



HAL
open science

Les relatives : comparaison entre le français, l'arabe classique, l'arabe moderne et l'arabe égyptien

Said Youssef

► **To cite this version:**

Said Youssef. Les relatives : comparaison entre le français, l'arabe classique, l'arabe moderne et l'arabe égyptien. Linguistique. Université de Franche-Comté, 2012. Français. NNT : 2012BESA1030 . tel-01374529

HAL Id: tel-01374529

<https://theses.hal.science/tel-01374529v1>

Submitted on 30 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
ÉCOLE DOCTORALE « LANGUES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

LINGUISTIQUE GÉNÉRALE ET APPLIQUÉE

LES RELATIVES
COMPARAISON ENTRE LE FRANÇAIS, L'ARABE CLASSIQUE,
L'ARABE MODERNE ET L'ARABE ÉGYPTIEN

Présentée et soutenue publiquement par

Saïd YOUSSEF

Le 7 décembre 2012

Sous la direction de Monsieur le Professeur Amr Helmy IBRAHIM

Membres du jury :

Christos CLAIRIS, Professeur émérite à l'université de Paris Descartes, (Examineur)

Colette FEUILLARD, Professeur émérite à l'université de Paris Descartes, (Rapporteuse)

Abdelhamid Ibn EL FAROUK, Professeur à l'université de Mohammedia, (Rapporteur)

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer ici ma profonde reconnaissance à Monsieur le professeur Amr Helmy IBRAHIM qui a accepté de diriger mes recherches. Je voudrais le remercier pour sa générosité et ses remarques précieuses. Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à Madame la professeur Colette FEUILLARD qui m'a accompagné durant la réalisation d'une très grande partie de ce travail, et qui fut la première à m'enseigner la rigueur du travail intellectuel et l'ABC de la recherche scientifique.

Je tiens à remercier vivement tous les membres du jury qui m'ont fait l'honneur d'accepter de juger cette thèse.

Mes remerciements s'adressent également à celles et ceux qui ont eu la gentillesse de lire tout ou partie de ce travail et qui m'ont fait part de leurs réactions et tout particulièrement Madame Dominique Miermont, Mademoiselle Aurélie Miermont et Madame Anne Miermont..

Enfin, je souhaite remercier toutes les personnes qui m'ont aidé, dans les moments difficiles, à mener ce travail à son terme.

À mes enfants pour leur patience et leur sourire qui m'a accompagné tout au long de ce travail et qui m'a apporté apaisement et détermination.

À la mémoire de mes parents, pour tout ce qu'ils m'ont inculqué et appris, pour leur soutien et pour l'amour qu'ils m'ont apporté.

Recevez ce mémoire en guise de remerciement et témoignage de mon amour.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
PARTIE I : LES RELATIVES EN FRANÇAIS	27
CHAPITRE I :	
LES RELATIVES CHEZ LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS	29
CHAPITRE II :	
SPÉCIFICITÉS DES RELATIVES EN FRANÇAIS	57
PARTIE II : STRUCTURE DE LA PHRASE EN ARABE ET LES RELATIVES CHEZ LES GRAMMAIRIENS ARABES	75
CHAPITRE I :	
STRUCTURE DE LA PHRASE EN ARABE CLASSIQUE ET EN ARABE MODERNE	77
CHAPITRE II :	
LES RELATIVES EN ARABE CLASSIQUE ET EN ARABE MODERNE CHEZ LES GRAMMAIRIENS ARABES	105
PARTIE III : LES RELATIVES EN ARABE MODERNE	205
CHAPITRE 1 :	
LES RELATIVES MARQUÉES	207
CHAPITRE II :	
LES RELATIVES NON MARQUÉES	297
PARTIE IV : LES RELATIVES EN ARABE ÉGYPTIEN	321
CHAPITRE I :	
LES RELATIVES MARQUÉES	323
CHAPITRE II :	
LES RELATIVES NON MARQUÉES	357
SYNTHÈSE	369
CONCLUSION	421
BIBLIOGRAPHIE	425
INDEX DES NOTIONS	421
INDEX DES AUTEURS	432

Liste des abréviations utilisées

1. Acc. / accompli
2. Inacc. / inaccompli
3. prés. / présent
4. part. actif / participe actif
5. part. passé / participe passé
6. déf. / article défini
7. indéf. / article indéfini
8. dém. / démonstratif
9. PL. / pluriel
10. sing. / singulier
11. fém. / féminin
12. masc. / masculin
13. cas. dir. / cas direct
14. cas. ind. / cas indirect
15. Rel. / relatif
16. Subt. / subordonnant
17. p. / pronom
18. p1. / première personne
19. p2m. / deuxième personne au masculin
20. p2f. / deuxième personne au féminin
21. p3m / troisième personne au masculin
22. p3f. / troisième personne au féminin
23. p4. / quatrième personne
24. p5. / cinquième personne
25. p6. / sixième personne
26. p6m. / sixième personne au masculin
27. p6f. / sixième personne au féminin
28. nég. / négation
29. prép. / préposition

INTRODUCTION

L'intérêt particulier porté à l'arabe égyptien actuel est à l'origine de cette étude. Mais comme il n'était pas possible d'en faire une description complète, nous nous sommes limité à l'examen des propositions relatives, notamment par rapport à celles de l'arabe classique et de l'arabe moderne, pour voir et expliquer leur évolution éventuelle ; nous nous sommes également penché sur les relatives en français dont le statut spécifique par opposition aux propositions complétives, encore appelées propositions conjonctives par certains grammairiens, permettait de mieux cerner la problématique et de les différencier notamment d'autres propositions, complétives, participiales, etc.

Par **arabe classique**, nous entendons l'arabe du Coran, et celui parlé et écrit entre le premier siècle de l'hégire (correspondant au VI^e siècle selon le calendrier grégorien) et le VII^e siècle de l'hégire (ou le début du XIII^e siècle selon le calendrier grégorien). **L'arabe moderne**, en revanche, correspond à celui qui est parlé et écrit depuis la fin du XVIII^e siècle et jusqu'à aujourd'hui (selon le calendrier grégorien). Il est utilisé aujourd'hui comme la seule langue de communication écrite officielle par les locuteurs et les organismes de tous les pays arabes. Il est également la langue de toutes les communications orales officielles : discours politiques, communiqués officiels, journal télévisé ou diffusé à la radio, université, communications scientifiques, etc. Il est aussi parlé à l'université, dans les colloques scientifiques ou dans certaines émissions à caractère culturel à la télévision. En revanche, cette langue ne peut pas être utilisée par les locuteurs dans des conversations liées à la vie quotidienne : c'est-à-dire dans des conversations courantes, amicales ou classiques entre amis, collègues ou au sein d'un couple, etc. Cet usage est exclusivement laissé aux dialectes arabes ; c'est le cas de **l'arabe égyptien** que nous abordons dans cette recherche. Nous entendons par là l'arabe parlé au Caire et dans la plupart des villes égyptiennes. Cet arabe est considéré comme la langue de communication orale utilisée dans les différents aspects de la vie quotidienne. Nous avons vu apparaître

durant les dix dernières années des publications écrites en arabe égyptien, ce qui atteste l'évolution de l'usage de ce dernier.

Par ailleurs, en ce qui concerne ces trois arabes, nous pensons que nous pouvons parler de trois variantes d'une même langue, du fait qu'ils ont le même système linguistique, avec quelques petites différences d'un arabe à l'autre, mais le fond reste cependant le même.

1.1 Corpus :

Cette étude s'appuie sur un corpus de langue arabe, principal objet de notre étude. Les exemples concernant le français sont le plus souvent empruntés aux grammaires de référence : la GFF, la GMF, Tesnière, etc.

Le corpus arabe se présente de la manière suivante :

En ce qui concerne **l'arabe classique**, nous avons le plus souvent utilisé des exemples donnés par les auteurs que nous avons cités. Nous nous sommes permis d'en créer uniquement lorsque nous avons besoin d'éclairer certains points d'analyse que l'auteur avait présentés de façon implicite. Par ailleurs, nous tenons à signaler qu'il a été très souvent impossible de noter la date d'édition de certains ouvrages, car celle-ci n'est pas toujours mentionnée, ni par l'auteur, ni par la maison d'édition. Dans ce cas, nous avons indiqué simplement le nom de l'auteur, le titre du livre et le nom de la maison d'édition.

Pour **l'arabe moderne**, il ne nous a pas été possible de construire un corpus oral, du fait qu'il s'agit d'une langue plutôt parlée à l'université, dans les discours politiques, scientifiques, les émissions télévisées, etc., c'est-à-dire dans des situations de discours formelles, qui sont en général préparées à l'avance, et qui, de ce fait, risquent de ne pas correspondre aux objectifs de notre étude. C'est donc pour cette raison que nous avons choisi de travailler à partir d'un corpus écrit que nous avons collecté dans des œuvres littéraires écrites entre la fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle, ainsi que dans des articles de journaux :

- *θarθara fawqa nni:l* “Bavardages au bord du Nil”¹ ثرثرة فوق النيل
- *nabd^f ?emra?æ* “Sentiments d’une femme”² نبض امرأة
- *?efru:næ qes^sa wa ?emra?æ wæ:hedæ* “Vingt histoires et une seule femme”³
عشرون قصة وامرأة واحدة
- *tæksi* “taxi”⁴
- *?ema:ret jæ?qubjæ:n* “L’Immeuble Yacoubian”⁵ عمارة يعقوبيان
- Chicago⁶
- Le journal Al Ahram

Le corpus **d’arabe égyptien** regroupe les éléments suivants :

1) Un corpus écrit : nous avons collecté nos exemples dans des œuvres littéraires écrites totalement ou partiellement en arabe égyptien. Par ailleurs, il convient de noter que certaines de nos références sont écrites à la fois en arabe standard moderne et en arabe égyptien, ce qui nous a permis de les utiliser dans les deux corpus.

- a. *tæksi* “taxi”
- b. *?ema:ret jæ?qubjæ:n* “L’Immeuble Yacoubian”
- c. *?æjzæ tgæwwæz* “Je veux me marier”⁷ عايزه أتجوز

2) Un corpus oral : nous avons fait des enregistrements (310 minutes) auprès de 6 personnes issues de milieux sociaux différents, et dont l’âge varie entre 32 ans et 60 ans. Deux des informateurs sont à la retraite, deux autres sont professeurs de lycée, un psychologue et le dernier, chef d’entreprise. Le recueil de ce corpus a choisi de privilégier le caractère spontané de la parole des locuteurs. Nous leur avons proposé,

¹ Nagib Mahfouz, 2009, [1^{ère} éd. 1966], *θarθara fawqa nni:l* “Bavardages au bord du Nil”, Dar Echchoruq, Le Caire.

² Aïcha Abunnour, 2001, *nabd^f ?emra?æ* “Sentiments d’une femme”, L’organisme général du livre d’Égypte, Le Caire.

³ Aïcha Abunnour, 2002, *?efru:næ qes^sa wa ?emra?æ wæ:hedæ* “Vingt histoires et une seule femme”, L’organisme général du livre d’Égypte, Le Caire.

⁴ Khaled Alkhmeisi, 2009, [1^{ère} éd. 2006], *tæksi* “taxi”, Dar Echchoruq, Le Caire.

⁵ Alaa El Aswani, 2008, [1^{ère} éd. 2002], *?ema:ret jæ?qubjæ:n* “L’Immeuble Yacoubian”, Dar Echchoruq, Le Caire.

⁶ Alaa El Aswani, 2007, *Chicago*, Dar Echchoruq, Le Caire.

⁷ Ghada Abdel Al, 2009, [1^{ère} éd. 2008], *?æjzæ tgæwwæz* “Je veux me marier”, Dar Echchoruq, Le Caire.

dans un premier temps, de raconter une expérience personnelle pendant une séquence de dix à quinze minutes. Dans un second temps, nous avons procédé au repérage de tous les énoncés qui contenaient des structures susceptibles d’être analysées comme des relatives ou des variantes de relatives. Ensuite, nous avons sélectionné deux types d’énoncés :

- a) Ceux dans lesquels apparaissent une unité nominale ou pronominale déterminée par une proposition introduite ou non par un élément susceptible d’être analysé comme relatif.
- b) Ceux qui contiennent une proposition introduite par un élément susceptible d’être considéré comme un relatif, et qui remplit une fonction actancielle ou circonstancielle au sein de la structure envisagée.

1.1.1 Caractéristiques phonétiques et graphiques de l’arabe standard :

1. L’arabe standard comporte six voyelles (trois brèves et trois longues) et leurs variantes ; elles ne s’opposent pas. Les voyelles sont marquées en arabe par des signes diacritiques, c’est la raison pour laquelle nous n’en avons pas donné la transcription graphique.

1.1. Les voyelles brèves¹ :

	Les voyelles brèves	Exemple
1.	[a]	[qalb] “Coeur”
	[æ]	[kætæbæ] “il a écrit”
2.	[e]	[senn] “âge”
	[i]	[behi] “par lui”
3.	[u]	[ʔoħebbu] “j’aime”
	[o]	[ħobb] “amour”

¹ Les tableaux présentés ici ne sont extraits d’aucun ouvrage ; ils sont créés par nous mêmes.

1.2. Les voyelles longues :

	Les voyelles longues	Exemple
1.	[a:]	[qa:leb] “moule”
	[æ:]	[kæ:teb] “écrivain”
2.	[i:]	[zi:l] “génération”
3.	[u:]	[su:r] “siège”
	[o:]	[ro:h] “âme”

2. Tableau phonétique et graphique des consonnes en arabe :

Les consonnes	
[b] ب	[ʔ] ء
[f] ف	[ʕ] ع
[m] م	[h] هـ
[n] ن	[ʃ] ش
[l] ل	[s] س
[ɣ] غ	[k] ك
[r] ر	[sʕ] ص
[q] ق	[dʕ] ض
[t] ت	[tʕ] ط
[d] د	[zʕ] ظ
[θ] ث	[z] ز
[g] ج	[w] و
[ʒ] ج	[j] ي
[x] خ	
[h] ح	

L'arabe connaît également le redoublement des consonnes comme c'est le cas de la consonne [b] ب dans [ʔoʕebbu] “j'aime”.

1.1.2 La transcription des exemples :

La notation de l'arabe a été faite selon l'Alphabet Phonétique International (API). Cela nous a amené à faire les choix suivants :

- 1) L'utilisation du symbole [æ] pour marquer une variante du phonème /a/, qui se produit dans certaines conditions phonétiques, cf. [kætæbæ] كَتَبَ "il a écrit" *versus* [qalam] قلم ou [qalæm] "un stylo".
- 2) L'utilisation du symbole [:] pour marquer le caractère long de certaines voyelles, cf. *a:* dans qa:læ قال "il a dit" ou *u:* dans kætæbu: "ils ont écrit".
- 3) L'utilisation du symbole [ˀ] pour marquer le caractère emphatique des sons suivants : *d, t, s, z*, cf. ʔardˀ أرض "terre" ou tˀa:leb طالب "étudiant".

Ces trois choix ne sont pas partagés par tous les linguistes arabisants ; c'est la raison pour laquelle nous tenons à les marquer dans la présentation de notre corpus.

1.1.3 Présentation des exemples arabes :

Les exemples seront présentés de la manière suivante :

La première ligne représente l'exemple en arabe, dont la transcription phonétique (selon l'API) sera donnée à la deuxième ligne. La troisième ligne sera réservée au découpage de l'énoncé transcrit en monèmes¹. Nous utilisons, ici, des barres obliques pour séparer les différents monèmes au sein d'un même syntagme. À la quatrième ligne, nous faisons une analyse de l'énoncé en monèmes, selon le découpage effectué à la ligne précédente. Dans cette étape de l'analyse, nous utilisons des barres obliques entre des monèmes d'un même syntagme qui sont dissociables, du point de vue morphologique, et le symbole + lorsqu'ils ne sont pas séparables (si amalgame), cf. ci-dessous. Quant à la cinquième ligne, il y sera donné une traduction littérale de chaque syntagme de l'énoncé.

¹ Unité significative minima

La sixième ligne représente une traduction littéraire (en bon français) de la totalité de l'énoncé. Par exemple :

يخرج الولدان

[jæxruʒu lwælædæ:ni]

jæ/xruʒ/u l/wælæd/æ:ni

p3m/sort+inacc déf/garçon/duel+nominatif

Il sort les deux garçons

Les deux garçons sortent.

Ici, « p3m » est représenté par jæ...u et xruʒ est une amalgame qui correspond à « sort + l'inaccompli ».

1.2 Cadre théorique :

Le cadre dans lequel s'inscrit cette recherche est celui du structuralisme développé par Ferdinand de Saussure et du fonctionnalisme, tel qu'il a été développé par André Martinet et par ses disciples. Mais il n'est pas question, ici, d'en faire une présentation détaillée. Nous ne ferons qu'exposer brièvement les notions sur lesquelles reposera principalement ce travail. Consacrée aux propositions dites relatives, l'analyse se situe, de toute évidence, dans le domaine de la syntaxe, qui correspond à l'étude de l'ensemble des relations de dépendance fonctionnelle qui s'établissent entre les unités significatives minima ou monèmes, et dont le cadre d'analyse est la phrase.

1.2.1 La phrase :

Dans sa thèse intitulée *La syntaxe fonctionnelle dans le cadre des théories linguistiques contemporaines*, Colette Feuillard-Aymard estime qu'on ne peut pas définir la phrase du point de vue sémantique. De même, elle explique que « les éléments prosodiques et graphiques sont [...] susceptibles d'intervenir dans la détermination des phrases. Mais ils ne peuvent être retenus comme critères essentiels d'analyse, puisqu'ils délimitent des entités auxquelles sont attribués des statuts différents dans la communication, les unes regroupant plusieurs structures capables de fonctionner seules,

alors que d'autres correspondent soit à une construction autonome, soit à un segment qui nécessite la présence d'unités particulières pour être intégrées dans le discours »¹.

En conséquence, sur le plan syntaxique, nous retenons la définition donnée par Martinet, selon laquelle la phrase peut être déterminée en référence aux rapports que les éléments entretiennent les uns par rapport aux autres. Elle sera donc définie comme « l'énoncé dont tous les éléments se rattachent à un prédicat unique ou à plusieurs prédicats coordonnés »².

1.2.2 La proposition :

Dans l'optique fonctionnelle, la proposition se différencie de la phrase comme étant une unité à la fois non autonome et constituante, intégrée à la phrase. Toute proposition comprend un élément prédicatif, appelé « prédicatoïde », selon la tradition fonctionnaliste, qui diffère du prédicat principal de la phrase par « [le] son caractère de non-marginalité et d'indépendance considéré comme le trait caractéristique du prédicat³ ». La proposition est donc conçue comme « un ensemble de monèmes organisé autour d'un élément prédicatif, mais qui entretient un lien de dépendance à l'égard du prédicat⁴ ».

1.2.3 Le prédicat et le prédicatoïde :

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le prédicat est le noyau central de la phrase. Il ne marque son rôle ni par sa position, ni par le biais d'un élément fonctionnel mais seulement par le fait qu'il est le pivot de la structure à l'égard duquel les autres éléments indiquent leur fonction. Il est donc obligatoire et ne peut en aucun cas être supprimé. Néanmoins, pour qu'un monème puisse jouer le rôle de prédicat il a besoin d'un élément qui le met en fonction ; ce dernier, appelé d'un point de vue général actualisateur,

¹ Colette Feuillard, 1989, *La syntaxe fonctionnelle dans le cadre des théories linguistiques contemporaines*, Paris 5, Doctorat d'Etat-es-Lettres, p. 211.

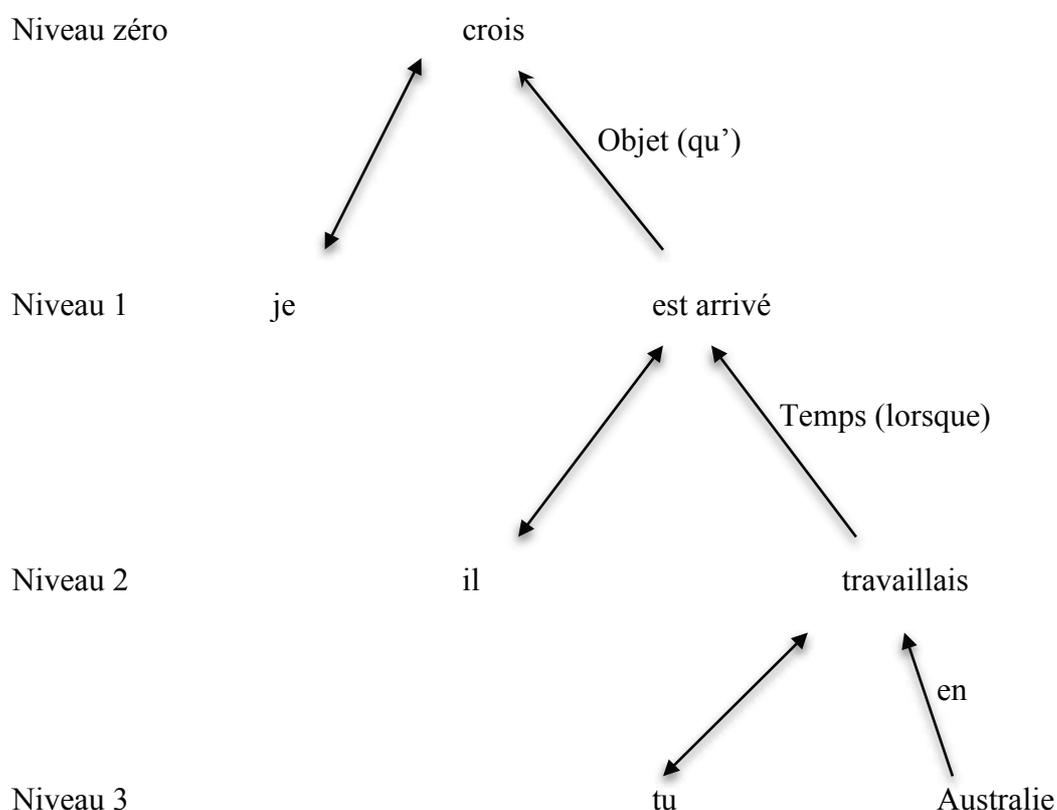
² André Martinet, 1960, *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin, p.127 – 4.29

³ André Martinet, 1960, *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin, p.131.

⁴ Colette Feuillard, 1989, Université Paris V, Doctorat d'Etat es-Lettres, Paris 5, p. 222.

peut être, entre autres, un élément qui exerce la fonction de sujet, cf. *Il* dans *Il mange*, ou un présentatif, cf. *Voici* dans *Voici l'hiver*, etc.

Parmi les expansions d'un prédicat, certaines peuvent comporter à leur tour un noyau, dénommé *prédicatoïde* ou *noyau secondaire* d'une proposition, ce qui permet de le différencier du prédicat ou noyau central. Dans la hiérarchie structurale des divers éléments constitutifs de la phrase, ce dernier est considéré de *niveau zéro*, compte tenu de son caractère indispensable, alors que le *prédicatoïde* peut se trouver au niveau 1, 2, 3, etc. selon son niveau d'intégration, comme le montre la visualisation de *Je crois qu'il est arrivé lorsque tu travaillais en Australie* :



Ainsi, dans la phrase ci-dessus, *crois* est analysé comme le prédicat central, *est arrivé* et *travaillais* comme des prédicats secondaires ou *prédicatoïdes*.

Le rôle *prédicatif*, qu'il s'agisse d'un prédicat ou d'un *prédicatoïde*, peut être assumé par un élément appartenant aussi bien à la classe des verbes qu'à celle des noms, des adjectifs ou des adverbes. Par ex. dans *Jean aime la vie*, le rôle *prédicatif* est assumé par l'élément *aime* qui est un verbe, tandis qu'il est assumé par l'adjectif *content* dans *Il est content*, ou encore par l'adverbe *là* dans *Il est là*.

1.2.4 Problématique :

C'est donc au sein de ce cadre général qu'est le fonctionnalisme que seront examinées successivement les relatives en français, en arabe classique, en arabe moderne, puis en arabe égyptien. On peut s'étonner de trouver une référence aux relatives en français dans une recherche qui se veut centrée sur l'arabe égyptien. Ce recours au français s'explique par le fait que le pronom relatif qui introduit la proposition relative a un statut très circonscrit. En tant que relatif, il est introducteur d'une proposition qui se trouve en relation de dépendance avec un autre élément, qui est exclusivement un nom ou un pronom quand il s'agit d'une relative dite déterminative ou explicative. Comme pronom, il exerce obligatoirement une fonction actancielle ou circonstancielle dans la proposition relative. De plus, étant donné qu'il s'agit d'un pronom, il joue, le plus souvent, un rôle anaphorique par rapport à l'élément auquel il se rattache. En revanche, il a une valeur générale quand il introduit une relative sans antécédent. On peut donc considérer que le relatif a un triple statut, celui d'introducteur d'une relation de dépendance, c'est-à-dire de subordonnant, celui d'élément fonctionnel au sein de la proposition relative et celui d'anaphorique à l'égard de l'élément qu'il détermine ou d'élément à valeur générale. La question est donc de savoir s'il en est de même en arabe et dans les différentes variétés examinées. Il convient donc de préciser le statut du relatif dans ces langues par rapport à celui qu'il a en français et de déterminer s'il y a évolution ou non en fonction du type d'arabe observé, en particulier en arabe égyptien, langue essentiellement véhiculaire et parlée.

Les hypothèses qui sous-tendent ce questionnement sont donc les suivantes :

1. *Du point de vue de la comparaison entre le français et l'arabe, indépendamment de ses variétés :*

A. *Au niveau du relatif :*

- 1) Le relatif, s'il existe en arabe, n'a peut-être pas un triple statut comme en français.

- 2) En conséquence, l'élément qui est traditionnellement appelé relatif en arabe peut ne pas être un subordonnant. Selon la plupart des grammairiens arabes, il s'agit d'un nom qui s'adjoint une proposition ; ils forment ensemble une seule unité syntaxique, au sein de laquelle ledit relatif joue le rôle d'élément principal vis-à-vis duquel ladite proposition relative, qui le suit, fonctionne comme adjectif. Par exemple :

[xoð mæ: jænfaʕukæ] خذ ما ينفعك

xoð mæ: jænfaʕukæ

prend+impératif+p2m Rel p3m+est utile+inacc+p2m

Prends qu'il est utile toi

Prends ce qui peut t'être utile.

Dans cet exemple, *mæ: jænfaʕukæ* ما ينفعك "ce qui peut t'être utile" est considéré comme une seule unité nominale composée de *mæ:* (ledit relatif, considéré comme un nom dans la grammaire arabe) et de la proposition *jænfaʕukæ* "il peut t'être utile" qui exerce le rôle de l'adjectif par rapport à ce dernier.

- 3) Il peut, en outre, ne pas exercer en tant que tel de fonction actancielle ou circonstancielle dans la proposition relative, comme le montre l'exemple suivant :

[qaraʔtu lketæ:bæ llæði eʃtæræ:hu ʔæbi] قرأت الكتاب الذي اشتراه أبي

qaraʔtu lketæ:bæ llæði

lit+acc+p1 déf/livre/cas dir Rel

eʃtæræ:hu ʔæbi

achète+acc/p3m/p3m père/p1

j'ai lu le livre que il a acheté lui mon père

J'ai lu le livre qu'a acheté mon père.

Dans cet exemple, le relatif *llæði* n'assume aucune fonction syntaxique au sein de la proposition *eʃtæræ:hu ʔæbi* "il l'a acheté, mon père", ou

autrement “mon père l’a acheté”. La fonction d’objet étant exprimée par le pronom *hu* « p3m ».

- 4) Corrélativement, le soi-disant relatif peut ne pas être un pronom et n’avoir, de ce fait, aucun rôle anaphorique vis-à-vis de son point d’incidence¹.
- 5) La relativisation peut être exprimée par d’autres éléments.

Par exemple :

أخذت أقلب صفحات مجلة إشتريتها

[ʔaxaðtu ʔuqallebu s^ʕafaħæ:ta mæzællæten ʔeftæræjtuhæ]

ʔaxað/tu ʔu/qalleb/u s^ʕafaħæ:t/a

Prend+acc/p1 p1+tourne+inacc page+PL+cas dir

mæzællæt/en **ʔeftæræj/tu/hæ**

revue+cas ind achète+acc/p1/p3f

J’ai commencé à feuilleter les pages d’une revue j’ai acheté elle

J’ai commencé à feuilleter les pages d’une revue que j’ai achetée.

Dans cet exemple, nous considérons que le nom *mæzællæten* “une revue” est déterminé par la proposition *ʔeftæræjtuhæ* “je l’ai achetée”. Cette détermination n’est marquée par aucun marqueur lexical ou grammatical spécifique, mais par la position. C’est dans ce cas que nous parlons de relativisation non marquée.

¹ Par « point d’incidence », nous entendons l’élément par rapport auquel un autre élément peut marquer sa fonction.

B. Au niveau de la relative :

Le système de la relativisation en arabe est étroitement lié à celui de la détermination du nom. Ces deux systèmes sont fondamentaux en arabe et en français ; mais ils ne fonctionnent pas de la même manière.

- 1) Par exemple, en arabe, un nom indéfini peut s'adjoindre une proposition (ou autrement, un syntagme à prédicat secondaire) non introduit d'un relatif, chose qui n'existe pas en français ; s'agit-il, dans ce cas, d'une simple détermination ou d'une relative non marquée, c'est-à-dire sans relatif ? Par exemple :

أقرأ رواية كتبها صديق لي

[ʔaqrɑʔu ruwæ:jætæn kætæbæhæ s^ʕadi:aun li]

ʔa/qraʔ/u ruwæ:jæt/æn kætæb/æ/hæ

p1/lit+inacc roman/cas dir écrit+acc/p3m/p3f

s^ʕadi:q/un l/i

ami/cas nominatif prép(à)/p1

je lis un roman il a écrit elle un ami à moi

Je lis un roman qu'a écrit un ami à moi.

Dans cet exemple, l'unité *ruwæ:jætæn* "un roman" est un nom indéfini, qui est suivi par le segment *kætæbæhæ s^ʕadi:aun li* "il l'a écrit un ami à moi", qui est une proposition au sein de laquelle le rôle de l'élément prédicatif est exercé par le syntagme verbal *kætæbæ* "il a écrit".

Ce type de proposition peut être analysé de deux manières différentes :

- Soit comme un segment juxtaposé au nom qui le précède, comme l'ont montré Blachère et Gaudefroy-Demombynes¹.

¹ R. Blachère et M. Gaudefroy-Demombynes, 1^{ère} édition 1939, *Grammaire de l'arabe classique*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2004

- Soit comme une proposition relative du type non marqué, c'est-à-dire une relative non introduite par un relatif.

Nous ne pensons pas que la relation liant la proposition au nom qui la précède relève de la juxtaposition, mais plutôt de la relativisation, pour les raisons suivantes :

- a. Cette proposition peut commuter avec un adjectif :

[ʔaqrɑʔu ruwæ:jætæn fajjeqatæn] أقرأ رواية شيقة

ʔa/qraʔ/u	ruwæ:jæt/æn	fajjeq/atæn
p1/lit+inacc	roman/cas dir	intéressant/accord
je lis un roman intéressant		
Je lis un roman intéressant.		

- b. La commutation de l'indéfini qui détermine le nom avec le défini entraîne l'emploi d'un relatif en tête de la proposition :

أقرأ الرواية اللتي كتبها صديق لي

[ʔaqrɑʔu rruwæ:jætæ llæti kætæbæhæ s^ʕadi:aun li]

ʔa/qraʔ/u	r/ruwæ:jæt/æ	llæti
p1/lit+inacc	déf/roman/cas dir	Rel
kætæb/æ/hæ	s ^ʕ adi:q/un	l/i
écrit+acc/p3m/p3f	ami/cas nominatif	prép(à)/p1
je lis le roman que il a écrit elle un ami à moi		
Je lis le roman qu'a écrit un ami à moi.		

- c. La possibilité de pronominaliser le syntagme nominal incluant le nom, point d'incidence, et l'expansion. Cet exercice montre que le segment en question fait partie du syntagme nominal.

[ʔaqrɑʔuhæ] أقرأها

ʔa/qraʔ/u/hæ

p1/lit+inacc/p3f

je lis la

Je la lis.

Ici, le pronom *hæ* « p3f » correspond au syntagme nominal *ruwæ:jætæn kætæbæhæ s^fadi:aun li* “un roman qu’a écrit un ami à moi” *رواية كتبها صديق لي* . *ruwæ:jætæn* “un roman” étant un nom féminin en arabe.

- d. L’absence de coupure prosodique entre les deux segments *ʔaqraʔu ruwæ:jætæn* *أقرأ رواية* “je lis un roman” et *kætæbæhæ s^fadi:aun li* *كتبها صديق لي* “il l’a écrit un ami à moi” devrait permettre aussi de montrer qu’on n’a pas affaire à deux phrases différentes, juxtaposées.
- e. Le segment *kætæbæhæ s^fadi:aun li* *كتبها صديق لي* “il l’a écrit un ami à moi” contient un syntagme verbal qui y exerce le rôle de prédicat secondaire *kætæbæ* *كتب* “il a écrit”.

C’est donc pour toutes ces raisons que nous pouvons considérer, nous semble-t-il, qu’il s’agit d’une proposition relative qui n’est pas introduite par un relatif.

Ce type de relative non marquée existe également en arabe égyptien et présente les mêmes caractéristiques que celles de l’arabe moderne ou de l’arabe classique. Considérons l’exemple suivant en arabe égyptien :

[kæ:net betekkællem ʔæn wæ:hed maʔrafu:f] كانت بتكلم عن واحد معروفش

kæ:n/et be/te/kkællem ʔæn wæ:hed

est+acc+p3f présent+p3f+parle +inacc prép (de) quelqu’un

m/a/ʔraf/u:/f

nég+p1+connaît+inacc+p3m

Elle parlait de quelqu’un je ne connais pas lui

Elle parlait d'une personne que je ne connais pas.

Ici, le syntagme *maʔrafu:f* معروفش “je ne le connais pas” fonctionne comme une relative de type non marqué.

- 2) Un autre point diffère entre les relatives en arabe et en français, il s'agit des relatives dont la structure peut être réduite à un syntagme prépositionnel, qui existent aussi bien en arabe moderne qu'en arabe égyptien, mais pas en français.

[ʕændi bent fi: senn elmora:haqa] عندي بنت في سن المراهقه

ʕænd/i	bent	fi:	senn	el/mora:haqa
prép (chez)/p1	filles	prép(à)	âge	déf/adolescence
chez moi une fille à l'âge de l'adolescence				
J'ai une fille à l'âge de l'adolescence.				

Dans cet exemple, la commutation de l'indéfini par le défini donne lieu obligatoirement à l'emploi d'un relatif entre le nom et le syntagme prépositionnel.

البنت التي في سن المراهقه تعمل عندي

[ʔælbentu llæti fi: senn elmora:haqa tæʕmælu ʕendi]

ʔælbent/u	llæti	fi:	senn	el/mora:haqa
déf/fille/nominatif	Rel	prép(à)	âge	déf/adolescence
tæ/ʕmælu	ʕend/i			
p3f/travaille+inacc	prép(chez)/p1			

la fille qui à l'âge de l'adolescence travaille chez moi

La fille qui est à l'âge de l'adolescence travaille chez moi.

Cela montre que lorsque le nom qui précède le syntagme prépositionnel est marqué par le défini, ce dernier doit absolument être introduit par un relatif, c'est la raison pour laquelle, nous considérons

le segment *llæti fi: senn elmora:haqa* اللتي في سن المراهقه “qui (est) à l’âge de l’adolescence” comme une relative.

En arabe égyptien :

[lekoll ʔennæ:s elli fɛlqa:ʕæ] لكل الناس اللي في القاعه

le/koll ʔen/næ:s elli f/el/qa:ʕæ

Prép (à)+tout déf+gens Rel prép (dans)+déf+salle

À tous les gens qui dans la salle

À tous les gens qui sont dans la salle.

2. Du point de vue de la comparaison entre les trois variétés d’arabe :

Parmi les différentes hypothèses posées précédemment, certaines peuvent n’être confirmées que pour tel ou tel arabe, ce qui témoignerait d’une évolution, allant éventuellement dans le sens d’une simplification. Deux questions essentielles se posent :

- a) La première consiste à voir si l’opposition que l’on trouve en français entre proposition relative et proposition complétive se trouvent dans les trois types d’arabe, étant donné bien entendu qu’il ne s’agit pas de mener une étude approfondie sur la structure des complétives en arabe. Cette interrogation résulte de l’absence de variation formelle de ce qui est analysé comme un relatif et du fait que l’élément fonctionnel est exprimé par un pronom ; l’élément supposé être un relatif n’aurait-il pas tendance à se comporter comme un simple subordonnant au même titre que l’élément *que* dans la complétive en français.
- b) La deuxième question qui se pose est de savoir si la relative non marquée n’aurait pas tendance à se substituer progressivement à la relative marquée en arabe égyptien notamment.

1.3 Structuration de la thèse :

L'étude est organisée en quatre parties essentielles, précédées d'une introduction et suivies d'une synthèse globale et d'une conclusion :

La première partie contient deux chapitres : le premier est consacré à la présentation des relatives chez les grammairiens français et le deuxième expose les spécificités de celles-ci. En effet, les propriétés spécifiques du relatif français nous guideront dans l'analyse du relatif et des relatives en arabe, et ce précisément parce qu'il y a, en français, une nette différence de fonctionnement entre les relatives et les complétives.

La deuxième partie concerne l'arabe classique et l'arabe moderne standard. Elle est composée de deux chapitres. Sera abordée dans le premier chapitre la structure de la phrase en arabe classique et en arabe moderne standard. Le deuxième chapitre, en revanche, traitera la structure des relatives chez les grammairiens arabes. Les différents points de vue soutenus par les grammairiens arabes depuis Alfarahidi, l'un des premiers linguistes arabes bien antérieur à Sibawayh, jusqu'à aujourd'hui, seront abordés dans un premier temps. Cette présentation nous permettra, d'une part, de montrer l'évolution de l'analyse du système des relatives, et d'autre part, de comprendre la position défendue par les linguistes de l'époque actuelle. Dans un second temps, nous comparerons leurs analyses afin d'en dégager les convergences et les divergences. Puis, nous examinerons les points qui nous paraissent discutables et exposerons notre point de vue.

La troisième partie propose une description du système de relativisation en arabe moderne, selon le cadre théorique adopté précédemment. Une présentation des relatives non marquées qui affecte un nom indéfini sera faite dans le premier chapitre, tandis que le deuxième chapitre sera consacré aux relatives marquées par un relatif, qui se rattachent à un nom défini.

La quatrième partie présente, dans deux chapitres, une étude des relatives en arabe égyptien. Nous réexaminerons la distinction entre relatives non marquées et relatives marquées, déjà présente en arabe moderne.

Ce travail se termine par une synthèse globale, dans laquelle seront confrontés les quatre systèmes de relativisation : en français, en arabe classique, en arabe moderne et en arabe égyptien. La comparaison traitera les points suivants :

- i. Les unités employées comme relatifs avec et sans antécédent du point de vue syntaxique et formel.
- ii. Les relatives avec et sans antécédent.
- iii. Les relatives non introduites par un relatif.
- iv. Le pronom anaphorique.

Elle devrait permettre de déterminer l'existence ou non d'une opposition nette entre propositions complétives et propositions relatives en arabe égyptien notamment et d'indiquer la spécificité de ces dernières, si elles ont encore des caractéristiques propres.

PARTIE I

LES RELATIVES EN FRANÇAIS

CHAPITRE I

LES RELATIVES CHEZ LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS

Cette étude a pour objectif de nous permettre de dégager les spécificités des relatives en français, ce qui nous guidera dans l'analyse des relatives en arabe, sans que pour autant l'examen de la structure des relatives en français n'influence celui de l'arabe. Nous présenterons donc dans cette partie les caractéristiques des relatifs et relatives en français : définition, structure, emploi et valeur sémantique, puis nous exposerons les points de vue de certains de nos prédécesseurs avant de préciser notre position.

1.1 La grammaire de Port-Royal¹ :

1.1.1 Le relatif :

Arnaud et Lancelot ont été les premiers à attirer l'attention sur les deux rôles essentiels qui peuvent être assurés par le relatif, à savoir :

- le rôle de marque de subordination consistant à relier la relative à l'antécédent,
- et sa faculté à exercer dans la relative la fonction que le nom ou le pronom auquel il s'est substitué aurait eue si le relatif n'avait pas été un pronom.

Quant aux fonctions que peut assumer le relatif au sein de la proposition relative, ils estiment qu'il peut être sujet comme dans *Vous qui êtes chrétien*², où *qui* exerce la fonction de sujet au sein de la relative *qui êtes chrétien*. Il peut également, selon le contexte, être à

¹ Arnaud et Lancelot, 1810, 2^{ème} éd. [1^{ère} éd. 1660] *La Grammaire générale et raisonnée*, Paris, éd. Bossange et Masson.

² Arnaud et Lancelot, *La grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, p. 305.

un cas oblique : génitif, datif ou accusatif, c'est le cas du relatif *que* dans *Dieu que j'aime*¹ où il joue le rôle d'accusatif au sein de la proposition relative *que j'aime*.

1.1.2 La relative :

La grammaire de Port-Royal considère la relative comme une « proposition incidente », autrement dit, une proposition secondaire qui joue deux rôles principaux :

- entrer en relation avec le pronom relatif qui l'introduit ;
- et faire partie intégrante d'un des éléments constitutifs d'une autre structure plus grande (la phrase).

En d'autres termes, selon l'analyse d'Arnaud et Lancelot, la relative ne peut assumer à part entière ni la fonction de sujet ni celle d'attribut, « mais il y faut joindre le mot dont le relatif tient la place, pour en faire le sujet entier, et quelque autre mot pour en faire l'attribut entier² ». Par exemple, dans *Dieu qui est invisible, est le créateur de ce monde, qui est visible*, ils considèrent que la fonction de sujet ne peut pas être assumée seulement par la relative *qui est invisible*, mais par à la fois l'unité *Dieu* et la relative *qui est invisible*. Il en va de même pour la fonction d'attribut qui est occupée par l'ensemble *le créateur du monde qui est visible*. Ceci veut dire que la relative ne peut pas, selon eux, jouer un rôle actanciel à part entière dans la phrase. Nous pouvons donc comprendre que, lorsque la relative a un antécédent, antécédent et relative assument ensemble, en tant qu'une seule unité syntaxique, la fonction de sujet ou celle d'attribut.

En ce qui concerne les différents types de relative, la grammaire de Port-Royal en distingue deux : relative déterminative et relative explicative. La distinction est faite selon un point de vue sémantico-logique. La relative est déterminative ou restrictive lorsqu'elle a pour effet d'altérer, voire de restreindre, l'extension du terme sur lequel elle porte. Par exemple, dans *Les hommes qui sont pieux sont charitables*, la relative *qui sont pieux* modifie le sens de *Les hommes*, et on ne pourrait pas interpréter cette phrase comme signifiant Les hommes sont pieux et les hommes sont charitables. En revanche, la relative

¹ Arnaud et Lancelot, *La grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, p. 305.

² Arnaud et Lancelot, *La grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, ch. IX, p. 305 (p. 69 dans d'autres éditions).

est explicative lorsque l'extension de l'antécédent n'est pas atteinte et que la relative sert plutôt à développer la compréhension de celui-ci. C'est le cas des deux relatives dans l'exemple *Dieu qui est invisible, est le créateur de ce monde, qui est visible* ; cet énoncé peut être interprété comme signifiant Dieu est invisible et Dieu est le créateur de ce monde, et ce monde est visible.

1.2 Damourette & Pichon¹ :

Nous allons, tout d'abord, présenter la notion de subordonnée chez ces auteurs, puis montrer leur analyse de la subordonnée relative.

1.2.1 Les subordonnées :

Dans *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française* (E.G.L.F), la subordonnée est présentée comme une sorte de sous-phrase, c'est-à-dire une proposition hiérarchiquement inférieure. Elle est ainsi dans son ensemble un membre constitutif de la phrase, au même titre que tout élément de la classe nominale jouant le rôle de complément. Cependant, la sous-phrase diffère de ce dernier en ce qu'elle contient ce que les auteurs appellent « l'expression factivo-verbale d'un fait ² ». Ce terme, correspondant au « centre d'émouvement » de la subordonnée, est « formellement identique à celui d'une phrase »³. Mais la seule différence entre le « centre d'émouvement » d'une phrase et celui d'une sous-phrase est le fait que ce dernier « n'entre pas en lutte avec celui de la factivité principale de la phrase⁴ », c'est-à-dire que le centre d'émouvement d'une sous-phrase ne peut pas partager la même fonction assurée par celui de la phrase. Par suite, ils estiment qu'une phrase, dans sa totalité, ne peut avoir qu'un seul centre d'émouvement. Ils estiment que la subordonnée doit nécessairement être introduite par un « masque » ; ce dernier a pour fonction de masquer le centre d'émouvement de celle-ci. Le rôle de « masque » est joué par un outil grammatical dit « strument oncinatif ». Ce terme est utilisé

¹ J. Damourette & E. Pichon, 1911-1940, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, éd. d'Artrey.

² J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome 4, p. 111.

³ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome 4, p. 111.

⁴ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, §113, p. 111.

par les auteurs pour désigner toute sorte de subordonnants au sens large du terme (ceci englobe les conjonctions de subordination, les pronoms et les adjectifs relatifs, ainsi que les interrogatifs indirects); il aura pour fonction de masquer le deuxième centre d'énonciation fourni par la subordonnée, et de réduire celle-ci au rôle de sous-phrasé.

Damourette et Pichon distinguent différents types de subordonnées selon deux critères :

1. *Selon la forme et le rôle fonctionnel de l'élément, appelé « strument oncinatif », qui les introduit :*

Ils répartissent les subordonnées en quatre groupes :

- i. *Les conjonctives :*

Ce sont les subordonnées introduites par un strument cumulant deux rôles parmi lesquels l'introduction subordinative, par ex : *Le paysan lui avait demandé quand partiraient les troupes*. Les deux auteurs expliquent que, dans cet exemple, « *quand* indique non seulement que le fait *les troupes partiraient* est subordonné au fait *le paysan avait demandé*, mais encore qu'il s'agit d'avoir par le fait *avait demandé* une information sur l'époque de l'événement *les troupes partiraient* ». Voici un autre exemple qui montre les deux rôles cumulés par le strument : ... *le long bec tubulaire dont étaient munis plusieurs vases était un véritable canal de décantage*. Ils estiment que *dont* indique ici, outre la relation de subordination, que la substance *le long bec tubulaire* joue le rôle « d'écart désomptival » vis-à-vis du fait *étaient munis*¹.

- ii. *Les phrasoïdes :*

Ce terme désigne toute subordonnée introduite par le strument *que*, dont la seule fonction est d'introduire la proposition subordonnée, par ex. *Sire, j'ose espérer que vous avez bien reposé*. Ils expliquent que, dans cet exemple, le strument *que* assure uniquement la fonction de subordination².

¹ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome 4, p. 112

² J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 113.

iii. *Les prépositives* :

Ce sont les subordonnées introduites par le strument *que* précédé d'une préposition s'attachant au verbe principal, par ex. *En bon chrétien, il ne voulut pas quitter l'hôtel où il logeait à Tours et venir demeurer à Fontecreuse avant que la bénédiction du ciel se fût abaissée sur sa nouvelle demeure*¹.

iv. *Les prépositivo-conjonctives* :

Ce sont les subordonnées dont le strument cumule les mêmes caractéristiques syntaxiques que ceux introduisant les prépositives et les conjonctives, c'est-à-dire que le strument précédant une subordonnée de type prépositivo-conjonctive se caractérise par sa capacité à :

- exercer la fonction subordinative
- jouer un autre rôle
- être précédé par une préposition se rapportant au verbe principal.

Cf. *à qui* dans *Un vieux mendiant... le dit à qui voulait l'entendre*. Il s'agit, dans cet exemple, d'une subordonnée qui est à la fois conjonctive et prépositive parce qu'elle est introduite par le strument *qui* jouant, outre la fonction de subordination, le rôle de soubassement vis-à-vis du fait subordonné *voulait l'entendre*, et (il est) précédé d'une préposition se rapportant au verbe principal de la phrase².

2. *Selon le sens* :

Damourette et Pichon proposent une étude envisageant l'analyse des subordonnées sous trois angles différents : la valence, l'appétition et l'assemblage.

- i. En termes de valence, ils divisent les subordonnées en trois types :

¹ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 113.

² J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 114.

- a) Les substantiveuses : il s'agit des subordonnées qui ont la possibilité de jouer le même rôle que joueraient des substantifs nominaux dans le même énoncé, cf. *Qui vivra* dans *Qui vivra verra*.
- b) Les adjectiveuses : ceci concerne toutes les subordonnées qui peuvent jouer le même rôle que joueraient des « adjectifs nominaux » dans un même énoncé, cf. *que vous voyez* dans « *Ce monsieur, que vous voyez...* »¹
- c) Les affonctiveuses : ce sont celles qui « jouent le même rôle que des affonctifs nominaux joueraient » dans le même énoncé, par ex : *Que dirais-tu, si les républicains t'offraient d'être duc à sa place ?* Damourette et Pichon expliquent que, dans cet exemple, la proposition *si les républicains t'offraient d'être duc à sa place* joue le même rôle que l'affonctif nominal *éventuellement* dans *Que dirais-tu, éventuellement ?*².
- ii. Par « appétition », ils entendent la manière dont le locuteur envisage le fait subordonné. Les subordonnées sont ainsi réparties en deux types :
- a) Les intégratives : c'est-à-dire celles qui interviennent réellement de par leur contenu sémantique dans l'ensemble de la phrase, par ex : *Je sais bien que votre existence n'est pas gaie*³. Dans cet exemple, la tristesse de l'existence de l'interlocuteur est bien le contenu du savoir du locuteur.
- b) Les percontatives : contrairement aux subordonnées intégratives, les percontatives sont les subordonnées dont le contenu sémantique « n'intervient (donc) dans la phrase qu'à un titre en quelque sorte notionnel et non pas réel »⁴. Les subordonnées percontatives correspondent à ce qui est désigné traditionnellement par les interrogatives indirectes, cf. *quand je me guérirai de ma maladie* dans *Je ne sais pas quand je me guérirai de ma maladie*. Damourette et Pichon expliquent que, dans cet exemple, la subordonnée est de type percontatif pour la seule raison qu'elle n'intervient

¹ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, § 1246, p. 115.

² J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, § 1246, p. 115.

³ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, § 1247, p. 116.

⁴ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, § 1247, p. 116.

pas avec l'entièreté de son contenu sémantique, c'est-à-dire la guérison de la maladresse, dans le fait principal mais il s'agit uniquement d'une information concernant l'époque de la guérison de la maladresse.

iii. Quant à ce que les auteurs de *Des mots à la pensée* désignent par « assemblage », il s'agit bien de « l'angle sous lequel le fait subordonné figure dans la phrase ¹ ». Ils en distinguent deux types :

a) L'assemblage est dit « centrosynaptique » lorsque « c'est le centre factival même de la subordonnée qui intervient vis-à-vis du fait principal », cf. *que votre existence n'est pas gaie* dans *Je sais bien que votre existence n'est pas gaie*. Dans cet exemple, le mode de l'assemblage de la subordonnée est de type centrosynaptique car c'est le centre factival même de la subordonnée qui intervient vis-à-vis du fait principal².

b) Dans le cas contraire, la subordonnée est dite « ptérosynaptique », lorsque le fait sous-phrastique n'intervient pas lui-même vis-à-vis du fait principal, cf. *Je ne sais pas quand je me guérirai de ma maladresse*. Dans cet exemple, ils estiment que le fait subordonné est assemblé au fait principal non par lui-même mais par la circonstance de son époque. Ce type de subordonnée correspondrait parmi d'autres aux relatives traditionnellement définies. Dans ce type de subordonnée, ce n'est pas le fait sous-phrastique représenté par le verbe subordonné qui intervient lui-même dans le fait principal, mais c'est son support ; celui-ci est représenté par le strument relatif. *Mon ami, voulez-vous prévenir qui cela regarde, que je meurs de faim*. Ils expliquent que, dans cet exemple, le verbe *regarde* n'intervient que pour définir la substance de *qui*³.

¹ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 117, § 1248.

² J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 117, § 1248.

³ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 119, § 1250.

1.2.2 L'analyse des relatives chez Damourette et Pichon :

Damourette et Pichon expliquent que, dans le cas des subordonnées relatives, le rôle de masque est assuré par le strument relatif. Ce dernier a pour fonction de masquer la factivité de la subordonnée relative et de réduire celle-ci au rôle de sous-phrase. Ils ajoutent que la relative devrait avoir besoin de deux outils pour pouvoir intégrer une structure phrastique. Il s'agit, en premier lieu, bien évidemment, du strument relatif pour jouer le rôle de masque et, en second lieu, d'une substance nominale dite « cheville », à laquelle devrait s'attacher la subordonnée.

1.2.2.1 Le strument relatif :

Le subordonnant relatif se présente donc comme faisant partie de ce qu'ils appellent les « struments oncinatifs » ; cette appellation correspond à ce qui est traditionnellement défini comme conjonction de subordination, relatif et enfin interrogatif. Un strument oncinatif de type relatif est alors capable de jouer deux rôles fondamentaux, à savoir : en premier lieu, masquer la factivité de la subordonnée relative ; et en second lieu, jouer le rôle d'introducteur subordinatif par rapport à celle-ci. Ils ajoutent, de même, que l'oncinatif influe indirectement sur la valence de la subordonnée en ce qu'il en masque la factivité et lui permet ainsi une valence autre.

1.2.2.2 La notion de « cheville » :

Par « cheville », Damourette et Pichon entendent toute substance nominale exprimant une « masse de valence qui joue à l'état isolé un rôle dans la sous-phrase, et qui, avec les déterminations que la subordonnée lui apporte, joue un rôle dans l'ensemble phrastique¹ ». En d'autres termes, il s'agit d'une unité syntaxique qui est « définie par son rôle de régime vis-à-vis du verbe subordonné et appelée à jouer, ainsi définie, un rôle auprès du verbe principal² ». Ceci voudrait dire que la cheville aura alors deux

¹ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome vii, p. 299, § 3046.

² J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 154, § 1275.

représentations différentes dans la phrase : la première, en tant que régime du verbe principal, sera nommée « antécédent » ; la deuxième, en tant que régime du verbe subordonné, sera appelée « conséquent » (ou autrement ce que la tradition grammaticale appelle « pronom anaphorique »). Ils expliquent également que, sur le plan sémantique, la cheville représente la substance du conséquent.

En bref, par cheville, Damourette et Pichon entendent à la fois l'unité qui joue le rôle d'antécédent vis-à-vis de la subordonnée relative et celle qui la représente dans cette dernière, qui est le strument relatif lui-même, étant donné que ce dernier, par son rôle de pronom anaphorique, joue le rôle de représentant de l'antécédent dans la relative. Cela vaut, nous semble-t-il, uniquement pour les relatifs des propositions relatives à antécédent.

1.2.2.3 Type de relatives :

Damourette et Pichon analysent les relatives de la manière suivante :

- a) Selon leur appétition : les relatives sont considérées comme étant des subordonnées intégratives, car elles interviennent réellement, de par leur contenu sémantique, dans l'ensemble de la phrase.
- b) Selon leur mode d'assemblage : elles sont rangées parmi les ptérosynaptiques étant donné que ce n'est pas le centre factival représenté par le verbe de la subordonnée relative qui intervient lui-même dans le fait principal de la phrase, mais le strument relatif.
- c) Selon leur valence : elles se distinguent en deux types essentiels :

1.2.2.3.1 Les substantiveuses :

Ce sont les subordonnées relatives qui jouent dans la phrase un rôle fonctionnel identique à celui des substantifs, cf. *Qui verra* dans *Qui verra saura* et *qui cela regarde*

dans *Mon ami, voulez-vous prévenir qui cela regarde...*¹. Selon Damourette et Pichon, ces relatives dites « statives » sont considérées, compte tenu de leur forme et du rôle fonctionnel joué par le strument qui les introduit, comme faisant partie à la fois des subordinées conjonctives et prépositivo-conjonctives. En d'autres termes, le strument qui les introduit se caractérise par le fait qu'il

- exerce la fonction subordinative, ou autrement dit, le rôle de marque de subordination ;
- peut être précédé par une préposition ;
- joue un autre rôle. C'est-à-dire qu'il peut, selon le contexte, jouer le rôle de conséquent, ou d'article statif, cf. Les relatives de type articulo-jointives (ci-dessous), comme à titre d'exemple : *Allez, allez, vous pourrez avec eux avoir quel mal il vous plaira, ils vous trouveront des raisons pour vous dire d'où cela vient*². Dans cet exemple, *quel* joue le rôle d'article statif par rapport à la subordinée, *il vous plaira* joue celui de substantif.

Les substantiveuses, selon leur analyse, se répartissent en deux types suivant le rôle fonctionnel du strument qui les introduit :

a) *les claviculo-jointives* :

Se trouvent regroupées sous ce type les relatives introduites par un strument relatif jouant le rôle de « conséquent ». Ce type de relatives se divise formellement en quatre sous-types dont les trois premiers représentant des substances animées sont introduits par *Qui*, *Quiconque* et *Celui qui* ; le quatrième, en revanche, représente des substances inanimées et sera introduit par *Ce qui*.

i. Le premier sous-type est introduit par *Qui* :

Dans ce sous-type, le strument subordinatif jouant le rôle de cheville (en l'espèce : le rôle de conséquent) ne peut occuper dans la subordinée relative que

¹ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 119, § 1250.

² J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 172, §1294.

les fonctions de « régime direct, soubassement ou ayance », c'est-à-dire sujet et objet direct ou indirect. Par exemple :

- *Qui n'a pas le temps de bien vivre trouve malaisément le temps de bien mourir.*¹
- *C'était une âme charmante... et dévouée à qui elle aimait.*²
- *... et vos haleines rapprochées cherchent les trous de votre haine pour aimer qui vous déchirez.*³

Le conséquent peut aussi jouer le rôle d'écart par rapport au verbe de la subordonnée, à condition qu'il joue ce rôle en même temps vis-à-vis du verbe principal. Dans ce cas, *Qui* sera précédé d'une préposition occupant la même place dans la phrase. Par exemple : *Je veux devoir le sceptre à qui je dois le jour.*⁴

ii. Le second sous-type est introduit par *Quiconque* :

Par exemple :

1. *Quiconque aime le corps aime les honneurs ou les richesses.*⁵
2. *...en léchant...celui [le dos] de quiconque pouvait servir son arrivisme.*⁶

iii. Le troisième sous-type est introduit par *Celui qui* :

Dans ce sous-type, l'« article » *celui*, d'après Damourette et Pichon, prendra place devant la cheville, qui, à son tour, peut « jouer vis-à-vis du verbe subordonné le rôle d'un régime quelconque ». Par exemple :

¹ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, §1277, p. 155.

² J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, §1278, p. 156.

³ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, §1278, p. 156.

⁴ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, §1279, p. 156.

⁵ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 157.

⁶ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 157.

1. « *Celui qui parle.* »¹
2. « *Celui que je vois.* »²
3. « *Celui dont je parle.* »³
4. « *Celui du père de qui je parle* »⁴, etc.

Il arrive de même que *celui* puisse jouer un rôle anaphorique par rapport à un substantif nominal antérieurement exprimé, par ex : *Sois assuré qu'à proportion qu'il me rentrera de l'argent, je te l'enverrai par la poste, je ne suis que fâché de ne pouvoir t'envoyer tout celui que tu pourrais désirer.*⁵

Les auteurs font remarquer que, dans ce genre de contexte, la subordonnée relative peut être analysée comme étant du type « adjectivieuse ».

Il existe une variante de ce sous-type où le rôle de cheville sera assuré par *celui lequel*, par ex : *Ce me sera un autre trésor plus précieux que celui lequel nous avons trouvé.*⁶

- iv. Le quatrième sous-type concerne les subordonnées exprimant des substances inanimées ; celles-ci sont introduites par des struments relatifs soit du type *qui, que, dont* précédés par l'article *ce*, soit par *quoi* précédé par une préposition appropriée, par exemple : *ce à quoi, ce sur quoi, ce pour quoi*, etc. Par exemple :

1. *Fais de moi ce que tu dois faire.*⁷
2. *Rien ne lui échappait de ce à quoi les enfants ne prêtent d'habitude que peu d'attention.*⁸
3. *C'est ce à quoi je pensais.*⁹

¹ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 158.

² J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 158.

³ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 158.

⁴ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 158.

⁵ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 158.

⁶ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 159.

⁷ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 159.

⁸ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 159.

⁹ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 159.

b) *Les articulo-jointives* :

Sont regroupées dans ce sous-type les relatives statives introduites par un strument relatif jouant le rôle d'article statif vis-à-vis de la subordonnée dans laquelle réside la substantivité et, par suite, fonctionnant comme substantif. Par exemple : *Allez, allez, vous pourrez avec eux avoir quel mal il vous plaira, ils vous trouveront des raisons pour vous dire d'où cela vient.*¹

Ils expliquent que dans une subordonnée relative « stative » introduite par *Ce qui* ou *Celui qui*, les struments *Ce* et *Celui* fonctionnent comme des articles vis-à-vis des subordonnées relatives substantiveuses qui les suivent. En d'autres termes, ils trouvent plus homogène de considérer que, dans *Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement*, la substantivité réside uniquement dans la subordonnée relative *qui se conçoit bien* et non pas dans *ce* qu'ils considèrent comme un article statif. De plus, ils estiment que la relation liant le strument à la subordonnée est la même que celle unissant l'article *la* et le substantif *fureur* dans l'ensemble *la fureur*. C'est-à-dire qu'ils considèrent *Ce qui se conçoit bien* comme un ensemble substantiveux, autrement dit un groupe nominal dans lequel *qui se conçoit bien* joue le rôle du substantif tandis que *ce* joue le rôle d'article².

1.2.2.3.2 Les adjectiveuses :

Il s'agit des subordonnées intégratives ptérosynaptiques à valence adjectiveuse. Elles assurent les mêmes fonctions qu'un adjectif vis-à-vis d'un substantif nominal qui leur sert d'antécédent. Ce dernier, ayant sa place dans la phrase en tant que régime du verbe principal, exprime la substance cheville « par où la relative s'attache au membre principal de la phrase³ » ; il est exprimé dans la relative par l'intermédiaire du « conséquent », cf. *auquel* dans *Il était une fois un homme auquel rien ne plaisait*. (§1296). Ce type de relatives se partage du point de vue formel en trois sous-types dont les deux premiers, nommés « articulo-jointif » et « claviculo-jointif », sont exactement parallèles aux deux types de statives correspondantes ; toutefois, ils diffèrent de ceux-ci par le fait qu'ils

¹ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 171.

² J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, §1276, p.155.

³ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p.174, § 1296.

relèvent des subordonnées conjonctives. Le sous-type claviculo-jointif se caractérise par le fait qu'il est conjonctif et que « le substantif strumental subordinatif enferme en lui la substance du conséquent ». Le sous-type articulo-jointif, quant à lui, se caractérise par le fait que l'adjectif strumental subordinatif sert d'article au conséquent qui « apparaît à l'état de substantif libre dans la subordonnée ¹ ». Par exemple : *Il était une fois un homme, auquel homme rien ne plaisait* (§1296). Le troisième sous-type concerne ce que les auteurs appellent le « type phrasoïde ». Il s'agit des subordonnées relatives dans lesquelles, le strument relatif ne joue aucun autre rôle que celui de subordonnant pur, sans avoir à exprimer le conséquent qui figure indépendamment dans la subordonnée. Par ex. *Il était un homme que rien ne lui plaisait* (§1296).

Ils parlent, enfin, de deux types de relatives dont l'un dit « pléonastique » se caractérise par le fait que le conséquent apparaît deux fois dans la phrase : dans le strument relatif et à sa place dans la subordonnée relative. En revanche, l'autre type dit « défectif » concerne les relatives dans lesquelles le conséquent peut ne pas apparaître du tout, ni dans le strument relatif, ni dans la subordonnée. Exemple de type pléonastique : *Nous avons remarqué cet individu dont son aspect nous a paru fugitif*² (§1327), et de défectif : *Oui, monsieur, l'autobus que vous êtes arrivés* (§1329). Ils notent qu'il est quelquefois difficile de dire avec certitude à propos de ces deux types de relatives s'il s'agit vraiment d'une relative ou d'une subordonnée affonctiveuse. Par ex. *Tu me donnes un tas de noms qu'on ne m'appelle plus que comme ça à l'atelier* (§1329).

1.3 Tesnière³ :

Tesnière considère le phénomène de subordination comme une relation de connexion, à l'intérieur de laquelle certains éléments à subordonner sont soumis à une opération de translation.

Sur le plan structural, la translation consiste à transférer un élément d'une catégorie (nom, par exemple) dans une autre catégorie (adjectif, notamment) afin de permettre à

¹ J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 174, §1296.

² J. Damourette & E. Pichon, *E.G.L.F.*, tome iv, p. 227.

³ Lucien Tesnière, 1965, 2^{ème} éd., 1^{ère} éd. [1959], *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

l'élément qui subit la translation d'assurer une fonction, qui ne lui est pas dévolue initialement. Ainsi dans *la maison de notre voisin*, le terme *voisin* ne peut déterminer *maison*, compte tenu de son statut nominal. C'est par translation, réalisée par le translatif *de*, outil grammatical assurant la translation, que *voisin* peut jouer le rôle d'un adjectif et déterminer le nom *maison*. Il s'agit là d'une translation de premier degré. La translation peut être également de second degré quand elle affecte un verbe, qui devient alors noyau d'une proposition. Le verbe subordonné est toujours le transféré. Les éléments qui assurent ce type de translation sont appelés « translatifs de second degré ». Selon Tesnière, une proposition indépendante peut donc devenir par translation un substantif, un adjectif ou un adverbe. Dans *Je vous ai reçu quand vous êtes arrivé*¹, la proposition subordonnée *quand vous êtes arrivé* est transférée en adverbe et joue le rôle de circonstant vis-à-vis du verbe principal de la proposition régissante *Je vous ai reçu*. C'est ainsi sur le principe de translation que Tesnière s'appuie pour analyser les relatives.

1.3.1 Le pronom relatif :

Tesnière considère le pronom relatif comme « un mot de nature double, composé de deux éléments syntaxiques fondus ensemble, que l'analyse syntaxique révèle comme syntaxiquement distincts² ». Il s'agit, premièrement, de l'élément translatif qui aura pour tâche de marquer la translation de la subordonnée relative en adjectif subordonné. Son unique fonction est une fonction translative. Il sera appelé « transfère^{me} ». Le deuxième élément représente un substitut personnel qui est un anaphorique. Celui-ci a les caractéristiques suivantes :

1. il est en connexion anaphorique avec son antécédent ;
2. il représente l'élément variable³ dans le pronom relatif ;
3. il exerce une fonction actancielle ou circonstancielle par rapport au verbe de la subordonnée relative, cf. *qui* dans *Le livre qui est sur la table* ;
4. il sera nommé « anaphorème ».

¹ L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, p. 582.

² L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, p. 560.

³ L. Tesnière estime que, dans les langues indo-européennes, le pronom relatif est le résultat d'une agglutination entre un translatif invariable et un anaphorique variable. Cf. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, p. 561.

Ainsi, selon le contexte, l'anaphorème peut exercer dans la subordonnée adjectivale les fonctions suivantes :

1. la fonction de premier actant : cf. *qui* dans *Le livre qui est sur la table* ;
2. la fonction de second actant : cf. *que* dans *Le livre que vous voyez* ;
3. la fonction de tiers actant : cf. *qui* dans *L'homme à qui je parle* ;

Il ajoute que l'actant subordonné au verbe de la proposition transférée en adjectif peut être transféré, à son tour, en circonstant par le moyen d'une préposition telle que *avec* cf. *qui* dans *L'homme avec qui je parle*¹.

Il estime que dans certains contextes, le relatif peut ne faire qu'assurer la liaison entre l'antécédent et la proposition à subordonner ; dans ce cas, il n'est qu'un simple « jonctif » et la translation ne se distingue guère de la jonction, globalement équivalente à la relation de coordination. Le relatif sera alors appelé « relatif de liaison », par ex : *Je l'ai vu qui courait*². Dans cet exemple, la phrase ne se distingue guère de *Je l'ai vu et il courait*.

Enfin, en ce qui concerne la relation de connexion entre l'antécédent, ou élément régissant, et la subordonnée transférée, Tesnière estime que le translatif ne joue aucun rôle de connecteur (le terme est à prendre ici dans le sens d'un élément assurant la connexion d'un terme à un autre) ; son seul rôle est de « changer la catégorie du transféré »³. En revanche, la connexion s'établit d'elle-même une fois que la translation s'est réalisée. Autrement dit, il n'assigne aucun rôle de subordonnant au pronom relatif dans la mise en relation de la subordonnée et de l'antécédent. D'après lui, la translation est le facteur capital de cette mise en relation.

¹ L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, p. 565, N° 9.

² L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, p. 563.

³ L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, p. 364.

1.3.2 Les relatives :

Tesnière considère que la proposition relative est une subordonnée transférée par translation de second degré en adjectif épithète. Ainsi, dans *Les livres que vous voyez sont précieux*¹, la proposition relative *que vous voyez* a un comportement fonctionnel identique à celui de l'adjectif épithète *rare* dans *Les livres rares sont précieux*. La proposition relative est ainsi nommée « subordonnée adjectivale ». Il distingue, du point de vue sémantique, deux types de « subordonnée adjectivale » :

a) La subordonnée adjectivale essentielle :

Ce type de subordonnée correspond à ce qui est appelé par d'autres linguistes « relative déterminative ou restrictive ». Par ex : dans *Les enfants qui travaillent mal doivent être punis* et *La terre qui meurt*, les subordonnées *qui travaillent mal* et *qui meurt* ne peuvent être supprimées sans donner aux deux phrases une signification tout à fait différente. Dans le premier exemple, la suppression de la subordonnée donne l'énoncé *Les enfants doivent être punis*, ce qui n'a pas le même sens que *Les enfants qui travaillent mal doivent être punis* ; cette phrase signifie qu'une seule catégorie d'enfants sera punie, il s'agit de ceux qui travaillent mal, tandis que dans *Les enfants doivent être punis*, il ne s'agit pas d'une seule catégorie d'enfants mais de tous les enfants, ce qui est très différent ! Quant au deuxième exemple, où il s'agit du titre d'une œuvre, la suppression de la subordonnée adjectivale essentielle *qui meurt* entraîne également une altération.

b) La subordonnée adjectivale accessoire :

Ce type de subordonnée regroupe les relatives qui, contrairement au premier type, peuvent être supprimées sans que pour autant le sens de la proposition dans laquelle est incluse la relative soit gravement altéré. Il s'agit des relatives que la grammaire traditionnelle définit comme explicatives ou appositives, du point de vue syntaxique. Tesnière ajoute que ce type de relatives est limité à l'écrit par deux virgules qui soulignent

¹ L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, p. 557.

une sorte de parenthèse ; ce qui veut dire que la relative joue un rôle accessoire, sur le plan sémantique. En revanche, sur le plan syntaxique, elle détermine tout le SN, alors que la subordonnée adjectivale essentielle ne détermine que le substantif du SN. Dans *Les enfants, qui sont jeunes, doivent être protégés*, la subordonnée adjectivale accessoire *qui sont jeunes* peut être supprimée sans que ceci entraîne une modification au niveau du sens de la phrase ; elle détermine le syntagme *les enfants*. Tandis que dans *Les enfants qui travaillent mal doivent être punis*, la relative *qui travaillent mal* détermine uniquement le nom *enfants*.

De même que l'adjectif épithète, la subordonnée relative adjectivale doit avoir pour régissant un élément substantif jouant le rôle d'antécédent. Ce dernier, d'après Tesnière, doit être considéré comme un antécédent anaphorique et non pas comme un antécédent structural, c'est-à-dire comme un antécédent de l'élément anaphorique condensé dans le pronom relatif.

Il va encore plus loin lorsqu'il montre que le verbe de la relative « adjectivale » peut, dans certains contextes, s'accorder en genre et en nombre avec l'antécédent, au même titre qu'un adjectif, par ex : *Le livre que j'ai écrit* et *La lettre que j'ai écrite*, ou *Les livres que j'ai écrits* et *Les lettres que j'ai écrites*¹.

1.4 Martinet & alii² :

1.4.1 Les relatifs :

Dans la *Grammaire fonctionnelle du Français* (GFF), les relatifs sont présentés comme des monèmes spécifiquement caractérisés par leur capacité à assumer trois rôles fondamentaux :

¹ L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, p. 580.

² André Martinet, (sous la dir. de), 2000, 3^{ème} éd. revue, [1^{ère} éd. 1979], *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Crédif.

1. Le rôle de marqueur de subordination. En tant que tels, les relatifs introduisent les propositions relatives et assurent leur rattachement à l'unité qui leur sert de point d'incidence.
2. Il s'agit de la relation anaphorique que le relatif entretient vis-à-vis de l'antécédent. Selon cette relation, le relatif est le représentant de l'antécédent dans la relative.
3. Il s'agit de la capacité du relatif à assumer toutes les fonctions nominales qui auraient pu être assumées par le nom auquel il s'est substitué dans la proposition relative, cf. *qui* dans *Les passagers qui fument doivent prendre place à l'arrière* ; dans cet exemple, *qui* exerce la fonction de sujet vis-à-vis du noyau secondaire *fument*. Les auteurs de la GFF estiment que le relatif peut assurer, entre autres, le rôle de prédicat au sein de la phrase comme dans l'exemple suivant « *Voilà qui me console* »¹, où *qui* sert de prédicat principal de la phrase auprès du présentatif *voilà*. Il en va de même dans cet exemple « *Il est qui tu sais* »², où le relatif *qui* joue, entre autres, le rôle de prédicat vis-à-vis du pronom assurant la fonction de sujet. Enfin, ils ajoutent que dans le cas des relatifs sans antécédent, le relatif est considéré comme l'amalgame d'un démonstratif jouant le rôle d'antécédent et du pronom relatif comme par exemple : « *Qui veut la fin veut les moyens* ».

1.4.2 Les relatives :

Sur le plan sémantique, les auteurs estiment que la relative peut être soit sélective comme dans *Les passagers qui fument doivent prendre place à l'arrière*, soit parenthétique comme dans *Les demi-pensionnaires, qui restent au lycée à midi, ne seront pas vaccinés dans la matinée*. Ils expliquent que dans le premier cas, lorsque la relative est de type sélectif, elle précise l'identité de l'antécédent, alors que dans le deuxième exemple où elle est de type parenthétique, la relative apporte un renseignement sur un antécédent qui est parfaitement identifié antérieurement. La relative joue ainsi un rôle appositif vis-à-vis de l'antécédent.

¹ André Martinet, (sous la dir. de), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Crédif, p. 64.

² André Martinet, (sous la dir. de), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Crédif, p. 64.

1.5 Riegel, Pellat et Rioul¹ :

1.5.1 Le relatif :

Les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (GMF) adoptent la même analyse que la GFF à propos des relatifs. Ceux-ci sont ainsi identifiés par leur faculté d'assumer les trois rôles suivants :

- 1) Le rôle de démarcatif : il consiste à marquer la subordination de la proposition relative tout en introduisant celle-ci.
- 2) Le rôle d'anaphorique : il s'agit de la relation référentielle que, dans le cas de la relative adjectivale, le relatif entretient vis-à-vis de l'antécédent.
- 3) Une fonction casuelle : il s'agit de sa vocation à exercer une fonction dans la relative.

1.5.2 Les relatives :

Les auteurs de la GMF distinguent plusieurs types de relatives en fonction de différents critères :

- 1) Relatives adjectivales :

Il s'agit des propositions relatives qui exercent un rôle syntaxique identique à celui joué par un adjectif épithète vis-à-vis de l'antécédent, par ex : « *Il ne nous annonce rien qui soit vraiment nouveau* » et « *Il ne nous annonce rien de vraiment nouveau* »².

- 2) Relatives périphrastiques :

Ce sont les relatives précédées par un pronom démonstratif *celui, ceux...* ou un locatif *là*. Les auteurs de la GMF estiment que ces derniers éléments ne représentent pas un

¹ M. Riegel, J. Pellat, R. Rioul, 2009, [1^{ère} éd. 1994], *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.

² Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, 4^{ème} éd., p. 798.

véritable antécédent, mais qu'ils expriment un sens catégoriel très général : des traits animé, inanimé ou locatif, et l'indication éventuelle de genre ou de nombre. Quant au pronom relatif qui les introduit, il peut avoir une valeur générique ou spécifique selon le contexte, par ex : « *Ceux qui casseront les verres les payeront* » et « *Voici celui dont je vous ai parlé* ». Ils expliquent que, dans le premier exemple, il s'agit d'une valeur générique puisque l'énoncé a le même sens que celui de *Les casseurs de verres seront les payeurs*, alors que dans le deuxième exemple, il s'agit d'une valeur spécifique.

3) Relatives substantives :

Il s'agit des relatives non précédées d'un antécédent, et qui jouent dans la phrase un rôle tout à fait identique à celui d'un substantif, cf. *qui voulait bien l'entendre* dans « *Il répétait cela à qui voulait bien l'entendre*¹. »

4) Relatives prédicatives :

Ce sont celles qui ne sont ni des adjectives, ni des substantives. Les auteurs expliquent que ce type de relatives ne forme pas « un syntagme avec leur antécédent par rapport auquel elles ne sont ni épithètes, ni apposées, ce qui peut être mis en évidence par la pronominalisation de celui-ci² ». Elles sont toujours introduites par le relatif *qui* représentant le sujet vis-à-vis duquel elles jouent le rôle de prédicat. Seront regroupées sous ce type les relatives suivantes :

- a) Celles qui dépendent des verbes de perception : Cf. *qui chantait* dans « *J'ai entendu un oiseau qui chantait. (Je l'ai entendu qui chantait)* »³
- b) Celles utilisées après les présentatifs *il y a* et *voici* : Cf. *qui pleure* dans « *Il y a un bébé qui pleure. (Il y en a un qui pleure)* »¹ et *qui arrive* dans « *Voici le train qui arrive. (Le voici qui arrive)* »²

¹ Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, 4^{ème} éd., p. 816.

² Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, 4^{ème} éd., p. 818.

³ Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, 4^{ème} éd., p. 818.

c) Celles utilisées, dans certains contextes, après le verbe *avoir* : Cf. *qui lui fait mal* dans « *Il a un genou qui lui fait mal.* »³

d) Celles utilisées dans certains tours exclamatifs : Cf. *qui n'arrive pas* dans « *Midi passé, et Pierre qui n'arrive pas !* »⁴

5) Relatives constituantes d'une expression concessive :

Il s'agit des relatives exprimant un sens concessif. Elles peuvent être précédées par *quelque* suivi d'un adjectif ou d'un nom, cf. *quelque vite qu'il coure* dans « *Quelque vite qu'il coure, il arrivera en retard.* »⁵ ; et *quelques efforts que je fasse* dans « *Quelques efforts que je fasse pour parler, pour écrire avec calme...* »⁶

Elles peuvent aussi avoir comme antécédent *quoi* ou *où* : cf. *quoi que Pierre fasse* dans « *Quoi que Pierre fasse, on l'aime bien.* »⁷ et *où qu'il aille* dans « *Il est bien reçu, où qu'il aille.* »⁸

En ce qui concerne le sens exprimé par la relative :

Les auteurs de la GMF estiment que le sens de la relative dépend du fait que son antécédent est « une expression définie (nom propre ou nom commun précédé d'un déterminant défini)⁹ » ou bien « une expression non définie (un nom commun précédé d'un déterminant indéfini)¹⁰ ».

¹ Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, 4^{ème} éd., p. 819.

² Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, 4^{ème} éd., p. 819.

³ Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, 4^{ème} éd., p. 820.

⁴ Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, 4^{ème} éd., p. 821.

⁵ Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, 4^{ème} éd., p. 821.

⁶ Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, 4^{ème} éd., p. 821.

⁷ Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, 4^{ème} éd., p. 822.

⁸ Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, 4^{ème} éd., p. 822.

⁹ Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, p. 804.

¹⁰ Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, p. 806.

- 1) Dans le premier cas, la relative peut, en fonction du rôle qu'elle joue dans l'identification référentielle de son antécédent, être déterminative ou explicative.
- a. Elle est déterminative lorsqu'elle est nécessaire à l'identification de son antécédent, et que son effacement aurait pour conséquence d'altérer le sens de la phrase, par exemple : « *Les Alsaciens qui boivent de la bière sont obèses* » / « *Les Alsaciens sont obèses* »¹. Dans le premier exemple, il s'agit d'une seule catégorie d'Alsaciens, ceux *qui boivent de la bière*, et non de la totalité ; tandis que dans le deuxième exemple l'énoncé signifie que tous les Alsaciens sont obèses.
 - b. En revanche, la subordonnée relative est explicative lorsqu'elle ne joue aucun rôle dans l'identification référentielle de son antécédent, cf. les deux exemples suivants : « *Les Alsaciens, qui boivent de la bière, sont obèses* » / « *Les Alsaciens sont obèses* ». Dans ces deux exemples, les auteurs estiment que « les deux phrases ont la même valeur générale² » puisque, dans le premier exemple, la subordonnée relative ne joue aucun rôle sémantique dans l'identification du référent de son antécédent.
- 2) Dans le second cas, étant donné qu'il s'agit d'un antécédent dont le référent n'est pas identifiable (au moins pour le récepteur), et qui, selon le contexte, peut recevoir les deux types de relatives, la distinction de celles-ci en essentielles et accidentelles sera conditionnée par le contexte. En d'autres termes, l'identification du rôle sémantique joué par la relative ainsi que son importance dans l'identification référentielle de l'antécédent restent conditionnées par le sens fourni par le contexte. Le seul critère qui est à retenir lors de ces opérations, est de prendre en compte les différents paramètres de la situation d'énonciation, par exemple : *Il y a des moments dans l'histoire où tout bascule* / *Il y a des moments dans l'histoire*³. Ils expliquent que, dans le premier exemple, la présence de la subordonnée relative *où tout bascule* joue un rôle important dans la signification référentielle de l'élément *des moments dans l'histoire* dont la suppression risque de changer le sens de la

¹ Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, p. 804.

² Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, p. 805.

³ Riegel, Pellat, Rioul, *La GMF*, p. 806.

phrase, ce qui fait que le sens exprimé par les deux énoncés n'est pas le même. Voici un autre exemple où il s'agit d'une subordonnée relative jouant un rôle accidentel dans l'identification du référent de l'antécédent ; la suppression de celle-ci peut n'entraîner aucun changement au niveau du sens de la phrase, par ex : *Un livre, qui se trouvait sur la table, attira mes regards.* (cf. p. 806)

1.6 Denis Creissels¹ :

Pour Creissels, définir les relatives comme des subordonnées, dont la fonction est de préciser ou de délimiter le référent potentiel d'un élément appartenant à la classe nominale se montre insuffisant et non pertinent, car ceci ne permet pas de distinguer la relative (à antécédent) et la complétive de nom, cf. par exemple² : « *L'idée que tu partes* » (complétive de nom) et « *L'idée que tu défends* » (relative). Il propose que la relativisation soit définie, non en termes purement syntaxiques, mais, en prenant en considération le statut sémantico-logique des subordonnées. Par exemple, dans « *Je crois que Marie chante* »³, la subordonnée complétive *que Marie chante* signifie un contenu propositionnel, c'est-à-dire un fait qui peut être vrai ou faux. En revanche, dans « *Je ne connais pas la chanson que Marie chante* »⁴, la relative *que Marie chante* exprime une propriété précisant le référent d'un objet *la chanson*. Il résulte de cette comparaison que les relatives, à la différence des complétives, disposent d'une construction différente et se chargent d'exprimer des propriétés et non pas des contenus propositionnels. En bref, il estime que « la relativisation implique une opération logique de construction d'une propriété en utilisant un schème phrastique comme pour construire une phrase assertive, ...⁵ ». Ceci se manifeste par la construction d'un constituant nominal à l'intérieur duquel la relative assume le rôle d'un élément dépendant vis-à-vis d'un nom qui lui sert de tête. Il donne l'appellation de « nom de domaine » au nom sur le signifié duquel la relative exerce une restriction.

¹ Creissels, 2006, *Syntaxe générale, une introduction typologique 2*, Paris, Lavoisier.

² Creissels, *Syntaxe générale, une introduction typologique 2*, p. 191.

³ Creissels, *Syntaxe générale, une introduction typologique 2*, p. 192.

⁴ Creissels, *Syntaxe générale, une introduction typologique 2*, p. 192.

⁵ Creissels, *Syntaxe générale, une introduction typologique 2*, p. 206.

1.7 SYNTHÈSE :

La présentation de ces différents points de vue montre que tous les linguistes sont d'accord pour considérer la relative comme une proposition subordonnée, hiérarchiquement inférieure à son point d'incidence. Mais ils ne partagent plus cette unanimité lorsqu'il s'agit de définir les caractéristiques de sa structure, ou de déterminer les rapports syntaxiques qu'elle peut entretenir, d'une part avec l'antécédent, et de l'autre avec le prédicat principal de la phrase, notamment dans les cas où le relatif n'est pas précédé d'un antécédent.

1.7.1 Le relatif :

Tous les linguistes sont d'accord pour confier au relatif les trois rôles suivants :

- 1) Celui de marque de subordination
- 2) Celui d'anaphorique
- 3) Et enfin, celui de pronom, capable d'exercer, au sein de la relative, la même fonction syntaxique que le nom relativisé.

D'autres linguistes comme Damourette et Pichon, Martinet, etc. estiment que le relatif peut, notamment lorsqu'il est utilisé sans antécédent, assurer une fonction nominale auprès du prédicat de la phrase ; il peut également servir de prédicat, cf. la GFF. Quant au rôle de « masque » dont ont parlé Damourette et Pichon, nous estimons que ce rôle ne diffère en rien de celui de subordonnant, étant donné que ce rôle de « masque » vise essentiellement à donner à la relative le suivant le statut d'une sous-phrase, autrement dit, d'une proposition ; ce qui correspond exactement au rôle de subordonnant.

Quant à son statut, ceci dépend du cadre théorique dans lequel l'analyse est faite. Il est tantôt considéré comme un subordonnant et comme un pronom par Arnauld et Lancelot / Martinet, Bentolila, Feuillard / Riegel, Pellat, Rioul et Creissels. Damourette et Pichon, quant à eux, préfèrent l'inclure parmi les « struments oncinatifs » au même titre que les conjonctions de subordination ; mais ils le distinguent de ces dernières par son rôle de conséquent (autrement dit, anaphorique) et sa capacité à remplir des fonctions nominales.

Tesnière, en revanche, l'analyse comme un « translatif ou transfère », c'est-à-dire comme un outil grammatical permettant à la proposition relative de passer de la catégorie des verbes à celle des adjectifs. En tant que substitut ou représentant de l'antécédent dans la relative, le relatif joue un rôle anaphorique vis-à-vis de son antécédent ; il est appelé « anaphorème » selon Tesnière. Damourette et Pichon préfèrent parler de « conséquent ».

1.7.2 La relative :

a) *Du point de vue syntaxique :*

La relative est présentée, chez tous les linguistes, comme étant une proposition secondaire naturellement introduite par un pronom relatif qui, à son tour, peut ou non être précédé d'un antécédent. Par conséquent, ils la considèrent comme faisant partie d'un groupe nominal qui a la vocation d'exercer une fonction syntaxique au sein de la phrase. Elle se comporte donc comme un adjectif vis-à-vis de son antécédent. Selon cette analyse, la relative joue un rôle secondaire, celui de déterminant, auprès de son antécédent dont elle dépend syntaxiquement. Elle n'entre pas en relation directe avec le prédicat principal de la phrase. Lorsque la relative est utilisée sans antécédent, les linguistes ne sont plus unanimes sur l'analyse du rôle syntaxique que joue la relative au sein de la phrase. Elle est considérée comme un nom (selon Damourette & Pichon et Riegel, Pellat, Rioul). On lui assigne également la capacité à jouer le rôle de prédicat comme dans cet exemple : « *Il a un genou qui lui fait mal*¹ ». Les auteurs de la GFF, quant à eux, ils préfèrent, dans le cas des relatives sans antécédent, considérer que c'est la relative qui exerce des fonctions syntaxiques au sein de la phrase et non le relatif comme dans *Qui veut la fin veut les moyens* où *Qui veut la fin* exerce la fonction de sujet par rapport au prédicat *veut*. En revanche, ils n'accordent pas à la relative sans antécédent le statut de nom, car ils distinguent nettement classe et fonction.

¹ Riegel, Pellat, Rioul, *La GFF*, 4^{ème} éd., p. 820.

b) *Du point de vue sémantique :*

La relative est de type déterminatif (restrictif ou sélectif) lorsque sa suppression affecte, en l'altérant, l'identification du référent de son antécédent (la grammaire de Port-Royal, la GFF et la GMF). Tesnière appelle ce type de relative « une relative adjectivale essentielle ». Et elle sera appelée explicative, accessoire ou parenthétique lorsqu'elle ne joue aucun rôle dans l'identification du référent de son antécédent et que sa suppression n'altère pas, par suite, le sens de la phrase.

CHAPITRE II

SPÉCIFICITÉS DES RELATIVES EN FRANÇAIS

Point de vue adopté :

Après avoir présenté les différents points de vue de nos prédécesseurs concernant l'analyse des relatives en français, nous allons exposer, dans ce qui suit, celui que nous allons adopter dans notre étude. Notre point de vue, est certainement inspiré en grande partie de ceux de nos prédécesseurs.

Nous n'allons pas présenter une étude détaillée du système de relativisation en français ; mais nous nous contenterons d'exposer uniquement les caractéristiques du relatif et de la relative en français, du point de vue syntaxique. Nous mettrons l'accent particulièrement et uniquement sur les points de convergence ou de ressemblance avec leurs correspondants en arabe.

1.1 Le relatif :

Le relatif en français se caractérise, d'après la plupart des linguistes, par les trois rôles qu'il est apte à assumer :

- 1) Le rôle de marque de subordination
- 2) Le rôle d'anaphorique
- 3) Le rôle d'un pronom capable d'assumer des fonctions nominales ; selon cette propriété, le relatif change de forme suivant la fonction qu'il occupe au sein de la relative, et non vis-à-vis du prédicat principal de la phrase.

Nous allons, dans ce qui suit, discuter ces trois rôles, mais nous allons tout d'abord présenter les unités qui sont utilisées comme relatifs en français.

1.1.1 Formes et emploi :

Le français possède trois relatifs à savoir : *quiconque*, *qui*, et *lequel*. *Quiconque* possède une seule forme et fonctionne soit comme un pronom indéfini, par ex : *Je vous interdis de parler à quiconque*, soit comme un pronom relatif à valeur indéfinie ; il peut occuper la fonction de sujet dans la relative.

- a. *Quiconque a beaucoup vu doit avoir beaucoup retenu.*
- b. *Je m'adresse à quiconque veut savoir la vérité.*

Le relatif *qui* peut changer de forme selon la fonction qu'il est susceptible d'occuper dans la relative :

I. Il prend la forme *qui* :

- 1) Lorsqu'il est sujet, et que l'antécédent soit [+ ou - humain] : *La personne qui vient, le livre qui vient de sortir.*
- 2) Lorsqu'il exerce la fonction dative (complément d'objet indirect (à)), ou la fonction comitative (complément d'accompagnement), etc. et que l'antécédent est [+ humain] : *La personne à qui je me suis adressée, avec qui je suis venu...*
 - a. Fonction dative, que le relatif soit avec ou sans antécédent : *Je connais la personne à qui tu dois t'adresser, Je parle à qui je veux.*
 - b. Fonction d'objet indirect : *C'est la fille de qui je t'ai parlé hier.* On a aussi tendance, dans ce type d'emploi, à utiliser la forme *dont* : *C'est la fille dont je t'ai parlé hier.*
 - c. Fonction d'objet direct lorsque la relative est sans antécédent : *Embrassez qui vous voudrez.*
- 3) La forme *qui* peut également être utilisée en tête d'une relative sans antécédent lorsqu'elle renvoie à une idée. Dans ce cas, *qui* joue le rôle d'attribut, par ex : *Elle m'aime pour qui je suis.*
- 4) La forme *qui*, renvoyant très souvent à des êtres humains, peut également s'employer sans antécédent lorsqu'elle assure, dans la relative, la fonction de sujet, d'objet ou

d'attribut. Elle peut aussi, selon le contexte, être précédée d'un fonctionnel *à, de, avec, etc.* :

- a. *Qui aime bien châtie bien.* (Fonction de sujet)
- b. *Admire qui tu voudras.* (Fonction d'objet)
- c. *Il m'aime pour qui je suis.* (Fonction d'attribut)

Ou encore :

- d. Complément d'agent : « Nous sommes attirés par qui nous flatte » (Radiguet)
- e. Complément de nom : *Il me regarde avec l'ironie de qui savait tout.* (cf. la GMF, p.817)

Lorsque *qui* est utilisé après un présentatif, il peut renvoyer à des noms inanimés :
Voilà qui ne m'étonne pas.

II. Il prend la forme *que* :

Lorsqu'il s'agit de relativiser un nom [+ ou - humain] en fonction d'objet, ou lorsque ce dernier fait office de prédicatoïde (ou autrement dit, de prédicat secondaire) précédé d'une copule ou d'un présentatif :

- a. *Voilà le livre **que** tu veux.*
- b. *J'apprécie l'homme **que** tu es.*
- c. *Tu vois le monde **qu'**il y a dans la salle.*

III. Il prend la forme *quoi*

1. Lorsque la relative est sans antécédent, et qu'il s'agit de relativiser un nom [-humain] précédé d'une préposition de type *à, avec, sur, à propos de, ...* *C'est **à quoi** tu penses.*
2. *Quoi* peut également être utilisée dans des relatives absolues lorsque l'antécédent est implicite ; le pronom relatif est dans ce cas précédé de la préposition « de » et suivi d'un infinitif :

- a. *J'ai **de quoi** vivre.*
 - b. *Il a **de quoi** passer une bonne soirée.*
3. La forme *quoi* renvoie à des noms inanimés et s'utilise toujours après une préposition comme *à, de, avec*, etc. Par conséquent, elle peut occuper dans la relative la fonction d'objet indirect et celle de complément de nom ou d'adjectif. Elle peut aussi être suivie par l'infinitif.
- a. *Voilà de quoi nous avons parlé.* (Fonction d'objet indirect *de*)
 - b. *Il a enfin trouvé à quoi s'accrocher.* (Fonction d'objet indirect *à*)
 - c. *Voilà de quoi il est capable.* (Fonction de complément d'adjectif)
 - d. *Voilà de quoi il est fan.* (Fonction de complément de nom)

IV. La forme *dont* est utilisée :

- 1) Lorsqu'il s'agit de relativiser un nom [+ ou - humain] et que la fonction du relatif est marquée par la préposition *de* :
- a. *Voilà le film **dont** je t'ai parlé.*
 - b. *Voilà la jeune femme **dont** je t'ai parlé la dernière fois.*
 - c. *Voilà le livre **dont** je suis **l'auteur**.*
 - d. *Voilà le travail **dont** je suis **ravi**.*
- 2) *Dont* est aussi utilisé pour exprimer :
- a. la provenance à la place de « *d'où* » : *L'hôtel **dont** il sort...*
 - b. l'origine à la place de « *d'où* » : *Le pays **dont** il vient...*
 - c. une partie d'une quantité, le nom à relativiser peut alors être animé ou inanimé. Dans ce cas, *dont* exerce sa fonction par rapport au terme déterminant la quantité, par ex : *J'ai pris quelques livres **dont** deux parlent de la danse.* Dans cet exemple, *dont* fonctionne comme complément par rapport à *deux* ; il n'exerce aucun rôle vis-à-vis du prédicatoire (c'est-à-dire le prédicat secondaire). La relative après *dont* peut ne pas contenir de verbe, par ex : *J'ai trois voisins **dont** un anglais.*

- d. *Dont* peut être utilisé au lieu de *qui* ou de *lequel* précédés d'une préposition comme dans : *La femme **dont** je suis amoureux (dont correspond à de qui, de laquelle).*

V. Quant à la forme *où*, elle est utilisée lorsque le pronom relatif exerce la fonction de complément de lieu ou de temps :

- 1) *Il va à l'école **où** s'est passé l'accident.*
- 2) *Je me souviens du jour **où** on s'est vus la première fois.*
- 3) *L'époque **où** on a travaillé ensemble...*

Il en va de même pour la forme *où* qui peut occuper la fonction de complément de lieu dans la relative ; elle peut être utilisée de la façon suivante :

- *Je serai où tu voudras.*
- *Où tu iras je te suivrai.*
- *Je cherche où dormir ce soir. (Le verbe peut être à l'indicatif ou à l'infinitif après où.)*

VI. Le relatif *lequel*, contrairement aux autres formes, a la possibilité de s'accorder en nombre et en genre avec l'antécédent. Il présente les formes suivantes : *laquelle*, *lesquelles* si l'antécédent est de genre féminin, *lesquels* et *lesquelles* s'il est déterminé par le pluriel. Cette forme a la possibilité de fonctionner comme déterminant relatif, mais cela est très rare : *J'ai assisté à la fête organisée par l'école de mes enfants, **laquelle** fête a été appréciée par tout le monde.* Dans ce cas, l'adjectif relatif est suivi par un nom dont il dépend syntaxiquement.

Contrairement à cet emploi, le relatif *lequel* peut fonctionner comme pronom relatif : *Je connais cet auteur, **lequel** a obtenu le prix Nobel en littérature.* Il est à noter que, dans ce type de contexte, la relative est de type explicatif, emploi qui est souvent marqué par l'utilisation du pronom relatif *lequel*.

Selon le contexte, *lequel* peut avoir une forme simple précédée ou non d'une préposition (un fonctionnel), ou contractée lorsqu'il s'amalgame avec les fonctionnels *à* et *de* ; il

présente les formes suivantes : *auquel*, *auxquel(le)s* et *duquel*, *desquel[s](le)s*. Il est à noter également que ce relatif, lorsqu'il est précédé d'une préposition, s'utilise généralement quand l'antécédent ne renvoie pas à un être humain ; sinon on a normalement recours à *qui* (cf. ci-dessus).

- a. *Voilà le projet **sur lequel** j'ai travaillé la semaine dernière.*
- b. *C'est une chose **à laquelle** je n'ai pas pensé.*
- c. *Voici les images **auxquelles** je tiens beaucoup.*
- d. *C'est le projet **à propos duquel** on a parlé ce matin.*

Dans ce dernier exemple, la forme *à propos duquel* peut être remplacée par *dont*.

Le pronom relatif *Lequel* peut enfin être utilisé sans antécédent uniquement dans les contextes où il peut occuper la fonction de sujet ou d'objet direct dans la relative.

- a. *Prenez lequel vous plairait.*
- b. *Prenez lequel vous voulez.*

Dans ce type d'emploi, le locuteur peut hésiter entre les deux pronoms relatifs *lequel* et *qui* ; ce dernier doit être précédé par un démonstratif, par ex. *Prenez ce que vous voulez*, ou *Prenez celui qui vous plairait*.

VII. Quiconque :

Ce relatif à valeur indéfinie est toujours utilisé sans antécédent. Il peut occuper, dans la relative, la fonction de sujet ou la fonction d'objet. Il peut aussi être utilisé après un fonctionnel comme *à* ou *de*. Du point de vue sémantique, il renvoie toujours à des êtres humains :

- *Quiconque a les moyens peut le faire facilement.*
- *Il s'adresse à quiconque peut l'aider.*
- *Je prendrai quiconque se présentera à ce poste.*

REMARQUES CONCERNANT QUELQUES FORMES DU PRONOM RELATIF :

1) Dans certains contextes où la forme *lequel* est précédée par un fonctionnel, elle peut être remplacée par d'autres formes comme *quoi*, *où* :

- a. *La salle dans laquelle (où) je travaille est grande.*
- b. *Les outils avec lesquels (avec quoi) je travaille.*
- c. *L'époque à laquelle (où) il travaillait.*

2) Il en va de même pour la forme *que* à valeur temporelle, qui peut remplacer *où* dans les contextes où il s'agit de relativiser un nom indiquant une notion de temps, et qui occupe une fonction circonstancielle dans la relative : *La première fois que (où) je t'ai vu, je t'ai reconnu.* Ceci ne doit pas se confondre avec les contextes où le relatif, ayant pour antécédent une notion temporelle, occupe la fonction « objet » ; dans ce cas, le relatif *que* ne peut être remplacé par *où* : par ex. *Le moment que j'ai passé avec toi était très agréable.*

3) Etant donné que la forme *qui* peut être utilisée aussi en tant qu'interrogatif comme dans *Qui es-tu ?*, il peut y avoir des contextes où nous sommes amenés à utiliser la forme *qui* deux fois dans un même énoncé en tant qu'interrogatif et en tant que relatif :

- a. *Qui est ce Jacques à qui tu plais ?*
- b. *Qui est ce Jacques qui n'arrête pas de t'appeler ?*

Cependant, dans certains contextes, le locuteur peut, pour des raisons de style, éviter la répétition de *qui* et avoir recours à *lequel* pour assurer le rôle du relatif : *Qui est ce Jacques avec lequel tu as rendez-vous ?* (au lieu de *avec qui*)

4) Lorsque le relatif est précédé par le fonctionnel *de* indiquant la provenance, le locuteur peut parfois hésiter entre ces trois formes : *où*, *dont* et *lequel* :

- a. *La ville d'où il vient... (d'où égale dont)*
- b. *La famille dont il descend est riche. (d'où Impossible !); dont équivaut à de laquelle.*

- 5) Lorsqu'il s'agit de relativiser un nom faisant partie d'un syntagme nominal et dont le noyau est précédé par une préposition, on a recours à *lequel* quand le nom relativisé renvoie à un objet : *Voilà le livre à la publication duquel j'ai participé* ; en revanche, lorsqu'il s'agit d'un nom de type [+humain], on utilise la forme *qui* : *Voilà Monsieur Jacques dans l'entreprise de qui j'ai fait mon stage*.

- 6) Lorsque le nom relativisé (animé ou inanimé) est déterminé par le pluriel et que la fonction du relatif est marquée par *parmi* ou *entre*, le locuteur a recours à *lesquels* (*les*) : *Voilà plusieurs livres parmi lesquels tu peux choisir*. Dans d'autres contextes, *parmi lesquels* (*les*), forme un ensemble et peut être utilisé comme *dont* pour indiquer une catégorie ou une partie d'un ensemble : *J'ai reçu beaucoup d'invités parmi lesquels notre ami Pierre*.

- 7) Dans une langue un peu recherchée, nous pouvons trouver une relative introduite par la forme *qui* utilisée après la préposition *de* qui est précédé de *quelqu'un* ; dans ce cas, la relative est utilisée au même titre qu'un adjectif : *C'est quelqu'un de qui je sais tout*, (*C'est quelqu'un de très cultivé*).

1.1.2 Le comportement syntaxique du relatif en français :

Le relatif en français se caractérise par ce qui suit :

- 1) Il assure le rôle d'introducteur de proposition. En tant que tel, le relatif a deux tâches essentielles : introduire la relative afin de lui permettre d'intégrer une structure plus grande en tant que proposition (c'est-à-dire une structure dépendante, du point de vue syntaxique), et mettre en relation de dépendance fonctionnelle la proposition relative ainsi construite et l'élément qui lui sert de point d'incidence ;

- 2) Il est capable de fonctionner comme pronom anaphorique et d'assurer des fonctions syntaxiques uniquement au sein de la proposition relative ;

- 3) Il peut changer de forme selon la fonction qu'il occupe ;

- 4) Il est capable de jouer le rôle de prédicat secondaire au sein de la phrase, cf. *J'apprécie la femme que vous êtes* ;
- 5) Lorsqu'il est utilisé sans antécédent, il constitue avec la relative un syntagme propositionnel ;
- 6) Il n'assume donc par lui-même aucune fonction nominale à l'égard de son point d'incidence que ce soit le prédicat principal de la phrase ou un autre élément constitutif ; mais c'est toute la relative, y inclus le relatif, qui s'en occupe.
- 7) Il fait partie de la proposition relative (avec ou sans antécédent), grâce à son double rôle d'introducteur de proposition et de pronom anaphorique qui lui permet d'y exercer une fonction syntaxique.

1.2 La proposition relative :

La relative en français se caractérise en général par trois points essentiels :

1. Le fait qu'elle inclut obligatoirement le relatif parmi ses composants ;
2. La relative change de statut selon qu'elle est utilisée avec ou sans antécédent. Elle a le statut d'un élément dépendant lorsqu'elle en a un, et celui d'un syntagme propositionnel qui se comporte comme un nom lorsqu'elle n'a pas d'antécédent ;
3. Sa capacité à assurer des fonctions nominales au sein de la phrase notamment lorsqu'elle est utilisée sans antécédent, cf. ci-dessus. Elle peut également jouer le rôle de prédicat principal de la phrase, cf. ci-dessous.

1.2.1 La structure de la relative, du point de vue syntaxique :

1.2.1.1 La relative à antécédent :

1. La relative peut se présenter sous la forme d'une proposition dans laquelle un élément a été supprimé à la suite de sa relativisation. La fonction qui était assurée par celui-ci est désormais exercée par le relatif. Le nom relativisé peut être :

a) un élément jouant un rôle actanciel ou circonstanciel :

- a. *Je peux prendre le livre qui est sur la table ?*
- b. *Voici le livre que tu m'as demandé.*
- c. *Je vais à l'hôtel où travaille mon frère.*

b) un élément subordonné dans un syntagme ; il peut être un complément de nom ou d'adjectif :

- a. *Voilà le canal sur le bord duquel je me suis assis cet après-midi.*
- b. *Voilà l'immeuble dont j'ai peint la surface.*
- c. *Voilà le travail dont je suis fier.*

c) Il peut aussi être un des éléments dépendant d'un deuxième prédicatoïde (prédicat secondaire) qui, à son tour, dépend du prédicat principal de la proposition relative :

Vous avez le livre dont vous savez que j'ai besoin.

2. En ce qui concerne l'élément qui joue le rôle de prédicat secondaire dans la relative, il peut être :

- a) *un verbe : Je vais à l'hôtel où travaille mon frère.*
- b) *un nom (attribut) précédé de la copule : J'ai une sœur qui est dentiste.*
- c) *un adjectif (attribut) précédé de la copule : Je lui ai acheté un cadeau qui est très beau.*

- d) *un adverbe ou un syntagme prépositionnel* : *Vous pouvez prendre la chaise qui est dans cette chambre.*
- e) *un infinitif* : *Il n'a personne à qui s'attacher ;* ou bien *Je te dirai où trouver du travail.*
- f) *un pronom relatif* : *J'apprécie le professionnel que vous êtes.* Ici, le pronom relatif *que* assure la fonction d'attribut au sein de la relative *que vous êtes*, il est donc l'élément prédicatif de celle-ci.

Dans les cas où le prédicat secondaire de la relative est de nature verbale, lorsque le nom relativisé n'occupe pas la fonction de sujet, le verbe peut être antéposé au sujet :

- a. *Je vais à l'hôtel où travaille mon frère.*
- b. *Je m'occuperai du dossier qu'a laissé Cécile.*

3. Quant aux modes possibles du verbe principal de la relative, ils sont au nombre de trois : indicatif, subjonctif et infinitif. L'indicatif est le mode le plus utilisé. En revanche, le subjonctif peut être utilisé dans deux cas :

- a) Lorsque l'antécédent du relatif comprend un superlatif ou les termes suivants *premier, dernier* et *seul* : *C'est la plus belle chose qui me soit arrivée.*
- b) Lorsque le verbe principal de la relative exprime un fait douteux à propos de l'antécédent : *Je cherche quelqu'un qui puisse faire ce travail.* L'emploi du subjonctif implique que l'on n'est pas sûr que la personne recherchée existe ou puisse faire ce travail.

Quant au mode infinitif, il est surtout utilisé lorsque le prédicat secondaire et le prédicat principal de la phrase partagent le même sujet : *Heureusement, il avait quelqu'un sur qui compter.* Dans ce cas, le pronom relatif qui introduit la relative peut être :

- a) *qui* précédé d'une préposition : *Je n'ai personne à qui raconter ça.*
- b) *Lequel* précédé d'une préposition, par ex. *J'ai enfin quelqu'un sur lequel compter.*

1.2.1.1.1 Caractéristiques syntaxiques de la relative à antécédent :

- 1) Elle forme avec l'antécédent un syntagme pro(nominal) (cas des relatives déterminatives) au sein duquel ce dernier joue le rôle de noyau syntaxique, du point de vue structural, le relatif, celui de marque de subordination et la relative incluant le relatif, celui d'une subordonnée.
- 2) La relation liant la relative à l'antécédent est structurellement identique à celle liant *petite à fille* dans le syntagme *la petite fille*. Autrement dit, cette relation ne dépasse pas les limites du syntagme pro(nominal) dont elle fait partie.
- 3) Du point de vue fonctionnel, la relative marque sa fonction, en tant que subordonnée, vis-à-vis de son point d'incidence qu'est l'antécédent.
- 4) La relative n'est donc impliquée dans aucune relation syntaxique vis-à-vis d'un autre élément en dehors du syntagme dont elle fait partie.
- 5) En tant qu'élément dépendant, la relative à antécédent peut être supprimée, du point de vue syntaxique.
- 6) Le rôle de noyau central au sein de la relative peut être assuré par le relatif lui-même, comme dans *J'admire le professionnel que vous êtes*.

1.2.1.2 La relative utilisée sans antécédent :

La relative sans antécédent peut être introduite par un des relatifs suivants : *quiconque*, *qui* et *lequel*. Considérons les exemples suivants :

- a) *Qui aime bien châtie bien.* (Fonction de sujet)
- b) *Voilà de quoi nous avons parlé.* (Fonction d'objet indirect *de*)
- c) *Quiconque a les moyens peut le faire facilement.*
- d) *Je serai où tu voudras.*
- e) *Prenez lequel vous plairait.*

1.2.1.2.1 Caractéristiques syntaxiques de la relative sans antécédent :

- 1) Elle ne fait pas partie d'un syntagme (pro)nominal comme c'est le cas de la relative à antécédent, du fait qu'elle n'a pas d'antécédent ;
- 2) Elle forme avec le relatif qui l'introduit un syntagme propositionnel qui se comporte alors comme un nom ;
- 3) Elle est capable d'assurer des fonctions nominales au sein de la phrase, cf. *qui tu voudras* (Fonction d'objet) dans *Admire qui tu voudras*.
- 4) Le syntagme propositionnel que forme la relative peut avoir pour noyau central soit l'élément qui y joue le rôle de prédicat principal, soit le relatif. Par exemple : dans *Qui aime bien châtie bien*, la relative *Qui aime bien* est un syntagme au sein duquel le relatif joue le rôle d'introducteur de proposition, tandis que le rôle de noyau central est assuré par le verbe *aime*. Or, dans *Je suis qui je suis*, c'est le relatif qui exerce le rôle de noyau central au sein de la relative *qui je suis*.
- 5) La relative peut avoir pour point d'incidence soit le prédicat principal de la phrase comme dans *Admire qui tu voudras*, soit un présentatif du type *voilà* comme dans *Voilà qui ne m'étonne pas*.
- 6) Elle peut assurer le rôle de prédicat principal de la phrase : par ex. *Voilà qui ne m'étonne pas*.
- 7) La relation liant la relative sans antécédent et les autres éléments constitutifs de la phrase dépend du rôle syntaxique qu'elle joue dans celle-ci. Lorsqu'elle y exerce la fonction de sujet, elle se comporte comme un élément essentiel qui ne peut pas être supprimé, puisque la fonction de sujet est une fonction obligatoire. Il en va de même lorsqu'elle assume le rôle de prédicat principal de la phrase. En revanche, dans les énoncés où la relative remplit la fonction d'objet (direct ou indirect) ou une fonction circonstancielle, la relation assurée par la relative relève de la subordination, du fait que ce type de fonction est facultatif du point de vue syntaxique, et que la relative, dans ce cas, peut être supprimée, comme dans *Je*

parle à qui je veux où la relative *qui je veux* peut être supprimée, ou encore *Où tu iras je te suivrai* où *je te suivrai* peut être validé comme étant un énoncé admissible. Toutefois, lorsque la relative assure la fonction d'objet vis-à-vis d'un verbe transitif, sa suppression ne peut pas être possible comme dans *Admire qui tu voudras*. *Admire* ne peut pas constituer un énoncé valable.

1.2.2 La structure de la relative, du point de vue sémantique :

1.2.2.1 La relative à antécédent :

Nombreux sont les linguistes qui ont essayé d'étudier la structure des relatives afin de trouver de nouveaux critères d'analyse permettant de rendre compte de l'ensemble de leurs caractéristiques sémantiques et de dépasser l'opposition classique en relatives restrictives/relatives appositives. Mais, malgré leurs efforts, ce critère d'opposition basé sur le caractère restrictif ou non de la relative reste dominant quel que soit le contexte dans lequel est utilisée la relative. (Cf. Georges Kleiber¹ : *Relatives restrictives/relatives appositives : dépassement(s) autorisé (s)*).

Nous suivons donc la tradition et distinguons deux types essentiels : relative restrictive et relative appositive.

1.2.2.1.1 Les relatives restrictives :

Il s'agit des relatives qui servent à restreindre le potentiel sémantique de l'antécédent ou de son référent. Elles sont appelées par certains linguistes, des relatives « sélectives ou déterminatives » comme par ex. *Les stagiaires qui ont donné leur rapport peuvent partir*. Dans cet exemple, il s'agit des faits suivants :

- 1) La relative *qui ont donné leur rapport* apporte une restriction à propos du référent de l'antécédent du relatif, d'où son importance dans l'identification de celui-ci ;

¹ Kleiber Georges, *Relatives restrictives/relatives appositives : dépassement(s) autorisé (s)*. In : *Langages*, 22^e année, n°88, 1987. pp. 41-63.

- 2) En d'autres termes, la relative restrictive véhicule une précision qui peut être jugée, du point de vue sémantique, indispensable au sens de la phrase, et dont la suppression risque de détruire ou de modifier le sens de celle-ci ;
- 3) Sur le plan sémantique, elle sert à déterminer une catégorie de l'ensemble de l'antécédent. Ceci voudrait dire que tous les stagiaires ne peuvent pas partir, mais seulement ceux *qui ont donné leur rapport*, et ceci implique aussi que certains stagiaires ne peuvent pas partir.
- 4) Le référent du SN *les stagiaires* ne renvoie donc pas à l'ensemble des stagiaires, mais à une sous-classe ;
- 5) Sur le plan de la ponctuation, la relative sélective n'est pas séparée de l'antécédent par une virgule.
- 6) L'absence de pause à l'oral entre l'antécédent et la relative permet à l'interlocuteur de comprendre que celle-ci fait partie de l'antécédent et par conséquent, participe à la détermination sémantique de ce dernier.
- 7) Sur le plan syntaxique, la relative restrictive ou déterminative fonctionne comme un déterminant au même titre qu'un adjectif épithète dans un syntagme nominal. Ceci lui permet d'avoir une relation directe avec son noyau syntaxique (l'antécédent) avec lequel elle forme un syntagme. En tant que subordonnée, elle se situe donc à un niveau syntaxique inférieur à celui auquel se trouve l'antécédent.
- 8) Toutefois, la relative restrictive peut également, dans certains contextes, ne pas restreindre l'extension de l'antécédent mais lui ajouter une propriété définitoire comme dans cet exemple : *J'ai un fils qui travaille bien*, ou *Je cherche une secrétaire qui parle l'anglais*¹ ou également *J'ai un genou qui me fait mal*.

¹ Touratier Christian, 2005, *Analyse et théorie syntaxique*, Paris, Pup, p.267.

1.2.2.1.2 Les relatives appositives (appelées par certains linguistes, explicatives ou parenthétiques) :

Les relatives appositives servent à exprimer une parenthèse, un détail, ou quelque explication non indispensable à propos de l'antécédent. Elles ne servent jamais à restreindre l'extension de celui-ci, par ex. *Les stagiaires, qui ont fini leur formation aujourd'hui, étaient tous contents d'avoir enfin eu leur diplôme.* Dans cet exemple, il s'agit des faits suivants :

- 1) Le référent du SN *les stagiaires* est déjà parfaitement identifié antérieurement aux interlocuteurs ;
- 2) La relative *qui ont fini leur formation aujourd'hui* ne participe donc pas à l'identification du référent de l'antécédent puisqu'il est déjà identifié ;
- 3) L'information portée par la relative n'est pas indispensable du point de vue sémantique ;
- 4) L'emploi appositif ou parenthétique assuré par la relative porte sur la totalité de l'élément représentant l'antécédent *les stagiaires* et non pas sur une sous-classe dans l'ensemble de celui-ci. Ceci veut dire que, dans le cas des relatives appositives, le pronom relatif « reprend anaphoriquement l'ensemble désigné par¹ » le SN faisant office d'antécédent ;
- 5) L'information donnée par la relative implique alors que tous les stagiaires ont fini leur formation et qu'ils étaient tous contents d'avoir enfin eu leur diplôme ;
- 6) La séparation (marquée à l'oral par une pause et à l'écrit par une virgule) entre l'antécédent et la relative permet à l'interlocuteur de comprendre que l'information donnée par la relative concerne tout l'ensemble de l'antécédent et non seulement le constituant nominal de ce dernier, comme dans le cas des relatives restrictives. Ceci

¹ Touratier, *Analyse et théorie syntaxique*, p.267.

est également exprimé par l'emploi d'une mélodie spéciale, celle de la parenthèse, du point de vue prosodique ;

- 7) L'effacement de la relative est possible sans aucune incidence sur le sens de la phrase, par ex. *Les stagiaires étaient tous contents d'avoir enfin eu leur diplôme.*
- 8) L'emploi appositif de la relative permet d'interpréter l'énoncé en question par : *Les stagiaires ont fini leur formation aujourd'hui, et ils étaient tous contents d'avoir enfin eu leur diplôme.* Cette réinterprétation n'est pas possible dans le cas de la relative déterminative (ou restrictive).
- 9) Du point de vue syntaxique, la relative appositive joue un rôle d'apposition vis-à-vis de son antécédent. Autrement dit, nous pouvons dire que la relative appositive détermine, aussi bien du point de vue syntaxique que sémantique, tout le SN représenté par l'antécédent.
- 10) Pour conclure, nous pouvons considérer que l'information véhiculée par la relative est considérée comme une information superflue qui peut facilement et sans dommage pour l'identification du référent de l'antécédent être supprimée, cf. *Les stagiaires étaient tous contents d'avoir enfin eu leur diplôme.*

1.2.2.2 La relative sans antécédent :

Lorsque la relative est utilisée sans antécédent, ceci relève d'un choix justifié du locuteur qui aurait pu en utiliser un, sauf dans le cas de *quiconque* qui s'utilise toujours sans antécédent. Dans un exemple comme *Qui n'a pas sa carte ne pourra pas entrer*, le locuteur peut, pour désigner une catégorie précise de gens, utiliser un pronom démonstratif comme *celui* devant le relatif. Cette catégorie de gens ne sera pas la même que celle désignée lorsque le relatif est précédé par *celle*, ou *ceux* ou encore *celles*. Ceci veut dire que, lorsque le locuteur utilise le relatif *qui* sans antécédent, celui-ci vise une catégorie beaucoup plus large d'éléments que celle que désignerait *celui*, *celle*, *ceux* ou *celles*. En d'autres termes, l'absence d'un antécédent du type *celui...* vise essentiellement très

souvent à élargir la catégorie des éléments désignés par le relatif, comme dans *Je prends qui se présente*. Nous pouvons aussi ajouter que, grâce à la valeur pronominale du relatif, l'emploi de celui-ci sans antécédent lui permet d'acquérir une valeur démonstrative ; ce qui justifie le fait que le locuteur n'éprouve pas le besoin d'utiliser un pronom à valeur démonstrative avant, puisque le même trait de sens est exprimé par le pronom relatif, par ex : *Qui perd la santé perd beaucoup ; qui perd un ami perd encore plus ; mais celui qui perd le courage perd tout* (Miguel Cervantès). Nous pensons que l'emploi du démonstratif *celui*, dans cet exemple, serait lié à une sorte de focalisation.

Il en va de même dans les énoncés où il s'agit d'une relative introduite par le pronom relatif *où* précédé éventuellement par *là* comme dans *Où tu vas je te suivrai* ou bien *Je te vois là où tu es* ou encore *Je vais là où je veux*. L'adverbe *là*, tout comme le pronom relatif *où*, exprime la même valeur locative ; ce qui fait que le locuteur peut se passer de *là* sans que pour autant le sens de la phrase soit gravement modifié. Cependant, l'emploi d'un antécédent adverbial du type *là* ou *ici* peut dans certains contextes délimiter davantage l'endroit sur lequel porte la détermination de la relative, par ex : *Là où il va, il pleut tout le temps*. Dans cet exemple *là* indique un endroit précis dont les caractéristiques sont données par la relative. Il existe d'autres exemples où le pronom relatif peut avoir une valeur indéfinie, par ex : *Qui vivra verra* ou bien *Qui veut voyager loin ménage sa monture*. Dans ce genre de phrase, le pronom relatif ne renvoie pas à des personnes connues. Il désigne une catégorie de personnes non définie. Par conséquent, la valeur sémantique exprimée par ce type de relative concerne tout le monde ; ce qui explique la fréquence de cet emploi dans les maximes et les dictons, ainsi que dans les énoncés exprimant des valeurs générales, par exemple : *Qui dit ce qui lui plaît entend ce qui lui déplaît* (Alcée). Pour mieux nous rendre compte de cette valeur nous pouvons comparer l'exemple précédent à un autre exemple comme *Qui a fini son travail peut s'en aller*, où le pronom relatif peut aisément être précédé d'un antécédent du type *celui* ou *celle*. Ceci s'explique par le fait que le pronom relatif *qui* exprime, ici, une valeur démonstrative ; cela lui permet de désigner une catégorie définie de personnes parmi les travailleurs qui ont fini leur travail, les autres ne l'ayant pas encore terminé.

PARTIE II

STRUCTURE DE LA PHRASE EN ARABE ET LES RELATIVES CHEZ LES GRAMMAIRIENS ARABES

CHAPITRE I

STRUCTURE DE LA PHRASE EN ARABE CLASSIQUE ET EN ARABE MODERNE

Nous souhaiterions dans cette partie aborder la notion de la phrase en arabe classique et en arabe standard moderne car il est indispensable de bien cerner la structure générale dans laquelle toute relative doit s'insérer, avant d'examiner cette dernière. Notre objectif n'est pas de faire une étude approfondie de la structure de la phrase en arabe, mais d'éclaircir deux points très importants pour notre étude, à savoir : identifier l'élément qui est susceptible d'exercer la fonction de sujet au sein de la phrase, et montrer l'ordre des mots dans celle-ci. Ceci nous aidera, entre autres, à mieux analyser le comportement syntaxique du relatif au sein de la proposition relative en arabe.

Nous allons donc, dans un premier temps, présenter l'analyse déjà menée par nos prédécesseurs et puis, nous allons exposer notre point de vue.

1.1 Types de phrases dans la grammaire arabe :

Les grammairiens arabes définissent ce qu'ils entendent par phrase selon deux points de vue différents.

- 1) Du point de vue structural, ils définissent celle-ci comme une structure composée essentiellement de deux unités dont l'une, nommée *ʔælmosnæd ʔelæjhi* المسند إليه désigne « l'élément auquel on attribue quelque chose » (cf. Sibawayh) et l'autre *ʔælmosnæd* المسند, désigne « ce que l'on attribue à quelque chose ». Ces deux unités ne sont liées l'une à l'autre ni par un monème spécial, ni par l'intermédiaire de la copule comme en français, mais uniquement par la relation d'attribution. Elles s'actualisent et dépendent l'une de l'autre, du point de vue syntaxique. Les grammairiens arabes

expliquent que les deux unités constitutives de la phrase doivent exprimer un sens complet et admissible du point de vue des interlocuteurs. Elles peuvent être représentées par, à titre d'exemple :

a) Un nom et un adjectif :

[zohæjrʊn moztæhedun] زهير مجتهد

zohæjr/un

moztæhed/un

Zohayr + nominatif

sérieux / nominatif (accord)

Zohayr sérieux

Zohayr est sérieux.

b) Un nom et un syntagme introduit par une préposition :

[moħæmmædun fedda:ri] محمد في الدار

moħæmmæd/un

f/ed/da:r/i

Mohammed / nominatif

prép (dans) / déf / maison / cas indir.

Mohammed à la maison

Mohammed est à la maison.

c) Un nom et un verbe :

[zæjdun qa:mæ] زيد قام

zæjd/un

qa:m/æ

Zayd/nominatif

se lève+acc/p3m

Zayd s'est levé.

Dans ces exemples, le rôle de *ʔælmosnæd ʔelæjhi* "l'élément auquel on attribue quelque chose" est assuré respectivement par les unités suivantes : *zohæjrʊn* "Zohayr", *moħæmmædun* "Mohammed", *zæjdun* "Zayd" et celui de *ʔælmosnæd* "ce que l'on attribue à quelque chose" par : *moztæhedun* مجتهد "sérieux", *fedda:ri* في الدار "à la maison", *qa:mæ* "s'est levé" قام.

2) Du point de vue informatif, les grammairiens arabes définissent la phrase comme étant structurée de deux éléments porteurs d'informations dont l'un sera appelé *mubtædæ?* مبتدأ "le terme initial de la phrase" et l'autre *xabar* خبر "l'élément qui apporte une information". Le *mubtædæ?* présente deux caractéristiques. Il s'agit de :

- 1) L'élément par lequel on commence ;
- 2) Et l'élément à l'égard duquel on porte un jugement ou on apporte une information.

Quant au *xabar* خبر "une information", ceci correspond à la fois à l'élément qui porte un jugement au sujet de *mubtædæ?* مبتدأ (cf. Alghalayini¹ et Abbas Hassan), et à celui qui apporte une information nouvelle (cf. Ebn Yaïch² et Abbas Hassan³). Les grammairiens arabes ajoutent que la phrase doit avoir un sens complet⁴. Ce point de vue n'a pas été partagé par tous les grammairiens. Fadel Assamera'i ainsi qu'Ali Abulmakarem⁵ et bien d'autres linguistes estiment que le critère du sens n'est pas indispensable, du point de vue syntaxique, pour qu'une structure syntaxique soit reconnue comme étant une phrase.

Comme Ebn Yaïch, Abbas Hassan a insisté sur le fait que la phrase doit être indépendante du point de vue syntaxique et par suite, il s'est montré défavorable à l'utilisation du terme de *zomlæ* جمله "phrase" pour désigner des structures qui ne sont pas autonomes du type *ʔæʂʂʂela:t* الصّلات "les propositions subordonnées en arabe", comme la complétive *ʔænnækæ ħadʂartæ* "que tu sois présent" et la relative *mæ:kærehæ ʕamrun* "ce qu'a détesté Amr" dans les deux exemples suivants :

Ex : 1

[sarrani ʔænnækæ ħadʂartæ] سرني أنك حضرت

sarr/a/ni ʔænnæ/kæ ħadʂar/tæ

¹ Mostafa Alghalayini, 1912, *ʔæ:meʕ æddurous æʕarabejjæ* جامع الدروس العربية, Beyrouth, Manchourat Ael-Æskandareyya Aelasreyya, p. 13.

² Ebn Yaïch, mort en 643 (au 13^{ème} siècle selon le calendrier grégorien), *ʕarĥ ælmofasʕʕal* شرح المفصل, p. 88.

³ Abbas Hassan, 1999 14^{ème} édition, 1^{ère} éd. 1970, *Alnæħw Aelwæ:fi* النحو الوافي, Dar Almæʕæ:ref, Le Caire. P.15.

⁴ Ebn Hicham Al'ansari, (708 / 761) de l'hégire, (au 14^{ème} siècle selon le calendrier grégorien), *ʕuðu:r eððæħæb* شذور الذهب, p. 31.

⁵ Ali Abulmakarem, 2007, *Alzomlæ lfeʕlejjæ* الجملة الفعلية, Moʔæssæset ælmoxta:r, Le Caire, p. 28.

Fait plaisir+acc/p3m/p1 que+p2m se présente+acc/p2m

Il a fait plaisir moi que tu t'es présenté

Ça m'a fait plaisir que tu sois présent.

Ex. 2

[ʔæʕzæbæ zæjdæn mæ: kæreħæ ʕamrun] أعجب زيد ما كره عمر

ʔæʕzæb/æ zæjd/æn mæ: kæreħ/æ ʕamr/un

plait+acc/p3m Zayd+cas dir Rel déteste+acc/p3m Amr/nominatif

il a plu Zayd que a détesté Amr

Il a plu à Zayd ce qu'a détesté Amr. (Ou mieux : Ce que Amr a détesté a plu à Zayd.)

Il convient enfin de mentionner que l'analyse de la phrase menée par les grammairiens arabes était fondée dès le début sur deux modèles de phrase dont le premier était constitué de deux unités appartenant à la classe des noms :

[zæjdun ʔæxu:kæ] زيد أخوك

zæjd/un ʔæx/u:/kæ

Zayd / nominatif frère/nominatif (accord) / p2m

Zayd ton frère

Zayd est ton frère.

et le deuxième d'un verbe et d'un nom (cf. Azzamakhchari) :

[ʔent^ʕalaqa Bakr] إنطلق بكر

ʔent^ʕalaq/a Bakr

part+acc+p3m Bakr

il est parti Bakr

Bakr est parti.

C'est donc la raison pour laquelle ils insistaient sur le fait que chaque phrase, qu'elle soit verbale ou nominale, doit être composée de deux unités essentielles, impliquées dans une relation d'attribution, voire de dépendance mutuelle, et dont l'une porte une information par rapport à l'autre.

1.2 La phrase en arabe classique et en arabe moderne :

Les grammairiens arabes en déterminent deux types principaux selon la catégorie à laquelle appartient le premier élément énoncé au sein de celle-ci. La phrase « nominale » est une phrase dont le premier terme est un nom, et la phrase « verbale » est une phrase qui commence nécessairement par un verbe. Selon leur analyse, nous pouvons donc avoir une phrase nominale composée d'un nom suivi d'un syntagme verbal, comme dans cet exemple :

[zæjdun qa:mæ] قام زيد
zæjd/un qa:m/æ
Zayd/nominatif se lève+acc/p3m
Zayd s'est levé.

L'inversion de place de ces deux unités donnera lieu à une phrase verbale :

[qa:mæ zæjdun] قام زيد
qa:m/æ zæjd/un
se lève+acc/p3m Zayd/nominatif
il s'est levé Zayd
Zayd s'est levé.

Autrement dit, la distinction entre phrase nominale et phrase verbale repose chez tous les grammairiens arabes sur la différence de position du syntagme verbal et du syntagme nominal au sein de la structure. Mais elle ne tient pas compte de l'élément qui y joue le rôle prédicatif.

La question qui se pose désormais est de savoir s'il y a vraiment opposition entre phrase verbale et phrase nominale telles qu'elles sont définies dans la tradition grammaticale, c'est-à-dire en référence à la position des éléments dans la phrase, et si oui, cette différence entraîne une différence de structure syntaxique.

1.2.1 La phrase dite verbale :

Selon la grammaire arabe, on considère comme étant une phrase verbale l'exemple suivant.

[xaraʒæ lwæɫædu] خرج الولدُ

xaraʒ/æ

l/wæɫæd/u

sort+acc+p3m

déf/garçon/nominatif

Il est sorti le garçon

Le garçon est sorti.

L'examen de cet exemple montre que :

- 1) La phrase est constituée de deux unités principales : un verbe (ou un syntagme verbal) *xaraʒæ* "il est sorti" et un syntagme nominal *lwæɫædu* "le garçon".
- 2) La place initiale au sein de la phrase est occupée par le syntagme verbal *xaraʒæ* "il est sorti".
- 3) Le syntagme verbal *xaraʒæ* "il est sorti" joue le rôle de prédicat au sein de la phrase.
- 4) Le rôle de *ʔælmosnæd ʔelæjhi* "l'élément auquel on attribue quelque chose" est assuré par le syntagme nominal *lwæɫædu* "le garçon".
- 5) Selon les grammairiens arabes, le syntagme nominal *lwæɫædu* "le garçon" exerce la fonction de sujet vis-à-vis du syntagme verbal *xaraʒæ* "il est sorti".

L'analyse des grammairiens arabes change lorsque le syntagme nominal *lwæɫædu* "le garçon" est antéposé au syntagme verbal *xaraʒæ* "il est sorti", comme dans l'exemple suivant :

[ʔælwæɫædu xaraʒæ] الولدُ خرج

ʔælwæɫæd/u

xaraʒ/æ

déf/garçon/nominatif sort+acc+p3m

le garçon est sorti

Le garçon est sorti.

Nous remarquons, dans cet exemple, que :

- 1) Le rôle de *ʔælmosnæd ʔelæjhi* المسند إليه “l’élément auquel on attribue quelque chose” et celui de *ʔælmosnæd* المسند “l’élément que l’on attribue à quelque chose” sont respectivement assurés par les mêmes unités que dans l’exemple précédent, à savoir : le syntagme nominal *lwælxædu* “le garçon” et le syntagme verbal *xaraxæ* “il est sorti”.
- 2) Le rôle de prédicat est toujours assuré par le syntagme verbal *xaraxæ* “il est sorti”, bien qu’il n’occupe plus la place initiale dans la phrase.
- 3) La place initiale au sein de la phrase est désormais occupée par le syntagme nominal *lwælxædu* “le garçon”, ce qui est suffisant au regard des grammairiens arabes, pour considérer cette phrase comme étant une phrase nominale, bien que, comme nous venons de le montrer ci-dessus, le rôle de prédicat y soit joué par un verbe.
- 4) Les grammairiens arabes ne tiennent compte donc que du terme initial pour distinguer la phrase verbale et la phrase nominale.

Pour approfondir notre analyse, nous allons examiner les exemples suivants :

Ex : 1

[zæjdun qa:mæ] زيد قام

zæjd/un

qa:m/æ

Zayd/nominatif

se lève+ part actif/p3m

Zayd s’est levé.

Ici, le rôle de prédicat principal de la phrase est assuré par le verbe *qa:mæ* “ il s’est levé”.

Ex. 2

[ʔænæ ʔæ:kolu] أنا أكل

ʔænæ ʔæ:/kol/u

p1 p1+mange+inacc

Je mange.

Dans cet exemple, c'est le verbe *ʔæ:kolu* "je mange" qui assure le rôle de prédicat principal de la phrase vis-à-vis du pronom *ʔænæ* "p1".

Ex. 3

[ʔællæði jæfʔælu:kæ jæfʔælu:ni] اللذي يشغلك يشغلني

ʔællæði jæ/fʔælu:/u/kæ jæ/fʔælu:/u/ni

Rel p3m/ préoccupe+inacc/ p2m p3m/ préoccupe+inacc/ p1m

Qui il préoccupe toi il préoccupe moi

Quoi te préoccupe me préoccupe. (ou mieux : Ce qui te préoccupe me préoccupe.)

Pareillement, dans cet exemple, le rôle de prédicat principal est joué par le syntagme verbal *jæfʔælu:ni* "il me préoccupe" vis-à-vis de la proposition relative *ʔællæði jæfʔælu:kæ* "ce qui te préoccupe" qui exerce la fonction de sujet.

Ex. 4

[honæ: nælʔæbu] هنا نلعب

honæ: næ/lʔæb/u

ici p4/joue/inacc

ici nous jouons

Ici, nous jouons.

Dans cet exemple, le rôle de prédicat principal de la phrase est assuré par le verbe *nælʔæbu* "nous jouons", tandis que la fonction de sujet est exercée par la marque personnelle « p4 » jointe au verbe.

Ces exemples sont considérés dans la grammaire arabe comme étant des phrases nominales pour la seule raison que le terme initial dans celles-ci n'est pas un verbe, bien que l'analyse montre que le rôle de prédicat dans tous ces exemples est assuré par un verbe (ou un

syntagme verbal), à savoir, respectivement : *qa:mæ* “ il s’est levé”, *ʔæ:kolu* “je mange”, *jæfyæ:luni* “il me préoccupe” et *næʕæbu* “nous jouons”.

En ce qui nous concerne, nous considérons que la phrase verbale en arabe est celle où le rôle de prédicat est assuré par un verbe, quelle que soit la catégorie à laquelle appartient le terme initial dans celle-ci.

1.2.2 La fonction de sujet dans la phrase verbale :

Une des caractéristiques linguistiques du verbe en arabe est qu’il peut être utilisé dans une phrase sans être accompagné d’un (pro)nom en fonction de sujet, par exemple :

Ex : 1

[ðæhæbtu ʔelæ nnæ:di] ذهب الي النادي

ðæhæb/tu	ʔelæ	n/næ:di
va+acc/p1	prép (à)	déf+club

Je suis allé au club.

Toutefois, nous estimons que, dans cet exemple, la fonction de sujet est assurée par la marque personnelle « p1 » jointe au verbe *ðæhæbtu* “je suis allé”.

Ex : 2

[ðæhæbæ ʔelæ nnæ:di] ذهب الي النادي

ðæhæb/æ	ʔelæ	n/næ:di
va+acc/p3m	prép (à)	déf+club

Il est allé au club.

Il en va de même dans cet exemple où la fonction de sujet est exercée par la marque personnelle « p3m » amalgamée au verbe *ðæhæbæ* “il est allé”.

La question qui se pose désormais est de savoir si nous pouvons considérer que la fonction de sujet est toujours assurée par la marque personnelle, même lorsque le verbe est

accompagné d'une autre unité nominale capable d'assurer cette fonction, ou si c'est cette dernière qui s'en charge, et dans quels contextes.

Pour répondre à cette question, nous allons examiner certains exemples représentant quatre possibilités de réalisation de la phrase verbale :

- Lorsque le verbe est précédé d'une unité (pro)nominale capable d'occuper la fonction de sujet.
- Lorsque l'unité en question se trouve après le verbe.
- Lorsque le verbe est suivi d'un pronom.
- Lorsque le verbe n'est ni précédé ni suivi d'une unité capable d'assurer la fonction de sujet.

1) Le syntagme verbal est précédé d'une unité nominale :

Selon l'analyse des grammairiens arabes, la fonction de sujet, dans ce type de contexte, peut être assurée soit par la marque personnelle (lorsque celle-ci a la forme d'un affixe dissociable, selon la graphie arabe), soit par le pronom dit caché (lorsque le pronom personnel est exprimé par une forme amalgamée au verbe, c'est-à-dire indissociable). Considérons les exemples suivants :

Ex. 1

[ʔælwælædu jæxruʒu] الولدُ يخرجُ

ʔæl/wælæd/u jæ/xruʒ/u

déf/garçon/nominatif p3m/sort+inacc

Le garçon il sort

Le garçon sort.

Dans cet exemple, la marque de la personne sur le verbe et le nom indiquent la même personne.

Ex. 2

[ʔælwælædæ:ni jæxruʒæ:ni] الولدان يخرجان

ʔæɫ/wæɫæd/æ:ni jæ/xruʒ/æ:ni
 déf/garçon/duel+nominatif p3 duel/sort+inacc
 les deux garçons ils sortent
 Les deux garçons sortent.

Il en va de même dans l'exemple ci-dessus où p3 duel *jæ... æ:ni* renvoie à *ʔæɫwæɫædæ:ni* “les deux garçons”, et dans les exemples suivants.

Ex. 3

[ʔæɫʔæwɫæ:du jæxruʒu:næ] الأولاد يخرجون
 ʔæɫ/ʔæwɫæ:d/u jæ/xruʒ/u:næ
 déf/garçon+PL/nominatif p6m/sort+inacc
 Les garçons ils sortent
 Les garçons sortent.

Ex. 4

[ʔænæ ʔædʳebu] أنا اضربُ
 ʔænæ ʔæ/dʳeb/u
 p1 p1/frappe+inacc
 Je frappe.

Ex. 5

[ʔæɫlæði jæfɣæɫukæ jæfɣæɫuni] اللذي يشغلك يشغلني
 ʔæɫlæði jæ/fɣæɫ/u/kæ jæ/fɣæɫ/u/ni
 Rel p3m/ préoccupe+inacc/ p2m p3m/ préoccupe+inacc/ p1m
 Qui il préoccupe toi il préoccupe moi
 Quoi te préoccupe me préoccupe. (Ou mieux) Ce qui te préoccupe me préoccupe

Dans l'exemple n°5, en revanche, le verbe assure son rôle de prédicat principal de la phrase vis-à-vis de la proposition relative *ʔæɫlæði jæfɣæɫukæ* “ce qui te préoccupe” qui exerce la fonction de sujet ; c'est pour cette raison qu'il est marqué par la troisième personne masculin singulier.

L'analyse de ces exemples montre que :

- 1) Dans les quatre premières phrases, la personne amalgamée au verbe et le nom qui le précède indiquent la même personne ;
- 2) Dans la cinquième phrase, le verbe est affecté de la troisième personne au masculin lorsqu'il est précédé par une proposition ;
- 3) La marque personnelle ajoutée au verbe est anaphorique vis-à-vis du nom qui le précède ;
- 4) Nous pouvons donc considérer que la marque personnelle jointe au verbe marque son accord avec le nom qui le précède ;
- 5) Par conséquent, nous estimons que lorsque le verbe joue le rôle de prédicat principal auprès d'une unité (pro)nominale qui se trouve devant lui dans la chaîne parlée, la fonction de sujet dans la phrase sera assurée par le nom et non par la marque personnelle jointe au verbe.

Nous concluons donc que, dans les exemples ci-dessus, la fonction de sujet est occupée respectivement par les unités suivantes : *ʔælwæɫædu* "le garçon" ; *ʔælwæɫædæ:ni* "les deux garçons" ; *ʔæɫʔæwɫæ:du* "les garçons" ; *ʔænæ* "je" et enfin la proposition relative *ʔæɫɫæði jæfɣæɫukæ* "ce qui te préoccupe".

2) Le verbe est suivi d'un (pro)nom ou d'une proposition :

Selon les grammairiens arabes, la fonction de sujet est assurée, dans ce type de contexte, par le nom placé après le verbe. Considérons ces exemples :

Ex. 1

[jæxruʒu l wæɫædu] يخرج الولد
jæ/xruʒ/u l/wæɫæd/u

p3m/sort+inacc déf/garçon/nominatif

il sort le garçon

Le garçon sort.

Ex. 2

[jæxruʒu l wælædæ:ni] يخرج الولدان

jæ/xruʒ/u l/wælæd/æ:ni

p3m/sort+inacc déf/garçon/duel+nominatif

Il sort les deux garçons

Les deux garçons sortent.

Ex. 3

[jæxruʒu lʔæwlæ:d u] يخرج الأولاد

jæ/xruʒ/u l/ʔæwlæ:d/u

p3m/sort+inacc déf/garçon+PL/nominatif

il sort les garçons

Les garçons sortent.

Ex. 4

[tæxruʒu l bentu] تخرج البنت

tæ/xruʒ/u l/bent/u

p3f/sort+inacc déf/fille/nominatif

Elle sort la fille

La fille sort.

Ex. 5

[tæxruʒu l bentæ:ni] تخرج البنات

tæ/xruʒ/u l/bent/æ:ni

p3f/sort+inacc déf/fille/nominatif duel

Elle sort les deux filles

Les deux filles sortent.

Ex : 6

[tæxruʒu l bæntu] تخرج البنات

tæ/xruʒ/u l/bænæ:t/u
 p3f/sort+inacc déf/fille+PL/nominatif
 Elle sort les filles
 Les filles sortent.

Ex : 7

[sarrani ʔænnækæ həd^hartæ] سرني أنك حضرت
 sarr/a/ni ʔænnæ/kæ həd^har/tæ
 Fait plaisir+acc/p3m/p1 que+p2m se présente+acc/p2m
 Il a fait plaisir moi que tu t'es présenté
 Ça m'a fait plaisir que tu sois présent.

Ex. 8

[ʔæʕzæbæ zæjdæn mæ: kæreħæ ʕamrun] أعجب زيد ما كره عمر
 ʔæʕzæb/æ zæjd/æn mæ: kæreħ/æ ʕamr/un
 plait+acc/p3m Zayd+cas dir Rel déteste+acc/p3m Amr/nominatif
 il a plu Zayd que a détesté Amr
 Il a plu à Zayd ce qu'a détesté Amr. (Ou mieux : Ce que Amr a détesté a plu à Zayd.)

L'examen de ces exemples montre que :

- 1) Toutes les phrases sont construites de deux syntagmes : un syntagme verbal et un syntagme nominal ou une proposition.
- 2) Le syntagme verbal occupe la première place.
- 3) Le verbe est déterminé soit par la troisième personne du masculin (Ex. n° 1, 2, 3, 7 et 8), soit par la troisième personne du féminin (Ex. n° 4, 5 et 6).
- 4) Dans les phrases n° 1, 2 et 3, le syntagme nominal suivant le verbe est respectivement un nom masculin au singulier, un nom masculin au duel et un nom masculin au pluriel.

- 5) Dans les phrases n° 7 et 8, il s'agit respectivement d'une proposition complétive introduite par *ƿænnæ* "que" et d'une proposition relative introduite par le relatif *mæ:* "que".
- 6) Dans les phrases n° 4, 5 et 6, il s'agit respectivement d'un nom féminin au singulier, au duel et au pluriel.
- 7) Le verbe est déterminé par « p3m » lorsqu'il est suivi d'un syntagme nominal au masculin, qu'il soit au singulier, au duel ou au pluriel.
- 8) Le verbe est déterminé par « p3f » lorsque le syntagme nominal qui le suit est au féminin, quel que soit le nombre qu'il indique.
- 9) Le verbe est déterminé par « p3m » lorsqu'il est suivi par une proposition.
- 10) Le fait que le verbe soit marqué, dans tous les exemples, par « p3m » ou « p3f » laisse comprendre qu'il n'indique pas la même personne que le syntagme nominal qui le suit, même s'il y a apparemment accord en genre, l'accord en nombre n'étant pas effectué.
- 11) Par conséquent, la suppression du syntagme nominal qui suit le verbe entraîne une altération au niveau du sens de la phrase, en particulier au niveau de l'information donnée à propos de la personne, car on ne sait pas exactement de qui il s'agit.
- 12) Ceci pourrait être un argument indiquant que la marque personnelle jointe au verbe ne réfère pas vraiment au nom qui suit ce dernier. Autrement dit, la marque personnelle qui détermine le verbe n'est pas anaphorique, car elle ne renseigne pas suffisamment sur la personne qui accompagne le verbe.
- 13) Toutefois, il faut noter, comme nous l'avons signalé ci-dessus, que le verbe est marqué par « p3m » lorsqu'il est accompagné par un nom masculin et « p3f » s'il s'agit d'un nom féminin ; ce qui voudrait dire qu'il y a quasi-accord entre le verbe et le nom qui le suit, au niveau du genre. La question qui se pose est de savoir s'il s'agit vraiment d'un quasi-accord en genre entre le verbe et le nom qui l'accompagne. La réponse à cette question devrait nous aider à déterminer quel élément est susceptible d'assurer la

fonction de sujet auprès du verbe, lorsque celui-ci occupe la première place dans la phrase et est accompagné d'un nom ou d'une proposition. C'est ce que nous allons désormais examiner et nous allons proposer deux hypothèses :

- 1) Nous pouvons adopter le même point de vue que les grammairiens arabes et considérer que c'est le nom qui se trouve après le prédicat verbal qui exerce la fonction de sujet par rapport à ce dernier. Mais que faisons-nous de la marque personnelle qui ne correspond pas exactement au nom en question ?

Nous rejetons cette hypothèse pour les raisons suivantes :

- a. Le nom en question peut être supprimé sans que ceci n'agisse sur la validité de la phrase, du point de vue syntaxique. Nous pouvons donc avoir les deux énoncés suivants :

[jælfæbu lwælædu felħadi:qati] يلعب الولد في الحديقة

jæ/fæb/u l/wælæd/u

p3m+joue+inacc déf/garçon/nominatif

fe/l/ħadi:qat/i

prép(à)+déf+jardin+cas indirect

il joue le garçon au jardin

Le garçon joue au jardin.

Et

[jælfæbu felħadi:qati] يلعب في الحديقة

jæ/fæb/u fe/l/ħadi:qat/i

p3m+joue+inacc prép(à)+déf+jardin+cas indirect

il joue au jardin

Il joue au jardin.

- b. Du point de vue syntaxique, la possibilité de supprimer le nom dans l'exemple ci-dessus prouve qu'il n'exerce pas la fonction de sujet vis-à-vis du verbe qui le précède, étant donné que la fonction de sujet est considérée comme une fonction obligatoire, que l'on ne peut pas supprimer.

- c. Ceci montre également que cette fonction est assurée par un autre élément que le nom qui se trouve après le prédicat verbal.
- d. Un deuxième argument vient s'ajouter à celui-ci : le nom ne peut non plus être remplacé par un pronom. En d'autres termes, dans un contexte non marqué, nous ne pouvons pas avoir un pronom après le verbe. En revanche, l'emploi d'un pronom après un verbe peut être possible uniquement lorsque l'on veut procéder à une opération de focalisation ou lorsque l'on veut mettre l'accent sur la marque personnelle, et dans ce cas, la marque personnelle joue un rôle pleinement anaphorique vis-à-vis de son interprétant, comme dans l'exemple suivant :

Ex : 1

[jæɫʃæbu howwæ felhadi:qati] يلعبُ هو في الحديقة
 jæ/ʃæb/u howwæ fe/l/hadi:qat/i
 p3m+joue+inacc p3m prép(à)+déf+jardin+cas indirect
 il joue lui au jardin
 Il joue, lui-même, au jardin.

Ex : 2

[jæɫʃæbu:næ hom felhadi:qati] يلعبون هم في الحديقة
 jæ/ʃæb/u:næ hom fe/l/hadi:qat/i
 p6m+joue+inacc p6m prép(à)+déf+jardin+cas indirect
 Ils jouent eux au jardin
 Ils jouent, eux-mêmes, au jardin.

Ici, la marque personnelle s'accorde avec le pronom qui suit le prédicat verbal en genre ou sexe et en nombre. Il en va de même lorsqu'il s'agit de la première ou de la deuxième personne.

- e. Quant à la marque personnelle, elle ne s'accorde pas vraiment avec le nom qui se trouve après le verbe, même si elle indique le même genre que ce dernier.

- 2) Nous supposons que la fonction de sujet est occupée par la marque personnelle jointe au verbe et que le nom en question est impliqué avec le verbe dans un autre type de rapport syntaxique.

Cette hypothèse s'appuie sur les faits suivants :

- a. La possibilité de supprimer le nom qui se trouve après le verbe, considérons l'exemples suivant :

[jæʁu:du lʔæwlæ:du men ælmædræsæ] يعودُ الأولادُ من المدرسة
 jæ/ʁu:d/u l/ʔæwlæ:d/u men
 p3m/rentre+inacc déf/garçon+PL/nominatif prép(de)
 æl/mædræsæ
 déf/école
 il rentre les garçons de l'école
 Les garçons rentrent de l'école.

La suppression du nom *lʔæwlæ:du* "les garçons" entraîne le changement de la marque personnelle déterminant le verbe de « p3m » en « p6m ».

[jæʁu:du:næ men ælmædræsæ] يعودون من المدرسة
 jæ/ʁu:d/u:næ men æl/mædræsæ
 p6m/rentre+inacc prép(de) déf/école
 ils rentrent de l'école
 Ils rentrent de l'école.

- b. Le fait que le verbe puisse se contenter de la marque personnelle, en tant que sujet, pour être actualisé, du point de vue syntaxique ;
- c. Le changement qui affecte la marque personnelle selon la position du nom avant ou après le verbe témoigne d'un changement au niveau des rapports syntaxiques entretenus entre ces trois éléments. Ceci n'empêche pas que, du point de vue sémantique, le sens de la phrase ne risque pas d'être altéré quelle que soit la place du nom (avant ou après le verbe).

Le problème que pourrait poser cette hypothèse est que la marque personnelle n'est pas un véritable anaphorique, et qu'il ne s'agit pas non plus d'un pronom impersonnel. Mais il faudrait noter que la marque personnelle indique le même genre que le nom qui se trouve après le verbe. Nous pouvons donc considérer, comme Fassi Fehri¹, que la marque personnelle jointe au verbe « n'est pas nécessairement une forme personnelle, mais plutôt celle de la personne par défaut ». Ce qui peut justifier le non-accord avec le nom en question.

En même temps, nous pouvons dire que :

- Du point de vue syntaxique, le verbe, en arabe, ne peut pas être utilisé dans un énoncé, quel qu'il soit, sans être marqué par la personne.
- Lorsque le verbe est énoncé avant le nom, le locuteur ne peut pas utiliser un pronom qui soit un véritable anaphorique, mais il utilise une forme spéciale de personne qui est la moins marquée, celle de « p3m » pour les noms masculins ou pour les syntagmes de type propositionnel et celle de « p3f » pour les noms féminins. Cette forme spéciale de personne n'est pas censée renvoyer à une personne en particulier, et n'est pas non plus impersonnelle, sauf dans certains types de contextes que nous ne traiterons pas ici. C'est ce qui explique, d'après nous, que le verbe et le nom qui se trouve après indiquent le même genre, mais pas la même personne, et que la marque personnelle jointe au verbe n'est pas un véritable anaphorique.

Par conséquent, nous pouvons confronter les deux hypothèses et considérer que lorsque la phrase commence par un verbe qui est suivi par un nom, c'est la marque personnelle amalgamée au prédicat verbal qui exerce la fonction de sujet grammatical vis-à-vis de ce dernier. Quant au nom qui se trouve normalement directement après le prédicat verbal, certains linguistes comme Abdelhamid Ibn El Farouk² le considèrent comme sujet lexical ou complément explicatif. Personnellement, nous l'analysons comme un élément qui joue le rôle de sujet réel

¹ Abdelkader Fassi Fehri, 1992, « *Sous-spécification, accord et pronoms en arabe* », Revue québécoise de linguistique, vol. 22, n° 1, p. 117-143.

² Abdelhamid Ibn El Farouk, 2006, *Grammaire fonctionnelle de l'arabe littéral contemporain*, thèse de Doctorat d'ÉTAT, Université Hassan II, Mohammedia, Maroc, sous la direction de Monsieur le Professeur Ferdinand Bentolila, p. 64-66.

par rapport au prédicat verbal, ce qui rejoint partiellement l'analyse des grammairiens arabes qui considéraient cet élément comme étant le sujet véritable de la phrase.

3) Le syntagme verbal est suivi d'un pronom :

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, lorsque le verbe est suivi par un pronom, celui-ci marque la focalisation de la marque personnelle qui détermine le verbe et assure la fonction de sujet vis-à-vis de celui-ci. Considérons les exemples suivants :

Ex : 1

[ʔæɫʂæbu ʔænnæ felħadi:qati] أَلْعَبُ أَنَا فِي الْحَدِيقَةِ
 ʔæɫʂæb/u ʔænnæ fe/l/ħadi:qat/i
 p1m+joue+inacc p1 prép(à)+déf+jardin+cas indirect
 je joue moi au jardin
 Moi, je joue au jardin.

Ex : 2

[jæɫʂæbu howwæ felħadi:qati] يَلْعَبُ هُوَ فِي الْحَدِيقَةِ
 jæɫʂæb/u howwæ fe/l/ħadi:qat/i
 p3m+joue+inacc p3m prép(à)+déf+jardin+cas indirect
 il joue lui au jardin
 Lui, il joue au jardin.

Ex : 3

[jæɫʂæbu:næ hom felħadi:qati] يَلْعَبُونَ هُمْ فِي الْحَدِيقَةِ
 jæɫʂæb/u:næ hom fe/l/ħadi:qat/i
 p6m+joue+inacc p6m prép(à)+déf+jardin+cas indirect
 Ils jouent eux au jardin
 Eux, ils jouent au jardin.

Après l'examen de ces exemples, nous pouvons constater que :

- 1) La marque personnelle qui affecte le verbe indique d'autres personnes que « p3m » ; elle est donc un véritable pronom anaphorique ;
- 2) Le pronom qui se trouve après le verbe indique la même personne que le verbe ;
- 3) Le pronom en question peut être supprimé sans aucune altération de la structure syntaxique de la phrase ;
- 4) La fonction de sujet est alors assurée par la marque personnelle jointe au verbe. Les grammairiens arabes estiment que la fonction de sujet est assurée dans ce type de phrase par le pronom dit caché (qui correspondrait, en fait, à la marque personnelle associée au verbe).

4) Le syntagme verbal est utilisé tout seul, c'est-à-dire sans être accompagné d'un nom ou d'un pronom. Prenons les exemples suivants :

Ex. 1

[næʕæm ʕæ:du: men ælmædræsæ] نعم، عادوا من المدرسة
næʕæm ʕæ:d/u: men æl/mædræsæ
oui rentre+acc/p3m prép (de) déf/école
oui ils sont rentrés de l'école
Oui, ils sont rentrés de l'école.

Ex. 2

[θommæ ðæhæbtu ʔelæ lqahwa] ثم، ذهبتُ الي القهوة
θommæ ðæhæb/tu ʔelæ l/qahwa
puis va+acc/p1 prép (à) déf/café
puis suis allé je à le café
Puis, je suis allé au café.

Ex. 3

[wa ʕæ:dæt bæʕdæ ðælek] و عادت بعد ذلك

wa ʕæ:d/æt bæʕdæ ðælek

et revient+acc/p3f après ça

et est revenue elle après ça

Et elle est revenue, après.

Ex. 4

[honæ nælʕæbu wæ nælhu] هنا نلعب و نلهو

honæ næ/lʕæb/u wæ næ/lh/u

ici p4/joue+inacc et p4/s'amuse+inacc

ici nous jouons et nous nous amusons

Ici, nous jouons et nous nous amusons.

Après l'examen de ces exemples, nous constatons que :

- 1) La marque personnelle jointe au verbe peut désigner toute personne : p6m (ex. n°1), p1 (ex. n°2), p3f (ex. n°3), p4 (ex. n°4).
- 2) La fonction de sujet est assumée par la marque personnelle.

Conclusion :

Il apparaît donc que :

1. Lorsque le verbe est précédé d'un nom :

- a) Le rôle de prédicat est assuré par le verbe.
- b) La fonction de sujet est assurée par le nom qui précède le verbe.
- c) La marque personnelle jointe au verbe n'est qu'une forme d'accord entre le verbe et le nom.
- d) Le nom sert d'interprétant à la marque personnelle.
- e) Le nom peut être remplacé par une proposition ou un pronom ayant la capacité d'exercer la même fonction que ce dernier.

2. Lorsque le nom se trouve après le verbe :

- a) Le verbe est toujours conjugué à la troisième personne du singulier. Il est marqué par « p3m » lorsqu'il est suivi d'un nom masculin, quel que soit son nombre, ou une proposition, et par « p3f » s'il s'agit d'un nom féminin.
- b) Le verbe n'indique pas le nombre marqué par le nom.
- c) Le nom peut être supprimé sans que la structure de la phrase ne soit détruite, du point de vue syntaxique ; en revanche, la suppression du nom agit sur l'identification du référent de la marque personnelle jointe au verbe.
- d) La fonction de sujet grammatical est assurée par la marque personnelle.
- e) Le nom occupe la fonction de sujet réel vis-à-vis du verbe.
- f) Enfin, le nom ne peut pas être remplacé par un pronom capable de remplir la même fonction que ce dernier, à savoir : la fonction de sujet réel.
- g) Ce type de phrase est assez fréquent en arabe classique et moderne.

3. Lorsque le verbe est suivi d'un pronom :

- a) La marque personnelle qui détermine le verbe peut correspondre à n'importe quelle personne.
- b) La fonction de sujet est occupée par la marque personnelle.
- c) Le pronom en question peut servir d'élément apposé vis-à-vis de la marque personnelle.
- d) La présence du pronom après le verbe marque la focalisation de l'élément en fonction de sujet.

4. Lorsque le syntagme verbal n'est ni suivi, ni précédé d'un (pro)nom :

- a) La marque personnelle peut renvoyer à n'importe quelle personne.
- b) Elle assume la fonction de sujet vis-à-vis du verbe.

Nous pouvons donc conclure que l'arabe moderne connaît quatre formes de phrase verbale au sein desquelles le rôle d'élément prédicatif est assuré par un syntagme verbal :

1. Nom + verbe + (expansion)
2. Verbe + nom + (expansion)
3. Verbe + pronom + (expansion)
4. Verbe + (expansion)

Il faut noter que, dans tous ces types de phrase verbale, le verbe est toujours affecté par une marque personnelle.

Nous estimons que :

- Le deuxième type est beaucoup plus fréquent en arabe classique et en arabe moderne que le premier, qui est reconnu comme étant un modèle de phrase nominale dans la grammaire arabe ;
- Le troisième type concerne les énoncés marqués ; autrement dit, on ne peut pas, dans un contexte neutre ou non marqué, avoir une phrase verbale qui corresponde à ce modèle ;
- Quant au quatrième type de phrase verbale, il peut correspondre soit à une phrase, soit, très souvent, aux propositions verbales incluses dans une phrase plus grande. Il est assez fréquent en arabe classique et en arabe moderne.

1.2.3 La phrase dite nominale :

Les exemples suivants présentent des unités identifiées, dans la grammaire arabe, comme étant des *ʒomæl ʔesmejjæ* جملة إسمية “phrases nominales” car elles commencent par une unité (pro)nominale, bien que le rôle prédicatif y soit exercé par des unités relevant d’autres classes syntaxiques que celle des noms. Ce rôle peut y être exercé par :

1) Un verbe :

[zæjdun qa:mæ] زيدٌ قام
zæjd/un **qa:m/æ**
Zayd/nominatif se lève+ part actif/p3m
Zayd s’est levé.

2) Un syntagme prépositionnel :

[mohæmmædun fedda:ri] محمدٌ في الدار
mohæmmæd/un **f/ed/da:r/i**
Mohammed / nominatif prép (dans) / déf / maison / cas indir.
Mohammed à la maison
Mohammed est à la maison.

3) Un adjectif :

[ʔæntæ moʒtæhedun] أنت مجتهدٌ
ʔæntæ **moʒtæhed/un**
p2m sérieux/nominatif
Toi sérieux
Tu es sérieux.

4) Un nom :

[hæ:ðæ ʃomaru] هذا عمرو
hæ:ðæ **ʃomar/u**

dém Omar / nominatif
 celui-ci Omar
 C'est Amr.

5) Un adverbe de temps :

[ʔæɫʕi:du lʒæzmu] العيدُ اليوم
 ʔæɫʕi:d/u lʒæwm/u
 déf / fête / nominatif accord / jour / accord
 La fête aujourd'hui
 La fête, c'est aujourd'hui.

L'examen de ces exemples montre que :

- 1) Tous ces exemples commencent soit par un nom, soit par un élément qui a un statut nominal, et qui joue le rôle de *ʔæɫmosnæd ʔelæjhi* المسند إليه “l'élément auquel on attribue quelque chose” ;
- 2) Le rôle de *ʔæɫmosnæd* المسند “l'élément que l'on attribue à quelque chose”, ou autrement dit, « l'attribut » est exercé par des éléments qui ne relèvent pas de la classe des noms, respectivement : un syntagme verbal, un syntagme prépositionnel, un adjectif, un nom et un adverbe de temps ;
- 3) Ces éléments exercent également le rôle de prédicat principal dans ces phrases ;
- 4) Ces exemples montrent donc que les grammairiens arabes utilisent le terme *ʒomlæ ʔesmejjæ* جملة اسمية “phrase nominale” pour désigner une phrase au sein de laquelle le rôle de prédicat principal peut être assuré par un nom ou un pronom ; mais aussi par un verbe, un adjectif, un adverbe ou par un syntagme prépositionnel ;
- 5) En d'autres termes, ceci montre que la définition de la phrase nominale donnée par les grammairiens arabes tient uniquement compte de l'élément qui joue le rôle de *ʔæɫmosnæd ʔelæjhi* “l'élément auquel on attribue quelque chose”, ou autrement dit, du terme initial de celle-ci, et non de celui qui y exerce le rôle de l'élément prédicatif.
- 6) Il faudrait aussi noter que les grammairiens arabes acceptent que l'élément qui joue le rôle de *ʔæɫmosnæd ʔelæjhi* “l'élément auquel on attribue quelque chose” puisse être postposé à celui qui exerce le rôle de *ʔæɫmosnæd* “l'élément que l'on attribue à

quelque chose”, ou autrement dit, « l’attribut » dans certains contextes, comme dans l’exemple suivant, mais ceci ne changera pas l’analyse.

[fi: bæjtenæ: d^ʕajfun] في بيتنا ضيف

fi: bæjt/e/næ: d^ʕajf/un
prép (dans) maison/cas ind/ p4 invité/nominatif

Dans maison nous un invité

Dans notre maison, il y a un invité. (Nous avons un invité à la maison)

Ici, *d^ʕajfun* “un invité” exerce le rôle de *ʔælmosnæd ʔelæjhi* “l’élément auquel on attribue quelque chose” par rapport au syntagme prépositionnel *fi: bæjtenæ:* “dans notre maison” qui fait office de *ʔælmosnæd* “l’élément que l’on attribue à quelque chose”, ou autrement dit, « l’attribut » et qui joue le rôle de prédicat au sein de la phrase. (Dans cet exemple, on peut aussi concevoir que *fi: bæjtenæ:* “dans notre maison” est l’élément auquel on attribue quelque chose.)

- 7) Enfin, nous pouvons dire que l’analyse menée par les grammairiens arabes s’appuie beaucoup plus sur la structure informative de la phrase que sur sa structure syntaxique.

Quant à nous, nous préférons parler de phrase nominale lorsque le rôle du syntagme prédicatif y est joué par un nom, et de phrase adjectivale s’il s’agit d’un adjectif, etc.

La structure de la phrase en arabe égyptien :

Nous ne voyons pas l’intérêt de présenter ici la structure de la phrase en arabe égyptien, puisque celle-ci présente presque exactement les mêmes caractéristiques que celle de l’arabe moderne. Nous préférons donc, afin d’éviter les redites, de ne pas y consacrer une partie de notre étude, mais de revenir là-dessus pendant l’analyse de notre corpus lorsque cela sera nécessaire.

1.3 CONCLUSION :

Nous avons montré au cours de cette partie que la fonction de sujet au sein de la phrase verbale en arabe peut être assurée par :

- 1) Un nom, lorsque celui-ci se trouve avant le syntagme verbal qui joue le rôle de l'élément prédicatif au sein de la phrase.
- 2) La marque personnelle jointe au verbe soit lorsque celui-ci n'est pas accompagné d'un nom, soit s'il est suivi d'un pronom utilisé comme une marque de focalisation à propos de la marque personnelle.
- 3) Enfin, nous avons montré que lorsque le verbe est suivi d'un nom, celui-ci exerce la fonction de sujet réel par rapport au verbe, tandis que la fonction de sujet grammatical est assurée par la marque personnelle jointe à ce dernier. Quant à la phrase nominale, nous préférons considérer qu'il s'agit d'une phrase au sein de laquelle le rôle de prédicat est exercé par un nom ou un élément qui a un statut nominal, comme un pronom, un démonstratif, etc.

CHAPITRE II

LES RELATIVES EN ARABE CLASSIQUE ET EN ARABE MODERNE CHEZ LES GRAMMAIRIENS ARABES

1.1 INTRODUCTION

Les deux notions de « relativisation » et de « subordination » ont été traitées d'une manière implicite dans un chapitre que la plupart des linguistes arabes nomment *ʔælmæws^ʕu:læ:t* الموصولات “les éléments auxquels est relié quelque chose”¹. Par cette appellation, les grammairiens arabes entendent un type d'unités qui ne figurent pas dans un énoncé sans être suivies d'une autre unité syntaxique qui peut être une proposition ou un syntagme prépositionnel ou adverbial. Ces éléments se divisent, selon leur structure ainsi que leur emploi, en deux types :

Le premier type concerne *ʔælmæws^ʕu:læ:t ælharfejjæ* الموصولات الحرفية “les particules auxquelles est relié quelque chose”² (ou autrement dit, les particules qui servent à relier). Les grammairiens arabes leur accordent le statut de particules ; elles ont vocation à introduire des propositions. Elles se caractérisent par leur incapacité à exercer une fonction nominale aussi bien au sein de la proposition dite *ʔæs^ʕs^ʕela* الصلّة “la suite” qui les suit, qu'au sein de la proposition dite principale. C'est le cas de *ʔæn* أن “que” et *lekæj* لكي “pour/ pour que” dans les exemples suivants :

1.

[ʔohebbu **ʔæn** ʔæðhæbu ʔelæ nnæ:di ʔædæn] أُحِبُّ ان اذهب الي النادي غداً

¹ Cette appellation est considérée lexicalement, comme un nom pluriel composé d'un article défini et d'un nom formé à partir du participe passé du verbe *jæs^ʕel* “relier” ou “connecter” ; par conséquent, nous pouvons la traduire littéralement par « les éléments auxquels est relié quelque chose ».

² Il s'agit d'éléments que les grammairiens arabes considèrent comme des outils grammaticaux. Le mot *harfejjæ* est dérivé de *harf* “une particule ou un outil linguistique”. Abbas Hassan explique que, par *harf*, les grammairiens arabes désignent les particules et les prépositions. (cf. Abbas Hassan, 1999, *Annahw Alwaafi* “La grammaire complète”, tome 1, Le Caire, p. 66).

ʔo/ħebb/u	ʔæn	ʔæ/ðhæb/u	ʔelæ
p1+aime+inacc	que	p1+va+inacc	prép (à)

n/næ:d/i	ɣædæn
déf+club/cas ind	demain

J'aime que je vais au club demain.

J'aimerais aller au club demain.

2.

[ʔæs^s/s^sawæ:bu ʔæn taqbælæ hæðæ lʕæmæ:l] الصوابُ ان تقبل هذا العمل

ʔæs ^s /s ^s awæ:b/u	ʔæn	ta/qbæl/æ	hæðæ	l/ʕæmæ:l
Déf/raison+cas nominatif	que	p2m+accepte+inacc	dém	déf+travail

La raison que tu acceptes ce le travail

La raison est que tu acceptes ce travail.

3.

[ʕæʔmælu **lekæj** ʕæksæbu baʔd^fa lmæ:l] أعمل لكي اكسب بعض المال

ʕæ/ʔmælu	lekæj	ʕæ/ksæb/u	baʔd ^f a	æl/mæ:l
p1+travaille+inacc	pour	p1+gagne+inacc	quelque	déf+argent

Je travaille pour que je gagne un peu l'argent.

Je travaille pour gagner un peu d'argent.

Selon les grammairiens arabes, les unités *ʔæn* “que” et *lekæj* “pour/pour que” sont analysées comme des particules qui introduisent respectivement les propositions suivantes *ʔæðhæbu ʔelæ nnæ:di ɣædæn* “Je vais au club demain”, *taqbælæ hæðæ lʕæmæ:l* “Tu acceptes ce travail” et *ʕæksæbu baʔd^fa lmæ:l* “Je gagne un peu d'argent”. Ces particules n'exercent aucune fonction nominale au sein de la phrase.

Dans le premier exemple, le rôle de l'unité *ʔæn* “que” se limite à mettre en relation les deux segments suivants : *ʔæðhæbu ʔelæ nnæ:di ɣædæn* “Je vais au club demain” et le syntagme verbal *ʔoħebbu* “J'aime” qui joue le rôle de noyau central de la phrase. En d'autres termes, *ʔæn* “que” met en relation deux segments au sein desquels le rôle de l'élément prédicatif est exercé par un verbe, respectivement : *ʔoħebbu* “J'aime” et *ʔæðhæbu* “je vais”. La proposition *ʔæn ʔæðhæbu ʔelæ nnæ:di ɣædæn* “que je vais au club

demain” occupe la même place qu’occuperait un nom qui assure la fonction d’objet vis-à-vis du syntagme verbal *ʔoħebbu* “J’aime” ; et elle peut être supprimée. En revanche, l’unité *ʔæn* “que” n’exerce aucune fonction nominale ni vis-à-vis du syntagme verbal *ʔoħebbu* “J’aime”, ni au sein de la proposition *ʔæðhæbu ʔelæ nnæ:di yædæn* “Je vais au club demain”. Ceci montre qu’il ne s’agit pas de deux segments juxtaposés, mais d’un segment, *ʔæn ʔæðhæbu ʔelæ nnæ:di yædæn* “que je vais au club demain”, qui dépend d’un autre, *ʔoħebbu* “J’aime”. Nous pouvons donc considérer que la proposition *ʔæn ʔæðhæbu ʔelæ nnæ:di yædæn* “que je vais au club demain” est impliquée dans une relation de subordination vis-à-vis du segment *ʔoħebbu* “J’aime” et que cette relation de subordination est marquée par *ʔæn* “que”. Il en va pareillement dans le deuxième exemple où *ʔæn* “que” marque la subordination de la proposition *taqbælæ hæðæ lʕæmæl* “Tu acceptes ce travail” et l’unité nominale *ʔæsʕsʕawæ:bu* “la raison”. L’énoncé *ʔæsʕsʕawæ:bu ʔæn taqbælæ hæðæ lʕæmæl* “la raison est que tu acceptes ce travail” est alors considéré comme une phrase non verbale au sein de laquelle le rôle de *mubtædæʔ* “le terme initial de la phrase” (ou autrement dit, l’élément qui exerce la fonction de sujet) est assurée par l’unité nominale *ʔæsʕsʕawæ:bu* “la raison”, tandis que celui de *xabar* “l’élément qui apporte une information” (ou autrement dit, l’attribut, du point de vue syntaxique) est joué par la proposition *ʔæn taqbælæ hæðæ lʕæmæl* “que tu acceptes ce travail”.

Pareillement, dans le deuxième exemple, *lekæj* “pour/pour que” est analysé dans la tradition arabe comme une particule de conjonction, qui met en relation le segment *ʕæksæbu baʔdʕa lmæ:l* “Je gagne un peu d’argent” et l’unité verbale *ʕæʔmælu* “Je travaille”, qui joue le rôle de noyau central de la phrase. Cette mise en relation résulte de l’emploi de l’unité *lekæj* “pour/pour que” qui n’a pas vocation à exercer de fonction nominale au sein de la phrase. Elle se comporte alors comme une conjonction de subordination. Il convient de faire remarquer que *lekæj* “afin que” ne fait pas partie en arabe des prépositions, mais des conjonctions.

En bref, ces unités se caractérisent par deux choses : leur rôle d’introducteur de proposition et leur incapacité à exercer des fonctions nominales au sein de la phrase. C’est la raison pour laquelle, elles sont analysées dans la grammaire arabe comme étant des particules de conjonction.

Le deuxième type concerne $\text{ʔælmæws}^{\text{u:l}}\text{æ:t ælʔesmejjæ}$ الموصولات الإسمية “les noms auxquels est relié quelque chose”¹. Les grammairiens arabes utilisent ce terme pour désigner un type d’unités syntaxiques qui se caractérisent par ce qui suit :

1) Elles ont vocation à exercer une fonction nominale au sein de la phrase. Par exemple :

لا اجد من يدلني علي الطريق السليم

[læ: ʔæʒedu mæn jædolluni ʕælæ tʔtʔari:qe ssæli:m]

læ:	ʔæ/ʒed/u	mæn	jæ/doll/u/ni
Nég	p1+trouve+inacc	Rel	p3m+guide+inacc/p1
ʕælæ	tʔ/tʔari:q/e		s/sæli:m
Prép	déf/chemin/cas ind		déf (accord)+droit

Je ne trouve pas qui il montre moi le chemin le droit.

Je ne trouve personne qui me montre le droit chemin.

Dans cet exemple, *mæn* est considéré, selon la grammaire arabe, comme $\text{ʔesm mæws}^{\text{u:l}}$ اسم موصول “le nom auquel est relié quelque chose” ; il exerce la fonction d’objet vis-à-vis de ʔæʒedu “je trouve”.

2) Les grammairiens arabes les considèrent comme des noms.

3) Elles sont toujours suivies par une proposition, dite $s^{\text{f}}\text{ela}$ صلة ou $\text{ʔæs}^{\text{f}}\text{s}^{\text{f}}\text{ela}$ الصلّة “la suite”, cf. la proposition $\text{jædollæni ʕælæ tʔtʔari:qe ssæli:m}$ يدلني علي الطريق السليم “il me montre le droit chemin” dans l’exemple ci-dessus.

4) L’unité, appelée $\text{ʔæs}^{\text{f}}\text{s}^{\text{f}}\text{ela}$ الصلّة “la suite”, doit obligatoirement contenir un pronom personnel, appelé ra:bet^{f} رابط “relateur « un élément qui relie »” ou ʕæ:ʔed عائد “un élément qui renvoie à quelque chose”. Selon leur analyse, ce pronom doit exercer deux rôles essentiels : renvoyer à $\text{ʔælpesm ælmæws}^{\text{u:l}}$ الاسم الموصول “le nom auquel est relié quelque chose” (autrement dit, le relatif) et assurer le lien entre ce dernier et la

¹ Cette appellation renvoie à des éléments considérés par les grammairiens arabes comme étant des noms. Le terme ʔesmejjæ إسمية “nominale” est dérivé de ʔesm اسم “un nom”.

proposition $\text{ʔæs}^{\text{ʃ}}\text{s}^{\text{ʃ}}\text{ela}$ الصَّلَة “la suite” qui le suit, cf. *hu* dans les deux exemples suivants : Par ex :

Ex : 1

[howwæ llæði raʔæjtuhu] هو الذي رأيته

howwæ llæði raʔæj/tu/**hu**
 p3m Rel voit+acc/p1/p3m

lui qui j'ai vu lui

Lui que j'ai vu.

C'est lui que j'ai vu.

Ex : 2

[ʃækærtuhu ʃælæ mæ: qaddæmæhu li] شكرته علي ما قدمه لي

ʃækær/tu/hu ʃælæ mæ: qaddæm/æ/**hu** l/i
 remercie+acc/p1/p3m prép (pour) Rel offre+acc/p3m/p3m à /p1

J'ai remercié lui pour qu'il a offert lui à moi

Je l'ai remercié pour ce qu'il m'a offert.

Les grammairiens arabes considèrent que l'unité *hu* “p3m” joue le rôle de pronom ʃæ:ʔed عائد “un élément qui renvoie à quelque chose” qui réfère à $\text{ʔesm ælmæws}^{\text{ʃ}}\text{u:l}$ اسم الموصول “le nom auquel est relié quelque chose” *mæ:*

- 5) Du point de vue sémantique, les grammairiens arabes considèrent $\text{ʔælmæws}^{\text{ʃ}}\text{u:læ:t ælʔesmejjæ}$ الموصولات الإسمية “les noms auxquels est relié quelque chose” comme étant des noms ambigus qui, sans le segment dit $\text{ʔæs}^{\text{ʃ}}\text{s}^{\text{ʃ}}\text{ela}$ الصَّلَة “la suite” qui les détermine, ne peuvent renseigner sur rien.

Selon les grammairiens arabes, l'unité *llæði* الذي de l'exemple n°1 est analysée de la manière suivante :

- 1) Elle est considérée comme étant un nom et non comme une particule, car elle occupe, au sein de la phrase, la même place ainsi que la même fonction qu'un nom.

- 2) Elle occupe, au sein de la phrase, la fonction de *xabar* خبر “l’élément qui apporte une information” vis-à-vis de l’unité *howwæ* هو qui lui sert de *Mubtada* “le terme initial” ; ces deux fonctions sont considérées comme étant réservées principalement aux noms.
- 3) Elle se trouve en tête d’une proposition dite *ʔæsʕsʕela* “la suite” qui lui est attachée.
- 4) La proposition *raʔæjtuhu* “je l’ai vu”, qui suit *llæði*, contient une unité pronominale *hu* “p3m” dite *ra:betʕ* “un élément qui relie”, ou *ʕæ:ʔed* “un élément qui renvoie à quelque chose” qui réfère à *llæði*.
- 5) Le pronom *hu* “p3m” est, selon les grammairiens arabes, supposé exercer deux rôles syntaxiques : renvoyer à *ʔælʔesm ælmæwsʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” *llæði* et assurer un lien entre la proposition *ʔæsʕsʕela* “la suite” *raʔæjtuhu* “je l’ai vu” et ce dernier.
- 6) Du point de vue sémantique, les grammairiens arabes considèrent que la proposition *ʔæsʕsʕela* “la suite” *raʔæjtuhu* “je l’ai vu” se comporte comme un adjectif qui détermine l’unité *llæði*.

Il en va de même dans le premier exemple où l’unité *mæn* joue le rôle de *ʔælʔesm ælmæwsʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” qui introduit la proposition *jædolluni ʕælxæ tʕʕari:qe ssæli:m* “il me montre le droit chemin”. *Mæn* occupe la fonction d’objet vis-à-vis de l’unité verbale *ʔæzedu* “Je trouve” qui joue le rôle de noyau principal de la phrase. Le rôle de *ra:betʕ* “un élément qui relie”, ou *ʕæ:ʔed* “un élément qui renvoie à quelque chose” est assuré par une unité pronominale « p3m » dite « cachée », que les grammairiens arabes sous-entendent après le verbe *jædollaru* “montre”, et auquel ils confient le rôle de sujet vis-à-vis de ce dernier. Ce point sera repris ultérieurement. Dans le troisième exemple, le rôle de *ʔælʔesm ælmæwsʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” sera assuré par *mæ:*, et celui de proposition *ʔæsʕsʕela* “la suite” par *qaddæmæhu li* “Il a offert à moi”. Quant au rôle de *ra:betʕ* “un élément qui relie”, ou *ʕæ:ʔed* “un élément qui renvoie à quelque chose”, il sera rempli par *hu* “p3m”, celui-ci réfère à *ʔælʔesm ælmæwsʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” *mæ:* ما .

Conclusion :

Les exemples que nous venons d'examiner montrent ce que les grammairiens arabes entendent par *ʔælmæws^ʕu:læ:t ælħarfejjæ* “les particules auxquelles est relié quelque chose” et *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose”, ou *ælmæws^ʕu:læ:t ælʔesmejjæ* “les noms auxquels est relié quelque chose”. Ces deux types d'unités n'ont pas le même comportement syntaxique. Le premier type, dit *ʔælmæws^ʕu:læ:t ælħarfejjæ* “les particules auxquelles est relié quelque chose”, concerne les unités qui se caractérisent par leur rôle d'introduire des propositions sans avoir vocation à exercer des fonctions nominales ni dans celles-ci, ni au sein de la proposition dite principale. Ce sont donc des conjonctions de subordination qui introduisent les propositions subordonnées, connues traditionnellement sous le nom de complétives ; c'est le cas de *ʔæn* “que” et *lekæj* “pour/pour que” dans les exemples ci-dessus. Le deuxième type, appelé *ælmæws^ʕu:læ:t ælʔesmejjæ* “les noms auxquels est relié quelque chose”, concerne les unités qui pourraient correspondre à ce qui est appelé communément « les subordonnants relatifs ». Contrairement aux unités du premier type, celles du deuxième type, comme *llæði*, *mæn* et *mæ:* dans les exemples ci-dessus, se caractérisent par leur vocation à introduire des propositions, et à assurer des fonctions nominales au sein de la proposition dite principale. L'emploi de celles-ci est naturellement accompagné par celui d'un autre type d'unité appelées *ʕæ:ʔed* “un élément qui renvoie à quelque chose” et dont le rôle principal est de jouer un rôle anaphorique vis-à-vis à *ælmæws^ʕu:læ:t ælʔesmejjæ* “les noms auxquels est relié quelque chose”, autrement dit, les relatifs, étant donné que ces derniers sont généralement utilisés sans antécédent. Ce sont donc ces éléments que nous supposons être des relatifs en arabe et que nous allons examiner lors de cette étude.

1.2 L'analyse du système de relativisation chez les grammairiens arabes :

Nous allons, dans cette partie, présenter les points de vue des linguistes arabes concernant l'analyse des *ʔælmæws^fu:læ:t ælʔesmejjæ* الموصلات الإسمية, autrement dit, lesdits relatifs, ainsi que de la proposition *ʔæs^fs^fela* الصلة “la suite” qui correspond à ce que nous pouvons appeler la proposition relative. L'objectif de cette partie de l'étude est de montrer l'évolution du système de relativisation ainsi que l'analyse menée par les linguistes arabes depuis le septième siècle (correspondant au premier siècle de l'hégire, date du premier livre de grammaire que nous ayons pu trouver, celui d'Alfarahidi, cf. ci-dessous) jusqu'à aujourd'hui.

En vue d'éviter toute confusion et de rester fidèle à la pensée des grammairiens arabes, nous allons utiliser les termes qui sont présents chez eux.

- 1) *ʔælmæws^fu:læ:t* الموصولات désigne des unités utilisées comme subordonnants
- 2) *ʔesm ælmæws^fu:l* إسم الموصول ou *ʔælʔesm ælmæws^fu:l* الإسم الموصول renvoie au relatif¹
- 3) *ʔæs^fs^fela* الصلة ou *s^fela* صلة ou encore *s^felat ælmæws^fu:l* صلة الموصول correspond à la relative
- 4) *ræ:bet^f* رابط ou *ʔæ:ʔed* عائذ réfère au pronom de rappel, ou pronom anaphorique

1.3 EN ARABE CLASSIQUE :

1.3.1 Alfarahidi Alxalil Ibn Ahmæd² : الفراهيدي الخليل بن أحمد

Alfarahidi est considéré comme l'un des premiers linguistes arabes, bien avant Sibawayh. Mais il n'était pas le premier ; et nous ne pensons pas qu'il soit à l'origine de la première analyse de la grammaire arabe, bien que son livre soit le plus ancien que nous ayons pu trouver. De plus, nous ne sommes pas en mesure de dire quel linguiste arabe a forgé le terme de *ʔælʔesm ælmæws^fu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” qui désigne le relatif.

¹Tous ces termes ont été définis auparavant.

²Alfarahidi, (100 – 175 de l'hégire) (716 – 789), [1^{ère} éd. 1985] (Édition revue et annotée par Fakhr eddin Qabawæ), *Alʔomæl fennæħw* النحو الجملي في النحو “La conclusion en grammaire”, Beyrouth, Mo'assasat Arresaala, p. 157.

Alfarahidi, dans son livre, *Alzomæl fennæhw* الجمل في النحو “La conclusion en grammaire”, explique que, du point de vue sémantique, *ʔælʔesm ælmæwsʹu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” est considéré comme étant *ʔesm na:qesʹ* إسم ناقص, c’est-à-dire un nom incomplet, qui doit absolument être complété sémantiquement par la proposition *ʔæsʹsʹela* “la suite, ou le segment qui le suit”. En d’autres termes, il explique que *ʔælmæwsʹu:læ:t ælʔesmejjæ* “les noms auxquels est relié quelque chose” sont considérés comme des noms qui n’ont pas de sens en soi, et qui dépendent sémantiquement de la proposition *ʔæsʹsʹela* “la suite”.

Par ex :

[ʔællæði ʃækæltu tamrun] اللذي أكلته تمرٌ

ʔællæði ʃækæltu tamr/un

Rel mange+acc+p1 datte+cas nominatif

Quoi ai mangé je datte

Ce que j’ai mangé, ce sont des dattes.

Dans cet exemple, Alfarahidi analyse *ʔællæði* comme jouant le rôle de *mubtædæʔ* “le terme initial de la phrase” vis-à-vis de *tamrun* “datte” qui assure celui de *xabar* “l’élément qui apporte l’information”.

Il en va de même dans l’exemple suivant :

[ʔællæði ʃærebtu læbænun] اللذي شربته لبن

ʔællæði ʃæreb/tu læbæn/un

Que boit+acc/p1 lait/cas nominatif

Que j’ai bu lait

Ce que j’ai bu est du lait.

En bref, nous pouvons faire les constatations suivantes :

- 1) Alfarahidi considère *ʔælʔesm ælmæwsʹu:l* “le nom auquel est relié quelque chose”, ou le relatif comme étant un élément capable d’assurer le rôle de *mubtædæʔ* “le terme

initial de la phrase”, rôle qui est en principe réservé aux unités appartenant à la classe des noms. En d’autres termes, il analyse *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose”, ou le relatif comme étant un nom.

- 2) *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose”, ou le relatif n’a pas de sens en soi. Il est donc incapable à lui tout seul de préciser ou de référer à un objet.
- 3) La proposition *ʔæs^ʕs^ʕela* “la suite” « la relative » qui le suit joue un rôle sémantique important dans l’identification du nom auquel réfère *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose”.
- 4) En tant que nom, *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” peut recevoir des déterminations autant sur le plan sémantique que sur le plan syntaxique, en l’occurrence, la proposition *ʔæs^ʕs^ʕela* “la suite” ou « la relative ».
- 5) Les exemples pris par Alfarahidi ne témoignent pas de l’usage d’un antécédent devant les relatifs. C’est-à-dire que son analyse est fondée sur des relatifs utilisés sans antécédent, ce qui pourrait justifier le statut de nom qu’il assigne à *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” ou le relatif. En d’autres termes, dans les exemples pris par Alfarahidi, le relatif est assimilé, par un rapport d’analogie ou bien d’équivalence, à un nom ; la traduction littérale de l’exemple *ʔællæði færebtu læbænun* est *quoi j’ai bu (est) du lait* ; le relatif *ʔællæði* “quoi” est donc l’équivalent de l’unité nominale *læbænun* “du lait”. C’est ainsi que Alfarahidi assimile *ʔællæði* “quoi” à un nom.

1.3.1.1 Les unités utilisées comme relatifs :

Alfarahidi cite quatre unités qui peuvent être utilisées en arabe classique comme étant *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose”. Il s’agit de :

1. *ʔællæði*

Cette unité issue des démonstratifs a été construite, explique-t-il, à partir du pronom démonstratif *ðu* ذو auquel ont été ajoutés l'article défini *ʔæl* ال, et une désinence invariable *i* qui a remplacé *u*. Par exemple :

[bæjtæ tæmi:men ðu sæmeʕtu behi...]¹ بيت تميم ذو سمعت به

bæjt/æ	tæmi:m/en	ðu
maison+cas dir	Tamim+cas ind	Rel
sæmeʕ/tu	be/hi	
écoute+acc+p1	prép (de) / p3m	

Maison de Tamim dont j'ai entendu de lui
La maison de Tamim dont j'ai entendu parler...

Dans cet exemple, *ðu* peut être remplacé par *ʔællæði*

[bæjtæ tæmi:men ʔællæði sæmeʕtu behi...] بيت تميم الذي سمعت به

bæjt/æ	tæmi:m/en	ʔællæði
maison+cas dir	Tamim+cas ind	Rel
sæmeʕ/tu	be/hi	
écoute+acc+p1	prép (de) / p3m	

Maison de Tamim dont j'ai entendu de lui
La maison de Tamim dont j'ai entendu parler...

ʔællæði s'utilise pour référer à un nom masculin singulier. Cet élément change de forme selon le genre et le nombre du nom auquel il réfère, (Alfarahidi ne donne pas d'exemples) cf. ci-dessous. Par exemple :

[ʔællæði ʃærebtu læbænun] الذي شربْتُ لبن

ʔællæði	ʃæreb/tu	læbæn/un
Que	boit+acc/p1	lait/cas nominatif

Que j'ai bu lait
Ce que j'ai bu est du lait.

¹ Alfarahidi, p. 161.

2. *mæ:*

Ce terme est issu de l'interrogatif *mæ:* signifiant “que”. Il s'utilise sans antécédent et réfère à un nom inanimé. Contrairement à *ʔællæði*, *mæ:* a une forme invariable.

[xoð mæ: jænfaʕukæ] خذ ما ينفعك

xoð	mæ:	jæ/nfaʕ/u/kæ
prend+impératif+p2m	Rel	p3m+est utile+inacc+p2m
prends que il est utile toi		
Prends ce qui t'est utile.		

3. *mæn*

Comme *mæ:*, *mæn* est analysé comme un relatif issu de l'interrogatif *mæn* signifiant “qui”. Il s'utilise sans antécédent et réfère à un nom animé. Quant à sa forme, elle est invariable. Il peut être remplacé par *ʔællæði* dans les mêmes contextes.

[xoð mæn josæ:ʕedukæ] خذ من يساعدك

xoð	mæn	jo/sæ:ʕed/u/kæ
prend+impératif+p2m	Rel	p3m+aide+inacc/p2m
prends qui il aide toi		
Prends qui peut t'aider.		

4. *ʔæjj*

De même que dans le cas de *mæ:* et *mæn*, Alfarahidi considère *ʔæjj* comme un relatif ayant pour origine l'interrogatif *ʔæjj* qui signifie “lequel”. *ʔæjj* s'utilise pour référer à un nom animé ou inanimé. Il ne peut être déterminé ni par le genre ni par le nombre.

[xoð ʔæjjæhom jænfaʕukæ] خذ أيهم ينفعك

xoð	ʔæjj /æ/hom	jæ/nfaʕ/u/kæ
-----	--------------------	--------------

prend+impératif+p2m Rel+cas dir+p6m p3m+est utile+inacc+p2m

Prends lequel d'entre eux est utile toi

Prends celui (d'entre eux) qui peut t'être utile.

1.3.1.2 Forme des unités utilisées comme *ʔesm mæws^u:l*

Alfarahidi explique que seule l'unité *ʔællæði:* peut changer de forme selon le genre et le nombre du nom auquel elle renvoie. Nous pouvons donc avoir les formes suivantes :

1) Au singulier, deux formes sont possibles selon le genre :

a) Au singulier masculin : *ʔællæði:* اللذي

Par exemple :

[ʔællæði ʃærebtu læbænun] اللذي شربتُ لبنُ

ʔællæði ʃæreb/tu læbæn/un

Que boit+acc/p1 lait/cas nominatif

Quoi ai bu je lait

Ce que j'ai bu est du lait.

b) Au singulier féminin : *ʔællæti* اللتي

Alfarahidi n'a pas donné d'exemple, mais nous pouvons prendre l'exemple suivant :

[ʔællæti ʔuħebbu sælmæ] اللتي أحبُّ سلمى

ʔællæti ʔu/ħebb/u sælmæ

Rel p1+aime+inacc Salma

Que j'aime Salma

Celle que j'aime est Salma.

2) Au duel, il s'agit d'un cas particulier où le relatif *ʔællæði* change de forme, non seulement selon le genre du nom auquel il renvoie, mais aussi, selon la fonction qu'il est susceptible d'occuper dans la phrase. C'est-à-dire que nous pouvons parler d'un pronom relatif, étant donné que celui-ci change de forme selon la fonction qu'il exerce au sein de la phrase, cf. les exemples suivants :

A. Au nominatif, lorsque le relatif occupe la fonction de sujet réel vis-à-vis du verbe jouant le rôle de noyau principal au sein de la phrase :

Le relatif aura deux formes selon qu'il indique le duel masculin *ʔællæðæ:ni* ou le duel féminin *ʔællætæ:ni*.

a) Au duel masculin : *ʔællæðæ:ni* اللذان

[ʒæ:ʔæ llæðæ:ni fæ:zæ:] جاء اللذان فازا

ʒæ:ʔæ

llæðæ:ni

fæ:zæ:

Vient+acc/p3m¹

Rel/duel masc+cas nominatif

gagne+acc/p3 duel masc

est venu il qui (deux) ont gagné ils (deux)

Il est venu les deux qui ont gagné.

Les deux (masc.) qui ont gagné sont venus.

b) Au duel féminin : *ʔællætæ:ni* اللتان

[ʒæ:ʔætæ llætæ:ni fæ:zætæ:]² جاءت اللتان فازتا

ʒæ:ʔætæ

llætæ:ni

fæ:zætæ:

Vient+acc/p3f

Rel/duel fém+cas nominatif

gagne+acc/p3 duel fém

est venue elle qui (deux) ont gagné elles (deux)

Elle est venue les deux qui ont gagné.

Les deux(fém.) qui ont gagné sont venues.

¹ Nous rappelons que lorsque la phrase commence par un verbe, nous estimons que la fonction de « sujet grammatical » est assurée par la marque personnelle insérée dans ce dernier. Quant au nom qui suit le verbe, il assure la fonction de « sujet réel ». Ceci est une contrainte morpho-syntaxique qui serait imposée par l'opération de thématization affectant la structure de la phrase en arabe.

² Nous nous permettons de réutiliser les mêmes exemples lorsque l'auteur n'en donne pas assez.

B. Aux cas direct et indirect :

Le relatif prend une seule forme, qu'il soit marqué par le cas direct ou indirect ; en revanche, il varie selon le genre, il devient *ʔællæðæjni* au duel masculin et *ʔællætæjni* au duel féminin.

a) Au duel masculin : *ʔællæðæjni* اللذين

[raʔajtu llæðæjni¹ fæ:zæ:] رأيت اللذين فازا

raʔaj/tu llæð/æjni fæ:z/æ:

voit+acc+p1 Rel/duel+cas dir gagne+acc/p3 duel masc

ai vu je qui (deux) ont gagné ils (deux)

J'ai vu (les deux) qui ont gagné.

Ici, selon les grammairiens arabes, *llæðæjni* exerce la fonction d'objet à l'égard du syntagme verbal *raʔajtu* "j'ai vu".

b) Au duel féminin : *ʔællætæjni* اللتين

[raʔajtu llætæjni fæ:zætæ:] رأيتُ اللتين فازتا

raʔaj/tu llæt/æjni fæ:z/ætæ:

voit+acc/p1 Rel/duel fém+cas dir gagne+acc+p3 duel fém

ai vu je qui (deux) ont gagné elles (deux)

J'ai vu celles / les deux qui ont gagné.

Ici, il en va de même pour *llætæjni* qui exerce la fonction d'objet à l'égard du syntagme verbal *raʔajtu* "j'ai vu".

¹ La différence au niveau de la transcription entre *ʔællætæjni* et *llætæjni* résulte de la disparition de *ʔæ* lors de la réalisation de la liaison avec l'élément précédent.

3) Au pluriel :

Alfarahidi n'explique pas le changement de la forme du relatif au pluriel, mais nous pouvons comprendre que le relatif au pluriel varie formellement selon le genre : *ʔællæði:næ* au masculin et *ʔællæti* au féminin. Il convient de rappeler que *ʔællæti* s'utilise également pour référer à un nom au féminin singulier.

a) Au pluriel masculin : *ʔællæði:næ* اللذين

[raʔajtu **llæði:næ** fæ:zu:] رأيتُ اللذين فازوا

raʔaj/tu	llæð/i:næ	fæ:z/u:
voit+acc/p1	Rel+pL (pluriel)+cas dir	gagne+acc/p3 pL
ai vu je qui ont gagné ils		
J'ai vu ceux qui ont gagné.		

Dans cet exemple, le relatif *llæði:næ* ou *ʔællæði:næ* occupe la fonction d'objet vis-à-vis du syntagme prédicatif *raʔajtu* "j'ai vu".

b) Au pluriel féminin : *ʔællæti* اللتي

[raʔajtu **llæti** fuznæ] رأيتُ اللتي فزن

raʔaj/tu	llæ:ti	fuznæ
voit+acc/p1	Rel+pL (pluriel) fém	gagne+acc+p6 fém
ai vu je qui ont gagné elles		
J'ai vu celles qui ont gagné.		

1.3.1.3 Les relatives :

Alfarahidi ne définit pas la proposition relative, mais il explique que *ʔælʔesm ælmæws^fu:l* الإسم الموصول "le relatif" doit être suivi par un segment dit *ʔæs^fs^fela* الصلة "la suite". Ce dernier peut être :

- Un syntagme verbal :

[ʔællæði ʕækæltu tamrun] اللذي أكلتُ تمرُّ

ʔællæði ʕækæltu tamr/un

Rel mange+acc+p1 datte+cas nominatif

Quoi ai mangé je datte

Ce que j'ai mangé, ce sont des dattes.

- Un syntagme prépositionnel :

[ʔællæði ʔendækæ zæjdun] اللذي عندك زيد

ʔællæði ʔendækæ zæjd/un

Rel chez/p2m Zayd/cas nominatif

Qui chez toi Zayd

Celui qui est chez toi, est Zayd.

Pour mieux comprendre l'analyse de *ʔæsʕsʕela* الصلة “la suite” ou relative menée par Alfarahidi, nous allons prendre un de ses exemples et nous l'analyserons. Il s'agit de l'exemple suivant :

[ʔællæði ʕækæltu tamrun] اللذي أكلتُ تمرُّ

ʔællæði ʕækæltu tamr/un

Rel mange+acc/p1 datte/cas nominatif

Quoi ai mangé je datte

Ce que j'ai mangé, ce sont des dattes.

Alfarahidi analyse cet exemple de la manière suivante :

- 1) *ʔællæði* est analysé comme un nom qui joue le rôle de *mubtadæʕ* “le terme initial de la phrase”.

- 2) *ʕækæltu* “j’ai mangé” est analysé comme une proposition verbale construite d’un verbe et d’un pronom personnel. Cette proposition sera appelée *sʕelat ʕælmæwsʕu:l* “la suite du relatif” ;
- 3) *Tamrun* “datte” est analysé comme *xabar* “l’élément qui apporte l’information” vis-à-vis de *ʕællæði* jouant le rôle de *mubtædæʕ* “le terme initial de la phrase”.

La présentation de cette analyse nous permet de constater que, d’après Alfarahidi, *ʕællæði*, ne fonctionne pas comme objet vis-à-vis du syntagme verbal *ʕækæltu* “j’ai mangé”. C’est-à-dire que *ʕællæði* n’est pas capable d’exercer une fonction syntaxique au sein de la relative.

1.3.2 Sibawayh¹ (140 – 180) de l’hégire / (760 – 796) سيبويه

- 1) Sibawayh, quant à lui, approuve les théories avancées par son prédécesseur Alfarahidi. Il estime que *ʕæsʕsʕela* “la suite” et *ʕælʕesm ælmæwsʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” forment ensemble une seule unité nominale. En revanche, il précise que seul *ʕælʕesm ælmæwsʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” est capable d’exercer une fonction nominale au sein de la phrase, et que *ʕæsʕsʕela* “la suite” est une proposition qui fonctionne comme adjectif vis-à-vis de ce dernier. Elle est donc dépendante de *ʕælʕesm ælmæwsʕu:l*. Sibawayh explique, du point de vue sémantique, que *ʕæsʕsʕela* “la suite” joue un rôle important dans l’identification du référent de *ʕælʕesm ælmæwsʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose”.
- 2) En ce qui concerne *ʕæjj* أى, Sibawayh explique qu’il peut être remplacé dans le même contexte par *ʕællæði*. Par exemple :

[ʕæjjuhæ tæʕæ:ʔu lækæ] (Sibawayh, p. 399) أيها تشاء لك		
ʕæjj/u/hæ	tæ/ʕæ:ʔu	læ/kæ
Rel/nominatif/p3f	p2m+veut+inacc	prép (pour)/p2m

¹ Sibawayh Abi Bechr Amru, (140 – 180) de l’hégire / (760 – 796), *Alketab* “Le livre”.

Laquelle tu veux pour toi

Laquelle tu veux est à toi. (Celle que tu veux est à toi)

Ici, *ʔæjjuhæ* peut être remplacé par *ʔællæti*.

[ʔællæði tæʃæ:ʔu lækæ] (Sibawayh, p. 399) الذي تشاء لك

ʔællæði tæ/ʃæ:ʔu læ/kæ

Rel p2m+veut+inacc pour/p2m

Quoi tu veux pour toi

Celui que tu veux est à toi.

ʔæjj peut également s'adjoindre un pronom personnel, cf. *ʔæjjæhom* "lequel parmi eux" dans l'exemple suivant. Il ajoute que *ʔæjj* peut se présenter de deux manières différentes : soit il a une forme invariable *ʔæjj*, soit il varie selon la fonction qu'il exerce vis-à-vis du verbe principal ; il peut avoir la forme *ʔæjju* au cas nominatif, *ʔæjjæ* au cas direct ou *ʔæjji* au cas indirect.

Ex. 1

[xoð ʔæjjæhom ʃæfdʰal] خذ أيهم أفضل

xoð ʔæjj/æ/hom ʃæfdʰal

prend+impératif+p2m Rel/cas dir/p6 meilleur

Prends lequel parmi eux meilleur.

Prends celui parmi eux qui est le meilleur.

Ex. 2

[marartu beʃæjjihim ʃæfdʰal] مررتُ بأيهم أفضل

marar/tu be/ʃæjj/i/him ʃæfdʰal

passe+acc/p1 prép (par)+qui/cas ind/p6m meilleur

Je suis passé par lequel parmi eux meilleur

Je suis passé par le meilleur d'entre eux.

Dans ce dernier exemple, *ʔæjj* remplit la fonction d'objet indirect et est donc au cas indirect qui lui est imposé par sa fonction marquée par la préposition *be* "par".

Il est à remarquer que jusqu'ici nous n'avons pas trouvé, chez Sibawayh, un seul exemple où le relatif soit précédé d'un antécédent. Cette analyse concerne donc les relatives sans antécédent.

- 3) Quant à *ʔællʔesm ælmæws^{u:l}* “le nom auquel est relié quelque chose” *ðæ*, Sibawayh note qu'il s'emploie après l'interrogatif *mæ:* “que” et peut commuter avec *ʔællæði*, par exemple :

[*mæ: ðæ s^ʔanaʔtæ*] ما ذا صنعت

<i>mæ:</i>	ðæ	<i>s^ʔanaʔtæ</i>
que interrogatif	Rel	fabrique+acc+p2m

Que que tu as fabriqué ?

Qu'est-ce que tu as fabriqué ?

Dans cet exemple, *ðæ* peut être remplacé par *ʔællæði*.

[*mæ: llæði s^ʔanaʔtæ*] ما الذي صنعت

<i>mæ:</i>	llæði	<i>s^ʔanaʔtæ</i>
que interrogatif	Rel	fabrique+acc+p2m

Que que tu as fabriqué ?

Qu'est-ce que tu as fabriqué ?

1.3.3 Azzajjaaj¹ (mort en 340 de l'hégire) : الزجاج

1.3.3.1 Les relatifs :

Azzajjaaj distingue cinq unités qui peuvent être utilisées comme *ʔællʔesm ælmæws^{u:l}* “le nom auquel est relié quelque chose” ou relatifs :

¹ Azzajjaaj, mort en 340 de l'hégire, *Alʔomæl* الجمل “La conclusion”, édition revue et annotée par Dr. Ali Tawfiq Mohammad.

1) *mæ:* qui s'utilise pour référer à un nom inanimé. Par exemple :

[xoð mæ: tæfæ:ʔu] خذ ما تشاء

xoð	mæ:	tæ/fæ:ʔ/u
prends+impératif+p2m	Rel	p2m+veut+inacc
prends que tu veux		
Prends ce que tu veux.		

Dans cet exemple, *mæ:* renvoie à un nom inanimé.

2) *mæn* qui réfère à un nom animé, par exemple :

[xoð mæn josæ:ʕedukæ] خذ من يساعدك

xoð	mæn	jo/sæ:ʕed/u/kæ
prends+impératif+p2m	Rel	p3m+aide+inacc/p2m
prends qu'il aide toi		
Prends qui peut t'aider.		

3) *ʔællæði* qui réfère à des noms aussi bien animés qu'inanimés, cf. ci-dessus.

4) *ʔæjj* qui s'utilise comme *ʔællæði*, par exemple :

[xoð ʔæjjæhom ʔæfd^ʕal] خذ أيهم أفضل

xoð	ʔæjj/æ/hom	ʔæfd ^ʕ al
prends+impératif+p2m	Rel/cas dir/p3m pl	meilleur
prends lequel parmi eux meilleur		
Prends celui qui est le meilleur parmi eux.		

5) *ʔæl* qui est considéré comme équivalent à *ʔællæði*, par exemple :

[ðæhæbæ d^ʕd^ʕa:rebu zæjdæ] ذهب الضارب زيد

ðæhæb/æ	d^ʕ/d^ʕa:reb/u	zæjd/æ
Va+acc/p3m	Rel+frappe+part actif/cas nominatif	Zayd/cas dir

Il est allé qui frappant Zayd

Il est parti, celui qui a frappé Zayd. Ou : Celui qui a frappé Zayd est parti.

Il convient de noter que le son [l] du relatif *ʔæl* peut, par assimilation régressive totale (selon l’environnement consonantique qui l’entoure), disparaître en faveur du son qui le suit. Ce dernier se répète dans ce cas. C’est le cas dans l’exemple précédent où le son [l] de *ʔæl* disparaît complètement en faveur du son [dʰ] qui se prononce deux fois afin de compenser la disparition de ce dernier. Ce qui explique le fait que le son [dʰ] apparaît à la place du son [l] dans *dʰdʰa:rebu* “qui frappe”.

Comme Sibawayh, Azzajjaaj considère que *ʔælʔesm ælmæwsʰu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” et *ʔæsʰsʰela* “la suite” forment une seule unité nominale. Il ajoute que *ʔæsʰsʰela* “la suite” doit absolument contenir un pronom dit *ʃæ:ʔed* “référent” : un élément qui réfère à quelque chose” ou autrement pronom anaphorique, qui doit renvoyer à *ʔælʔesm ælmæwsʰu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” (ou le relatif). Ce pronom peut se manifester dans l’énoncé de deux manières différentes : soit sous forme de pronom dit caché, c’est-à-dire, sous-entendu, soit sous forme de pronom qui apparaît dans l’énoncé. Par exemple :

- a) Lorsque le pronom dit *ʃæ:ʔed* “référent” apparaît dans l’énoncé :

[ʔællæði dʰarabtuhu ʃamru] اللذي ضربته عمرو

ʔællæði dʰarab/tu/hu ʃamru

Rel frappe+acc/p1/p3m Amru

Que j’ai frappé lui Amru.

Celui que j’ai frappé est Amru.

- b) Lorsque le pronom dit *ʃæ:ʔed* “référent” est sous-entendu:

[ʔællæði qa:mæ Zæjdun] اللذي قام زيد

ʔællæði qa:m/æ Zæjd/un

Rel se lève+acc/p3m Zayd/cas nominatif

Qui s'est levé Zayd

Celui qui s'est levé, c'est Zayd.

Azzajjaaj explique que, dans l'exemple précédent, la proposition $\text{ʔæ}^{\text{s}}\text{s}^{\text{e}}\text{la}$ "la suite" qa:mæ "il s'est levé" est constituée d'un verbe qa:mæ "s'est levé" et d'un pronom dit caché « p3m » qui aurait sa place après le verbe (selon l'ordre des mots dans la phrase verbale en arabe à savoir : VSO) ; celui-ci devrait jouer le rôle de $\text{ʔæ}:\text{ʔed}$ "référent", ou autrement dit pronom anaphorique, et par suite renvoyer à ʔællæði .

1.3.3.2 La structure de la relative ou autrement dit $\text{ʔæ}^{\text{s}}\text{s}^{\text{e}}\text{la}$ "la suite" :

Il convient de noter que les linguistes arabes entendent par $\text{ʔæ}^{\text{s}}\text{s}^{\text{e}}\text{la}$ "la suite" le segment qui se trouve immédiatement après $\text{ʔæ}^{\text{l}}\text{ʔesm ælmæws}^{\text{u}}:\text{l}$ "le nom auquel est relié quelque chose". En d'autres termes, $\text{ʔæ}^{\text{l}}\text{ʔesm ælmæws}^{\text{u}}:\text{l}$ ne fait pas partie de $\text{ʔæ}^{\text{s}}\text{s}^{\text{e}}\text{la}$ "la suite". Azzajjaaj précise que $\text{ʔæ}^{\text{s}}\text{s}^{\text{e}}\text{la}$ "la suite" peut être composée de :

- 1) Une structure VS ou VSO : par exemple

Ex. 1

[$\text{ʔællæði qa:mæ Zæjdun}$] اللذي قام زيد

ʔællæði	qa:m/æ	Zæjd/un
Rel	se lève+acc/p3m	Zayd/cas nominatif

Qui s'est levé Zayd

Celui qui s'est levé, c'est Zayd.

Ici, selon Azzajjaaj, la proposition $\text{ʔæ}^{\text{s}}\text{s}^{\text{e}}\text{la}$ "la suite" est composée d'un verbe qa:mæ "s'est levé" et d'un pronom « p3m » dit caché ou sous-entendu.

Ex. 2

[$\text{ʔællæði d}^{\text{a}}\text{rabtuhu ʕamru}$] اللذي ضربته عمرو

ʔællæði	d^arab/tu/hu	ʕamru
Rel	frappe+acc/p1/p3m	Amr

Que j'ai frappé lui Amr.

Celui que j'ai frappé est Amr.

Dans cet exemple, la proposition *ʔæsʕsʕela* “la suite” est composée d'un syntagme verbal *dʕarabtu* “j'ai frappé” et d'un pronom *hu* “p3m” en fonction d'objet.

2) Un syntagme prépositionnel :

[ʔællæði ʕendi Zæydun] اللذي عندي زيد

ʔællæði	ʕend/i	Zæjd/un
Rel	chez+p1	Zayd/cas nominatif
Qui	chez moi	Zayd

Celui qui est chez moi est Zayd.

Ici, le syntagme prépositionnel *ʕendi* “chez moi” est considéré comme jouant le rôle de *ʔæsʕsʕela* “la suite”. Il n'explique pas la structure de ce syntagme, mais nous y reviendrons plus tard.

3) une proposition dite nominale composée de *ʔælmosnæd ʔelæjhi* “l'élément auquel on attribue quelque chose” et *ʔælmosnæd* “l'élément que l'on attribue” :

[ʔællæði ʔæbu:hu montʕalequn Zæjdun] اللذي أبوه منطلق زيد

ʔællæði	ʔæb/u:/hu	montʕaleq/un	
Rel	père/cas nom/p3m	part+part. actif/accord	
	Zæjd/un		
	Zayd/cas nominatif		
Qui	son père	partant	Zayd

Celui dont le père est partant, est Zayd.

Ici, la proposition *ʔæsʕsʕela* “la suite” (ou relative) *ʔæbu:hu montʕalequn* “son père est partant” est analysée comme une proposition nominale, composée de *ʔæbu:hu* “son père” dans le rôle de *ʔælmosnæd ʔelæjhi* “l'élément auquel on attribue

quelque chose”, et *mont’alequn* “partant” comme *ʔælmosnæd* “l’élément que l’on attribue”.

1.3.4 Ebn Jenni¹ (300/322 – 392) de l’hégire: ابن جَنِّي

1) Ebn Jenni ajoute d’autres formes de *ʔællæði* :

a) *ʔællæ:li* اللّٰي s’utilise pour référer à un nom masculin au pluriel.

Ebn Jenni ne donne pas d’exemple mais nous pouvons proposer les exemples suivants :

[marartu bellʔæ:li fedda:ri] مررتُ بالآلي في الدار

marar/tu be/llʔæ:li fe/d/da:r/i

Passe+acc/p1 prép (par)+Rel+PL masc prép (à)/déf/maison/cas ind

Je suis passé par qui à la maison

Je suis passé par qui (eux) à la maison.

J’ai croisé ceux qui étaient à la maison.

b) *ʔællæ:ti* اللّٰتي , *ʔællæwæ:ti* اللّٰواتي et *ʔællæ:ʔi* اللّٰئي s’utilisent tous, au même titre pour référer à un nom féminin pluriel. Par exemple :

[marartu bellæ:ti fedda:ri] مررتُ باللاتي في الدار

marar/tu be/llæ:ti fe/d/da:r/i

Passe+acc/p1 prép (par)+Rel+PL fém prép (à)/déf/maison/cas ind

Je suis passé par qui à la maison

Je suis passé par qui (elles) à la maison.

J’ai croisé celles qui étaient à la maison.

¹ Ebn Jenni, né entre 300 et 322 et mort en 392 de l’hégire, *Allæmæf fennæhw* اللّٰمعة في النحو “L’excellence en grammaire”, édition revue et annotée par Dr. Samih Abo Maghli, éd. Dar Magdelawi, Le Caire, 1988.

Selon Ebn Jenni, *ʔællæ:ti* اللاتي peut être remplacé dans cet exemple par *ʔællæwæ:ti* اللواتي et *ʔællæ:ʔi* اللاتي.

- 2) En ce qui concerne *ʔæsʰsʰela* “la suite”, Ebn Jenni estime qu’elle peut être constituée de *zʰarf mækæ:n* ظرف مكان “un adverbe de lieu ou un groupe prépositionnel désignant le lieu”, ou d’une *ʔomlæ xæbærejjæ* جملة خبرية “une proposition déclarative” qu’elle soit nominale ou verbale. Il précise que « *ʔæsʰsʰela* “la suite” ne peut être ni une proposition impérative, ni interrogative, ni exclamative, ni un groupe prépositionnel désignant le temps » (cf. 124-126). Par exemple :

[marartu bellæði fedda:ri] مررت بالذي في الدار

marar/tu	b/ellæði	f/ed/da:r/i
Passe+acc/p1	prép (par)+Rel	prép (à)/déf+maison/cas ind
Je suis passé	par qui	à la maison

Je suis passé par qui à la maison.

J’ai croisé celui qui était à la maison.

Dans cet exemple, Ebn Jenni explique que le groupe prépositionnel *fedda:ri* “à la maison” est à considérer comme étant une proposition verbale, composée d’un syntagme prépositionnel et d’un verbe supprimé. Ce dernier peut être interprété par *kæ:næ* “il était” ou *ʔestaqarra* “il s’est installé”.

[marartu bellæði kæ:næ fedda:ri] مررتُ بالذي كان في الدار

marar/tu	b/ellæði	kæ:næ
Passe+acc/p1	prép (par)+Rel	est +acc+p3m

fe/d/da:r/i

prép (à)/déf+maison/cas ind

Je suis passé par qui il était à la maison

Je suis passé par qui était à la maison.

J’ai croisé celui qui était à la maison.

En revanche, un groupe adverbial à valeur temporelle ne peut pas, selon lui, jouer le rôle de *ʔæsʹsʹela* “la suite”, compte tenu du fait que cette dernière ne peut pas être admise du point de vue sémantique, par exemple.

[marartu bellæði felmæsæ:ʔ] مررتُ بالذي في المساء

marar/tu	b/ellæði	f/el/mæsæ:ʔ/i
Passe+acc/p1	prép (par)+Rel	prép (à)/déf+soir/cas ind
Je suis passé	par qui	à le soir

Je suis passé par qui au soir. *J’ai croisé celui qui était au soir.

- 3) Quant au pronom dit *ʔæ:ʔed* ou *ra:betʹ* “référent” ou pronom anaphorique, Ebn Jenni précise qu’il peut être supprimé quand il est attaché au verbe principal de la proposition *ʔæsʹsʹela* “la suite” et occupe la fonction d’objet direct, par exemple :

[kællæmtu llæði kællæmtæhu] كلمتُ الذي كلمتهُ

kællæm/tu	llæði	kællæm/tæ/hu
Parle+acc/p1	Rel	parle+acc+p2m/p3m
J’ai parlé	que	tu as parlé lui

J’ai parlé à qui tu as parlé.

Selon Ebn Jenni, le pronom *hu* “p3m” peut être supprimé dans cet exemple. La suppression du pronom donne l’énoncé suivant :

[kællæmtu llæði kællæmtæ] كلمتُ الذي كلمتَ

kællæm/tu	llæði	kællæm/tæ
Parle+acc/p1	Rel	parle+acc+p2m
J’ai parlé	que	tu as parlé

J’ai parlé à qui tu as parlé.

Voici un exemple où la suppression du pronom anaphorique est impossible.

[ʔællæði marartu behi zæjdun] الذي مررتُ به زيد

ʔællæði	marar/tu	be/hi	zæjd/un
REL	passe+acc/p1	prép (par)/p3m	Zayd/cas nominatif
Qui	je suis passé	par lui	Zayd

Celui par lequel je suis passé est Zayd.

Celui que j'ai croisé est Zayd.

Selon Ebn Jenni, le pronom anaphorique *hi*¹ “p3m” ne peut pas être supprimé dans l'exemple précédent du fait qu'il n'est ni attaché au verbe, ni au cas direct.

1.3.5 Abdel Qaaher Aljerjaani² عبد القاهر الجرجاني

- 1) Comme ses prédécesseurs, il considère que *ʔælʔesm ælmæws^u:l* “le nom auquel est relié quelque chose” ne peut préciser un élément que grâce à la proposition *ʔæs^sela* “la suite” qui le détermine. Cette dernière est ainsi considérée comme étant la source sémantique par rapport au relatif, qui est utilisé sans antécédent.
- 2) En ce qui concerne *ʔæl*, Aljerjaani explique qu'il doit absolument être suivi d'une unité appelée *ʔesm elfæ:ʕel* اسم الفاعل “trad. littérale : participe actif” qui joue le rôle de *ʔæs^sela* “la suite”. Il explique que *ʔesm elfæ:ʕel* ou le participe doit être analysé comme étant un verbe, compte tenu du fait qu'il peut être remplacé par un verbe déterminé par des déterminants temporels indiquant le passé, le présent et le futur. Par exemple :

جاءني الضاربُ زيدا بالأمس

[ʒæ:ʔæni ʔæd^sd^sa:rebu zæjdæn belʔæms] (cf. Aljerjaani)

ʒæ:ʔæ/ni

ʔæd^s/d^sa:reb/u

Vient+acc/p3m/p1

Rel+frappe+part actif/cas nominatif

zæjd/æn

be/l/ʔæms

Zayd+cas dir

prép+déf+hier

Il est venu moi

qui frappant

Zayd hier

¹Le pronom « p3m » en arabe peut, pour des raisons morphologiques ou phonétiques, avoir les formes suivantes : *hi*, *hu* ou *h*.

²Abdel Qaaher Aljerjaani, (mort en 471 de l'hégire, c'est-à-dire entre la fin du 11^{ème} siècle et le début du 12^{ème} siècle selon le calendrier grégorien), *æljomæl* الجمل “La conclusion”.

Il m'est venu, celui qui a frappé Zayd hier.

Celui qui a frappé Zayd hier est venu me voir.

Il explique que, dans cet exemple, nous pouvons remplacer le relatif *ʔæl* par *ʔællæði* et la séquence *dʿa:rebu* “frappant” par un verbe à l’accompli, comme le montre l’exemple suivant :

[ʒæ:ʔæne llæði dʿarabæ zæjdæn belʔæms] جاءني الذي ضرب زيدا بالأمس

ʒæ:ʔ/æ/ni	llæði	dʿarab/æ
Vient+acc/p3m/p1	Rel	frappe+acc/p3m
zæjd/æn	be/l/ʔæms	
Zayd+cas dir	prép+déf+hier	
Il est venu moi	qui frappant	Zayd hier

Il m'est venu, celui qui a frappé Zayd hier.

Celui qui a frappé Zayd hier est venu me voir.

- 3) En ce qui concerne *ʔæjj* “lequel”, Aljerjaani estime que lorsque ce dernier est suivi par une proposition de type nominal, il peut se présenter de deux manières différentes :

Premièrement, il peut avoir une forme invariable *ʔæjju* quand il est suivi d’un adjectif.

[marartu beʔæjjuhom ʔæfdʿal] مررتُ بأيهم أفضل

marar/tu	be/ʔæjju/hom	ʔæfdʿal
Passe+acc/p1	prép (par)+qui+p6 masc	meilleur
Je suis passé	par lequel (parmi) eux	meilleur

Je suis passé par celui qui, d’entre eux, est le meilleur.

J’ai croisé celui d’entre eux qui est le meilleur.

Aljerjaani explique que, dans ce genre d’énoncé, un pronom qui devait assurer la fonction de *mubtædæʕ* “le terme initial de la phrase” vis-à-vis de l’adjectif *ʔæfdʿal* “meilleur” a été supprimé. Aljerjaani n’explique pas la structure de *ʔæjju* et n’analyse pas le rôle joué par ce dernier à l’égard de *ʔæfdʿal* “meilleur”, mais il

considère que l’adjectif joue le rôle de la proposition de *ʔæs^sela* “la suite” vis-à-vis de *ʔæjju*.

Deuxièmement, lorsque l’adjectif qui suit *ʔæjj* est précédé d’un pronom, *ʔæjj* peut avoir une forme qui varie selon la fonction qu’elle est susceptible d’assurer uniquement auprès du verbe principal de la phrase.

Exemple n° 1 :

[raʔæjtu ʔæjjæhom huwwæ ʔæfd ^s al] رأيتُ أيهم هو أفضل			
raʔæj/tu	ʔæjj/æ/hom	huwwæ	æfd ^s al
voit+acc/p1	Rel/cas dir/p6 masc	p3m	meilleur
J’ai vu	lequel (parmi) eux	il	meilleur

J’ai vu celui d’entre eux qui est le meilleur.

Exemple n° 2 :

[marartu beʔæjjihem huwwæ ʔæfd ^s al] مررتُ بأيهم هو أفضل			
marar/tu	be/ʔæjj/i/hem	huwwæ	ʔæfd ^s al
Passe+acc/p1	prép (par)/Rel/cas ind/p6 masc	p3m	meilleur
Je suis passé	par lequel (parmi) eux	il	meilleur

Je suis passé par celui qui, parmi eux, est le meilleur.
J’ai croisé celui qui, parmi eux, est le meilleur.

1.3.6 Azzamakhchari¹: الزمخشري

En ce qui concerne l’origine de *ʔæl*, Azzamakhchari explique qu’il s’agit d’une forme obtenue par la réduction de *ʔællæði*, tout d’abord en *ʔællæð* اللذ , et puis en *ʔæl* ال . Il ajoute que *ʔælʔesm ælmæws^su:l* ou le relatif *ʔæl* a une valeur définitoire aussi bien que l’article défini *ʔæl* auquel il ressemble du point de vue formel. Par exemple :

¹ Azzamakhchari, (467/538) de l’hégire (1074/1143 selon le calendrier grégorien), *Almofassal* “le livre le plus détaillé”.

[wæddæʃtu lmosæ:fer] ودعتُ المسافر

wæddæʃ/tu

l/mosæ:fer

dit au revoir+acc/p1

Rel/voyage+part actif

j'ai dit au revoir qui voyageur

J'ai dit au revoir à celui qui voyage.

J'ai dit au revoir au voyageur.

Quant à *ʔæsʃsʹela* “la suite”, il explique qu’elle joue le rôle d’un adjectif qualificatif vis-à-vis de *ʔælʔesm ælmæwsʹu:l* “le nom auquel est relié quelque chose”.

1.3.7 Al-anbari¹ : الأنباري

En ce qui concerne les unités de *ʔælʔesm ælmæwsʹu:l* “le nom auquel est relié quelque chose”, il ajoute six nouvelles variantes de *ʔællæði* : *ʔællæðejj*, *ʔællæðe* et *ʔællæð*, qui s’utilisent au même titre que *ʔællæði*, c’est-à-dire pour référer à un nom masculin singulier animé ou inanimé, et *ʔællætejj*, *ʔællæte* et *ʔællæt* qui s’utilisent au même titre que *ʔællæti*, c’est-à-dire pour référer à un nom féminin singulier animé ou inanimé. Considérons ces exemples :

[kællæmtu llæði kællæmtæhu] كلمتُ الذي كلمته

kællæm/tu

llæði

kællæm/tæ/hu

Parle+acc/p1

Rel

parle+acc+p2m/p3m

J’ai parlé

que(i)

tu as parlé lui

J’ai parlé à qui tu as parlé.

Dans cet exemple, *llæði* الذي peut être remplacé par *ʔællæðejj* الذي, *ʔællæðe* الذي ou *ʔællæð* الذي. Il en va de même dans l’exemple suivant où *llæti* التي peut être remplacé par *ʔællætejj* التي, *ʔællæte* التي ou *ʔællæt* التي.

¹Al-anbari, (513/577) de l’hégire vers la fin du 12^{ème} siècle selon le calendrier grégorien, *Asra:ru lkarabjæ* أسرار العربية “Les secrets de la langue arabe”, édition revue et annotée par Dr. Mohammad Elbitar, *Almzammaʃ alʃelmi ælʃarabi* “Le conseil scientifique arabe”, Damas.

[kællæmtu llæti kællæmtæhæ] كلمتُ التي كلمتها

kællæm/tu	llæti	kællæm/tæ/hæ
Parle+acc/p1	Rel	parle+acc+p2m/p3f
J'ai parlé	qui(e)	tu as parlé elle

J'ai parlé à qui tu as parlé.

1.3.8 Ebn Yaïch¹ ابن يعيش

Son livre, intitulé *Charḥ Almofassal* شرح المفصل “Une interprétation du livre « Almofassal »”, est une présentation du texte original du livre Almofassal “Le livre le plus détaillé” de Azzamakhchari, suivie d’une interprétation et d’un commentaire personnels prenant en compte les changements des faits linguistiques ayant eu lieu en arabe depuis l’époque d’Azzamakhchari jusqu’à celle d’Ebn Yaïch.

1.3.8.1 *ʔællæsm ælmæws^fu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” ou relatif :

Ebn Yaïch note que :

1) *ʔællæsm ælmæws^fu:l ʔællæði* peut avoir parfois plusieurs formes qui peuvent être utilisées au même titre et dans les mêmes conditions contextuelles, sans qu’il y ait une différence tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique ou énonciatif. En revanche, il ne donne pas d’exemples montrant l’emploi de toutes ces variantes.

2) *ʔællæðej* اللّذيّ, *ʔællæðejj* اللّذيّ, *ʔællæðe* اللّذيّ et *ʔællæðð* اللّذيّ s’utilisent au même titre que *ʔællæði* اللّذيّ pour référer à un nom masculin singulier. Par exemple :

[raʔæjtu llæði ʕendækæ] رأيتُ اللّذيّ عندك

raʔæj/tu llæði ʕendæ/kæ

¹ Ebn Yaïch, mort en 643 de l’hégire (au 13^{ème} siècle selon le calendrier grégorien), *Charḥ Almofassal* شرح المفصل “Une interprétation du livre Almofassal”.

voit+acc/p1 Rel chez/p2m

j'ai vu qui chez toi

J'ai vu (celui/la personne) qui est chez toi.

Selon Ebn Yaïch, *llæði* peut être remplacé dans cet exemple par *ʔællæðej*, *ʔællæðejj*, *ʔællæðe* ou *ʔællæðð*.

- 3) *ʔællætej* اللّتي, *ʔællætejj* اللّتي, *ʔællæte* اللّت et *ʔællætt* اللّث s'utilisent au même titre que *ʔællæti* اللّتي pour référer à un nom féminin singulier.

[raʔæjtu llæti ʕendækæ] رأيت اللّتي عندك

raʔæj/tu llæti ʕendækæ

voit+acc/p1 REL chez/p2m

j'ai vu qui chez toi

J'ai vu (celle/la personne) qui est chez toi.

Il en va de même dans cet exemple où *llæti* peut être remplacé par *ʔællætej*, *ʔællætejj*, *ʔællæte* ou *ʔællætt*.

- 4) *ʔællæðæ:nn* s'utilise au même titre que *ʔællæðæ:ni* pour référer à un nom masculin au duel au cas nominatif. (Il ne donne pas d'exemple)
- 5) *ʔællæðu:næ* اللّذون, *ʔælʔæ:li* الّلي et *ʔællæʔu:næ* اللّؤن réfère à un) nom masculin pluriel au cas nominatif, et, (*ʔællæði:næ* اللّذين et *ʔællæʕi:na* اللّائين) pour référer à un nom masculin au cas direct et indirect.

[ʒæ:ʔæni ʔællæðu:næ qa:mu:] جاءني اللّذون قاموا

ʒæ:ʔæ/ni ʔællæðu:næ qa:m/u:

Vient+acc/p3m/p1 qui+PL se lève+acc/p6m

Il m'est venu qui se sont levés.

Il m'est venu ceux qui se sont levés.

Ceux qui se sont levés sont venus me voir.

Ici, selon Ebn Yaïch, *ʔællæðu:næ* occupe la fonction de sujet vis-à-vis du syntagme verbal *ʒæ:ʔæni* “Il m’est venu” et peut être remplacé par *ʔælʔæ:li* et *ʔællæʔu:næ*.

6) *ʔællæ:ti*, *ʔællæ:tt*, *ʔællæʃi:*, *ʔællæ:??*, *ʔællæ:jj* et enfin *ʔællæwæ:ti* s’utilisent de la même façon pour référer à un nom féminin au pluriel.

4) Quant à l’origine de *ʔællæði*, Ebn Yaïch suppose qu’il provient de *ði* qui exprime l’appartenance. Celui-ci signifie “possédant”, cf. *ðu* qui est une variante de *ði* dans *howwæ ðu ʔæhæmmejjæ ʃæzʃi:mæ* “Il est d’une grande valeur”. Il peut également être l’équivalent de « *de* » en français dans *un homme de grande importance*. D’après son analyse, *ði* a été affecté par l’article défini *ʔæl* pour former enfin *ʔællæði*, qu’il considère comme un nom défini, apte à être déterminé sémantiquement par la proposition *ʔæsʃsʃela* “la suite”.

5) À propos de *ʔæl*, Ebn Yaïch explique que :

a) *ʔæl* a le même sens que le relatif *ʔællæði*.

b) Il est incapable de porter une marque casuelle, compte tenu de sa structure formelle qui ressemble à l’article défini.

c) Il est toujours suivi d’une proposition *ʔæsʃsʃela* “la suite” qui doit absolument commencer par un participe actif ; celui-ci est censé former une seule unité syntaxique avec *ʔæl* et porter une marque casuelle selon la fonction qu’il occupe vis-à-vis du verbe principal de la phrase. Par exemple :

[raʔæjtu dʃdʃa:rebæ zæjdæn] رأيت الضاربَ زيداً

raʔæj/tu	dʃ/dʃa:reb/æ	zæjd/æn
voit+acc/pl	qui+frappe+part act/cas dir	Zayd/cas dir
J’ai vu	qui frappant	Zayd
J’ai vu qui a frappé Zayd.		
J’ai vu celui qui a frappé Zayd.		

Ici, æd^f est une forme assimilée de ʔæl .

Dans cet exemple, selon Ebn Yaïch,

- la séquence $\text{æd}^f \text{d}^f \text{a:rebæ}$ “qui frappant” peut être remplacée par la séquence $\text{ʔællæði} \text{d}^f \text{arabæ}$ “qui a frappé” ; autrement dit, ʔæl peut être remplacé par ʔællæði et le participe actif $\text{d}^f \text{a:rebæ}$ “frappant” par le verbe $\text{d}^f \text{arabæ}$ “il a frappé”.
- la séquence $\text{æd}^f \text{d}^f \text{a:rebæ}$ “qui frappant” formée de $\text{ʔæl} \text{ʔesm} \text{ælmæws}^f \text{u:l}$ (ou le relatif) ʔæl , assimilé en æd^f , et du participe actif du verbe $\text{d}^f \text{a:rebæ}$ “frapper”, est analysé comme un syntagme nominal déterminé par la marque du cas direct æ , étant donné qu’il occupe la fonction d’objet vis-à-vis du syntagme verbal $\text{ra} \text{ʔæjtu}$ “J’ai vu”.

- d) Ebn Yaïch estime que le pronom anaphorique qui se trouve dans la proposition $\text{ʔæs}^f \text{s}^f \text{ela}$ “la suite” qui suit ʔæl , ne renvoie pas à celui-ci mais à un nom supprimé et sous-entendu par ʔærrazol “l’homme”, qui devrait avoir sa place avant ʔæl , comme dans l’exemple suivant :

[$\text{ra} \text{ʔæjtu} \text{rrazolæ} \text{d}^f \text{d}^f \text{a:rebæ} \text{zæjdæn}$] رأيت الرجل الضارب زيداً

$\text{ra} \text{ʔæjtu}$	r/razol/æ	$\text{d}^f / \text{d}^f \text{a:reb} / \text{æ}$
voit+acc/p1	déf/homme/cas dir	Rel/frappe+part act/cas dir
$\text{zæjd} / \text{æn}$		
Zayd/cas dir		
J’ai vu	l’homme qui frappant	Zayd

J’ai vu l’homme qui a frappé Zayd.

Dans cet exemple, Ebn Yaïch pense que la proposition $\text{d}^f \text{d}^f \text{a:rebæ} \text{zæjdæn}$ “qui a frappé Zayd” contient un pronom anaphorique « p3m » dit *mostater* “caché ou invisible”, qui devrait avoir sa place après le participe actif. Ce pronom est censé, selon lui, assurer la fonction de « sujet » auprès du participe actif et renvoyer à rrazolæ “l’homme”.

e) En ce qui concerne l'origine de *ʔæl*, il estime qu'il est issu de *ʔællæði* et *ʔællæti*, après la suppression de *ði* et *ti* qui, au départ, sont deux démonstratifs.

6) En ce qui concerne le relatif *mæn* :

a) Ebn Yaïch explique que *mæn* a le même sens que *ʔællæði*. Par exemple :

[raʔæjtu mæn ʕendækæ] رأيتُ مَنْ عندَكَ
 raʔæj/tu mæn ʕendæ/kæ
 voit+acc/p1 Rel chez/p2m
 j'ai vu qui chez toi
 J'ai vu (celui) qui est chez toi.

Cet exemple peut être reformulé avec *llæði* à la place de *mæn*.

[raʔæjtu llæði ʕendæk] رأيتُ اللذي عندَكَ
 raʔæj/tu llæði ʕendæ/kæ
 voit+acc/p1 Rel chez/p2m
 j'ai vu qui chez toi
 J'ai vu (celui) qui est chez toi.

b) Ebn Yaïch ajoute que *mæn* ne peut pas être utilisé après un nom (jouant le rôle d'antécédent). Par exemple :

[jæʕferu lemæn jæʕæ:ʔu] يغفر لمن يشاء
 jæ/ʕfer/u le/mæn jæ/ʕæ:ʔu
 p3m+pardonne+inacc prép à +Rel p3m+veut+inacc
 Il pardonne à qui il veut

c) Contrairement à *mæn*, *ʔællæði* peut être précédé d'un nom (antécédent) :

[raʔæjtu θθæwbæ llæði tæʔrefuhu] (p. 139) رأيتُ الثوب اللذي تعرفه
 raʔæj/tu θ/θæwb/æ llæði tæʔref/u/hu

voit+acc/p1 déf+habit+cas dir Rel p2m+connaît+inacc/p3m
 ai vu je l'habit que tu connais lui
 J'ai vu l'habit que tu connais.

- 7) En ce qui concerne *ʔælʔesm ælmæws^u:l* ou relatif *mæ:* ما , Ebn Yaïch dit qu'il peut commuter avec *ʔællæði* :

[ʔæʕrefu mæ: hædæθæ] أعرفُ ما حدث

ʔæ/ʕref/u	mæ:	hædæθ/æ
p1+sait+inacc	Rel	se passe+acc/p3m
Je sais	qui	il s'est passé

Je sais ce qui s'est passé.

[ʔæʕrefu llæði hædæθæ] أعرف اللذي حدث

ʔæ/ʕref/u	llæði	hædæθ/æ
p1+sait+inacc	Rel	se passe+acc/p3m
Je sais	qui	il s'est passé

Je sais ce qui s'est passé.

- 8) En ce qui concerne *ʔælʔesm ælmæws^u:l* ou relatif *ʔæjj*, Ebn Yaïch précise qu'il désigne un élément au sein d'un groupe, contrairement à *ʔællæði*. Ce dit relatif se manifeste dans l'énoncé sous forme d'un syntagme nominal au sein duquel il joue le rôle de noyau par rapport à un pronom personnel qui en dépend. Cf. ci-dessous :

Ex : 1

[sæʔæd^srebu ʔæjjuhom feddæ:ri] سأضرب أيهم في الدار

sæ/ʔæ/d ^s reb/u	ʔæjj u/hom	f/ed/dæ:r/i
futur+p1+frappe+inacc	Rel/p6	prép/déf/maison/cas ind

Je frapperai celui d'entre eux à la maison
 Je frapperai celui d'entre eux qui sera à la maison.

Ex : 2

[sæʔæd^srebu ʔællæði feddæ:ri] سأضرب اللذي في الدار

sæ/ʔæ/d^sreb/u ʔællæði f/ed/dæ:r/i
 futur+p1+frappe+inacc Rel prép/déf/maison/cas ind
 Je frapperai qui à la maison
 Je frapperai qui sera à la maison.

Dans le deuxième exemple, Ebn Yaïch explique que *ʔællæði* ne peut pas préciser s'il s'agit d'une seule ou de plusieurs personnes, alors que, dans le premier exemple *ʔæjj* précise qu'il s'agit bel et bien d'une seule personne au sein d'un groupe de personnes.

- 9) Le relatif *ðu* a le même sens que *ʔællæði* et peut être remplacé par lui, comme dans l'exemple :

[raʕæjtu arrazolæ llæði qa:læ] رأيتُ الرجل الذي قال
 raʕæj/tu ar/razol/æ llæði qa:l/æ
 voit+acc+p1 déf+homme+cas dir Rel dit+acc/p3m
 J'ai vu l'homme qui il a dit
 J'ai vu l'homme qui a dit...

Ici, *ʔællæði* peut être remplacé par *ðu*.

[raʕæjtu arrazolæ ðu qa:læ] رأيتُ الرجل ذو قال
 raʕæj/tu ar/razol/æ ðu qa:l/æ
 voit+acc+p1 déf+homme+cas dir Rel dit+acc/p3m
 J'ai vu l'homme qui il a dit
 J'ai vu l'homme qui a dit...

1.3.8.2 *ʔæsʰsʰela* “la suite” :

Ebn Yaïch pense que :

- 1) Elle forme avec *ʔælʔesm ælmæwsʰu:l* une seule unité syntaxique au sein de laquelle elle se comporte comme un adjectif. Il ne considère pas que le relatif fait partie de la relative.
- 2) Du point de vue syntaxique, il explique que seul *ʔælʔesm ælmæwsʰu:l* est capable d’exercer une fonction syntaxique vis-à-vis du verbe principal de la phrase et de porter la marque casuelle. En revanche, *ʔæsʰsʰela* “la suite”, considéré comme un adjectif dépendant de *ʔælʔesm ælmæwsʰu:l*, ne peut ni occuper de fonction syntaxique de type sujet ou objet, ni porter de marque casuelle. Par exemple :

[sæʔædʰrebu ʔællæði feddæ:ri] سأضرب اللذي في الدار
 sæ/ʔæ/dʰreb/u ʔællæði f/ed/dæ:r/i
 futur+p1+frappe+inacc Rel prép/déf/maison/cas ind
 Je frapperai qui à la maison
 Je frapperai qui sera à la maison.

Dans cet exemple, il considère que *ʔællæði* occupe la fonction d’objet vis-à-vis du syntagme verbal *sæʔædʰrebu* “Je frapperai”. Quant à *ʔæsʰsʰela* “la suite” *feddæ:ri* “à la maison”, il l’analyse comme adjectif qualifiant le relatif *ʔællæði*.

- 3) Ebn Yaïch estime que d’autres linguistes, dont les noms n’ont malheureusement pas été signalés, considéreraient que *ʔælʔesm ælmæwsʰu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” et *ʔæsʰsʰela* “la suite” étaient capables de jouer ensemble, en tant que seule unité, un même rôle syntaxique vis-à-vis du verbe principal. C’est-à-dire que le rôle fonctionnel qu’ils assument était joué par la totalité du syntagme composé des deux unités, et non uniquement par *ʔælʔesm ælmæwsʰu:l*. Cf. ci-dessous :

[ʒæ:ʔæni mæn qa:mæ] جاءني من قام
 ʒæ:ʔæ/ni mæn qa:m/æ

Vient+acc/p3m/p1 Rel se lève+acc/p3m

Il m'est venu qui il s'est levé

Il m'est venu celui qui s'est levé.

Celui qui s'est levé est venu me voir.

Dans cet exemple, ils considèrent que le syntagme *mæn qa:mæ* “qui s'est levé” joue le rôle de sujet auprès du verbe principal *ʒæ:ʔæni* “il est venu me voir”. Ebn Yaïch, quant à lui, fait remarquer qu'il n'est pas d'accord avec cette analyse.

- 4) Ebn Yaïch explique que *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” est *was^ʕla* *وصلة* “un moyen / un lien” dont le rôle se réduit à permettre la qualification du nom auquel il réfère par la proposition dite *ʔæs^ʕs^ʕela* “la suite”. En d'autres termes, il explique que le rôle de *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* consiste à assurer la détermination du nom auquel il réfère par la proposition dite *ʔæs^ʕs^ʕela* “la suite”. Par exemple :

[ʒæ:ʔæni mæn qa:mæ] جاءني من قام

ʒæ:ʔæ/ni mæn qa:m/æ

Vient+acc/p3m/p1 Rel se lève+acc/p3m

Il m'est venu qui il s'est levé

Il m'est venu celui qui s'est levé.

Celui qui s'est levé est venu me voir.

Dans cet exemple, Ebn Yaïch explique que la proposition *qa:mæ* “il s'est levé” détermine une personne (celle indiquée par *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l*) afin de la désigner parmi un groupe, par l'intermédiaire de *mæn*, qui est utilisé comme étant un lien, ou un outil linguistique, dont le but est de permettre la réalisation de l'opération de détermination.

Voici un exemple où *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* est utilisé après un nom.

[raʕæjtu arrazolæ llæði qa:læ] رأيتُ الرجل اللذي قال

raʕæj/tu ar/razol/æ llæði qa:l/æ

voit+acc+p1 déf+homme+cas dir Rel dit+acc/p3m

J'ai vu l'homme qui il a dit

J'ai vu l'homme qui a dit...

Ici, *llæði* est considéré comme un moyen linguistique permettant la détermination du nom *arrazolæ* "l'homme" par la proposition *qa:læ* "il a dit".

5) Quant à la structure interne de la proposition dite *ʔæs^sela* "la suite", Ebn Yaïch est le premier à la décrire clairement ; elle peut être représentée par :

a) Une proposition verbale formée d'un verbe et d'un pronom sous-entendu, par exemple :

[ʔæ:ʔæne llæði qa:mæ] جاءني الذي قام

ʔæ:ʔæ/ne	llæði	qa:m/æ
Vient+acc/p3m/p1	Rel	se lève+acc/p3m

Il est venu moi qui il s'est levé

Celui qui s'est levé, est venu me voir.

b) Une proposition dite nominale composée de *Mubtædæʔ* "le terme initial de la phrase" et de *xabar* "l'élément qui apporte l'information", par exemple :

[ʔæ:ʔæne llæði ʔæbu:hu qa:ʔemun] جاءني الذي أبوه قائم

ʔæ:ʔæ/ne	llæði	ʔæb/u:/hu
Vient+acc/p3m/p1	Rel	père/cas nominatif/p3m

qa:ʔem/un

se lève+part actif/accord

est venu il moi qui père lui se levant

Il est venu me voir, celui dont le père est debout.

Celui dont le père est debout, est venu me voir.

c) Un groupe prépositionnel :

[ʔællæði ʔendækæ zæjdun] الذي عندك زيد

ʔællæði **ʔendæ/kæ** zæjd/un
 Rel chez/p2m Zayd/cas nominatif
 Qui chez toi Zayd
 Celui qui est chez toi est Zayd.

d) Une proposition introduite par *ʔenn* et exprimant la condition :

[zæ:ʔæne llæði ʔenn tæʔmorhu jut^feʔkæ] جاءني الذي إن تأمره يطعك
 zæ:ʔ/æ/ne llæði **ʔenn** **tæ/ʔmor/hu**
 Vient+acc+p3m+p1 Rel si p2m+ordonne+inacc/p3m
ju/t^feʔkæ
 p3m+obéit+inacc/p2m
 Il est venu moi celui qui si tu ordonnes lui, il obéit toi
 Celui qui, si tu l’ordonnes, t’obéit, est venu me voir.

6) En ce qui concerne le pronom de rappel, dit *ʔæ:ʔed* “référent” ou *ra:bet^f* “relateur” ou “lien”, c’est-à-dire anaphorique :

I. Ebn Yaïch explique que *ʔæs^fs^fela* “la suite” doit absolument contenir un pronom *ʔæ:ʔed* “référant ou renvoyant” qui peut se manifester dans l’énoncé de deux manières différentes, selon la fonction qu’il y occupe :

A. Lorsqu’il est au cas direct ou indirect, il prend la forme d’une désinence et se joint à une autre unité syntaxique : un verbe, un nom ou une préposition. Par exemple :

Ex. 1

[raʔæjtu θθæwbæ llæði tæʔrefuhu] (p. 139) رأيتُ الثوب الذي تعرفه

raʔæj/tu θ/θæwb/æ llæði tæ/ʔref/u/**hu**
 voit+acc/p1 déf+habit+cas dir Rel p2m+connaît+inacc/**p3m**
 ai vu je l’habit que tu connais lui

J’ai vu l’habit que tu connais.

Dans cet exemple, le pronom dit *ʕæ:ʔed* “référent” remplit la fonction d’objet au sein de la relative et s’attache au verbe principal de celle-ci :

Ex. 2

[ʒæ:ʔæne llæði ʔæbu:hu qa:ʔemun] جاءني الذي أبوه قائم

ʒæ:ʔæ/ne llæði ʔæb/u:/**hu**
 Vient+acc/p3m/p1 Rel père/cas nominatif/**p3m**

qa:ʔem/un

se lève+part actif/accord

il est venu moi qui père lui se levant

Il est venu me voir, celui dont le père est debout.

Celui dont le père est debout, est venu me voir.

Ici, le pronom *hu* “p3m” assure la fonction de complément de nom vis-à-vis de l’unité *ʔæb* “père” et se présente sous forme de désinence attachée à ce dernier. Selon Ebn Yaïch, *hu* renvoie à *llæði* qui, à son tour, remplit la fonction de sujet à l’égard du verbe principal de la phrase *ʒæ:ʔæne* “m’est venu”.

- B. Le pronom *ʕæ:ʔed* “référent” apparaît sous une forme détachée lorsqu’il joue le rôle de *mubtædæʔ* “le terme initial de la phrase” dans une proposition (relative) de type non verbal. Par exemple :

[ʒæ:ʔæne llæði howwæ qa:ʔem] جاءني الذي هو قائم

ʒæ:ʔæ/ne llæði **howwæ** qa:ʔem
 Vient+acc+p3m/p1 Rel p3m se lève+part actif

Il est venu moi qui il se levant

Celui qui est debout, est venu me voir.

Dans cet exemple, Ebn Yaïch considère que *ʔæsfʕela* “la suite” *howwæ qa:ʔem* “il est debout” est une proposition nominale au sein de laquelle le rôle de sujet est assuré par le pronom dit *ʕæ:ʔed* “référent” *howwæ* “p3m” vis-à-vis de *qa:ʔem* “se levant ou debout”.

II. Ebn Yaïch définit ainsi le rôle du pronom de rappel (ou anaphorique) :

1. En tant que *ra:betʿ* “relateur” (c’est-à-dire un monème qui relie une unité à une autre), il joue le rôle de lien entre la proposition *ʔæsʿsʿela* “la suite” et *ʔælʔesm ælmæwsʿu:l* “le nom auquel est relié quelque chose”.
2. En tant que *ʃæ:ʔed*, ce qui signifie « un élément qui renvoie à ... », ou tout simplement « anaphorique », il renvoie à *ʔælʔesm ælmæwsʿu:l*, compte tenu du fait que ce dernier s’utilise en principe sans antécédent.
3. Ebn Yaïch précise que l’élément qui exerce le rôle de pronom anaphorique occupe, dans la proposition *ʔæsʿsʿela* “la suite”, la même fonction ainsi que la même place que le nom auquel renvoie *ʔælʔesm ælmæwsʿu:l* “le nom auquel est relié quelque chose”, comme dans l’exemple suivant.

[ʒæ:ʔæne llæði howwæ qa:ʔem] جاءني الذي هو قائم

ʒæ:ʔæ/ne	llæði	howwæ	qa:ʔem
Vient+acc+p3m/p1	Rel	p3m	se lève+part actif

Il est venu moi qui il se levant

Celui qui est debout, est venu me voir.

Selon Ebn Yaïch, cette phrase est le résultat de l’assemblage des deux énoncés suivants : *ʒæ:ʔæni zæjdun* “Zayd m’est venu” et *zæjdun qa:ʔem* “Zayd est debout”. L’assemblage de ces deux énoncés par l’intermédiaire de *ʔællæði* se déroule de la manière suivante :

- Dans le premier énoncé *ʒæ:ʔæni zæjdun* “Zayd m’est venu” : *zæjdun* a été remplacé par *ʔællæði*. C’est-à-dire que ce dernier occupe la même fonction ainsi que la même place que *zæjdun* vis-à-vis du verbe principal *ʒæ:ʔæni* ;
- Dans le deuxième énoncé *zæjdun qa:ʔem* “Zayd est debout” : Zayd a également été supprimé et remplacé par le pronom *howwæ* “p3m”.

Celui-ci occupe la même fonction et la même place que *zæjdun* à l'égard de *qa:ʔem* “debout” ou “se levant”. Ce qui donne enfin *ʒæ:ʔæne llæði howwæ qa:ʔem* “Celui qui est debout, est venu me voir”.

- Le pronom *howwæ* “p3m” est analysé, selon Ebn Yaïch, comme un pronom anaphorique référant à *ʔællæði* qui, à son tour, réfère à *zæjdun* “Zayd”. Du point de vue syntaxique, Ebn Yaïch considère que *howwæ* occupe la même fonction syntaxique que le nom auquel il s’est substitué. De plus, *howwæ* exerce le rôle d’un lien entre la relative et le dit relatif *ʔællæði*.

III. Ebn Yaïch explique que l’élément qui exerce le rôle de pronom anaphorique peut être supprimé dans les énoncés où il se manifeste sous forme de désinence attachée à un verbe et assurant la fonction d’objet direct :

[ʔællæði d^ʕarabtuhu zæjdun] اللذي ضربته زيد

ʔællæði	d ^ʕ arab/tu/ hu	zæjd/un
Rel	frappe+acc/p1/p3m	Zayd/cas nominatif
Qui	j’ai frappé lui Zayd	
Celui que j’ai frappé est Zayd.		

Dans cet exemple, le pronom *hu* assure la fonction d’objet vis-à-vis de l’unité verbale *d^ʕarabtu* “j’ai frappé”. La suppression de *hu* donne l’énoncé suivant :

[ʔællæði d^ʕarabtu zæjdun] اللذي ضربتُ زيد

ʔællæði	d ^ʕ arab/tu	zæjd/un
Rel	frappe+acc/p1	Zayd/cas nominatif
Qui	ai frappé je	Zayd
Celui que j’ai frappé est Zayd.		

1.3.9 Ebn Osfour Al-echbili¹ ابن عصفور الإشبيلي

Ebn Osfour note que :

- 1) Pour référer à un nom masculin au duel, *ʔællæðæ:nni* اللذان et *ʔællæðæ:* لذا peuvent être utilisés au même titre que *ʔællæðæ:ni*.

[ʔæʕrefu llæðæ: qa:mæ:] أَعْرَفُ اللّٰذَا قَامَا

ʔæ/ʕref/u llæðæ: qa:m/æ:

p1+connaît+inacc Rel+duel se lève+acc/p6m (duel)

Je connais qui (deux) se sont levés ils (deux)

Je connais les deux qui se sont levés.

Ici, *ʔællæðæ:nni* اللذان et *ʔællæðæ:ni* اللذان peuvent être utilisés à la place de *ʔællæðæ:* لذا.

- 2) Pour référer à un nom masculin au pluriel, Ebn Osfour présente les possibilités suivantes :

I. **Quelle que soit la fonction** que doit occuper *ʔælpesm ælmæwsʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” au sein de la phrase*, nous pouvons utiliser les unités suivantes :

*Il est à rappeler qu’aucun des linguistes arabes ne considère que *ʔælpesm ælmæwsʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” puisse exercer une fonction syntaxique au sein de la relative.

a. *ʔællæði* اللّٰذِي , *ʔællæði:næ* اللّٰذِيْنَ

Ex. 1

¹ Ebn Osfour a vécu entre 597 et 669 de l’hégire (entre la fin du 13^{ème} et le début du 14^{ème} siècle selon le calendrier grégorien, *Charh Jomal Azzajjaaj* شرح جمل الزجاج “Un commentaire sur le livre d’Azzajjaaj”, édition revue et annotée par Dr. Saheb Abu Janah, p. 168-191.

[ðæhæbæ llæði: qa:mu:] ذهب الذي قاموا

ðæhæb/æ	llæði:	qa:m/u:
va+acc+p3m	Rel+PL	se lève+acc/p6m

est parti il qui se sont levés ils

Il est parti, ceux qui se sont levés...

Ils sont partis, ceux qui se sont levés.

Dans cet exemple, *llæði:* occupe la fonction de sujet vis-à-vis du syntagme verbal *ðæhæbæ* “il est parti”.

Ex. 2

[ʔæʕrefu llæði: qa:mu:] أعرّفُ الذي قاموا

ʔæ/ʕref/u	llæði:	qa:m/u:
p1+connaît+inacc	Rel+PL	se lève+acc/p6m

Je connais qui se sont levés ils

Je connais ceux qui se sont levés.

Ici, *ællæði:* est au cas direct ; il occupe la fonction d’objet à l’égard du syntagme prédicatif principal de la phrase *ʔæʕrefu* “je connais”.

b. ʔællæ:ʔi:næ اللاتين ou ʔællæ:ʔi: اللاتني

[ʔæʕrefu llæ:ʔi: qa:mu:] أعرّفُ اللاتني قاموا

ʔæ/ʕref/u	llæ:ʔi:	qa:m/u:
p1+connaît+inacc	Rel+PL	se lève+acc/p6m

Je connais qui se sont levés ils

Je connais ceux qui se sont levés.

Dans cet exemple, *ʔællæ:ʔi:* est au cas direct car il assure la fonction d’objet vis-à-vis du syntagme verbal principal de la phrase *ʔæʕrefu* “je connais”.

- II. Uniquement, si *ʔælpesm ælmæws^{u:l}* “le nom auquel est relié quelque chose” doit occuper au sein de la phrase une fonction qui lui impose le **cas nominatif**, nous pouvons utiliser les unités suivantes :

ʔællæðu:næ اللذون, *ʔællæðu:* اللذو ou *ʔællæ:ʔu:næ* اللاؤن

[ðæhæbæ ʔællæðu:næ qa:mu:] ذهب اللذون قاموا

ðæhæb/æ	ʔællæðu:næ	qa:m/u:
va+acc+p3m	Rel+PL	se lève+acc/p6m
est parti il qui se sont levés ils		
Il est parti, ceux qui se sont levés...		
Ils sont partis, ceux qui se sont levés.		

- III. Uniquement si *ʔælpesm ælmæws^{u:l}* “le nom auquel est relié quelque chose” occupe au sein de la phrase une fonction qui lui impose le **cas direct ou indirect**, nous pouvons utiliser les unités suivantes :

a. *ʔællæði:næ* اللذين ou *ʔællæði:* الذي

[ʔæʃrefu ʔællæði:næ qa:mu:] أعرّف اللذين قاموا

ʔæ/ʃref/u	ʔællæði:næ	qa:m/u:
p1+connaît+inacc	Rel+PL	se lève+acc/p6m
Je connais qui se sont levés ils		
Je connais ceux qui se sont levés.		

Ici, *ʔællæði:næ* occupe la fonction d’objet vis-à-vis du syntagme verbal principal de la phrase *ʔæʃrefu* “je connais”.

b. *ʔællæ:ʔi:næ* اللاتين

[ʔæʃrefu llæ:ʔi:næ qa:mu:] أعرّف اللاتين قاموا

ʔæ/ʃref/u	llæ:ʔi:næ	qa:m/u:
p1+connaît+inacc	Rel+PL	se lève+acc/p6m

Je connais qui se sont levés ils
Je connais ceux qui se sont levés.

Il en va de même dans cet exemple, où *llæ:ʔi:næ* est au cas direct.

En bref, pour référer à un nom masculin pluriel, nous pouvons utiliser :

1) au cas nominatif :

- a. *ʔællæðu:næ* اللذون ou *ʔællæðu:* اللذو
- b. *ʔællæ:ʔu:næ* اللاؤن

2) au cas direct et indirect :

- a. *ʔællæði:næ* اللذين ou *ʔællæði:* اللذي
- b. *ʔællæ:ʔi:næ* اللاتين

3) dans tous les cas :

- a. *ʔællæði:* اللذي, *ʔællæði:næ* اللذين
- b. *ʔællæ:ʔi:næ* اللاتين ou *ʔællæ:ʔi:* اللائي

3) Pour référer à un nom féminin au pluriel, il estime que l'on peut utiliser l'une des unités suivantes, quelle que soit la fonction que le relatif occupe au sein de la phrase.

- a. *ʔællæ:ʔi* اللائي ou *ʔællæ:ʔ* اللاء
- b. *ʔællæ:ti:* اللاتي ou *ʔællæ:te* اللات
- c. *ʔællæwæ:ti:* اللواتي ou *ʔællæwæ:te* اللوات
- d. *ʔællæ:t* اللات

Par exemple :

[ʔæʕrefu llæ:ʔi qomnæ] أعرِفُ اللآئي قمنَ

ʔæ/ʕref/u llæ:ʔi qom/næ
 p1+connait+inacc Rel+PL se lève+acc/p6f
 Je connais qui (elles) se sont levées elles
 Je connais celles qui se sont levées.

- 4) En ce qui concerne ʔæjj أى، Ebn Osfour fait remarquer qu’il change de forme selon le genre du nom auquel il réfère ; il devient ʔæjjæt au féminin.

[dʕarabtu ʔæjjætæhomæ: feddæ:ri] (cf. Ebn Osfour, p. 176) ضربتُ أَيْتَهُمَا فِي الدَّارِ
 dʕarab/tu ʔæjjæt/æ/homæ: f/ed/dæ:r/i
 frappe+acc/p1 laquelle/ cas dir/p3f au duel à / déf+maison/cas ind
 ai frappé je laquelle d’entre elles à la maison
 J’ai frappé laquelle (des deux) est à la maison.

- 5) En ce qui concerne ʔæsʕsʕela “la suite”, Ebn Osfour précise qu’elle ne peut être ni de type interrogatif, ni de type impératif, ou exclamatif. Quant à la proposition introduite par mæ:, elle doit commencer par un verbe.

[juʕzebuni mæ: sʕanæʕtæ] يعجبني ما صنعتُ
 ju/ʕzeb/u/ni mæ: sʕanæʕ/tæ
 p3m+plaît+inacc/p1 que fabrique+acc/p2m
 il plaît moi que as fabriqué tu
 Il me plaît, ce que tu as fabriqué.
 Ce que tu as fabriqué me plaît.

- 6) Lorsque la proposition ʔæsʕsʕela “la suite” est précédée par ʔæʕl, elle doit commencer par un participe actif ou un participe passé.

[ʔæ:ʔæne dʕdʕa:rebu] جاءني الضاربُ
 ʔæ:ʔæ/ne dʕ/dʕa:reb/u
 vient+acc/p3m/p1 qui+frappe+part actif/nominatif
 est venu il moi qui frappant
 Il m’est venu, celui qui a frappé

Celui qui a frappé est venu me voir.

ou

[ʒæ:ʔæne l mæd^ʕru:bu] جاءني المضروبُ

ʒæ:ʔ/æ/ne

l/mæd^ʕru:b/u

vient+acc/p3m/p1

qui/frappe+part passé/nominatif

est venu il moi qui frappé

Il m'est venu, celui qui a été frappé

Celui qui a été frappé est venu me voir.

- 7) En ce qui concerne le pronom anaphorique, Ebn Osfour note qu'il peut ne pas renvoyer à *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* "le nom auquel est relié quelque chose" mais au nom qui le précède, et qui, du point de vue sémantique, est affecté directement par la détermination portée par la proposition *ʔæs^ʕs^ʕela* "la suite". (cf. Ebn Osfour, p. 181)

[ʔælhæʒʒæ:ʒu llæði raʔæjtuhu ebnu ju:suf] الحجاجُ الذي رأيتهُ ابن يوسف

ʔælhæʒʒæ:ʒu

llæði

raʔæj/tu/hu

ebnu ju:suf

Alhaʒʒaʒu

Rel

voit+acc/p1/p3m

Ebn

Youssuf

Alhaʒʒaʒu

que

ai vu je

lui

Ebn

Youssuf

Alhajjaju que j'ai vu, est Alhajjaju Ebn Youssuf.

Dans cet exemple, la proposition *raʔæjtuhu* "je l'ai vu" détermine le nom propre *Alhajjaju* qui précède *llæði*. Quant au pronom *hu* dans *raʔæjtuhu* "je l'ai vu", Ebn Osfour estime qu'il renvoie directement à *Alhajjaju*. Mais il précise que ce phénomène est très rare ; il dit donc qu'il ne faut pas en tenir compte, puisque, jusqu'à cette époque, le relatif était rarement utilisé après un antécédent.

1.3.10 Ebn Maalek¹ : ابن مالك

Ebn Maalek a vécu entre 600 et 672 de l'hégire (c'est-à-dire, entre la fin du 13^{ème} et le début du 14^{ème} siècle selon le calendrier grégorien).

Nous considérons Ebn Maalek comme le dernier grammairien qui ait travaillé sur l'arabe classique.

1. En ce qui concerne le relatif *ʔællæði*, Ebn Maalek ajoute les formes suivantes :

- *ʔællæðejju* اللّٰئِي et *ʔællæðejji* اللّٰئِي sont utilisés au même titre que *ʔællæði* اللّٰئِي, c'est-à-dire pour référer à un nom animé ou inanimé au masculin singulier ;
- *ʔællætejju* اللّٰئِي et *ʔællætejji* اللّٰئِي s'utilisent au même titre que *ʔællæti* اللّٰئِي pour référer à un nom animé ou inanimé au féminin singulier ;
- *ʔælpulæ:ʔi* الأوٰلٰئِي s'utilise au même titre que *ʔællæði:næ* اللّٰئِي pour référer à un nom masculin animé ou inanimé au pluriel.
- *ʔællæ:* اللّٰئِي et *ʔællæwæ:* اللّٰوِ qui s'utilisent au même titre que *ʔællæti* اللّٰئِي pour référer à un nom masculin inanimé au pluriel.

2. En ce qui concerne la structure de *ʔæsʕʕela* “la suite”, il explique que le verbe principal de celle-ci peut se conjuguer à la troisième personne même si la fonction de sujet est assurée par un pronom à la première ou à la deuxième personne, par exemple :

[ʔæntæ llæði fæʕæltæ hæ:ðæ] أنت الذي فعلتَ هذا

ʔæntæ	llæði	fæʕæltæ	hæ:ðæ
P2m	Rel	fait+acc/p2m	démonstratif

Toi qui as fait tu ceci

C'est toi qui as fait ceci.

¹Ebn Maalek, (600/672) de l'hégire (entre la fin du 13^{ème} et le début du 14^{ème} siècle selon le calendrier grégorien, *Charḥ attashil التّساھیل شرح* “L'explication la plus facile”, édition revue et annotée par Dr. Abdel Rahman Essayed et Dr. Mohammad Badawi Almakhtoun, édition Hajar, Le Caire, 1990.

Ou

[ʔæntæ llæði fæʕælæ hæ:ðæ] أنت اللذي فعل هذا

ʔæntæ	llæði	fæʕæl/æ	hæ:ðæ
P2m	Rel	fait+acc/p3m	démonstratif

Toi qui **a fait il** ceci

C'est toi qui as fait ceci.

3. En ce qui concerne le pronom anaphorique :

Contrairement à Ebn Yaïch, Ebn Maalek estime que le pronom anaphorique ou *ʕæ:ʔed* “réfèrent” peut être supprimé même dans les énoncés où il se manifeste sous forme d’élément attaché, qu’il soit au cas direct ou indirect.

[jæʕrabu:næ memmæ taʕrabu:næ menhu] يشربن مما تشربون منه

jæʕrab/u:næ	mem/mæ	taʕrab/u:næ	men/ hu
p6m+boit+inacc	prép (de)+Rel	p5+boit+inacc	de/p3m

Ils boivent de que vous buvez de lui

Ils boivent de ce que vous buvez.

Selon Ebn Maalek, le pronom anaphorique *hu* “p3m” qui s’attache à la préposition *men* “de” qui le précède, peut être supprimé sans contrainte. La suppression de *hu* entraîne celle de la préposition *men*, compte tenu du fait qu’ils composent ensemble un syntagme prépositionnel. Ebn Maalek explique que la suppression de ce syntagme tient à deux raisons : premièrement, le fait que le verbe principal de la phrase *jæʕrabu:næ* “ils boivent” et celui de la proposition *ʔæsʕsʕela* “la suite” sont les mêmes, ainsi que les deux prépositions qui les suivent *men* (ou *me*¹) “de” ; deuxièmement, le fait que le pronom anaphorique dispose d’une forme de désinence qui s’attache à la préposition qui la précède et avec laquelle elle forme un syntagme. C’est ainsi que la suppression affecte tout le syntagme *menhu* “de lui”.

De plus, Ebn Maalek ajoute que le pronom anaphorique peut être supprimé lorsqu’il devrait exercer, au sein de la proposition *ʔæsʕsʕela* “la suite”, le rôle de *mubtædxæʔ*

¹*me* est une forme contractée de la préposition *men* “de”.

“le terme initial de la phrase” par rapport à un adjectif qui joue le rôle de *xabar* “l’élément qui apporte l’information”. Par exemple :

[ʔæxaðtu llæði howwæ ʔafdʿal] أخذتُ الذي هو أفضل

ʔæxað/tu	llæði	howwæ	ʔafdʿal
Prend+acc/p1	qui	p3m	meilleur
ai pris je qui lui meilleur			
J’ai pris celui qui est meilleur.			

Dans cet exemple, le pronom anaphorique *howwæ* “p3m” qui joue le rôle de *mubtædæʔ* “le terme initial de la phrase” vis-à-vis de *ʔafdʿal* “meilleur” qui sert de *xabar* “l’élément qui apporte l’information”, peut être supprimé selon Ebn Maalek. Ce qui donne l’énoncé suivant :

[ʔæxaðtu llæði ʔafdʿal] أخذتُ الذي أفضل

ʔæxað/tu	llæði	ʔafdʿal
Prend+acc/p1	qui	meilleur
ai pris je qui meilleur		
J’ai pris celui qui est meilleur.		

Il convient de savoir qu’entre le quatorzième et le dix-neuvième siècle, la langue arabe a connu la pire période de son histoire, car elle était mal parlée et mal écrite. Nous avons choisi de ne pas intégrer cette période dans notre corpus en raison des difficultés que nous avons eues à trouver un corpus authentique.

1.4 EN ARABE MODERNE :

1.4.1 Mostafa Alghalayini¹ مصطفى الغلاييني

Mostafa Alghalayini est considéré comme le premier linguiste, qui représente le vingtième siècle. Par conséquent, nous considérons que son analyse concerne plutôt l'arabe moderne et non pas l'arabe classique.

En ce qui concerne $\text{ʔællæsmæ:ʔ ælmæws}^{\text{u:læ}}$ “les noms auxquels est relié quelque chose”, Mostafa Alghalayini les divise en deux groupes, selon qu'ils varient formellement ou non.

1. Ceux qui ont une forme variable :

Il s'agit de ʔællæði qui change de forme selon le nombre, le genre et parfois la fonction du nom qui le précède, en particulier lorsque ce dernier est déterminé par le duel.

A. Au singulier :

Il s'agit de deux formes qui varient selon le genre et qui s'utilisent pour référer à un nom animé ou inanimé.

a. Au masculin : ʔællæði اللذي

[jufleħu llæði jæztæhedu] يفلح اللذي يجتهدُ

ju/fleħ/u llæði jæ/ztæhed/u

p3m+réussit+inacc qui p3m+travaille dur+inacc

il réussit qui il travaille dur

Celui qui travaille dur réussit.

b. Au féminin : ʔællæti اللتي

¹Mostafa Alghalayini, 1912, *Jaamef addurous alʕarabeyya* “Le recueil des cours d'arabe”, Beyrouth, Manchourat Al-Askandareyya Alaasreyya, p. 129- 139.

[tufleħu llæti tæztæhedu] تفلح اللتي تجتهدُ
 tu/fleħ/u **llæti** tæ/ztæhed/u
 p3f+réussit+inacc qui p3f+travailleur dur+inacc
 elle réussit qui elle travaille dur
 Celle qui travaille dur réussit.

B. Au duel :

ʔællæði varie selon le genre et la fonction qu'il exerce au sein de la phrase.
 Il s'utilise pour référer à un nom au duel animé ou inanimé.

a. Au masculin :

1) Au cas direct et indirect : *ʔællæðæjni* اللذان

[ʔæʕrefu llæðæjni næzæħæ:] أعرِفُ اللذان نجحاً
 ʔæ/ʕref/u llæðæjni næzæħæ:
 connaît+inacc+p1 Rel+duel m réussit+acc+duel m
 je connais qui (deux) ont réussi (ils (deux))
 Je connais les deux qui ont réussi.

2) Au cas nominatif : *ʔællæðæ:ni* اللذان

[jufleħu llæðæ:ni jæztæhedæ:ni] يفلحُ اللذان يجتهدان
 ju/fleħ/u **llæð/æ:ni**
 p3m+réussit+inacc qui/duel
 jæ/ztæhed/æ:ni
 p3m duel+travailleur dur +inacc
 il réussit qui (deux) ils travaillent dur
 Ceux (deux) qui travaillent dur réussissent.

b. Au féminin :

1) Au cas direct et indirect : *ʔællætæjni* اللتين

[ʔæʕrefu ʔællætæjni næʒæhætæ:] أَعْرِفُ اللَّتَيْنِ نَجَحْنَا

ʔæ/ʕref/u ʔællæt/æjni næʒæhætæ:

connaît+inacc+p1 Rel+duel m réussit+acc+duel f

je connais qui (deux) ont réussi (elles /deux)

Je connais les deux qui ont réussi.

2) Au cas nominatif : *ʔællætæ:ni* اللتان

[tuʕflehu ʔællætæ:ni tæʒtæhedæ:ni] تَفْلُحُ اللَّتَانِ تَجْتَهِدَانِ

tu/ʕfleh/u ʔællæt/æ:ni tæ/ʒtæhed/æ:ni

p3f+réussit+inacc Rel/duel p3m duel+travaille dur +inacc

p3m duel+travaille dur +inacc

elle réussit qui (deux) elles travaillent dur

Celles (deux) qui travaillent dur réussissent.

C. Au pluriel :

Nous pouvons utiliser les formes suivantes, quelle que soit la fonction exercée par *ʔæʕʔesm ælmæws^ʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” au sein de la phrase.

- a. *ʔællæði:næ* اللذين réfère à un nom masculin animé, et *ʔællæti* اللتي à un nom masculin inanimé.
- b. *ʔællæ:ti* اللتي, *ʔællæwæ:ti* اللواتي et *ʔællæ:ʔi* اللاتي s'utilisent au même titre pour référer à un nom féminin animé ou inanimé.

- c. Enfin, *ʔæ/ʔæ:li* اللّٰلى est une forme neutre qui s'utilise pour référer à un nom pluriel, qu'il soit masculin ou féminin, animé ou inanimé.

2. Ceux qui ont une forme invariable :

Il s'agit de :

- 1) *mæn* من s'utilise pour référer à un nom animé, quels que soient son genre et son nombre. Il s'utilise sans antécédent.
- 2) *mæ:* ما s'utilise pour référer à un nom inanimé, quels que soient son genre et son nombre. Il s'utilise également sans antécédent.
- 3) *ðu:* ذو, *ðæ:* ذا et *ʔæjj* أى s'utilisent pour référer à un nom animé ou inanimé, quels que soient son genre et son nombre.

Mostafa Alghalayini explique que *ðæ:* ذا doit être toujours précédé par un des deux interrogatifs suivants *mæ:* ما “que” et *mæn* من “qui”. Par exemple :

[*mæn ðæ: jæʕrefu lħællæ*] من ذا يعرفُ الحل

mæn	ðæ:	<i>jæ/ʕref/u</i>	<i>l/ħæll/æ</i>
Interrogatif	qui	p3m+sait+inacc	déf+solution+cas dir
Qui	qui	il sait	la solution

Qui est-ce qui connaît la solution ?

Quant à *ʔæjj* أى, Mostafa Alghalayini explique qu'elle peut être utilisée de deux manières différentes :

- 1) Elle peut avoir une forme qui varie uniquement selon la fonction qu'elle occupe au sein de la phrase.

Ex. 1

[juflehu ʔæjju moztæhedun] يفلحُ أيُّ مجتهدٌ

ju/fleh/u ʔæjj/u moztæhed/un
p3m+réussit+inacc Rel/cas **nominatif** sérieux/accord

il réussit qui sérieux

il réussit, celui qui est sérieux. / Celui qui est sérieux réussit.

Ici, *ʔæjju* occupe la fonction de sujet à l'égard du syntagme verbal *juflehu* "il réussit".

Ex. 2

[ʔækramtu ʔæjjæ hejjæ moztæhedætun] أكرمتُ أيَّ هي مجتهدةٌ

ʔækram/tu ʔæjj/æ hejjæ moztæhed/æt/un
récompense+acc/p1 Rel/cas **dir** p3f sérieux/fém/nominatif

ai récompensé je qui elle sérieuse

J'ai récompensé laquelle est sérieuse.

ʔæjjæ أيُّ exerce la fonction d'objet vis-à-vis du syntagme verbal *ʔækramtu* "j'ai récompensé".

Ex. 3

[tæhædæθθtu ʔelæ ʔæjji hom moztæhedu:n] تحدثتُ إليَّ أيُّ هم مجتهدون

tæhædæθθ/tu ʔelæ ʔæjj/i hom moztæhed/u:n
parle+acc/p1 à Rel/cas **ind** p6m sérieux/accord

ai parlé je à qui eux sérieux

J'ai parlé à ceux qui sont sérieux.

ʔæjji أيُّ occupe la fonction d'objet indirect auprès du syntagme verbal *tæhædæθθtu* "j'ai parlé".

- 2) *ʔæjj* أيُّ peut s'adjoindre un pronom. Dans ce cas, elle peut soit avoir une forme invariable *ʔæjju* أيُّ, quelle que soit sa fonction, soit avoir une forme qui varie selon la fonction qu'elle exerce au sein de la phrase.

Ex. 1

[jufleħu ʔæjjuhom moztæhedun] يفلحُ أيهم مجتهدٌ

ju/fleħ/u ʔæjj/u/hom moztæhed/un
p3m+réussit+inacc Rel/cas **nominatif**/p6m sérieux/accord

il réussit qui d'entre eux sérieux

Celui d'entre eux qui est sérieux réussit.

Ex. 2

[ʔækramtu ʔæjjæhom howwæ moztæhedun] أكرمتُ أيهم هو مجتهدٌ

ʔækram/tu ʔæjj/æ/hom howwæ moztæhed/un
récompenser +acc/p1 Rel/**cas dir**/p6m p3m sérieux/nominatif

ai récompensé je qui d'entre eux lui sérieux

J'ai récompensé celui (d'entre eux) qui est sérieux.

Dans cet exemple, nous pouvons avoir le choix entre *ʔæjjæhom* et *ʔæjjuhom*.

Ex. 3

[tæħædæθtu ʔelæ ʔæjjihem howwæ moztæhedun] تحدثُ إلي أيهم هو مجتهدٌ

tæħædæθtu ʔelæ ʔæjj/i/hem howwæ moztæhed/un
parle+acc/p1 à Rel/**cas ind**/p6m p3m sérieux/nominatif

ai parlé je à qui d'entre eux il sérieux

J'ai parlé à celui d'entre eux qui est sérieux.

Dans cet exemple, nous avons le choix entre *ʔæjjihem* et *ʔæjjuhom*.

1.4.2 Abbas Hassan¹ :

1. Comme ses prédécesseurs, Abbas Hassan considère *ʔælʔesm ælmæws^{u:l}* “le nom auquel est relié quelque chose” comme étant un nom déterminé par la proposition dite *ʔæs^{s^{ela}}* “la suite”. Cette définition évidemment est fondée sur le fait que *ʔælʔesm*

¹ Abbas Hassan, 1999 14^{ème} édition, 1^{ère} éd. 1970, *Alnaħw Alwaaḑi* النحو الوافي “La grammaire complète”, Dar Almäḑaaref, Le Caire.

ælmæws^fu:l a souvent vocation à exercer une fonction nominale au sein de la phrase. (cf. Abbas Hassan, p. 338-340)

2. Abbas Hassan ajoute que *ʔælpesm ælmæws^fu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” est capable d’avoir deux types de comportement syntaxique bien différents, selon qu’il est précédé ou non d’un nom (un antécédent).

- A. Lorsque *ʔælpesm ælmæws^fu:l* est précédé d’un nom, il a un comportement syntaxique identique à celui d’un adjectif qualificatif vis-à-vis du nom qui le précède. Prenons cet exemple :

احترس من الرجل الذي لا يتكلم كثيراً

[ʔehtæres men ærrazole llæði læ jætækællæmu kæθi:ræn]

ʔehtæres	men	ær/razol/e	llæði	læ
Se méfie+impératif+p2m	de	déf/homme/cas ind	Rel	négation
jæ/tækællæm/u		kæθi:ræn		
p3m+parle+inacc		beaucoup		
Méfie toi de l’homme qui ne pas il parle beaucoup				
Méfie-toi de l’homme qui ne parle pas beaucoup.				

Dans cet exemple, Abbas Hassan estime que la proposition *læ jætækællæmu kæθi:ræn* “il ne parle pas beaucoup” détermine *ʔællæði*, qui à son tour détermine *ærrazole* “l’homme”. Donc, nous pouvons considérer que c’est la proposition *ʔæs^fs^fela* “la suite” qui détermine l’antécédent et non *ʔælpesm ælmæws^fu:l* ; ce qui rejoint la position d’Ebn Yaïch. Abbas Hassan considère que *ʔælpesm ælmæws^fu:l* représente le noyau central par rapport à la proposition *ʔæs^fs^fela* “la suite” qui le détermine tel qu’un adjectif. Le syntagme composé de *ʔælpesm ælmæws^fu:l* et de *ʔæs^fs^fela* “la suite” fonctionne à son tour comme un adjectif vis-à-vis de l’antécédent.

- B. En revanche, lorsque *ʔælpesm ælmæws^fu:l* est utilisé sans antécédent, Abbas Hassan le considère comme un nom capable de jouer un rôle actanciel au sein de la proposition dite principale. Par exemple :

a) En fonction de sujet :

[sæ:færa llæði jaryabu fessejæ:hæ] سافر الذي يرغب في السياحة

sæ:fær/a llæði ja/ryab/u f/es/sejæ:hæ

part+acc/p3m Rel p3m+veut+inacc prép/déf+tourisme

Il est parti qui il veut au tourisme

Il est parti, celui qui voulait faire du tourisme.

Celui qui voulait faire du tourisme est parti.

Dans cet exemple, Abbas Hassan estime que *llæði* occupe la fonction de sujet vis-à-vis du syntagme verbal *sæ:færa* “il est parti” et non « p3m » incorporé au verbe.

b) En fonction d’objet :

[wæddæftu llæði sæ:færa] ودعتُ الذي سافر

wæddæftu llæði sæ:fær/a

dit au revoir+acc/p1 Rel part+acc/p3m

ai dit je au revoir qui est parti il

J’ai dit au revoir à celui qui est parti.

Ici, Abbas Hassan considère que *llæði* exerce la fonction d’objet à l’égard du syntagme verbal *wæddæftu* “j’ai dit au revoir”.

c) Au cas indirect :

أشرتُ علي الذي سافر بما ينفعه

[ʔæfærtu ʕælæ llæði sæ:færa bemæ: jænfaʕuhu]

ʔæfær/tu ʕælæ llæði sæ:far/a

conseille+acc/p1 prép Rel part+acc/p3m

be/mæ: jæn/nfaʕ/u/hu

prép+Rel p3m+profite+inacc/p3m¹

ai conseillé je sur qui est parti il par ce qui il profite lui

J'ai dit à celui qui est parti, ce qui peut lui être utile.

Dans cet exemple, *llæði* est au cas indirect marqué par la préposition *fælxæ* على "sur". Il en va de même pour *mæ:* qui est au cas indirect, marqué par la préposition *be* "par".

3. En ce qui concerne *ʔæjj* أَى, Abbas Hassan rejoint le point de vue de son prédécesseur Mostafa Alghalayini qui considère que *ʔæjj* أَى peut avoir soit une forme qui varie uniquement selon la fonction qu'elle occupe au sein de la phrase, soit une forme invariable *ʔæjju* أَى, quelle que soit sa fonction.
4. Quant à *ʔæl*, Abbas Hassan le considère comme étant *ʔesm mæws^fu:l*, qui ne peut ni porter de marque casuelle, ni jouer, à lui tout seul, une fonction syntaxique à cause de sa forme qui ressemble à celle de l'article défini *ʔæl*. En revanche, il estime que le segment constitué de ce dernier et du participe actif qui le suit est un syntagme nominal, capable d'exercer une fonction syntaxique auprès du verbe principal de la phrase, et par suite, de porter la marque du cas auquel il se trouverait. En d'autres termes, *ʔæl* est analysé de deux manières différentes :
 - a. Comme étant *ʔesm mæws^fu:l* qui ne peut pas, à cause de sa forme contrainte, profiter du même statut que les autres unités utilisées comme *ʔesm mæws^fu:l*, il n'est pas considéré comme un nom à l'instar des autres unités de *ʔælʔesm ælmæws^fu:l* ; et par suite il n'est pas apte à exercer des fonctions syntaxiques au sein de la proposition dite principale.
 - b. Comme un article faisant partie d'un syntagme nominal, composé de *ʔæl* et du participe actif considéré comme un nom.

Par exemple :

¹ Le pronom personnel « p3m » est présent deux fois dans le syntagme verbal *jæ/nfæf/u/hu* "il lui profite" : une première fois sous la forme discontinue *jæ...u* d'un pronom imbriqué dans la forme du verbe, et une deuxième fois sous forme d'un pronom attaché *hu* qui est attaché au verbe et qui assure la fonction d'« objet »

[ʔæʃrefu ssæ:kenæ hæ:ðæ lbæjtæ] أعرِفُ السَّاكِنَ هَذَا الْبَيْتَ
 ʔæ/ʃref/u s/sæ:ken/æ hæ:ðæ
 p1+connaît+inacc (ʔæʎ) +habite+part actif+cas dir dém
 l/bæjt
 déf/maison
 Je connais qui habitant (l’habitant) cette maison
 Je connais celui qui habite cette maison.

Dans cet exemple, *ssæ:kenæ* “l’habitant” est analysé à la fois comme un syntagme composé de *s* (forme assimilée de *ʔæʎ* et considéré comme *ʔesm mæws^ʃu:l*) et du participe actif *sæ:kenæ* “habitant”, et comme un syntagme nominal qui assure la fonction d’objet vis-à-vis du syntagme verbal *ʔæʃrefu* “je connais”, ce qui implique que ce dernier soit déterminé par la marque du cas direct « æ ».

- Quant à *ʔæs^ʃs^ʃela* “la suite”, Abbas Hassan estime que l’on ne peut pas la considérer comme une *ʒomlæ* “phrase”, du fait que ce terme doit désigner une structure autonome et indépendante, tandis que la proposition *ʔæs^ʃs^ʃela* “la suite” est une structure qui n’est pas autonome, et qui dépend du *ʔæʎʔesm ælmæws^ʃu:l*. Il préfère donc l’appeler *ʔæs^ʃs^ʃela* “la suite” ou *s^ʃelat ælmæws^ʃu:l* “l’unité qui suit (le relatif)”. Ceci veut dire que pour Abbas Hassan, *ʒomlæ* “phrase” et *ʔæs^ʃs^ʃela* “la suite” ne désignent pas une même unité. *ʒomlæ* “phrase” désigne une unité autonome et indépendante qui correspond à ce que l’on appelle traditionnellement « phrase » ; *ʔæs^ʃs^ʃela* “la suite”, en revanche, désigne un segment (une proposition, un syntagme prépositionnel ou adverbial) non autonome et qui dépend syntaxiquement de *ʔæʎʔesm ælmæws^ʃu:l*.

1.5 SYNTHÈSE :

Ce qui peut être interprété comme une relativisation en arabe est perçu par les grammairiens arabes d'un seul point de vue, celui de la détermination. Il s'agit d'un type d'unité, appelé *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* "le nom auquel est relié quelque chose", qui a vocation à déterminer un nom, au sein de la phrase, tout en étant parallèlement déterminé essentiellement par une proposition (un syntagme à noyau secondaire), appelée *ʔæs^ʕs^ʕela* "la suite". *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* et la proposition *ʔæs^ʕs^ʕela* "la suite" sont ainsi considérés comme formant une seule unité équivalant à un nom. Celle-ci peut soit déterminer, en tant qu'adjectif, un nom qui fait partie de la proposition dite principale, soit exercer une fonction nominale au sein de cette dernière. Ce phénomène a été analysé par les linguistes arabes comme étant un des moyens linguistiques permettant la détermination d'un nom (défini) par une proposition, comparé au nom indéfini qui ne peut pas l'être, comme dans l'exemple suivant. Par exemple :

[ʔæqraʔu ketæ:bæn eʃtæræjtuhu belʔæms] أقرأ كتاباً إشتريته

ʔæ/qraʔ/u ketæ:b/æn e/ʃtæræj/tu/hu belʔæms
p1+lit+inacc livre+cas dir p1+achète+acc+p3m prép (à)/déf/hier

Je lis un livre j'ai acheté lui hier

Je lis un livre que j'ai acheté hier.

Dans cet exemple, *ketæ:bæn* "un livre" est déterminé par la proposition *eʃtæræjtuhu belʔæms* "je l'ai acheté hier".

1.5.1 L'antécédent :

- 1) Il convient de noter qu'en arabe classique, il est rare que *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* "le nom auquel est relié quelque chose" soit utilisé après un nom (antécédent). Ce dernier est très souvent absent, et nous pensons que ceci peut être dû à la valeur démonstrative de *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* "le nom auquel est relié quelque chose" et aussi au fait qu'il soit considéré comme un nom auquel est relié quelque chose. Cependant, dans les rares énoncés où apparaît une unité (pro)nominale devant ce dernier, celle-ci doit être

« définie » : elle peut être un pronom, un nom propre ou un nom déterminé par l'article défini ou par un possessif. Par exemple :

[ʔeʃtæræjtu θθæwbæ llæði tæʔrefuhu] إشتريتُ الثوب الذي تعرفه

ʔeʃtæræj /tu	θ/θæwb/æ	llæði	tæ/ʔref/u/hu
achète+acc/p1	déf+vêtement+cas dir	Rel	p2m+connaît+inacc/p3m
ai acheté je le vêtement que tu connais lui			
J'ai acheté le vêtement que tu connais.			

- 2) L'emploi d'un antécédent est absolument impossible devant les unités de *ʔælʔesm ælmæws^u:l* "le nom auquel est relié quelque chose" provenant des interrogatifs, à savoir : *mæ:*, *mæn* et *ʔæjj*. Par exemple :

[d^ʃarabtu ʔæjjæhom howwæ ʔækbar] ضربتُ أيهم هو أكبر

d ^ʃ arab/tu	ʔæjj/æ/hom	howwæ	ʔækbar
frappe+acc/p1	Rel/cas dir/p6	p3m	superlatif+grand
ai frappé je le quel eux il plus grand			
J'ai frappé lequel d'entre eux est le plus grand.			

En revanche, *ʔællæði*, grâce à sa valeur démonstrative, peut être utilisé avec et sans antécédent. Par exemple :

[ʔæ:ʔæ llæði jæʔrefu lhaqi:qa] جاء الذي يعرف الحقيقة

ʔæ:ʔæ	llæði	jæ/ʔref/u	l/haqi:qa
Vient+acc/p3m	Rel	p3m+connait+inacc	déf/vérité
est venu il qui il connait la vérité			
Il est venu, celui qui connaît la vérité.			
Celui qui connaît la vérité est venu.			

Ici, *llæði* peut être précédé par *ʔrraʒol* "l'homme".

- 3) Du point de vue syntaxique, l'élément qui joue le rôle d'antécédent est considéré comme étant déterminé par la proposition *ʔæs^sela* "la suite" par l'intermédiaire de

ʔælʔesm ælmæws^{u:l} “le nom auquel est relié quelque chose” ; l’antécédent exerce une fonction syntaxique au sein de la proposition dans laquelle il est intégré.

1.5.2 Les éléments qui correspondent à ce que nous pouvons désigner comme relatifs en arabe :

1.5.2.1 Unités :

Tous les linguistes arabes sont unanimes pour considérer comme *ʔesm mæws^{u:l}* “le nom auquel est relié quelque chose” (ou relatif) les unités suivantes :

- a) *mæ:* qui s’utilise pour référer à un nom inanimé ;
- b) *mæn* qui s’utilise pour référer à un nom animé ;
- c) *ʔæjj*, *ðæ:*, *ðu*, *ʔæl* et *ʔællæði* qui s’utilisent pour référer à un nom aussi bien animé qu’inanimé ;

1.5.2.2 Forme :

En ce qui concerne les unités *mæ:*, *mæn*, *ðæ:*, *ðu* et *ʔæl*, elles sont considérées par tous les grammairiens comme étant invariables ; c’est-à-dire qu’elles ne changent ni en nombre ni en genre, ni selon la fonction qu’elles exercent. Quant à *ʔæjj*, elle peut soit avoir une forme invariable *ʔæjj* (chez certains grammairiens) ou *ʔæjju* (chez d’autres), soit changer de forme selon la fonction qu’elle assure au sein de la phrase : *ʔæjju* au cas nominatif, *ʔæjjæ* au cas direct et *ʔæjji* au cas indirect, (cf. Sibawayh, Ibn Yaïch, Ibn Kharu:f, ...etc..). Quant à *ʔællæði*, le tableau suivant¹ montre les différentes formes dont elle dispose.

¹ Ce tableau ne présente pas le point de vue de tous les linguistes que nous avons cités précédemment, mais uniquement celui de certains d’entre eux, pris dans un ordre chronologique, afin de montrer l’évolution du système des relatifs en arabe classique et en arabe moderne représenté ici par Alghalayini et Abbas Hassan.

Au singulier :

Grammairiens	Alfarahidi et Sibawayh	Ebn kharuf	Azzamakhchari et Ebn Yaïch	Ebn Maalek	Alghalayini et Abbas Hassan
Masculin	ʔællæði الذى	ʔællæði الذى	ʔællæðiالذى ʔællæðð ʔællæðeالذى ʔællæðejziالذى	ʔællæðiالذى ʔællæðð ʔællæðeالذى ʔællæðejziالذى ʔællæðejjuالذى	ʔællæðiالذى
Féminin	ʔællætiالتي	ʔællætiالتي	ʔællætiالتي	ʔællætiالتي ʔællætالتي ʔællæteالتي ʔællætejziالتي ʔællætejjuالتي	ʔællætiالتي

Au duel :

Grammairiens	Alfarahidi et Sibawayh	Ebn kharuf	Azzamakhchari et Ebn Yaïch	Ebn Maalek	Alghalayini et Abbas Hassan
Masculin	Cas n. الذان	ʔællæðæ:ni الذان	ʔællæðæ:ni الذان	ʔællæðæ:ni الذان	ʔællæðæ:ni الذان
	Cas dir. & indir الذانين	ʔællæðæjni الذانين	ʔællæðæjni الذانين	ʔællæðæ:nn الذان	ʔællæðæjni الذانين
Féminin	Cas n. اللتان	ʔællætæ:ni اللتان	ʔællætæ:ni اللتان	ʔællætæ:ni اللتان	ʔællætæ:ni اللتان
	Cas dir. & indir. اللتانين	ʔællætæjni اللتانين	ʔællætæjni اللتانين	ʔællætæjni اللتانين	ʔællætæjni اللتانين

Au pluriel :

Grammairiens		Alfarahidi et Sibawayh	Ebn kharuf	Azzamakhchari et Ebn Yaïch	Ebn Maalek	Alghalayini et Abbas Hassan
Masculin	Cas nominatif	ʔællæði:næ الذين	ʔællæði:næ الذين ʔællʔæ:li اللى ʔællæ:ʔi اللى	ʔællæðu:næ الذون ʔællʔæ:li اللى ʔællæʔu:næ اللون	ʔællæðu:næ الذون ʔællʔæ:li اللى ʔællæ:ʔi اللى ʔællæʔu:næ اللون	ʔællæði:næ الذين ʔællʔolæ: الاولى ʔællʔolæ:ʔi الاولى
	Cas direct & indirect			ʔællæði:næ الذين ʔællæʔi:næ اللائين	ʔællæði:næ الذين ʔællæʔi:næ اللائين	
Féminin	Cas nominatif et Cas direct & indirect	ʔællæ:ti: اللى	ʔællæ:ti: اللى ʔællæ:t اللى ʔællæwæ:ti: اللاوا ʔællæwæ:t اللاوات	ʔællæ:ti: اللى ʔællæ:t اللى ʔællæ:ʔ اللى ʔællæ:ʔi اللى ʔællæ:ʔ اللى ʔællæwæ:ti: اللاوات اللاوات	ʔællæ:ti: اللى ʔællæ:ʔi:næ اللائين ʔællæ:ʔi اللى ʔællæ:ʔæ:ti اللاءات ʔællæwæ:ti اللاوات ʔællæwæ:ti اللاوات ʔællæwæ:ti اللاوات ʔællæwæ:ti اللاوات	ʔællæ:ti: اللى ʔællæ:ʔi: اللى ʔællʔolæ الاولى ʔællʔolæ:ʔi الاولى

1.5.2.3 Définition :

Les grammairiens arabes définissent ces éléments de la façon suivante :

- 1) Du point de vue sémantique, ce sont des unités qui n'ont pas de sens en soi et qui, par suite, ne peuvent renseigner que grâce au segment qui les suit, dit *ʔæs^sʔela* ou relative, cf. Sibawayh.

- 2) *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* ou relatif est une unité qui s'utilise pour désigner un nom généralement non énoncé.
- 3) *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* ou relatif se définit également par rapport à son rôle de lien permettant la détermination d'un nom par une proposition (la relative), cf. Azzamakhchari.
- 4) Du point de vue syntaxique, en tant que noms, ces unités sont capables d'exercer des fonctions nominales au sein de la phrase, notamment lorsqu'elles ne sont pas utilisées après un nom.
- 5) Elles doivent absolument être suivies par un segment dit *ʔæs^ʕs^ʕela* ou relative, contenant une unité pronominale dite *ra:bet^ʕ* qui réfère à *ʔælʔesm ælmæws^ʕu:l* ou relatif, cf. Azzajjaaj. Autrement dit, l'emploi des relatifs est accompagné par celui d'un pronom anaphorique.

Sont aussi pris en compte :

- 1) Le rôle que joue le relatif en tant qu'introducteur de proposition qui assure la détermination d'un nom par la relative.
- 2) La capacité du relatif (notamment lorsqu'il n'est pas précédé d'un nom) à assurer des fonctions nominales au sein de la proposition dite principale.
- 3) Le rôle sémantique joué par la relative en tant qu'adjectif vis-à-vis du relatif.

En revanche, ne sont pas précisés :

- 1) Le rôle que le relatif joue lorsqu'il est utilisé après un antécédent.
- 2) Le fonctionnement du relatif en tant que pronom et non en tant que nom ; étant donné qu'il peut changer de forme selon sa fonction, cas de *llæði* au duel et de *ʔæjj*. Par exemple :

[juflehu llæðæ:ni jæʔtæhedæ:ni] يفلح اللذان يجتهدان

ju/fleħ/u llæð/æ:ni

p3m+réussit+inacc qui/duel

jæ/ʒtæhed/æ:ni

p3m duel+travaille dur +inacc

il réussit qui (deux) ils travaillent dur

Ceux (deux) qui travaillent dur réussissent.

Dans cet exemple, *llæðæ:ni* assure la fonction de sujet réel par rapport au syntagme verbal *juflehu* “il réussit”.

- 3) La capacité du relatif à assurer des fonctions nominales au sein de la relative, dans certains contextes.

1.5.2.4 L'analyse de *ʔælʔesm ælmæws^fu:l* ou relatif dans la grammaire arabe :

- 1) Les grammairiens arabes distinguent entre le relatif et la relative sur le plan syntaxique. Ils considèrent que les deux éléments forment une seule unité syntaxique au sein de laquelle le relatif, considéré comme un nom, joue le rôle de noyau principal, vis-à-vis duquel la relative joue le rôle d'adjectif. Ces éléments étant ainsi analysés, seul le relatif est capable d'assurer une fonction syntaxique au sein de la proposition dont il fait partie. Quant à la relative, son rôle se limite à déterminer le relatif. Cette analyse s'appuie bien évidemment sur deux points essentiels : le fait que le relatif soit considéré comme un nom, et par suite qu'il soit apte à remplir des fonctions nominales au même titre que les noms ; et l'analyse de la relative comme étant une unité lexicalement complète et indépendante du relatif, étant donné que, premièrement, elle contient, en général, une unité qui fonctionne comme pronom anaphorique, et que deuxièmement, les grammairiens arabes ne considèrent pas que le relatif y exerce une fonction syntaxique. Ceci entraîne que lorsque l'on parle de relative en arabe classique, le relatif n'en fait pas partie.
- 2) Sur le plan morphologique, Sibawayh estime que *ʔælʔesm ælmæws^fu:l* doit être un nom invariable *mæbni* (c'est-à-dire dont la forme ne doit pas varier selon la fonction qu'il assume dans la phrase). Cependant, cette règle ne s'applique pas lorsqu'il s'agit aussi bien de *ʔæjj* que de *ʔællæði* (uniquement avec le duel).

3) Les grammairiens arabes sont unanimes pour analyser *ʔælʔesm ælmæws^u:l* ou relatif comme étant un nom pour les raisons suivantes :

A. En ce qui concerne *ʔællæði*, il est formé à partir d'un article défini *ʔæl* et de l'unité *ði* appartenant à la classe des démonstratifs, considérés par les grammairiens arabes comme des noms et non comme des déterminants. Par exemple :

[hæ:ðæ lwælədu mohæððæbun] هذا الولد مهذبٌ

hæ:ðæ l/wæləd/u mohæððæb/un

dém déf+garçon+nominatif gentil+accord

ce garçon gentil

Ce garçon est gentil.

Dans cet exemple, le démonstratif *hæ:ðæ* est analysé par les grammairiens arabes comme un nom jouant le rôle de terme initial dans la phrase. Quant à *lwælədu* "le garçon", il est analysé comme appositif vis-à-vis du démonstratif.

B. Il peut occuper la même place ainsi que les mêmes fonctions qu'un nom. Par exemple :

[zæ:ʔæ llæði jæʔrefu lhaqi:qa] جاء الذي يعرف الحقيقة

zæ:ʔæ llæði jæʔref/u l/haqi:qa

Vient+acc/p3m Rel p3m+connait+inacc déf/vérité

est venu il qui il connaît la vérité

Il est venu, celui qui connaît la vérité.

Celui qui connaît la vérité est venu.

Dans cet exemple, *llæði* peut commuter avec un nom comme dans :

[zæ:ʔæ ʔomar] جاء عمر

zæ:ʔæ ʔomar

Vient+acc/p3m Omar

est venu il Omar

Il est venu, Omar.

Omar est venu.

Omar commute avec tout le syntagme composé du relatif et de la relative.

- C. *ʔællæði* peut être déterminé, à l’instar des unités de la classe nominale, par un segment se comportant comme un adjectif à savoir : la proposition relative, cf. *llæði* qui est déterminé par la proposition *jæʔrefu lhaqi:qa* “il connaît la vérité” dans l’exemple ci-dessus.
- D. *ʔællæði* n’est généralement pas précédé de ce qu’on appelle en français un « antécédent », même s’il assure presque toujours une fonction « pronominale » implicitement anaphorique (cf. l’exemple ci-dessus où le relatif *llæði* renvoie à un nom donné dans le contexte et occupe la fonction de sujet réel vis-à-vis du syntagme prédicatif *ʒæ:ʔæ* “il est venu”) ou explicitement cataphorique (cf. l’exemple suivant, où le relatif *llæði* renvoie à un nom qui lui est postposé). Cette propriété confère au relatif la vocation d’assurer des fonctions nominales au même titre qu’un nom.

[*llæði jæʔrefu lhaqi:qa ʕomar*] الذي يعرف الحقيقة عمر

llæði *jæʔref/u l/haqi:qa* ʕomar

Rel p3m+connait+inacc déf/vérité Omar

qui il connaît la vérité Omar

Celui qui connaît la vérité est Omar.

Ici, nous pouvons estimer que *llæði* exerce la fonction de sujet vis-à-vis du syntagme prédicatif *jæʔrefu* “connaît”, et il renvoie à Omar.

Par ailleurs, *mæ:*, *mæn* et *ʔæjj*, issus des interrogatifs et considérés comme des noms, sont constamment utilisés sans antécédent. Il en va de même pour *ʔællæði* et *ʔæl*, provenant des démonstratifs, qui sont en général utilisés sans antécédent, et qui peuvent rarement en avoir un. En d’autres termes, ces éléments ont été analysés par les grammairiens arabes selon leur utilisation dans

des énoncés où ils occupaient à part entière des fonctions nominales. Par exemple :

a)

[raʔæjtu mæn ʕendækæ] رأيتُ من عندك (Ebn Yaïch)

raʔæj/tu **mæn** ʕendæ/kæ

voit+acc+p1 Rel chez+p2m

ai vu je qui chez toi

J'ai vu celui qui était chez toi.

b)

[raʔæjtu mæ raʔæjtæ] رأيتُ ما رأيتُ

raʔæj/tu **mæ** raʔæj/tæ

voit+acc+p1 Rel voit+acc+p2

ai vu je que ai vu tu

J'ai vu ce que tu as vu.

c)

[ʒæ:ʔæne llæði kæ:næ qa:ʔemæn] جاءني الذي كان قائماً

ʒæ:ʔæ/ne **llæði** kæ:n/æ qa:ʔem/æn

Vient+acc/p3m/p1 Rel est+acc/p3m debout/cas dir

est venu il moi qui était il debout

Celui qui était debout est venu me voir.

d)

[ʔællæði ʕendækæ zæjd] الذي عندك زيداً

ʔællæði ʕendæ/kæ zæjd

Rel chez/p2m Zayd

Qui chez toi Zayd

Celui qui est chez toi, est Zayd.

Dans ces quatre exemples pris chez Ebn Yaïch, les éléments utilisés comme *ʔælʔesm ælmæws^{u:l}* “le nom auquel est relié quelque chose” sont tous

employés sans antécédent. En outre, du point de vue fonctionnel, ces éléments assurent vis-à-vis du noyau principal de la phrase les fonctions syntaxiques suivantes : la fonction d'objet (exemples 1 et 2), celle de sujet (ex. 3) et la fonction énonciative *mubtadaʔ* "le terme initial de la phrase" (ex. 4). Il est donc évident que les grammairiens arabes analysent ces éléments comme étant des noms, compte tenu de leur capacité à occuper la même place que les noms et à assurer des fonctions nominales au sein de la phrase.

Quant à nous, nous ne pensons pas que les éléments utilisés comme *ʔæʔesm ælmæwsʕu:l* "le nom auquel est relié quelque chose" sont des noms, mais des pronoms pour les raisons suivantes :

- I. *ʔæʔesm ælmæwsʕu:l* "le nom auquel est relié quelque chose" et la proposition qu'il introduit peuvent être remplacés par un nom :

[ʔæ:ʔæ llæði jæʔrefu lhaqi:qa] جاء الذي يعرف الحقيقة
 ʔæ:ʔæ llæði jæ/ʔref/u l/haqi:qa
 Vient+acc/p3m Rel p3m+connait+inacc déf/vérité
 est venu il qui il connaît la vérité
 Il est venu, celui qui connaît la vérité.
 Celui qui connaît la vérité est venu.

Dans cet exemple, *llæði jæʔrefu lhaqi:qa* "qui connaît la vérité" peut commuter avec un nom comme dans :

[ʔæ:ʔæ ʔomar] جاء عمر
 ʔæ:ʔæ ʔomar
 Vient+acc/p3m Omar
 est venu il Omar
 Il est venu, Omar. Ou, Omar est venu.

Omar commute avec tout le syntagme composé du relatif et de la relative.

II. En ce qui concerne *ʔællæði*, il change de forme selon le genre et le nombre du nom auquel il renvoie dans le contexte ou ceux du nom qui le précède : *ʔællæði* au masculin singulier, *ʔællæti* au féminin singulier, *ʔællæðæ:ni* au masculin duel, ...etc. Ceci montre que *ʔællæði* joue un rôle anaphorique vis-à-vis de son antécédent ou vis-à-vis du nom auquel il renvoie dans le contexte.

III. *ʔælpesm ælmæws^ʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” peut changer de forme selon la fonction du nom auquel il se substitue au sein de la phrase, cf. *ʔællæði* dans l'exemple suivant. Par exemple :

a) Au cas nominatif : *ʔællæði* prend la forme de *ʔællæðæ:ni*

[jufleħu llæðæ:ni jæztæhedæ:ni] يفلح اللذان يجتهدان
 ju/fleħ/u **llæð/æ:ni** jæ/ztæhed/æ:ni
 p3m+réussit+inacc qui/duel p3m duel+travaille dur+inacc
 il réussit qui (deux) ils travaillent dur
 Ceux (deux) qui travaillent dur réussissent.

Ici, *llæðæ:ni* exerce la fonction de sujet réel vis-à-vis du syntagme prédicatif *jufleħu* “il réussit”.

b) Au cas direct et indirect : *ʔællæði* prend la forme de *ʔællæðæjni*

[ʔæʕrefu llæðæjni jæztæhedæ:ni] أعرّف اللذين يجتهدان
 ʔæ/ʕref/u **llæðæjni** jæ/ztæhed/æ:ni
 connaît+inacc+p1 Rel+duel m p3m duel+travaille dur+inacc
 je connais qui (deux) travaillent (ils / deux) dur
 Je connais les deux qui travaillent dur.

Dans cet exemple, la fonction d'objet direct par rapport au syntagme prédicatif *ʔæʕrefu* “je connais” est assurée par *llæðæjni*.

En ce qui concerne *ʔæjj*

Ex. 1 (au nominatif)

[jufleħu ʔæjjuhom moztæhedun] يفلح أيهم مجتهدٌ

ju/fleħ/u ʔæjj/u/hom

p3m+réussit+inacc Rel/cas **nominatif**/p6m

moztæhed/un

sérieux/accord

il réussit qui d'entre eux sérieux

Celui d'entre eux qui est sérieux réussit.

Ex. 2 (au cas direct)

[ʔækrantu ʔæjjæhom howwæ moztæhedun] أكرمتُ أيهم هو مجتهدٌ

ʔækrant/tu ʔæjj/æ/hom

récompenser +acc/p1 Rel/cas **dir**/p6m

howwæ moztæhed/un

p3m sérieux/nominatif

ai récompensé je qui d'entre eux lui sérieux

J'ai récompensé celui (d'entre eux) qui est sérieux.

Ex. 3 (au cas indirect)

تحدثتُ إلي أيهم هو مجتهدٌ

[tæħædæθθtu ʔelæ ʔæjjihim howwæ moztæhedun]

tæħædæθθ/tu ʔelæ ʔæjj/i/him

parle+acc/p1 à Rel/cas **ind**/p6m

howwæ moztæhed/un

p3m sérieux/nominatif

ai parlé je à qui d'entre eux il sérieux

J'ai parlé à celui d'entre eux qui est sérieux.

IV. De plus, nous pensons que *ʔælʔesm ælmæws^fu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” ou le relatif peut, à la fois, exercer le rôle de pronom

anaphorique, et par conséquent occuper une fonction syntaxique au sein de la proposition relative *ʔæs^fs^fela* “la suite”, notamment dans les énoncés où l’unité qui sert de pronom anaphorique est supprimée. Par exemple :

[xoð mæ: tæfæ:ʔu] خذ ما تشاء

xoð	mæ:	tæ/fæ:ʔ/u
prend+impératif+p2m	Rel	p2m+veut+inacc

Prends que tu veux

Prends ce que tu veux.

Dans cet exemple, nous estimons que le relatif *mæ:* occupe la fonction d’objet dans la relative *mæ:tæfæ:ʔu* “que tu veux”.

En bref, nous considérons que *ʔælʔesm ælmæws^fu:l* fonctionne comme un pronom relatif qui se caractérise par ce qui suit :

- Il peut être utilisé avec ou sans antécédent.
- Il introduit la proposition, dite *ʔæs^fs^fela* “la suite”, qui le suit et marque sa subordination à l’égard de l’élément faisant office d’antécédent.
- Il peut, dans certains contextes, exercer une fonction nominale au sein d’une proposition à prédicat secondaire, cf. l’exemple ci-dessus où le relatif *mæ:* occupe la fonction d’objet par rapport au prédicat secondaire dans la proposition *mæ:tæfæ:ʔu* “que tu veux”.
- Il peut également exercer le rôle de pronom anaphorique, et assurer des fonctions nominales au sein de la relative, notamment lorsque l’unité qui est chargée d’y jouer le rôle de pronom anaphorique est supprimée, comme dans l’exemple ci-dessus où le relatif *mæ:* occupe la fonction d’objet et exerce le rôle de pronom anaphorique dans la relative *mæ:tæfæ:ʔu* “que tu veux”.

- Il peut changer de forme selon la fonction qu'il exerce au sein de la proposition dans laquelle il est intégré.

1.5.2.5 Le comportement syntaxique de *ʔælʔesm ælmæws^fu:l* ou relatif :

Selon l'analyse des grammairiens arabes, le rôle syntaxique qui pourrait être joué par *ʔælʔesm ælmæws^fu:l* ou relatif dépend du fait que ce dernier soit précédé ou non d'une unité syntaxique jouant le rôle d'antécédent. Lorsque le relatif est utilisé sans antécédent ; il occupe la même place que le nom, ce qui a permis aux grammairiens arabes de lui accorder la capacité d'assurer, d'une part, toutes les fonctions syntaxiques qui pourraient être assurées par un nom au sein de la phrase : sujet ; objet (direct et indirect), ...etc., d'autre part, les fonctions énonciatives : *mubtædæʔ* "le terme initial de la phrase", et *xabar* "terme qui porte l'information" et enfin, de jouer le rôle de référent vis-à-vis du pronom anaphorique, dit *ʔæʔ:ed* عائذ "renvoyant", (cf. Sibawayh, Ebn Jenni, Ibn Yaïch, Mostafa Alghalayini).

En revanche, lorsque le relatif est précédé d'un antécédent, certains linguistes ont tendance à considérer que la relative fonctionne comme un adjectif qui qualifie/détermine l'unité faisant office d'antécédent, (cf. Sibawayh...etc.) ; d'autres comme Abbas Hassan estiment que c'est le relatif qui exerce le rôle d'adjectif à l'égard de l'antécédent. En fait, sur ce point, les grammairiens arabes s'expriment différemment, mais le fond de leur analyse est presque le même ; ils considèrent que la proposition relative détermine, dans un premier temps, le relatif, étant donné que celui-ci est analysé comme étant un nom qui exerce le rôle de noyau principal vis-à-vis de la relative ; ensuite le relatif, une fois déterminé par la relative, peut déterminer l'antécédent. En d'autres termes, ils veulent dire que c'est la totalité de l'unité composée du relatif et de la relative qui fonctionne comme un adjectif par rapport à l'antécédent. Toutefois, Ebn Yaïch était le seul à préciser que *ʔælʔesm ælmæws^fu:l* n'est qu'un lien linguistique, qui sert à mettre en relation de détermination unilatérale la relative *ʔæs^fs^fela* "la suite", fonctionnant comme adjectif, et l'antécédent. Ce qui permet de comprendre deux choses : premièrement, que le relatif et la relative assurent ensemble en tant qu'une seule unité le rôle d'adjectif auprès du nom qui sert d'antécédent, deuxièmement, que *ʔælʔesm ælmæws^fu:l* "le nom auquel est relié

quelque chose” a pour fonction principale d’assurer la détermination ou la qualification de l’antécédent par la relative.

Quant au comportement syntaxique du relatif au sein de la relative, les grammairiens arabes pensent que *ʔælʔesm ælmæws^fu:l* n’assure aucune fonction syntaxique au sein de la relative, étant donné qu’ils le considèrent comme un nom déterminé par la relative et que la relative est une unité complète, du point de vue structural. C’est donc pour cette raison qu’ils pensent que le relatif ne fait pas partie de la relative. Quant à nous, comme nous l’avons montré ci-dessus, nous pensons que *ʔælʔesm ælmæws^fu:l* ou relatif a la possibilité d’exercer des fonctions syntaxiques au sein de la proposition *ʔæs^fs^fela* “la suite” ou relative dans certains contextes comme dans l’exemple ci-dessous où *mæ:* occupe la fonction d’objet dans la relative *mæ:tæfæ:ʔu* “que tu veux”.

[xoð mæ: tæfæ:ʔu] خذ ما تشاء

xoð	mæ:	tæ/fæ:ʔ/u
prend+impératif+p2m	Rel	p2m+veut+inacc
Prends que tu veux		
Prends ce que tu veux.		

1.5.2.6 La valeur de *ʔællæði* ou relatif :

ʔællæði peut avoir une valeur démonstrative ou générale, selon le contexte. Il demande, dans ce cas, un accord à la troisième personne du masculin, c’est également le cas de *mæ:*, *mæn* et *ʔæjj*. Toutes les unités peuvent être remplacées par *ʔællæði*, mais non l’inverse.

[jufleħu llæði jæʔtæhedu] يفلح الذي يجتهد

ju/fleħ/u	llæði	jæ/ʔtæhed/u
p3m+réussit+inacc	qui	p3m+travaille dur+inacc
il réussit qui il travaille dur		

Celui qui travaille dur réussit.

Dans cet exemple, *ʔællæði* peut être remplacé par *mæn* et *ʔæjj*, et non par *mæ:*, du fait que celui-ci renvoie en principe à un nom inanimé tandis que *ʔællæði* renvoie dans cet exemple à un nom animé.

[jufleħu mæn jæztæhedu] يفلح من يجتهدُ

ju/fleħ/u

mæn

jæ/ztæhed/u

p3m+réussit+inacc

qui

p3m+travaille dur+inacc

il réussit qui il travaille dur

Celui qui travaille dur réussit.

Ou

[jufleħu ʔæjju jæztæhedu] يفلح أيُّ يجتهدُ

ju/fleħ/u

ʔæjj/u

jæ/ztæhed/u

p3m+réussit+inacc

qui /nominatif

p3m+travaille dur+inacc

il réussit qui il travaille dur

Celui qui travaille dur réussit.

1.5.2.7 En ce qui concerne *ʔæl* :

La majorité des grammairiens arabes adoptent l'analyse suivante :

- 1) Le relatif *ʔæl* ressemble formellement à l'article défini *ʔæl*.
- 2) Il est incapable d'exercer une fonction nominale au même titre que *ʔællæði* au sein de la phrase.
- 3) Il est obligatoirement suivi par un participe actif ou passif avec lequel il forme un syntagme dit nominal.
- 4) Ce syntagme se comporte comme un nom au sein de la proposition dont il fait partie.

[ʔæʃrefu d^ʃd^ʃa:rebæ zæjdæn] أَعْرَفُ الضَّارِبَ زَيْدًا

ʔæʃref/u

d^ʃ/d^ʃa:reb/æ

zæjd/æn

p1+connaît+inacc

Rel/frappe+part actif/cas dir

Zayd+cas dir

je connais qui frappant Zayd

Je connais celui qui frappe Zayd. (C'est celui-ci) ? qui a frappé Zayd)

Dans cet exemple, *d^ʃ* est une forme assimilée de *ʔæl*. Le syntagme nominal *d^ʃd^ʃa:rebæ* “le frappant”, composé de *ʔæl* et du participe actif, est considéré comme un nom qui assure la fonction d’objet auprès du syntagme prédicatif *ʔæʃrefu* “je connais”.

- 5) Les grammairiens arabes estiment que *ʔæl* peut commuter avec *ʔællæði*. Cf. l’exemple ci-dessus où *d^ʃd^ʃa:rebæ* “le frappant” peut commuter avec *ʔællæði d^ʃa:ræbæ* “qui a frappé”. Le remplacement de *ʔæl* par *ʔællæði* entraîne le changement de la forme du participe en forme verbale conjuguée à la troisième personne et marquée par l’accompli.
- 6) La proposition *ʔæs^ʃs^ʃela* “la suite” qui le suit ne contient jamais de pronom anaphorique, mais les grammairiens arabes sous-entendent un pronom dit caché, qui se trouve après le participe et qui renvoie soit à *ʔæl*, soit à un nom supprimé qui devait remplir le rôle d’antécédent. Cf. l’exemple précédent où on sous-entend un pronom *howwæ* “p3m” après le participe actif. Ce pronom devait assurer la fonction de sujet vis-à-vis du participe.
- 7) En ce qui concerne le participe qui suit *ʔæl*, les grammairiens arabes le considèrent soit comme étant une forme verbale qui peut être remplacée par un verbe déterminé par des modalités temporelles exprimant le passé, le présent ou le futur, soit comme un nom apte à assurer des fonctions nominales au sein de la phrase.

Quant à nous, nous pensons que le fait de pouvoir remplacer *ʔæl* par *ʔællæði* ne suffit pas pour en faire un relatif. Le remplacement de *ʔæl* par *ʔællæði* implique celui du participe actif par une forme verbale. cf. l’exemple précédent où nous pouvons le reformuler de la façon suivante :

[ʔæʕrefu ʔællæði dʕa:ræbæ zæjdæn] أعرِفُ الَّذِي ضَرَبَ زَيْدًا

ʔæ/ʕref/u	ʔællæði	dʕa:ræb/æ	zæjd/æn
p1+connait+inacc	Rel	frappe+acc/p3m	Zayd+cas dir

je connais qui a frappé il Zayd

Je connais celui qui a frappé Zayd.

Il ne s'agit pas, dans cet exemple, d'une simple commutation de *ʔæl* avec *ʔællæði*, mais d'une reformulation de l'énoncé : le remplacement de *ʔæl* par *ʔællæði* entraîne le remplacement du participe par un verbe déterminé par des modalités verbales et qui a son propre sujet.

Nous suggérons alors deux hypothèses :

La première hypothèse :

Nous supposons que *ʔæl* ne peut pas être considéré comme un relatif pour les raisons suivantes :

- 1) Du point de vue formel, *ʔæl* ne peut pas porter la marque casuelle, étant donné qu'il a la même forme que l'article défini *ʔæl*.
- 2) Du point de vue paradigmatique, *ʔæl* ne peut pas commuter avec un relatif comme *ʔællæði* parce que ce dernier ne peut pas être suivi d'un participe.
- 3) Du point de vue syntaxique, les grammairiens arabes ne le considèrent pas comme pouvant assumer, au même titre que les autres relatifs, une fonction syntaxique au sein de la phrase ;
- 4) Le segment introduit par *ʔæl* ne peut pas contenir un pronom anaphorique ;
- 5) *ʔæl* peut être analysé comme un article défini, du fait qu'il introduit une unité qui peut être considérée comme un nom.

Quant au participe qui le suit :

1) Du point de vue formel, le participe est une unité syntaxique qui a une forme nominale pouvant être déterminée par les mêmes modalités nominales qu'un nom, par exemple : le participe actif *sæ:ken* "habitant" peut être déterminé par le nombre, le genre et le cas, cf. les formes suivantes :

- *sæ:ken/æ* ساكنه « une habitante » ;
- *sæ:ken/æ:ni* ساكنان « deux habitants » au cas nominatif ;
- *sæ:ken/æjni* ساكنين « deux habitants » au cas direct et indirect ;
- *sæ:ken/æt/æ:ni* ساكنتان « deux habitantes » au cas nominatif ;
- *sæ:ken/æt/æjni* ساكنتين « deux habitantes » au cas direct et indirect ;
- *sæ:ken/i:næ* ساكنين « des habitants » au cas direct et indirect ;
- *sæ:ken/u:næ* ساكون « des habitants » au cas nominatif ;
- *sæ:ken/æ:t* ساكنات « des habitantes » au cas nominatif, direct et indirect.

2) Du point de vue syntaxique, il peut fonctionner à la fois comme un nom et comme un verbe, et être suivi par un complément ou un adjectif, cf. le participe actif *hæ:res* حارس "gardant" ou "un gardien" dans les exemples suivants :

Ex. 1

hæ:res *ʒædid* حارس جديد « un nouveau gardien » ;

ʔælhæ:res *æljædid* الحارس الجديد « le nouveau gardien » ;

Ex. 2

[*hæ:ðæ hæ:resu lbæjti*] هذا حارسُ البيتِ

hæ:ðæ hæ:res/u

l/bæjt/i

dém garde+part actif/cas nominatif

déf/maison/cas ind

celui-ci gardant la maison

Celui-ci est le gardien de la maison.

Dans cet exemple, le participe actif fonctionne comme un nom suivi d'un complément de nom au génitif ; le syntagme *hæ:resu lbæjti* "gardien de la maison" peut commuter avec un (pro)nom.

Ex. 3

هذا هو الرجل الحارسُ البيتَ بالأمس

[hæ:ðæ howwæ rrazulu lhæ:resu lbæjtæ belʔæmsi]

hæ:ðæ howwæ r/razul/u

dém p3m déf+homme/cas nominatif

l/hæ:res/u l/bæjt/æ b/el/ʔæmsi

.../garde+part actif/accord déf/maison/**cas dir** prép/déf/hier

Celui-ci lui l'homme gardant la maison hier

C'est celui-ci l'homme qui a gardé la maison hier. (nous ne pouvons pas traduire autrement cette phrase, sans l'emploi d'un relatif)

Dans cet exemple, le participe actif fonctionne à la fois comme un nom déterminé par le cas nominatif et comme un verbe suivi d'un objet. Les grammairiens arabes estiment que, dans ce genre de contexte, le participe exprime le passé ; point de vue avec lequel nous ne sommes pas d'accord car la valeur du passé est exprimée par le syntagme adverbial indiquant le temps *belʔæmsi* بالأمس "hier" qui le suit et non par le participe. C'est donc grâce à l'adverbe indiquant le temps du passé qu'il peut être interprété par un verbe à l'accompli.

- 3) Du point de vue syntaxique, le participe, dans ce genre d'emploi, ne peut pas être déterminé par la négation au même titre que les verbes, cf. l'exemple précédent où nous ne pouvons pas mettre l'unité *lhæ:resu* à la forme négative.
- 4) Du point de vue sémantique, le participe actif peut exprimer uniquement (un fait général) au présent, par exemple :

[hæ:ðæ hæ:resu lbæjtæ] هذا حارسُ البيتَ

hæ:ðæ **hæ:res/u** l/bæjt/æ

dém garde+part actif/cas nominatif déf/maison/**cas dir**

Celui-ci gardant la maison
C'est celui qui garde la maison.

En revanche, si nous voulons que le fait général exprimé par cet énoncé soit localisé dans le passé ou dans le futur, nous devons avoir recours à une unité lexicale exprimant la valeur temporelle voulue, comme par exemple : *yadæn* “demain” ou *belʔæmsi* “hier”.

- 5) De plus, du point de vue général, le participe peut être capable de constituer une relative, comme dans l'exemple (a). Mais il peut également fonctionner comme un simple adjectif comme dans l'exemple (b) :

a)

في الرسالة اللتي هي مرسله إليك

[ferresæ:læte llæti hejjæ morsælætun ʔelæjkæ]

f/er/resæ:læt/e llæti hejjæ

à/déf/message/cas ind Rel p3f

morsæl/æt/un

envoié+part passé/accord en genre/cas nominatif

ʔelæj/kæ

Prép (à)+p2m

Dans le message qui elle envoyé (e) à toi

Dans le message qui t'est envoyé.

Ici, le participe passé *morsælætun* “envoyé” joue le rôle de l'élément prédicatif secondaire au sein de la proposition *llæti hejjæ morsælætun ʔelæjkæ* “qui t'est envoyé”.

b)

في الرسالة المرسله إليك [ferresæ:læte lmorsælæti ʔelæjkæ]

f/er/resæ:læt/e

à/déf/message/cas ind

l/morsæl/æt/i

.../envoie+part passé/accord en genre/accord en cas

ʔelæj/kæ

Prép (à)+p2m

Dans le message ʔæl + envoyé (e) à toi

Dans le message qui t'est envoyé.

Dans cet exemple, le participe passé peut être interprété comme étant un adjectif s'accordant avec le nom qui le précède.

- 6) Le participe déterminé par ʔæl n'est jamais suivi par une unité syntaxique qui joue le rôle de sujet. En d'autres termes, selon les grammairiens arabes, le participe a comme « sujet » un pronom dit *mostater* "caché", toujours sous-entendu, à la troisième personne. Selon leur analyse, ce pronom joue le rôle de pronom anaphorique qui renvoie soit à ʔæl, soit à un nom supprimé qui devait avoir sa place avant ʔæl.
- 7) Dans les exemples donnés par les linguistes arabes, le participe actif est toujours déterminé par le cas qui marque la fonction qu'il assure en tant que nom au sein de la phrase. Ceci veut dire que si le participe fonctionnait comme un verbe, d'après leur analyse, il n'aurait pas pu être déterminé par le cas qui ne détermine que les noms.

[ʔæʕrefu d^ʕd^ʕa:rebæ zæjdæn] أَعْرَفُ الضَّارِبَ زَيْدًا

ʔæ/ʕref/u

d^ʕ/d^ʕa:reb/æ

zæjd/æn

p1+connaît+inacc Rel/frappe+part actif/cas dir Zayd+cas dir

je connais qui frappant Zayd

Je connais celui qui frappe Zayd.

Pour toutes ces raisons, nous pouvons dire que ʔæl peut être considéré comme un article défini et non comme un relatif. Quant au participe, nous estimons qu'il fonctionne, dans ce genre de contexte, comme un nom et non comme un verbe, étant donné qu'il est déterminé par un article défini, et qu'il peut recevoir des modalités nominales, le genre, le nombre, ainsi que des marques casuelles. Le

syntagme, composé de *ʔæ*l et du participe actif, peut ainsi être analysé comme une unité nominale qui a un comportement syntaxique identique à celui d'un adjectif vis-à-vis du nom. Il faudrait noter que ce type de structure a cessé d'être utilisé en arabe moderne de la même manière qu'en arabe classique ; on le remplace, entre autres, par une relative introduite par *ʔæ*//*æði*. Par exemple :

Au lieu de dire (en arabe classique) :

أعرف الصحفي الكاتب هذا المقال

[ʔæʕrefu s^ʕs^ʕoħafejjæ lkæ:tebæ hæ:ðæ lmaqa:l]

ʔæ/ʕref/u s^ʕ/s^ʕoħafejj/æ

p1/connaît+inacc déf/journaliste/cas dir

l/kæ:teb/æ hæ:ðæ l/maqa:l

Rel/écrit+part actif/accord dém déf/article

je connais le journaliste qui écrivant cet article

Je connais le journaliste qui écrit cet article.

On peut dire :

أعرف الصحفي الذي يكتب هذا المقال

[ʔæʕrefu s^ʕs^ʕoħafejjæ llæði jæktubu hæ:ðæ lmaqa:l]

ʔæ/ʕref/u s^ʕ/s^ʕoħafejj/æ **llæði**

p1/connaît+inacc déf/journaliste/cas dir Rel

jæ/ktub/u hæ:ðæ l/maqa:l

p3m/écrit+inacc dém déf/article

je connais le journaliste qui écrit cet article

Je connais le journaliste qui écrit cet article.

On peut aussi dire :

أعرف الصحفي كاتب هذا المقال

[ʔæʕrefu s^ʕs^ʕoħafejjæ kæ:tebæ hæ:ðæ lmaqa:l]

ʔæ/ʕref/u s^ʕ/s^ʕoħafejj/æ

p1/connaît+inacc déf/journaliste/cas dir

kæ:teb/æ hæ:ðæ l/maqa:l

écrit+part actif/accord dém déf/article

je connais le journaliste écrivant cet article

Je connais le journaliste qui écrit cet article.

Nous remarquons que dans cet exemple les locuteurs se passent complètement de l'emploi de *ʔæ/* et se contentent d'utiliser le participe actif, grâce à sa capacité, en tant que verbe, de jouer le rôle de noyau central du syntagme *kæ:tebæ hæ:ðæ lmaqa:l* "écrivant cet article" et en tant que tel, de déterminer soit un nom comme *s^fs^foḥafejjæ* "le journaliste" (dans l'exemple ci-dessus), soit le syntagme qui joue le rôle de prédicat (comme dans l'exemple suivant), sans avoir besoin d'un élément intermédiaire spécifique.

[ʔæʕrefu kæ:tebæ hæ:ðæ lmaqa:l] أعرّف كاتب هذا المقال

ʔæ/ʕref/u	kæ:teb/æ	hæ:ðæ l/maqa:l
p1/connaît+inacc	écrit+part actif/cas dir	dém déf/article
je connais écrivant cet article		

Je connais l'écrivain de cet article. Ou, je connais celui qui écrit cet article.

Enfin, nous pensons que cette confusion au niveau de l'analyse du participe peut être liée à trois raisons :

- 1) La valeur dont dispose le participe, étant donné que celui-ci peut signifier « celui ou celle qui... », cf. par exemple : *qa:dem* "venant", *ʔælaq:dem* "celui qui vient" ou *kæ:teb* "écrivant", *ʔælkæ:teb* "celui qui écrit"...etc.
- 2) Sa capacité d'exercer des fonctions nominales au sein de la phrase.
- 3) Le fait qu'il est dérivé d'un verbe et qu'il puisse commuter avec un verbe.
- 4) Le fait qu'il puisse être suivi par un nom qui peut être interprété soit comme objet (si le participe est analysé comme un verbe), soit comme complément de nom (lorsque le participe est considéré comme un nom), cf. *kæ:tebæ hæ:ðæ lmaqa:l* "l'auteur de cet article" dans l'exemple ci-dessus.

La deuxième hypothèse :

Nous pouvons suggérer qu'il s'agit d'une variante de relative. C'est-à-dire que nous pouvons analyser *ʔæl* comme une variante de *ʔællæði* ; et la proposition qui le suit comme étant une variante de la relative, cf. l'exemple suivant :

[ʔæʕrefu d^ʕd^ʕa:rebæ zæjdæn] أَعْرَفُ الضَّارِبَ زَيْدًا

ʔæ/ʕref/u	d^ʕ/d^ʕa:reb/æ	zæjd/æn
p1+connaît+inacc	Rel/frappe+part actif/cas dir	Zayd+cas dir
je connais qui frappant Zayd		
Je connais celui qui frappe Zayd.		

Et

[ʔæʕrefu ʔællæði jæd^ʕrebu zæjdæn] أَعْرَفُ الَّذِي يَضْرِبُ زَيْدًا

ʔæ/ʕref/u	ʔællæði	jæd^ʕreb/u	zæjd/æn
p1+connaît+inacc	Rel	p3m+frappe+inacc	Zayd+cas dir
je connais qui il frappe Zayd			
Je connais celui qui frappe Zayd.			

Dans ces deux exemples, *d^ʕd^ʕa:rebæ* est l'équivalent de *ʔællæði jæd^ʕrebu*, ils signifient tous deux "celui qui frappe". Mais cette hypothèse semble assez faible pour être soutenue, puisque, comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, il ne s'agit pas seulement de la commutation de *ʔæl* et de *ʔællæði*, mais il s'agit plutôt de deux formulations bien différentes l'une de l'autre.

Nous soutenons donc la première hypothèse, et considérons ainsi *ʔæl* comme un article défini qui est suivi d'un nom ; le syntagme composé de *ʔæl* et du participe actif peut alors assurer des fonctions nominales au même titre qu'un nom, comme il peut fonctionner comme un adjectif à l'égard d'une unité nominale.

1.5.3 L'élément anaphorique ou *ʕæʔ:ed* عائد “renvoyant” :

Du point de vue formel :

L'élément anaphorique ou *ʕæʔ:ed* “renvoyant” dispose de trois formes, selon la structure de la relative. Il se présente sous la forme d'une désinence, lorsqu'il s'agit d'un pronom qui peut s'attacher à un nom, à un verbe ou à une préposition, (cf. Sibawayh). Par exemple :

[jæʃrabu:næ memmæ taʃrabu:næ menhu] يشربون مما تشربون منه

jæ/ʃrab/u:næ mem/mæ ta/ʃrab/u:næ men/**hu**

p6m+boit+inacc prép (de)+Rel p5+boit+inacc de/p3m

Ils boivent de que vous buvez de lui

Ils boivent de ce que vous buvez.

Ici, le rôle de pronom anaphorique est assuré par le pronom *hu* “p3m” qui se joint à la préposition *men* “de”.

L'élément anaphorique peut également se présenter sous forme de marque personnelle ajoutée au verbe (cf. Azzamakhchari). C'est le cas de *tu* “p1” dans l'exemple suivant.

[ʔænæ llæði hædartu] أنا اللذي حضرت

ʔænæ llæði hædar/**tu**

p1 qui arrive+acc/p1

moi qui suis arrivé je

C'est moi qui suis arrivé.

Contrairement à Azzamakhchari, la plupart des linguistes arabes ne parlent de marque personnelle amalgamée au verbe que dans un seul cas : lorsque le verbe concerné est à l'accompli, et est déterminé par la première personne au singulier et au pluriel, la troisième personne au duel et au pluriel, cf. *tu* dans l'exemple précédent.

Dans les autres cas, les grammairiens arabes préfèrent parler d'un pronom dit caché, c'est-à-dire qui n'apparaît pas dans l'énoncé mais qui est sous-entendu après le verbe. Par exemple :

[ʔæʃærtu ʕælæ llæði sæ:ʃæra bemæ: jænʃæʕihu] أشرتُ علي الذي سافر بما ينفعه

ʔæʃærtu	ʕælæ	llæði	sæ:ʃæra/a
conseille+acc/p1	prép	Rel	part+acc/p3m

be/mæ:	jænʃæʕihu
prép+REL	p3m+profite+inacc/p3m

ai conseillé je sur qui a est parti il par ce qui il profite lui

J'ai dit à celui qui était parti, ce qui peut lui être utile.

Dans cet exemple, au lieu de confier le rôle d'élément anaphorique à la marque personnelle *a* "p3m" insérée au verbe *sæ:ʃæra/a* "il est parti" ou à celle amalgamée au verbe *jænʃæʕihu* "il profite", les grammairiens arabes considèrent que ce rôle est assumé par un pronom *howwæ* "p3m" sous-entendu après chacun de ces deux verbes.

Enfin, l'élément anaphorique ou *ʕæʔ:ed* "renvoyant" peut se présenter sous forme détachée, notamment lorsque la relative est de type non verbal et que la fonction de sujet y est exercée par l'élément anaphorique ; c'est le cas de *howwæ* "p3m" dans l'exemple suivant :

[ʔæxaðtu llæði howwæ ʔafdʕal] أخذتُ الذي هو أفضل

ʔæxaðtu	llæði	howwæ	ʔafdʕal
Prend+acc/p1	qui	p3m	meilleur

ai pris je qui lui meilleur

J'ai pris celui qui est meilleur.

Du point de vue sémantique :

Par définition, les grammairiens arabes désignent comme *ʕæʔ:ed* "renvoyant" ou pronom anaphorique une unité pronominale qui exerce une fonction anaphorique, très

souvent vis-à-vis du relatif (compte tenu du fait que ce dernier est analysé comme étant un nom), et rarement vis-à-vis de l'antécédent (Abbas Hassan). Cf. *howwæ* "p3m" qui réfère à *llæði* dans l'exemple ci-dessus, et aussi *hu* "p3m" qui réfère à *ʔælhæʒʒæ:ʒu* dans l'exemple suivant : (cf. Ebn Osfour, p. 181)

[ʔælhæʒʒæ:ʒu llæði raʔæjtuhu ebnu ju:suf] الحجاج الذي رأيتُه ابن يوسف

ʔælhæʒʒæ:ʒu	llæði	raʔæj/tu/ hu	ebnu	ju:suf
Alhajjaj	que	voit+acc/p1/p3m	Ebn	Youssuf
Alhajjaj	que	ai vu je lui	Ebn	Youssuf

Alhajjaj que j'ai vu, est Alhajjaj Ebn Youssuf.

Du point de vue fonctionnel :

- 1) Les grammairiens arabes sont unanimes pour confier à l'élément anaphorique le rôle de lien anaphorique ou *ra:betʔ* رابط qui relie la relative et **le dit relatif**.
- 2) Ils estiment également que l'élément anaphorique est capable d'exercer tout type de fonction nominale au sein de la relative, cf. *hu* "p3m" qui exerce la fonction d'objet vis-à-vis de *raʔæjtu* "j'ai vu" dans l'exemple précédent. Ebn Yaïch précise que l'élément anaphorique occupe, dans la relative, la même fonction ainsi que la même place que le nom auquel renvoie le relatif ou *ʔælpesm ælmæwsʔu:l* "le nom auquel est relié quelque chose".
- 3) L'élément anaphorique ou *ʔæʔ:ed* عائد "renvoyant" peut être supprimé dans les conditions suivantes :
 - a. Quand il se présente sous forme de pronom personnel, dit attaché, qui occupe la fonction d'objet par rapport au verbe principal de la relative ou *ʔæssʔela* "la suite". (Ebn Jenni)

[kællæmtu llæði kællæmtæ**hu**] كَلِمْتُ الَّذِي كَلِمَتُهُ

kællæm/tu llæði kællæm/tæ/**hu**

Parle+acc/p1	Rel	parle+acc+p2m/p3m
J'ai parlé	que	tu as parlé lui

J'ai parlé à qui tu as parlé.

- b. Lorsqu'il se manifeste sous forme de pronom attaché à une préposition. (Ebn Maalek)

[jæʃrabu:næ memmæ taʃrabu:næ menhu] يشربون مما تشربون منه

jæʃrab/u:næ	mem/mæ	taʃrab/u:næ	men/ hu
p6m+boit+inacc	prép (de)+Rel	p5+boit+inacc	de/p3m

Ils boivent de que vous buvez de lui
Ils boivent de ce que vous buvez.

Dans cet exemple, le pronom *hu* "p3m", exerçant le rôle d'élément anaphorique, peut être supprimé. La suppression de celui-ci entraîne celle de la préposition *men* "de", étant donné qu'une préposition ne peut fonctionner sans nom ou pronom, ce qui donne l'énoncé suivant :

[jæʃrabu:næ memmæ taʃrabu:næ] يشربون مما تشربون

jæʃrab/u:næ	mem/mæ	taʃrab/u:næ
p6m+boit+inacc	prép (de)+Rel	p5+boit+inacc

Ils boivent de que vous buvez
Ils boivent de ce que vous buvez.

- c. Lorsque la relative est composée d'un adjectif qui exerce le rôle de *xabar* "l'élément qui apporte l'information", tandis que le rôle de *mubtædæʔ* "le terme initial de la phrase" est assuré par le pronom anaphorique. C'est le cas de *howwæ* "p3m", qui peut être supprimé dans l'exemple suivant : (Ebn Maalek)

[ʔæxaðtu llæði howwæ ʔafdʿal] أخذتُ اللذي هو أفضل

ʔæxað/tu	llæði	howwæ	ʔafdʿal
Prend+acc/p1	Rel	p3m	meilleur

ai pris je qui lui meilleur

J'ai pris celui qui est meilleur.

Toutefois, il existe des énoncés où le pronom ne peut pas être supprimé, notamment lorsque ceci risque de détruire la structure de la phrase.

[ʔællæði marartu behi zæjdun] اللذي مررتُ به زيدُ

ʔællæði	marar/tu	be/ hi	zæjd/un
Rel	passe+acc/p1	prép (par)/p3m	Zayd/cas nominatif
Qui	je suis passé	par lui	Zayd

Celui par lequel je suis passé est Zayd.

Celui que j'ai croisé est Zayd.

Dans l'exemple précédent, la suppression du pronom *hi* "p3m" est impossible, parce que la préposition *be* "par" à laquelle il s'attache et avec laquelle il forme un syntagme ne peut ni exister toute seule, ni être supprimée. Ce qui est différent du cas de *hu* dans l'exemple suivant, où la suppression de la préposition est possible, en raison du fait que le verbe principal de la phrase et celui de la relative sont les mêmes.

[jæfrabu:næ memmæ tafrabu:næ menhu] يشربون مما تشربون منه

jæ/frab/u:næ	mem/mæ	ta/frab/u:næ	men/ hu
p6m+boit+inacc	prép (de)+Rel	p5+boit+inacc	de/p3m

Ils boivent de que vous buvez de lui

Ils boivent de ce que vous buvez.

1.5.4 La relative ou *ʔæsʕsʕela* “la suite” :

1.5.4.1 Définition :

1. Du point de vue sémantique : Les grammairiens arabes définissent la relative par rapport au rôle important qu’elle joue dans l’identification du nom auquel réfère le relatif, c’est-à-dire par rapport au nom jouant le rôle d’antécédent.
2. Du point de vue syntagmatique : La relative est définie par rapport à sa place directement après le relatif.
3. Du point de vue fonctionnel : Tous les grammairiens arabes considèrent que la relative a le même comportement syntaxique qu’un adjectif, qui détermine soit le relatif, soit le nom auquel réfère celui-ci.
4. Quant à la place de la relative, Ebn Jenni explique qu’elle doit être introduite par *ʔælʔesm ælmæwsʕu:l* “le nom auquel est relié quelque chose” ou le relatif dont elle ne peut être ni séparée ni éloignée. Abbas Hassan¹, en revanche, explique que la relative ne peut être séparée du relatif que par une unité jouant le rôle d’incise.

والذي اللذي أطال الله عمره يرعي شؤني

[wæ:lede llæði ʔatʕa:lɑ lla:hu ʕumrahu jærʕæ ʃuʔu:ni]

wæ:led/e llæði ʔatʕa:l/a lla:h/u

père/p1 qui prolonge+acc+p3m dieu/nominatif

ʕumr/a/hu jærʕæ ʃuʔu:n/i

vie/cas direct/p3m p3m+s’occupe+p3m affaire+PL/p1

père moi qui il prolonge dieu vie lui il s’occupe affaires moi

Mon père qui, que dieu bénisse sa vie, s’occupe de mes affaires.

¹ Abbas Hassan, *Alnaħw Alwaafi* “La grammaire complète”, p. 378.

1.5.4.2 Structure de la relative :

En ce qui concerne la structure de *ʔæsʳsʳela* “la suite”, Ebn Jenni estime que *ʔæsʳsʳela* “la suite” ne peut être une proposition impérative, ni interrogative, ni une proposition réduite à un groupe adverbial indiquant le temps. Il ajoute qu’elle doit contenir un pronom anaphorique qui la relie au relatif.

Elle peut donc être :

- a. Une proposition à noyau verbal : Cf. *kællæmtæhu* “tu lui as parlé” dans l’exemple ci-dessous.

[kællæmtu llæði kællæmtæhu] كلمتُ الذي كلمته		
kællæm/tu	llæði	kællæm/tæ/hu
Parle+acc/p1	Rel	parle+acc+p2m/p3m
J’ai parlé	que	tu as parlé lui
J’ai parlé à qui tu as parlé.		

- b. Une proposition à noyau non verbal, composée (selon Sibawayh) de *mubtædæʔ* “le terme initial de la phrase” et *xabar* “l’élément qui apporte l’information” : Cf. *howwæ ʔafdʳal* “il est meilleur” dans l’exemple suivant.

[ʔæxaðtu llæði howwæ ʔafdʳal] أخذتُ الذي هو أفضل			
ʔæxað/tu	llæði	howwæ	ʔafdʳal
Prend+acc/p1	Rel	p3m	meilleur
ai pris je qui lui meilleur			
J’ai pris celui qui est meilleur.			

- c. Une proposition réduite à un groupe prépositionnel : Cf. “à la maison” dans l’exemple suivant.

ضربت أَيْتَهُمَا فِي الدَّارِ	
[dʳarabtu ʔæjjætæhomæ: feddæ:ri]	(cf. Ebn Osfour, p. 176)

d ^ʕ arab/tu	ʔæjjæt/æ/homæ:	f/ed/dæ:r/i
frappe+acc/p1	laquelle/ cas dir/p3f au duel	à / déf+maison/cas ind
ai frappé je	laquelle d'entre des deux	à la maison

J'ai frappé laquelle (des deux) est à la maison.

Dans cet exemple, Sibawayh ainsi que les autres linguistes considèrent que le groupe prépositionnel *feddæ:ri* “à la maison” est la réduction de deux propositions possibles : *kæ:næt feddæ:ri* “elle est à la maison” et *hejjæ feddæ:ri* “elle à la maison”. Ce point sera repris ultérieurement dans « la relative en arabe moderne ».

- d. Une proposition exprimant la condition, cf. Azzæzæ:z, Ibn Yaïch, Cf. *ʔenn tæʔmorhu jut^ʕeʕkæ* “si tu l’ordonnes il t’obéira” dans l’exemple suivant.

[ʔæ:ʔæne llæði ʔenn tæʔmorhu jut^ʕeʕkæ] جاءني الذي إن تأمره يطعك

ʔæ:ʔ/æ/ne	llæði	ʔenn	tæ/ʔmor/hu
Vient+acc+p3m+p1	Rel	si	p2m+ordonne+inacc/p3m

ju/t^ʕeʕ/kæ
p3m+obéit+inacc/p2m
il est venu moi qui si tu ordonnes lui, il obéit toi
Celui qui, si tu l’ordonnes, il t’obéit, est venu me voir.

- e. Quant à la proposition introduite par *ʔæl*, elle doit commencer par un participe actif ou un participe passé, cf. Azzæzæ:z, Ibn Yaïch et les autres. Par exemple :

[ʔæ:ʔæne d^ʕd^ʕa:rebu] جاءني الضارب

ʔæ:ʔ/æ/ne	d^ʕ/d^ʕa:reb/u
vient+acc/p3m/p1	qui+frappe+part actif/nominatif

est venu il moi qui frappant
Il m’est venu, celui qui a frappé. / Celui qui a frappé est venu me voir.

ou

[ʔæ:ʔæne lmæd^ʕru:bu] جاءني المضروب

ʔæ:ʔ/æ/ne	l/mæd ^ʕ ru:b/u
-----------	---------------------------

vient+acc/p3m/p1 qui/frappe+part passé/nominatif
 est venu il moi qui frappé
 Il m'est venu, celui qui a été frappé
 Celui qui a été frappé est venu me voir.

1.5.4.3 Comportement syntaxique :

Les grammairiens arabes considèrent que la relative forme avec le relatif un seul groupe/syntagme nominal dont le noyau est le relatif (auquel on accorde le statut d'un nom) ; ce syntagme a vocation à déterminer comme un adjectif le nom auquel réfère le relatif, qui est l'antécédent. En d'autres termes, la relative est engagée dans deux rapports de détermination unilatérale où elle détermine, dans un premier temps, le relatif avec lequel elle forme un syntagme nominal qui détermine, à son tour, le nom auquel renvoie le relatif. En revanche, lorsque la relative est utilisée sans antécédent, les grammairiens arabes considèrent qu'elle détermine le nom auquel renvoie le relatif dans le contexte, Cf. *howwæ ʔafdʿal* "il est meilleur" qui détermine le nom auquel réfère *llæði* dans l'exemple suivant :

[ʔæxaðtu llæði howwæ ʔafdʿal] أخذتُ الذي هو أفضل
 ʔæxað/tu llæði **howwæ** **ʔafdʿal**
 Prend+acc/p1 Rel p3m meilleur
 ai pris je qui lui meilleur
 J'ai pris celui qui est meilleur.

En ce qui nous concerne, nous pensons que la relative grâce au relatif qui l'introduit, peut avoir deux types de comportements syntaxiques :

1) Lorsque le relatif est utilisé après un antécédent :

La relative peut selon l'intonation adoptée par le locuteur fonctionner soit comme un adjectif déterminant l'antécédent, soit comme appositif vis-à-vis de l'antécédent.

خذ الكتاب الذي تشاء [xoð ælketæ:bæ llæði tæfæ:ʔu]

xoð æl/ketæ:/bæ llæði tæ/fæ:ʔ/u
prend+impératif+p2m déf/livre/cas dir Rel p2m+veut+inacc

Prends le livre que tu veux

Prends le livre que tu veux.

Dans l'exemple ci-dessus, la relative *llæði tæfæ:ʔu* "que tu veux" fonctionne comme un adjectif vis-à-vis du nom *ælketæ:bæ* "le livre". En revanche, dans l'exemple suivant, la relative *llæði tæfrefu:næhu zæjjedæn* "que vous connaissez bien" fonctionne comme appositif vis-à-vis du syntagme nominal *hæ:ðæ lketæ:bu* "ce livre".

هذا الكتاب الذي تعرفونه جيداً أعجب جميع أعضاء اللجنة

[hæ:ðæ lketæ:bu llæði tæfrefu:næhu zæjjedæn ʔæfzæbæ zæmi:ʃæ ʔaʃdʰa:ʔæ ellæznæ]

hæ:ðæ l/ketæ:b/u llæði tæ/fref/u:næ/hu zæjjedæn

dém déf+livre/nominatif Rel p5+connaît+inacc+p3m bien

ʔæ/ʃzæb/æ zæmi:ʃæ ʔaʃdʰa:ʔæ el/læznæ

p3m+plaît+acc tout+acc membre+PL+cas dir déf+commission

ce livre que vous connaissez bien, il a plu tous membres de la commission

Ce livre, que vous connaissez bien, a plu à tous les membres de la commission.

2) Lorsque le relatif est utilisé sans antécédent :

La relative (y inclut le relatif) peut assurer tout type de fonction nominale, cf. *mæ: tæfæ:ʔu* "ce que tu veux" qui occupe la fonction d'objet vis-à-vis de l'élément prédicatif *xoð* "prends".

خذ ما تشاء [xoð mæ: tæfæ:ʔu]

xoð mæ: tæ/fæ:ʔ/u
prend+impératif+p2m Rel p2m+veut+inacc

Prends que tu veux

Prends ce que tu veux.

PARTIE III

LES RELATIVES EN ARABE MODERNE

CHAPITRE I

LES RELATIVES MARQUÉES

1.1 INTRODUCTION :

Le système de relativisation en arabe standard moderne comporte deux types de relatives :

1. Les relatives marquées par un élément spécifique, appelé communément subordonnant relatif.

Ce type de relative s'utilise lorsqu'il s'agit d'un antécédent défini, c'est-à-dire un nom propre, un pronom, ou un nom déterminé par un article défini, un possessif ou un démonstratif. Par exemple :

[ʔærrazolu llæði jætæhæddæθu s^ʕa:dequn] الرجلُ الَّذِي يتحدَّثُ صادقٌ

ʔærr/razol/u

llæði jætæhæddæθ/u

s^ʕa:deq/u/n

déf+homme+nominatif Rel p3m+parle+inacc sincère+accord+tanwin

L'homme qui il parle sincère

L'homme qui parle est sincère.

2. Les relatives non marquées par un relatif, mais par la position. Ce type de relative se distingue des relatives marquées par deux choses :

- a. La non-utilisation d'un subordonnant relatif.

- b. Le fait que le nom déterminé par la proposition relative est un nom indéfini ; autrement dit, non déterminé ni par l'article défini, ni par un possessif, ni par un démonstratif. Par exemple :

أخذت أقلب صفحات مجلة اشتريتها

[ʔaxaðtu ʔuqallebu sʰafaħæ:ta mæzællæten ʔeʃtæræjtuhæ]

ʔaxað/tu ʔu/qalleb/u sʰafaħæ:t/a

Prend+acc/p1 p1+tourne+inacc page+PL+cas dir

mæzællæt/en ʔeʃtæræj/tu/hæ

revue+cas ind achète+acc/p1/p3f

J'ai commencé à feuilleter les pages d'une revue j'ai acheté elle

J'ai commencé à feuilleter les pages d'une revue que j'ai achetée.

Dans cet exemple, nous considérons que le nom *mæzællæten* “une revue” est déterminé par la proposition *ʔeʃtæræjtuhæ* “je l'ai achetée”. Cette détermination n'est signalée par aucun marqueur spécifique.

Nous allons, dans ce qui suit, présenter les deux types de relative en arabe moderne.

1.2 LA RELATIVE MARQUÉE PAR UN ÉLÉMENT SPÉCIFIQUE

1.2.1 L'antécédent :

1.2.1.1 Définition :

Par antécédent, nous entendons l'unité syntaxique à laquelle s'accroche la relative. Il peut ainsi être défini, du point de vue syntaxique, par rapport au rôle de point d'incidence qu'il joue par rapport à la relative. La relation syntaxique liant l'antécédent et la relative relève de la dépendance unilatérale. Quant à sa place, il se trouve directement avant le relatif. Par exemple :

[qaraʔtu lketæ:bæ llæði estæræ:hu ʔæbi] قرأتُ الكتاب الذي اشتراه أبي

qaraʔtu	<u>lketæ:bæ</u>	llæði	estæræ:hu	ʔæbi
lit+acc+p1	déf/livre/cas dir	Rel	achète+acc/p3m/p3m	père/p1

j'ai lu le livre que il a acheté lui mon père

J'ai lu le livre qu'a acheté mon père.

Dans cet exemple, *lketæ:bæ* "le livre" joue le rôle d'antécédent vis-à-vis du relatif *llæði* "que".

1.2.1.2 Comportement fonctionnel de l'antécédent :

1) L'élément jouant le rôle d'antécédent peut occuper trois types de fonctions au sein de la phrase, à savoir : le rôle d'élément prédicatif ou une fonction soit actancielle, soit circonstancielle.

a) L'antécédent peut être un élément qui joue le rôle de sujet réel vis-à-vis du syntagme verbal¹ prédicatif, lorsque celui-ci se trouve en tête de la phrase.

¹ Par syntagme verbal, nous entendons le syntagme composé du verbe (avec ses modalités temporelles) et d'autres marques personnelles qui sont capables, selon le contexte, d'assurer des fonctions nominales (sujet et objet).

لا توجد المواصلات التي تسهل لهم الانتقال

[læ tu:zædu lmowas^ʕala:tu llæti tusæhhelu læhom elʔenteqa:l]

læ	tu:/zæd/u	<u>l/mowas^ʕal/a:t/u</u>	
nég	p3f+se trouve+inacc	déf/transport+PL/nominatif	
llæti	tu/sæhhel/u	læ/hom	el/ʔenteqa:l
Rel	p3f+facilite+inacc	prép (pour)/p6m	déf/déplacement

ne pas elle se trouve les transports qui elle facilite pour eux le déplacement

Il n'y a pas les moyens de transport qui leur facilitent le déplacement.

Dans cet exemple, *lmowas^ʕala:tu* “les moyens de transport” jouent le rôle de l’antécédent vis-à-vis du relatif *llæti* “qui”, et assure en même temps le rôle de sujet réel vis-à-vis du syntagme prédicatif *læ tu:zædu* “il n’y a pas”. Il convient peut-être de noter que *læ tu:zædu* “il n’y a pas” peut être traduit littéralement par “elle ne se trouve pas”.

b) En tant qu’élément prédicatif :

L’antécédent peut être actualisé par une unité syntaxique comme le présentatif *hæ:ðæ* “c’est”. Par exemple :

هذا هو الكتاب الذي حدثتك عنه

[hæ:ðæ howwæ lketæ:bu llæði hæddæθtukæ ʕænhu]

hæ:ðæ	howwæ	l/ketæ:b/u	llæði
dém	p3m	déf/livre/cas nom	dont
hæddæθ/tu/kæ	ʕæn/hu		
parle+acc/p1/p2m	prép (de)/p3m		

ce lui le livre dont j’ai parlé toi de lui

C’est le livre dont je t’ai parlé.

Dans cet exemple, *howwæ* “p3m” est une reprise du démonstratif *hæ:ðæ* “ce/c’est” jouant le rôle de présentatif vis-à-vis de *lketæ:bu* “le livre” ; ce dernier sert de prédicat vis-à-vis du relatif *llæði* “dont”.

c) En fonction d'objet :

[qaraʔtu lketæ:bæ llæði eʃtæræ:hu ʔæbi] قرأتُ الكتاب الذي اشتراه أبي

qaraʔtu l/ketæ:b/æ llæði

lit+acc+p1 déf/livre/cas dir Rel

eʃtæræ:hu ʔæb/i

achète+acc/p3m/p3m père/p1

j'ai lu le livre que il a acheté lui mon père

J'ai lu le livre qu'a acheté mon père.

Dans cet exemple, *lketæ:bæ* "le livre" joue le rôle d'antécédent vis-à-vis du relatif *llæði* "que". Il occupe la fonction d'« objet » auprès du syntagme verbal principal de la phrase *qaraʔtu* "j'ai lu".

d) En fonction de complément du nom :

[hæ:ðihi su:ratu lfætæ:te llæti ʔuhebbuhæ] هذه صورة الفتاة التي أحبها

hæ:ðihi su:rat/u l/fætæ:t/e

dém+fém photo/cas nom déf/fille/cas ind

llæti ʔu/hebb/u/hæ

Rel p1+aime+inacc/p3f

celle-ci photo la fille que j'aime elle

C'est la photo de la fille que j'aime.

2) Type de relations entretenues entre l'antécédent d'un côté, le relatif et la relative de l'autre côté :

Du point de vue syntaxique :

Les trois éléments (l'antécédent, le relatif et la relative) forment ensemble un syntagme (pro)nominal ou adverbial (lorsque le rôle de l'antécédent est assuré par un adverbe), au sein duquel le rôle de noyau central est occupé par l'antécédent,

celui d'introducteur de proposition par le relatif et celui de déterminant par la proposition relative. Par exemple :

[hæ:ðihi su:ratu lfætæ:te llæti ʔuħebbuhæ] هذه صورة الفتاة التي أحبها

hæ:ðihi	su:rat/u	<u>l/fætæ:t/e</u>
dém+fém	photo/cas nom	déf/fille/cas ind
llæti	u/ħebb/u/hæ	
Rel	p1+aime+inacc/p3f	

celle-ci photo la fille que j'aime elle

C'est la photo de la fille que j'aime.

Dans cet exemple, nous estimons que le segment *lfætæ:te llæti ʔuħebbuhæ* "la fille que j'aime", qui est composé de *lfætæ:te* "la fille" dans le rôle d'antécédent, de *llæti* "que" dans le rôle de relatif et de *ʔuħebbuhæ* "je l'aime" comme relative, est un syntagme nominal qui assure la fonction de complément du nom vis-à-vis de l'unité nominale *su:ratu* "photo", qui occupe le rôle de prédicat au sein de la phrase.

Du point de vue sémantique :

L'antécédent joue le rôle d'interprétant vis-à-vis du relatif lorsque ce dernier joue le rôle de pronom anaphorique au sein de la proposition relative. Par exemple :

[hæ:ðihi su:ratu lfætæ:te llæti ʔuħebbu] هذه صورة الفتاة التي أحبُّ

hæ:ðihi	su:rat/u	l/fætæ:t/e
dém+fém	photo/cas nom	déf/fille/cas ind
llæti	ʔu/ħebb/u	
Rel	p1+aime+inacc	

Celle-ci photo la fille que j'aime

C'est la photo de la fille que j'aime.

Ici, *lfætæ:te* “la fille” sert d’interprétant sémantique à l’égard du relatif *llæti* “que” ; ce dernier assure la fonction d’objet vis-à-vis du syntagme prédicatif *ʔuħebbu* “j’aime” au sein de la relative *llæti ʔuħebbu* “que j’aime”.

- 3) L’antécédent peut commander un accord en genre et en nombre avec le relatif *ʔællæði* ; ce qui donne lieu aux formes suivantes : *ʔællæti* au féminin singulier et au masculin pluriel inanimé, *ʔællæðæ:ni* اللذان et *ʔællæðæjni* اللذَيْن au duel masculin, *ʔællætæ:ni* اللتان et *ʔællætæjni* اللتين au duel féminin, *ʔællæði:næ* اللذين au pluriel masculin animé et enfin *ʔællæ:ti* التي et *ʔællæ:ʔi* اللاتي au pluriel féminin (nous y reviendrons plus tard).

أما هؤلاء اللذين أدوني فقد سامحتهم

[ʔæmmæ hæ:ʔulæ:ʔe llæði:næ ʔæ:ðu:ni fæqad sæ:mæħtuħom]

ʔæmmæ hæ:ʔulæ:ʔe llæði:næ ʔæ:ð/u:/(n)i

Quant à dém+PL masc Rel+accord* fait mal+acc/p6/p1

fæqad sæ:mæħ/tu/hom

particule pardonne+acc/p1/p6

Quant à ceux qui ont fait mal ils moi ai pardonné je eux

Quant à ceux qui m’ont fait mal, je leur ai pardonné.

* accord en genre et en nombre avec l’antécédent

- 4) En ce qui concerne la place de l’antécédent, il se trouve en général, immédiatement avant le relatif, cf. ci-dessus.

Toutefois, il existe des contextes où l’antécédent peut être séparé du relatif par un autre élément : par ex. par un syntagme nominal jouant le rôle d’un appositif :

هذا صديقي لاعب الكرة الذي حدثتك عنه

[hæ:ðæ s^ʕadi:qi læ:ʕeb ælkora ʔællæði hæddæθtukæ ʕænhu]

hæ:ðæ s^ʕadi:q/i læ:ʕeb æl/kora ʔællæði

dém ami/p1 joueur déf/ballon Rel

hæddæθ/tu/kæ ʕænhu

parle+acc/p1/p2m prép (de)+p3m

C'est mon ami le joueur de foot dont je t'ai parlé de lui

C'est mon ami, le joueur de foot, dont je t'ai parlé.

Ici, le rôle d'antécédent est assuré par *s^ʿadi:qi* "mon ami".

1.2.1.3 Unités :

Le rôle d'antécédent peut être assumé par :

1) Un nom propre :

[ju:sef ællæði dæʃæ:ni] يوسف اللذي دعاني

ju:sef ællæði dæʃæ:/(n)i

Youssef Rel invite+acc/p3m/p1

Youssef qui a invité il moi

Youssef qui m'a invité.

2) Un pronom personnel : uniquement dans les contextes où il s'agit d'une mise en valeur, ou autrement dit une structure clivée.

[ʔennæhu ʔæntæ llæði nætæhæddæθu ʃænhu] إنه أنت اللذي نتحدث عنه

ʔennæ/hu ʔæntæ llæði nætæhæddæθ/u ʃæn/hu

Particule (que)+p3m p2m Rel p4+parle+inacc prép (de)+p3m

C'est toi dont nous parlons de lui

C'est toi dont nous parlons.

3) Un démonstratif :

أما هؤلاء اللذين أذوني فقد سامحتهم

[ʔæmmæ hæ:ʔulæ:ʔe llæði:næ ʔæ:ðu:ni fæqad sæ:mæhtuhom]

ʔæmmæ hæ:ʔulæ:ʔe llæði:næ ʔæ:ðu:/(n)i

Quant à dém+PL masc Rel+accord* fait mal+acc/p6/p1

fæqad sæ:mæh̄/tu/hom
 particule pardonne+acc/p1/p6

Quant à ceux qui ont fait mal ils moi ai pardonné je eux

Quant à ceux qui m'ont fait mal, je leur ai pardonné.

* accord en genre et en nombre avec l'antécédent

- 4) Un syntagme nominal composé d'un nom déterminé par l'article défini :

[ʔælmænhæʒu llæði jæsmæhu let^st^sefl]... المنهج اللذي يسمح للطفل

ʔælmænhæʒu llæði jæ/smæh̄/u le/t^s/t^sefl
 déf/programme/cas nom Rel p3m+permet+inacc prép (à)/déf/enfant

Le programme qui permet à l'enfant...

- 5) Un syntagme nominal composé d'un nom déterminé par le possessif :

[leʔomme llæti fa:raqatnæ] لأمي اللتي فارقتنا

le/ʔomm/e llæti fa:raq/at/næ
 prép (à)/mère/p1 Rel+accord (fém) quitte+acc/p3f/p4

à ma mère qui a quitté elle nous

À ma mère qui nous a quittés...

- 6) Un syntagme nominal composé d'un nom déterminé par un autre nom défini :

إنها ألعاب الشيطان اللتي لا تنتهي

[ʔennæhæ ʔælsæ:bæ ʃʃæjt^sa:ne llæti læ tæntæhi]

ʔennæhæ ʔælsæ:bæ ʃʃæjt^sa:n/e
 Particule (que)+p3f jeu+PL/cas dir déf+Satan/cas ind

tæ/ntæhi llæti læ
 p3f+finit+inacc Rel+fém nég

Que elle jeux de Satan qui ne se terminent pas

Ce sont les jeux (pièges) de Satan qui ne se terminent pas.

Ici, le nom *ʔæ/ʕæ:bæ* “jeux” est considéré comme étant un nom défini bien qu’il ne soit pas affecté par l’article défini *ʔæl*. Sa définitude est bien assurée par la relation de détermination entretenue entre lui d’un côté et le nom qui en dépend *ʃʃæjtʰa:ne* “le Satan” de l’autre. Un tel syntagme est considéré comme étant défini. Voilà pourquoi, celui-ci ne peut en aucun cas être combiné à l’article défini *ʔæl*.

- 7) Un syntagme nominal composé d’un nom déterminé par un adjectif :

كان الثمن الوحيد الذي يعرفه هو

[kæ:næ θθæmænu lwæhi:du llæði jæʕrefæhu howwæ]

kæ:n/æ θ/θæmæn/u l/wæhi:d/u llæði

est+acc/p3m déf/prix/nominatif accord/seul/accord (nom) Rel

jæ/ʕref/æ/hu howwæ

p3m+connaît+inacc/p3m p3m

était il le prix le seul qu’il connaît lui il...

Le seul prix qu’il connaît était...

- 8) Un syntagme nominal composé d’un nom déterminé par un démonstratif :

مثل هؤلاء الرجال الذين لا يعرفون....

[meθlæ hæʔolæ:ʔe rrezæ:l ʔællæði:næ læ jæʕrefu:næ]

meθlæ hæʔolæ:ʔe r/rezæ:l ʔællæði:næ

comme dém+PL masc déf/homme+PL Rel+accord PL masc

læ jæ/ʕref/u:næ

nég p6 (accord)+connaît+inacc

Comme ceux les hommes qui (eux) ne pas ils connaissent

Comme ces hommes qui ne connaissent pas...

- 9) Un syntagme pronominal composé du pronom indéfini *ʔæhæd* “l’un” déterminé par un nom :

هذا أحد الأصدقاء الذي تستطيع أن تعتمد عليه

[hæ:ðæ ʔæhædu lʔasʰdeqɑ:ʔe llæði tæstʰatʰi:ʕu ʔæn tæʕtæmedu ʕælæjhi]

hæ:ðæ	<u>ʔæhæd/u</u>	<u>l/ʔas^ʕdeqa:ʔ/e</u>	llæði
dém	l'un+nominatif	déf/ami+PL/cas ind	Rel
tæ/st ^ʕ at ^ʕ i:ʕ/u	ʔæn	tæ/ʕtæmed/u	ʕælæj/hi
p2m+peut+inacc	subt (que)	p2m+compte+inacc	prép (sur)+p3m

C'est l'un des amis qui tu peux que tu comptes sur lui
C'est l'un des amis sur lequel tu peux compter.

10) Un interrogatif :

[læ: ʔædri mæ llæði qa:læhu] لا أدري ما الذي قاله

læ:	ʔæ/dri	<u>mæ</u>	llæði	qa:læ/hu
Nég	p1+sait+acc	interrogatif	Rel	dit+acc/p3m/p3m

Je ne sais pas ce que a dit il lui
Je ne sais pas ce qu'il a dit.

Dans cet exemple, il est à noter que la suppression de *llæði*, étant possible, n'entraîne aucun changement au niveau du sens de l'énoncé. Ceci peut être expliqué par le fait que *mæ:* a la possibilité d'exercer à la fois deux rôles syntaxiques : celui d'interrogatif et celui de pronom qui occupe la fonction d'objet vis-à-vis du prédicat principal de la phrase. Nous pouvons ainsi avoir l'énoncé suivant :

[læ: ʔædri mæ: qa:læhu] لا أدري ما قاله

læ:	ʔæ/dri	<u>mæ:</u>	qa:læ/hu
Nég	p1+sait+acc	interrogatif	dit+acc/p3m/p3m

Je ne sais pas que a dit il lui
Je ne sais pas ce qu'il a dit.

11) L'adjectif *wæhi:d* "seul" utilisé comme un nom et déterminé par l'article défini :

[howwæ lwæhi:du llæði fæ:zæ] هو الوحيد الذي فاز

howwæ	<u>l/wæhi:d/u</u>	llæði	fæ:zæ
P3m	déf/seul/nominatif	Rel	gagne+acc/p3m

Il le seul qui a gagné il
Il est le seul qui ait gagné.

1.2.2 Les relatifs :

1.2.2.1 Définition :

Nous définissons ce que nous pouvons désigner comme relatif en arabe moderne selon les deux rôles syntaxiques qu'il est susceptible d'assurer au sein de la phrase.

1) Le rôle de marqueur de subordination :

En tant que subordonnant, le relatif introduit la proposition relative et marque sa subordination vis-à-vis de l'élément dont elle dépend. Par exemple :

[hæ:ðæ ʕomaru llæði kællæmtukæ ʕænhu] هذا عمر الذي كلمتك عنه

hæ:ðæ ʕomar/u llæði kællæm/tu/kæ ʕænhu
dém Omar+nominatif Rel parle+acc+p1+p2m prép (de)+p3m

Celui-ci Omar que j'ai parlé toi de lui

C'est Omar dont je t'ai parlé.

Dans ce contexte, le relatif *llæði* fonctionne comme un subordonnant marquant la détermination du nom *ʕomaru* par la proposition relative *kællæmtukæ ʕænhu* "je t'ai parlé de lui".

2) Le rôle de pronom :

Les unités susceptibles de fonctionner comme subordonnant relatif se caractérisent par leur capacité à avoir, dans certains contextes, un comportement syntaxique identique à celui d'un pronom, et par suite à exercer des fonctions nominales uniquement vis-à-vis du prédicat secondaire de la relative, ceci étant réduit à certains types de contextes dont nous parlerons ultérieurement. Par exemple :

Ex. 1

[næffæðæt mæ: tʰalæbtu menhæ] نفذت ما طلبت منها

næffæð/æt	mæ:	t ^ʰ alæbt/u	men/hæ
exécute+acc/p3f	Rel	demande+acc/p1	prép (de)+p3f
a exécuté elle que ai demandé je d'elle			
Elle a exécuté ce que je lui ai demandé.			

Dans cet exemple, nous estimons que le relatif *mæ:* assure la fonction d'objet auprès du syntagme prédicatif *t^ʰalæbtu* "j'ai demandé". Quant à la fonction d'objet vis-à-vis du syntagme verbal *næffæzæt* "elle a exécuté", elle est assurée par toute la relative y compris le relatif.

Ex. 2

[fæhemtu zæjjedæn mæ: fi resæ:lætekæ]	فهمت جيداً ما في رسالتك			
fæhem/tu	zæjjedæn	mæ:	fi	resæ:læt/e/kæ
comprend+acc/p1	bien	Rel	prép (à)	message/cas ind/p2m
ai compris je bien que dans message toi				
J'ai bien compris ce qui est dans ton message.				

Ici, nous estimons que la fonction d'objet vis-à-vis du syntagme prédicatif *fæhemtu* "j'ai compris" est assurée par toute la relative *mæ: fi resæ:lætekæ* "ce qui (est) dans ton message"; en revanche, le relatif *mæ:* assure la fonction de sujet vis-à-vis du syntagme prépositionnel *fi resæ:lætekæ* "dans ton message" qui joue le rôle d'élément prédicatif au sein de la relative.

Cette analyse se justifie par ce qui suit :

- 1) La langue arabe n'est pas une langue à copule. Ce qui signifie que l'on peut avoir des syntagmes prédicatifs formés essentiellement de deux unités assurant deux rôles principaux : celui de sujet et celui d'attribut ou prédicat. Par exemple :

[ʔælʔæwlæ:du felhad ^ʰ i:qa]	الأولاد في الحديقة
ʔælʔæwlæ:d/u	f/el/had ^ʰ i:qa
déf/enfant+PL/nominatif	prép (dans)/déf/jardin
Les enfants dans le jardin	

Les enfants (sont) dans le jardin.

Ce type de phrase est dit non verbal car le rôle de prédicat y est joué par une unité non verbale.

- 2) La structure de la relative *mæ: fi resæ:lætekæ* “(ce) qui (est) dans ton message” peut être analysée comme étant une proposition non verbale où le pronom relatif, pouvant commuter avec un nom du type *ʔæljæwæ:bu* “la réponse”, occupe, grâce à sa valeur anaphorique, la fonction de sujet vis-à-vis du syntagme prépositionnel *fi resæ:lætekæ* “(ce) qui (est) dans ton message” lequel joue le rôle de noyau central de la relative.
- 3) Nous pouvons donc considérer la séquence *mæ: fi resæ:lætekæ* “ce qui (est) dans ton message” comme une proposition relative au sein de laquelle *mæ:* fonctionne comme un pronom relatif qui se charge de la fonction de sujet.

1.2.2.2 Unités :

1.2.2.2.1 *ʔællæði*

En tant que pronom relatif, *ʔællæði* est un subordonnant relatif qui serait issu du démonstratif *ð*¹ “ce”.

1) Emploi :

ʔællæði s'utilise de la façon suivante :

- a) Pour relativiser un nom animé ou inanimé.

Ex : N° 1

¹ D'après Ebn Yaïch, *ð* serait l'origine des démonstratifs en arabe.

[ʔærrazolu llæði jætæħæddæθu sʰa:dequn] الرجل الذي يتحدث صادق

ʔæ/raʒol/u llæði jætæħæddæθ/u sʰa:deq/u/n

déf+homme+nominatif Rel p3m+parle+inacc sincère+accord+tanwin

L'homme qui il parle sincère

L'homme qui parle est sincère.

Ex : N° 2

[ʔælmæktæbu llæði tæʕmælu fi:hi zæwʒæti] المكتب الذي تعمل فيه زوجتي

ʔæ/mæktæb/u llæði tæ/ʕmælu fi:/hi

Déf+bureau+nominatif Rel p3f+travaille+inacc prép (à)+p3m

zæwʒæt/i

mariée+p1

Le bureau où elle travaille dans lui ma femme

Le bureau où travaille ma femme...

- b) Il peut être utilisé avec ou sans antécédent. S'il a un antécédent, ce dernier peut être un pronom (notamment lorsqu'il s'agit d'une focalisation), un nom propre ou un nom commun déterminé par l'article défini *ʔæl* (cf. *ʔælmæktæbu* "المكتب" "le bureau" dans l'exemple précédent) ou par un possessif de type *i* "p1", *kæ* "p2m", etc.

Ex : N° 1

[ʔennæhu ʔæntæ llæði nætæħæddæθu ʕænhu] أنه أنت الذي نتحدث عنه

ʔennæ/hu ʔæntæ llæði

Particule (que)+p3m (c'est) p2m Rel

nætæħæddæθ/u ʕæn/hu

p4+parle+inacc prép (de)+p3m

C'est toi dont nous parlons de lui

C'est toi dont nous parlons.

Ex. 2

[hæ:ðæ ʕomaru llæði kællæmtukæ ʕænhu] هذا عمر الذي كلمتك عنه

hæ:ðæ ʕomar/u llæði¹ kællæm/tu/kæ
 dém Omar+nominatif Rel parle+acc+p1+p2m
 ʕæn/hu
 prép (de)+p3m
 Celui-ci Omar que j'ai parlé toi de lui
 C'est Omar dont je t'ai parlé.

Ex : N° 3

[s^ʕadi:qe llæði sæ:ʕædæni ʔesmuhu ʕeri:f] صديقي الذي ساعدني اسمه شريف
 s^ʕadi:qe llæði sæ:ʕæd/æ/ni² ʔesm/u/hu ʕeri:f
 ami+p1 Rel aide+acc+p3m+p1 nom/nominatif/p3m Chérif
 Ami moi qui il a aidé moi nom lui Chérif
 Mon ami qui m'a aidé, son prénom (est) Chérif.

Dans les exemples précédents, nous avons remarqué que *ʔællæði* était précédé d'un antécédent de type pronom *ʔæntæ* "p2m", nom animé *ʔærrazulu* "l'homme", nom inanimé *ʔælmæktæbu* "le bureau", nom propre *ʕomar* "Omar", ou nom déterminé par un possessif *s^ʕadi:qe* "mon ami".

Voici un autre exemple où le relatif est utilisé sans antécédent.

[ʔællæði sæ:ʕædæni howwæ ʕeri:f] الذي ساعدني هو شريف
 ʔællæði sæ:ʕæd/æ/ni howwæ ʕeri:f
 Rel aide+acc+p3m+p1 p3m Chérif
 qui il a aidé moi lui Chérif
 Qui m'a aidé, c'(est) Chérif.
 Celui qui m'a aidé, c'est Chérif.

¹ *ʔællæði* الذي peut être soumis à un changement de forme provoqué par une opération d'assimilation notamment lorsqu'il est précédé d'une unité se terminant par une voyelle *i, a, æ, o* ou *u*. Il devient *llæði*. Il en va de même pour l'unité précédant le relatif, notamment, lorsque celle-ci se termine par *i*, cette dernière devient *e*, cf. ex. n° 1 et ex. n° 4.

² L'unité *i* "p1" peut, selon le contexte, notamment lorsqu'elle s'attache à un verbe qui se termine par une voyelle, être précédée par le son [n]. Ceci a pour objectif de faciliter la prononciation ainsi que de permettre une réalisation nette du phonème /i/.

2) Forme :

Comme en arabe classique, *ʔællæði* varie en forme soit selon le nombre et le genre de l'élément faisant office d'antécédent, soit selon le contexte lorsqu'il est utilisé sans antécédent. Il présente les formes suivantes :

I. Au singulier :

A. Au masculin : *ʔællæði*

[ʔærrazolu llæði jætæhæddæθu s^ʕa:dequn] الرجل اللذي يتحدث صادق

ʔær/razol/u llæði jætæhæddæθ/u s^ʕa:deq/u/n
déf+homme+nominatif Rel p3m+parle+inacc sincère+accord+tanwin

L'homme qui il parle sincère

L'homme qui parle est sincère.

B. Au féminin : *ʔællæti*

[ʔælbentu llæt extartuhæ ...] البنت اللتي إخترتها

ʔæl/bent/u llæti e/xtar/tu/hæ
déf/fille/nominatif Rel p1+choisit+acc/p3f

la fille que j'ai choisi elle

La fille que j'ai choisie.

II. Au duel :

ʔællæði présente un cas particulier au duel. Lorsqu'il est précédé d'un antécédent, *ʔællæði* varie non seulement selon le genre et le nombre de ce dernier mais aussi selon sa fonction au sein de la proposition dans laquelle il est intégré¹. Ce changement de forme est dû à un phénomène d'accord formel entre le relatif et l'antécédent. Il en va de même

¹ Il convient de noter qu'en arabe moderne, le relatif ne change jamais de forme selon la fonction qu'il pourrait exercer au sein de la proposition relative.

lorsque *ʔællæði* est utilisé sans antécédent ; dans ce cas, il peut varier également selon la fonction assurée par toute la relative vis-à-vis de l'élément dont elle dépend.

A. Au duel masculin :

a) *ʔællæðæ:ni* au cas nominatif :

جاء الرجلان اللذان تنتظرهما

[ʒæ:ʔæ rrazolæ:ne llæðæ:ni tæntaz^ʕeruhomæ]

ʒæ:ʔ/æ r/razol/æ:ne

Vient+acc/p3m déf/homme/duel+cas nominatif

llæðæ:ni tæ/ntaz^ʕer/u/homæ

Rel+duel+accord p2m+attend+inacc/p3 duel

Il est venu les deux hommes que tu attends eux deux

Les deux hommes que tu attends sont venus.

Dans cet exemple, *ʔællæðæ:ni* s'accorde formellement au cas nominatif avec l'antécédent *rrazolæ:ni* "les deux hommes" qui exerce la fonction de sujet réel vis-à-vis du syntagme prédicatif *ʒæ:ʔæ* "il est venu".

b) *ʔællæðæjni* au cas direct et indirect :

أعرف الرجلين اللذين تحدثا

[ʔæʕrefu rrazolæjne llæðæjni tæhæddæθæ:]

ʔæʕref/u r/razol/æjne

p1+connait+inacc déf/homme/duel+cas dir

llæð/æjni tæ/hæddæθ/æ:

qui+duel+accord parle+acc+p3 duel

Je connais les deux hommes qui ils ont parlé.

Je connais les deux hommes qui ont parlé.

Dans cet exemple, le relatif *ʔællæðæjni* s'accorde formellement au cas direct avec l'antécédent *rrazolæjni* "les deux hommes" qui exerce la fonction d'objet

à l'égard du syntagme prédicatif *ʔæʃrefu* "je connais". Ce phénomène d'accord sera traité en détail plus tard.

B. Au duel féminin :

a) *ʔællætæjni* au cas direct et indirect :

تذكر بنتيه اللتين يحبهما

[tæðækkæra bentæjhe llætæjni juħebbuhomæ]

tæ/ðækkær/a bent/æj/he

p3m/se rappelle+inacc fille/duel/p3m

llæt/æjni ju/ħebb/u/homæ

que+duel+accord p3m+aime+inacc/p3 duel

Il s'est rappelé ses deux filles qu'il aime elles (deux)

Il s'est rappelé ses deux filles qu'il aime.

b) *ʔællætæ:ni* au cas nominatif :

جاءت البنتان اللتان أعرفهما

[ʒæ:ʔæt ælbentæ:ne llætæ:ni ʔæʃrefuhomæ]

ʒæ:ʔæt æl/bent/æ:ne

Vient+acc/p3m déf+fille+duel+nominatif

llæt/æ:ni ʔæ/ʃref/u/homæ

que+duel+accord p1+connait+acc+p3 duel

Elle est venue les deux filles que je connais elles (deux)

Il est venu les deux filles que je connais. Ou (Les deux filles que je connais sont venues.)

Dans cet exemple, le relatif *llætæ:ni* s'accorde en genre et en nombre avec *ælbentæ:ne* "les deux filles", celui-ci est un nom féminin au duel et au cas nominatif, puisqu'il exerce la fonction de sujet réel vis-à-vis du syntagme prédicatif *ʒæ:ʔæt* "elle est venue".

III. Au pluriel :

A. Au pluriel masculin :

a) *ʔællæði:næ* اللذين

Cette forme s'utilise uniquement si l'antécédent ou le nom auquel renvoie le relatif est animé, quelle que soit sa fonction au sein de la proposition dite principale.

لكن الرجال اللذين دافع عنهم لم ينصروه

[lækennæ rrezæ:lu llæði:næ dæ:fæʕæ ʕænhom læm jæns^ʕoru:hu]

lækennæ r/rezæ:l/u

mais déf/homme+PL/nominatif

llæð/i:næ dæ:fæʕæ ʕæn/hom

Rel/PL accord défend+acc+/p3m Prép (de)+p6m

læm jæ/ns^ʕoru:hu

nég+acc p6+soutient+inacc/p3m

Mais les hommes qu'il a défendu d'eux ne l'ont pas soutenu

Mais les hommes qu'il avait défendus ne l'ont pas soutenu.

b) *ʔællæti* اللتي

Contrairement à *ʔællæði:næ*, *ʔællæti* s'utilise uniquement si l'antécédent ou le nom auquel renvoie le relatif est inanimé, quelle que soit sa fonction au sein de la phrase.

[ʔælkotobu llæte ʃtaræjtuhæ] الكتب اللتي اشتريتها

ʔæl/kotob/u llæte ʃtaræj/tu/hæ

Déf/livre+PL/nominatif Rel+accord achète+acc/p1/p3 fém (accord)

Les livres que j'ai acheté elle

Les livres que j'ai achetés.

En arabe, lorsqu'un nom déterminé par le pluriel est inanimé, il commande le même type d'accord qu'un nom au féminin singulier ; ce qui explique deux faits dans l'exemple donné ci-dessus : premièrement, la forme du relatif est la même que celle du féminin singulier ; deuxièmement, le fait que le rôle du pronom anaphorique est joué par *hæ* "p3f" dans le syntagme *ʃtaræjtuhæ* "je l'ai achetée" ; il s'accorde avec l'antécédent *ʔælkotobu* "les livres", qui est considéré comme un nom féminin singulier.

B. Au pluriel féminin :

Il s'agit des trois formes suivantes : *ʔællæti*, *ʔællæ:ti* et *ʔællæ:ʔi*, qui s'utilisent au même titre, quels que soient le caractère humain ou inhumain qui caractérise l'antécédent ou le nom auquel réfère le relatif dans le contexte, ainsi que la fonction exercée par l'antécédent ou le relatif vis-à-vis de l'élément dont ils dépendent au sein de la phrase.

[ʔæssæjjedæ:te llæ:ti tæʃmælnæ] السيدات الاتي تعملن

ʔæs/sæjjed/æ:te	llæ:ti	tæ/ʃmælnæ
déf/femme/PL	Rel+PL+accord	p6f+travaille+inacc

Les femmes qui elles travaillent...

Les femmes qui travaillent...

Dans cet exemple, *ʔællæ:ti* peut être remplacé par *ʔællæti* ou *ʔællæ:ʔi*.

Voici un autre exemple où le relatif peut être utilisé après un nom féminin pluriel et inanimé.

إنها ألعاب الشيطان اللتي لا تنتتهي

[ʔennæhæ ʔælsæ:bu ʃʃæjt^s:ne llæti læ tæntæhi]

ʔennæ/hæ	ʔælsæ:b/u	ʃ/ʃæjt ^s :n/e
Particule (que)/p3f	jeu+PL/nominatif	déf/Satan/cas ind

llæti	læ	p3f+finit+inacc
-------	----	-----------------

Rel+accord nég	tæ/ntæhi
----------------	----------

C'est elle les jeux de Satan qui ne pas elle finit
 Ce sont les jeux (pièges) de Satan qui ne se terminent pas.

Dans cet exemple, *ʔælsæ:b* "jeux" est un nom pluriel du genre féminin.

1.2.2.2.2 Comportement syntaxique du relatif *ʔællæði*

ʔællæði peut avoir deux rôles fondamentaux au sein de la phrase :

1) Le rôle de marqueur de subordination :

En tant que tel, *ʔællæði* assure et marque la relation de subordination reliant la relative et son point d'incidence ; il introduit la relative et lui permet d'intégrer une structure plus grande. Le rôle de subordonnant ne s'oppose pas aux autres rôles que le relatif pourrait éventuellement assurer au sein de la phrase. En d'autres termes, *ʔællæði* peut, selon le contexte, soit fonctionner uniquement comme subordonnant, soit comme subordonnant et pronom. Par exemple :

Ex. 1

[ʔærrazolu llæði jætæhæddæθu s^ʕa:dequn] الرجل الذي يتحدث صادق

ʔærrazol/u	llæði	jætæhæddæθ/u	s ^ʕ a:deq/u/n
déf+homme+nominatif	Rel	p3m+parle+inacc	sincère+accord+tanwin

L'homme qui il parle sincère

L'homme qui parle est sincère.

Dans cet exemple, *ʔællæði* fonctionne uniquement comme subordonnant relatif, du fait qu'il n'exerce aucune fonction syntaxique au sein de la relative parce que le rôle fonctionnel y est exercé par la marque personnelle « p3m » ajoutée au verbe.

Ex. 2

[ʔæntæ llæði nætæhæddæθu ʕænhu] أنت الذي نتحدث عنه

ʔæntæ	llæði	nætæhæddæθ/u	ʕænhu
-------	-------	--------------	-------

p2m Rel p4+parle+inacc prép (de)+p3m

toi dont nous parlons de lui

C'est toi dont nous parlons.

Ici, *ʔællæði* est à la fois pronom et subordonnant. *ʔællæði*, en tant que pronom, assure la fonction d'attribut vis-à-vis du pronom *ʔæntæ* « p2m ».

2) Le rôle de pronom relatif :

Nous estimons que *ʔællæði* peut se comporter comme pronom, et par suite exercer une fonction nominale pour les raisons suivantes :

- a) Le changement de forme au duel selon la fonction qu'il exerce au sein de la proposition dans laquelle il est intégré. Par exemple :

[ʒæ:ʔæ llæðæ:ni tæntaz^ʕeruhomæ] جاء اللذان تنتظرهما

ʒæ:ʔæ llæðæ:ni tæ/ntaz^ʕer/u/homæ

Vient+acc/p3m Rel+duel+accord p2m+attend+inacc/p3 duel

Il est venu les deux que tu attends eux deux

Les deux que tu attends sont venus.

Dans cet exemple, nous estimons que *ʔællæðæ:ni* exerce la fonction de sujet réel vis-à-vis du syntagme prédicatif *ʒæ:ʔæ* "il est venu". Le changement de forme de *ʔællæði* prouve qu'il se comporte comme un pronom et non comme un simple subordonnant.

- b) Sa capacité à être utilisé sans antécédent, c'est-à-dire à la place d'un nom. Par exemple :

[qa:læ llæði ræʔæ:hæ] قال اللذي رآها

qa:l/æ llæði ræʔæ:/hæ

dit+acc+p3m Rel voit+acc+p3m+p3f

Il a dit qui il a vu elle
Celui qui l'avait vue a dit...

I. Le comportement syntaxique du relatif au sein de la proposition dont il fait partie :

Le relatif peut fonctionner comme pronom uniquement lorsqu'il est utilisé sans antécédent, comme dans l'exemple suivant :

[qa:læ llæði ræʔæ:hæ] قال اللذي رآها
qa:l/æ llæði ræʔ/æ:/hæ
dit+acc+p3m Rel voit+acc+p3m+p3f
Il a dit qui il a vu elle
Celui qui l'avait vue a dit...

Nous posons **deux hypothèses** dans ce type de contexte : soit considérer que c'est uniquement le relatif qui a vocation à exercer une fonction syntaxique au sein de la proposition dite principale, soit que c'est la totalité de la proposition relative, y inclus le relatif qui a cette vocation.

La première hypothèse :

Nous pouvons supposer que c'est le relatif qui a vocation à assurer une fonction nominale au sein de la proposition dans laquelle il est inséré pour les raisons suivantes :

1. Le changement de forme du relatif selon la fonction : (cf. l'exemple ci-dessus)
2. Le fait que le relatif puisse être précédé par une préposition (servant de marque de fonction) lorsqu'il est au cas indirect.

كان يفكر في اللذي طلبته منه
[kæ:næ jofækkeru fellæði t^falabæthu menhu]

kæ:n/æ	jo/fækker/u	<u>fe/llæði</u>
est+acc+p3m	p3m+pense+inacc	prép (à)+Rel

t ^ʃ alab/æt/hu	men/hu
demande+acc+p3f+p3m	prép+p3m

Il était il réfléchit à qu'elle a demandé de lui

Il a réfléchi à ce qu'elle lui avait demandé.

Dans cet exemple, le relatif est précédé par la préposition *fi* “à” qui marque la fonction d’objet indirect vis-à-vis du syntagme prédicatif principal *kæ:næ jofækkeru* “il réfléchissait”.

Deuxième hypothèse :

Nous pouvons supposer que c’est toute la proposition relative, y compris le relatif, qui exerce un rôle fonctionnel au sein de la proposition dont elle fait partie pour les raisons suivantes :

- 1) Le relatif, en tant qu’introducteur de proposition, fait partie de la relative. Relatif et proposition relative forment donc une seule unité syntaxique ;
- 2) En tant que subordonnée, la relative forme avec le relatif un seul syntagme nominal, qui peut soit commuter avec un nom, soit être pronominalisé ;

[qa:læ llæði ræʔæ:hæ] قال الذي رآها

qa:l/æ	llæði	ræʔ/æ:/hæ
dit+acc+p3m	Rel	voit+acc+p3m+p3f

Il a dit qui il a vu elle

Celui qui l’avait vue a dit...

Dans cet exemple *llæði ræʔæ:hæ* “qui l’a vu” peut commuter avec un nom.

Voici un autre exemple où relatif et relative peuvent être pronominalisés par un seul pronom :

La proposition relative utilisée dans la question suivante peut être pronominalisée dans la réponse.

Question :

[hæl fækkara fellæði t^ʰalabæthu menhu] هل فكر في اللذي طلبته منه

hæl	fækkar/a	fe/llæði
est-ce que	réfléchit+acc+p3m	prép (à)+Rel
t ^ʰ alab/æt/hu	men/hu	
demande+acc+p3f+p3m	prép (de)+p3m	

Est-ce qu'il a réfléchi à qu'elle a demandé de lui

Est-ce qu'il a réfléchi à ce qu'elle lui avait demandé ?

Réponse :

[næʕæm fakkara fi:hi] نعم، فكَرَّ فِيهِ

næʕæm	fakkara/a	fi:/hi
oui	réfléchit+acc+p3m	prép (à)/p3m

Oui, il a réfléchi dans cela

Oui, il y a réfléchi.

Dans cet exemple, le syntagme *llæði t^ʰalabæthu menhua* “ce qu'elle lui avait demandé” été pronominalisé par le pronom *hi* “p3m”.

En bref, nous pouvons comparer les deux hypothèses et considérer que relatif et relative forment une seule unité syntaxique qui a vocation à exercer un rôle fonctionnel au sein de la phrase. Ceci s'applique à toutes les unités qui sont employées comme relatifs en arabe.

Nous soutenons donc la deuxième hypothèse pour les raisons que nous venons de donner ci-dessus. Nous considérons ainsi que c'est tout le syntagme composé du relatif et de la relative qui exerce toute fonction nominale au sein de la phrase. Le syntagme composé du relatif et de la relative peut ainsi occuper les fonctions suivantes :

A. À l'égard du syntagme prédicatif de la proposition dont il fait partie :

1) La fonction de sujet :

لكن اللذين دافع عنهم لم ينصروه

[læ:kennæ llæði:næ dæ:fæʕæ ʕænhom læm jæns^soru:hu]

læ:kennæ llæð/i:næ dæ:fæʕ/æ

mais Rel/PL masc défend+acc+/p3m

ʕæ/n/hom læm jæ/ns^sor/u:/hu

Prép (de)+p6m nég+acc p6m+soutient+inacc/p3m

Mais qui il a défendu d'eux ne pas soutiennent lui

Mais ceux qu'il a défendus ne l'ont pas soutenu.

2) La fonction de sujet réel :

[qa:læ llæði ræʔæ:hæ] قال الذي رآها

qa:l/æ llæði ræʔ/æ:/hæ

dit+acc+p3m Rel voit+acc+p3m+p3f

Il a dit qui il a vu elle

Celui qui l'avait vue a dit...

3) La fonction d'objet :

[fæhemtu llæði qa:læhu] فهمتُ الذي قاله

fæhem/tu llæði qa:l/æ/hu

comprend+acc+p1 Rel dit+acc/p3m

ai compris je que a dit il lui

J'ai compris ce qu'il a dit.

4) La fonction d'objet antéposé :

الذى يشغلك أعرفه [ʔællæði jæʃyælu:kæ ʔæʃrefuhu]

ʔællæði jæ/ʃyælu:kæ

ʔæ/ʃref/u/hu

Rel p3m+préoccupe+inacc/p2m

p1+connaît+acc/p3m

Qui préoccupe toi je connais le

Ce qui te préoccupe, je le connais.

5) La fonction d'objet indirect :

كان يفكر في الذى طلبته منه

[kæ:næ jofækkeru fellæði t^salabæthu menhu]

kæ:n/æ

jo/fækker/u

fe/llæði

est+acc+p3m

p3m+réfléchit+inacc

prép (à)+Rel

t^salab/æt/hu

men/hu

demande+acc+p3f+p3m prép (de)+p3m

Il était il réfléchit à qu'elle a demandé de lui

Il réfléchissait à ce qu'elle lui avait demandé.

Dans cet exemple, la fonction d'objet indirect assurée par le relatif vis-à-vis du syntagme prédicatif principal *kæ:næ jofækkeru* "il réfléchissait", est bien marquée par la préposition *fi* "à" combinée au relatif *llæði*.

6) La fonction de complément de nom :

كان يجهل معني الذى قالته

[kæ:næ jæʒhælu mæʃnæ llæði qa:læthu]

kæ:n/æ

jæ/ʒhælu

mæʃnæ

llæði qa:l/æt/hu

est+acc/p3m

ignore+inacc+p3m

sens

Rel dit+acc/p3f/p3m

Il était il ignorait sens qu'elle a dit le

Il ignorait le sens de ce qu'elle a dit

B. Vis-à-vis d'un élément qui joue le rôle de sujet au sein de la phrase.

- 1) La fonction d'attribut, c'est-à-dire un rôle prédicatif :

[hejjæ llæti ʔohebbuhæ] هي التي أحبها

hejjæ llæti ʔo/hebb/u/hæ

P3f Rel p1+aime+inacc+p3f

Elle que j'aime elle

C'est elle que j'aime.

Ici, *llæti ʔohebbuhæ* "que j'aime" assure le rôle de prédicat vis-à-vis du pronom *hejjæ* "p3f" qui occupe la fonction de sujet au sein de la phrase.

II. Le comportement syntaxique du relatif au sein de la proposition relative :

L'emploi de *ʔællæði* est généralement accompagné par celui d'une unité pronominale servant de pronom anaphorique. Ce qui signifie qu'il n'est pas supposé exercer de fonction nominale au sein de la proposition relative, du point de vue général. Toutefois, l'unité servant de pronom anaphorique peut être supprimée dans certaines conditions (cf. le pronom anaphorique), ce qui permet au relatif d'exercer le rôle de pronom anaphorique au sein de la relative, et par suite d'y assurer des fonctions syntaxiques. Ceci peut se produire dans les contextes suivants :

- 1) Lorsque le pronom anaphorique est supprimé par économie.

[hejjæ llæti ʔohebbu] هي التي أحب

hejjæ llæti ʔo/hebb/u

P3f Rel p1+aime+inacc

Elle que j'aime

C'est elle que j'aime.

Dans cet exemple, nous estimons que le rôle de pronom anaphorique est assuré par le relatif, qui occupe la fonction d'objet vis-à-vis du syntagme prédicatif *ʔoħebbu* "j'aime".

La restitution du pronom anaphorique donne l'énoncé suivant :

[hejjæ llæti ʔoħebbuħæ] هي التي أحبها

hejjæ llæti ʔo/ħebb/u/ħæ

P3f Rel p1+aime+inacc/p3f

Elle que j'aime elle

C'est elle que j'aime.

- 2) Lorsque la relative est composée du relatif et d'un syntagme prépositionnel ou d'un adverbe de lieu.

الكتاب الذى على المكتب ليس ملكي

[ʔælkætæ:bu llæði ʕælæ lmæktæbi læjsæ melki]

ʔæl/kætæ:b/u llæði ʕælæ l/mæktæb/i

Déf+livre+nominatif Rel prép (sur) déf+bureau+cas ind

læjs/æ mel/i

nég+p3m propriété/p1

Le livre qui sur le bureau ne pas il propriété moi

Le livre qui est sur le bureau n'est pas à moi.

Ici, nous estimons que *llæði* exerce la fonction de sujet vis-à-vis du syntagme prépositionnel *ʕælæ lmæktæbi* "sur le bureau" qui joue le rôle de prédicat secondaire.

- 3) Lorsque la relative se présente sous forme de proposition verbale qui commence par un verbe non suivi par un élément jouant le rôle de sujet comme dans l'exemple suivant :

[qa:læ llæði ræʔæ:hæ] قال الذى رآها

qa:l/æ llæði ræʔ/æ:/hæ
dit+acc+p3m Rel voit+acc+p3m+p3f
Il a dit qui il a vu elle
Celui qui l'avait vue a dit...

Dans ce cas, nous posons deux hypothèses :

Premièrement, nous pouvons considérer que le rôle de sujet au sein de la relative est bien assuré par le relatif, étant donné l'accord en personne entre celui-ci et le syntagme verbal jouant le rôle de prédicat secondaire. Considérons ces exemples :

Ex. 1

الرجل الذى يتحدث صادق

[ʔærrazolu llæði jætæħæddæθu s^ʕa:dequn]

ʔær/razol/u llæði jætæħæddæθ/u
déf+**homme**+nominatif Rel **p3m**+parle+inacc
s^ʕa:deq/u/n

sincère+accord+tanwin
L'homme qui parle sincère
L'homme qui parle est sincère.

Ex. 2

البنت التى تتحدث صادقة

[ʔælbentu llæti tæætæħæddæθu s^ʕa:deqatun]

ʔær/bent/u llæti tæætæħæddæθ/u s^ʕa:deq/at/un
déf+**fil**le+nominatif Rel **p3f**+parle+inacc sincère+accord+tanwin

La fille qui parle sincère
La fille qui parle est sincère.

Dans ces deux exemples, le verbe de la relative s'accorde en personne avec le relatif, qui, par valeur anaphorique, exprime la même personne que son antécédent. Dans le premier exemple, *llæði* et le syntagme verbal *jætæħæddæθu* "il parle" sont déterminés par la même personne, à savoir « p3m » ; il en va de même dans le

deuxième exemple où *llæti* et *tætæhæddæθu* “elle parle” expriment la personne « p3f ».

Ex. 3

[ʔæssæjjedæ:te llæ:ti tæʕmælnæ] السيدات اللاتي تعملن

ʔæs/sæjjed/æ:te llæ:ti tæ/ʕmælnæ
 déf/femme/PL Rel+PL+accord p6f+travaille+inacc

Les femmes qui travaillent...

Les femmes qui travaillent...

Ici, *llæ:ti* et *tæʕmælnæ* expriment la même personne, à savoir « p6f ».

Ex. 4

[qa:læ llæðæ:ni jæʕrefæ:ne l/hæqi:qa] قال اللذان يعرفان الحقيقة

qa:l/æ llæð/æ:ni
 dit+acc/p3m Rel+duel masc+cas nominatif
 jæʕref/æ:ne l/hæqi:qa
 p3m duel+connaît+inacc déf/verité

Il a dit les deux qui connaissent la vérité

(Les deux) qui connaissent la vérité ont dit...

Ici, le verbe de la relative *jæʕrefæ:ne* “ils connaissent” s’accorde en personne avec le relatif *llæðæ:ni*, qui est marqué par « p3m au duel ».

Nous pouvons donc, selon ces exemples, conclure que c’est le relatif qui assure la fonction de sujet vis-à-vis du verbe principal de la relative dans les contextes donnés ci-dessus.

Toutefois, il existe des contre-exemples où cette hypothèse peut ne pas être valable ; ce qui nous amène à la deuxième hypothèse, où nous pouvons suggérer que cette fonction est assurée par la marque personnelle jointe au verbe de la relative.

Ex. 1

جاء اللذان يعرفان الحقيقة

[ʒæ:ʔæ llæðæ:ni jæʕrefæ:ne lhæqi:qa]

ʒæ:ʔæ

llæð/æ:ni

vient+acc/p3m

Rel+duel masc+cas nominatif

jæʕref/æ:ne

l/hæqi:qa

p3m duel+connaît+inacc

déf/verité

Il est venu les deux qui connaissent la vérité

(Les deux) qui connaissent la vérité sont venus.

Ici, le relatif *llæðæ:ni*, exprimant le duel masculin au cas nominatif, assure la fonction de sujet réel vis-à-vis du syntagme verbal *ʒæ:ʔæ* “il est venu”, qui est déterminé par “p3m”, étant donné que, selon la grammaire arabe, lorsque la phrase commence par un verbe, celui-ci est obligatoirement à la troisième personne du singulier, même si le rôle de sujet réel est assuré par un syntagme déterminé par le pluriel. Quant au syntagme verbal de la relative *jæʕrefæ:ne* “ils connaissent”, il est déterminé, lui aussi, par « p3m au duel ». Le fait que le relatif est marqué par le cas nominatif ne nous permet pas de trancher la question.

Prenons un autre exemple :

أعرف اللذين قاما بهذا العمل

[ʔæʕrefu llæðæjni qa:mæ: behæ:ðæ lʕæmæ]

ʔæʕref/u

llæð/æjni

qa:m/æ:

p1+connaît+inacc

Rel+duel+cas dir

effectue+acc+p3m duel

be/hæ:ðæ

l/ʕæmæ]

prép+dém

déf/travail

je connais (les deux) qui ont effectué ils par ce travail

Je connais (les deux) qui ont effectué ce travail.

Dans cet exemple, le relatif *llæðæjni* est marqué par le cas direct correspondant à la fonction d’objet exercée par la relative *llæðæjni qa:mæ: behæ:ðæ lʕæmæ]* “qui ont effectué ce travail” vis-à-vis du syntagme prédicatif *ʔæʕrefu* “je connais”. Ceci étant, nous ne pouvons plus considérer que c’est le relatif qui remplit la fonction de sujet au sein de la relative vis-à-vis du syntagme verbal *qa:mæ:* “ils (deux) ont effectué”.

Nous estimons que cette fonction est occupée par la marque personnelle amalgamée dans le verbe, et que cette confusion est due à la valeur sémantique du relatif et à l'accord en personne entre ce dernier et le syntagme verbal de la relative. La question n'étant pas encore tranchée. Considérons l'exemple suivant :

الذان قاما بهذا العمل حضرا

[ʔællæðæ:ni qa:mæ: behæ:ðæ lʕæmæli ħad^rra:]

ʔællæðæ:ni

qa:m/æ:

Rel+duel+cas nominatif effectue+acc+p3m duel

be/hæ:ðæ

l/ʕæmæli

ħad^rra:

prép+dém

déf/travail/cas ind

vient+acc/p3m duel

(les deux) qui ont effectué ils par ce travail sont venus ils (deux)

(Les deux) qui ont effectué ce travail sont venus.

Nous pouvons voir que dans cet exemple, le relatif *ʔællæðæ:ni* est marqué par le cas nominatif pour deux raisons : premièrement, il occupe la fonction de sujet à l'égard du syntagme prédicatif principal de la phrase *ħad^rra*: "sont venus" ; deuxièmement, il occupe la première place dans la phrase, ce qui lui permet, du point de vue énonciatif, d'assurer le rôle de thème, ceci étant une des propriétés de la langue arabe. C'est-à-dire que lorsque la phrase commence par un nom, celui-ci est obligatoirement au cas nominatif, qui lui est imposé par sa position en début de phrase. Voici un autre exemple :

الذان قاما بهذا العمل أعرفهما

[ʔællæðæ:ni qa:mæ: behæ:ðæ lʕæmæli ʔæʕrefuhomæ:]

ʔællæðæ:ni

qa:m/æ:

Rel+duel+cas nominatif effectue+acc+p3m duel

be/hæ:ðæ

l/ʕæmæli

ʔæʕref/u/homæ:

prép+dém

déf/travail/cas ind

p1+connaît+inacc/p3m duel

(les deux) qui ont effectué ils par ce travail je connais eux (deux)

(Les deux) qui ont effectué ce travail, je les connais.

Dans cet exemple, la relative *ʔællæðæ:ni qa:mæ: behæ:ðæ lʕæmæli* “qui ont effectué ce travail” exerce la fonction d’objet antéposé par rapport au syntagme verbal principal de la phrase *ʔæʕrefuhomæ*: “je les connais”. Ici, le cas nominatif marqué par le relatif est dû au fait qu’il est placé en début de phrase et qu’il assure le rôle de thème et non à la fonction qu’il assure au sein de la proposition relative.

Pour conclure, nous pouvons confronter les deux hypothèses et considérer que c’est la marque personnelle jointe au verbe de la relative qui assure en général la fonction de sujet vis-à-vis de celui-ci et non pas le relatif.

III. Rapport entre le relatif et l’antécédent :

- 1) Lorsque le relatif *ʔællæði* est utilisé avec un antécédent, il assure par rapport à ce dernier le rôle de subordonnant. En tant que tel, *ʔællæði* marque la relation de dépendance de la proposition relative vis-à-vis de son point d’incidence, en l’occurrence l’antécédent. Cette relation donne ainsi à ce dernier le statut de noyau central à l’égard de la relative lorsque celle-ci joue le rôle de déterminant.
- 2) Le relatif *ʔællæði* peut également, selon le mode d’énonciation de la relative, être impliqué dans une relation d’apposition par rapport à l’antécédent. Dans ce cas, le relatif est séparé de l’antécédent par une pause à l’oral.

هذا الرجل الذى يقف أمامكم برئ

[hæ:ðæ rrazolu ʔællæði jæqefu ʔæmæ:mækom bæri:ʔ]

hæ:ðæ r/razol/u	ʔællæði	jæ/qef/u
dém déf/homme/nominatif	Rel	p3m+se lève+inacc
ʔæmæ:mæ/kom	bæri:ʔ	
devant/p5	innocent	

cet homme, celui qui se tient debout devant vous innocent

Cet homme, celui qui se tient debout devant vous, est innocent.

- 3) Le relatif *ʔællæði* peut également par valeur anaphorique s'accorder en genre et en nombre avec l'antécédent. Par exemple :

Ex. 1 (Le relatif s'accorde avec l'antécédent au masculin singulier.)

الرجل الذي يتحدث صادقاً

[ʔærrazolu llæði jætæħæddæθu s^ʕa:dequn]

ʔær/razol/u

llæði jætæħæddæθ/u

s^ʕa:deq/u/n

déf+homme+nominatif

Rel p3m+parle+inacc

sincère+accord+tanwin

L'homme qui parle sincère

L'homme qui parle est sincère.

Ex. 2 (Le relatif s'accorde avec l'antécédent au féminin singulier.)

و كانت هي التي ساعدتني [wæ kæ:næt hejjæ llæti sæ:ʕædætni]

wæ kæ:n/æt hejjæ llæti sæ:ʕæd/æt/ ni

et est+acc/ p3f p3f Rel aide+acc/p3f/ p1

Et elle était elle qui elle a aidé moi

Et c'était elle qui m'avait aidé.

Ex. 3 (Le relatif s'accorde avec l'antécédent au féminin pluriel.)

السيدات اللاتي تعملن [ʔæssæjjedæ:te llæ:ti tæʕmælnæ]

ʔæs/sæjjed/æ:te llæ:ti tæʕmælnæ

déf/femme/PL

Rel+accord

p6f+travaille+inacc

Les femmes qui travaillent...

Les femmes qui travaillent...

Ex. 4 (Le relatif s'accorde avec l'antécédent au féminin duel.)

إشتري القصتين اللتين يحبهما

[ʔeʃtæra lqes^ʕs^ʕtæjne llætæjni juħebbuhomæ]

ʔeʃtær/a

l/qes^ʕs^ʕtæjne

achète+acc/p3m

déf/histoire+duel+cas dir

llæt/æjni ju/ħebb/u/homæ
 que+duel+accord p3m+aime+inacc/p3 duel
 Il a acheté les deux histoires qu'il aime elles (deux)
 Il a acheté les deux romans qu'il aime.

- 4) *ʔællæði* peut marquer la même fonction que l'antécédent notamment lorsqu'il est déterminé par le duel. Par exemple :

إشتري القصتين اللتين يحبهما
 [ʔeʃtæra lqes^stæjne llætæjni juħebbuhomæ]
 ʔeʃtær/a l/qes^st/æjne
 achète+acc/p3m déf/histoire+duel+cas dir
 llæt/æjni ju/ħebb/u/homæ
 que+duel+accord p3m+aime+inacc/p3 duel
 Il a acheté les deux histoires qu'il aime elles (deux)
 Il a acheté les deux romans qu'il aime.

Dans cet exemple, le relatif *llætæjni* marque la même fonction que l'antécédent *lqes^stæjne* "les deux histoires", à savoir la fonction d'objet vis-à-vis du syntagme prédicatif *ʔeʃtæra* "il a acheté". Il en va de même dans l'exemple suivant où le relatif *llætæ:ni* marque la même fonction que l'antécédent *lbentæ:ne* "les deux filles", à savoir : la fonction de sujet réel auprès du syntagme prédicatif *ʒæ:ʔætu* "elle est venue".

جاءت البنات اللتان أعرفهما
 [ʒæ:ʔætu lbentæ:ne llætæ:ni ʔæʃrefuhomæ]
 ʒæ:ʔætu l/bent/æ:ne
 vient+acc/p3m déf+filles+duel+nominatif
 llætæ:ni ʔæʃref/u/homæ
 que+duel+accord p1+connaît+inacc/p3 duel
 Elle est venue les deux filles que je connais elles deux
 Il est venu les deux filles que je connais.
 Les deux filles que je connais sont venues.

1.2.2.2.3 Valeur du relatif *ʔællæði*

En ce qui concerne la valeur de *ʔællæði* :

- 1) Il peut avoir une valeur générale.

[ʔællæði læ jæqtoluni joqawwini] اللذى لا يقتلني يقويني

ʔællæði læ jæ/qtol/u/ni jo/qawwi/ni

Rel nég p3m+tue+inacc/p1 p3m+renforce+inacc/p1

Qui ne tue pas moi renforce moi

Ce qui ne me tue pas me renforce.

ʔællæði peut renvoyer ici à « toute chose ». Il convient de noter que cette valeur générale peut être exprimée uniquement par la forme *ʔællæði* au masculin singulier.

- 2) Il peut également avoir la valeur d'un interrogatif lorsqu'il est utilisé à la place d'un interrogatif après un verbe exprimant l'interrogation au sein d'une proposition indirecte. Par exemple :

[sæʔæltuhæ ʕæn ællæði hæðæθæ] سألتها عن اللذى حدث

sæʔæl/tu/hæ ʕæn ællæði hæðæθ/æ

demande+acc/p1/p3f prép (de) Rel se passe+acc/p3m

J'ai demandé elle de qui s'est passé

Je lui ai demandé ce qui s'était passé.

Dans cet exemple, *ællæði* peut commuter avec l'interrogatif *mæ:* "ce que", ce qui donne l'énoncé suivant :

[sæʔæltuhæ ʕæmmæ: hæðæθæ] سألتها عما حدث

sæʔæl/tu/hæ ʕæm/mæ: hæðæθ/æ

demande+acc/p1/p3f prép (de)/interrogatif ind se passe+acc/p3m

J'ai demandé elle de qui s'est passé

Je lui ai demandé ce qui s'était passé.

- 3) Du point de vue sémantique, *ʔællæði* peut référer soit à un nom donné dans l'énoncé, soit à un nom ou à une idée fournis par le contexte :

الذى أعجبني هو فلمه الأخير

[ʔællæði ʔæʕzæbæni howwæ felmuhu lʔæxi:r]

ʔællæði ʔæʕzæb/æ/ni howwæ felm/u/hu l/ʔæxi:r

Rel p3m+plait+acc/p1 p3m film/ nominatif/p3m déf/dernier

Qui a plu moi il film lui le dernier

Ce qui m'a plu, c'est son dernier film.

Ici, le relatif *ʔællæði* renvoie à *felmæhu* "son film" qui a été mentionné plus loin dans le même énoncé.

Voici un autre exemple où le référent du relatif n'est pas donné dans l'énoncé.

لكن الذين دافع عنهم لم ينصروه

[lækennæ llæði:næ dæ:fæʕæ ʕænhom læm jæns^soru:hu]

lækennæ llæði:næ dæ:fæʕ/æ

mais Rel+PL masc défend+acc/p3m

ʕæn/hom læm jæ/ns^sor/u:/hu

Prép (de)/p6 nég+acc p6+soutient+inacc/p3m

Mais qui il a défendu d'eux ne pas soutiennent lui

Mais ceux qu'il a défendus ne l'ont pas soutenu.

Le relatif *llæði:næ* renvoie, dans cet exemple, à un référent donné dans le contexte, qui peut être interprété par *ʔærrezæ:l* "les hommes".

1.2.3 Les relatifs issus des interrogatifs

1.2.3.1 *mæ:* “qui/que”

1.2.3.1.1 Emploi :

Il s'utilise de la manière suivante :

- 1) Pour relativiser un nom inanimé, quels que soient son genre, son nombre et sa fonction.

Par exemple :

[læ: jæzɛdu mæ: jænfaɛɣuhu] لا يجد ما ينفعه

læ: jæ/zɛd/u mæ: jæ/nfaɛɣ/u/hu

Nég p3m+trouve+inacc Rel p3m+profite+inacc/p3m

Il ne trouve pas quoi il profite lui

Il ne trouve pas ce qui peut lui profiter.

Dans cet exemple, *mæ:* renvoie à un nom inanimé.

- 2) *mæ:*, comme tous les autres relatifs issus des interrogatifs, s'utilise toujours sans antécédent. Par exemple :

[ʔæfɛlu mæ: tæqu:luhu] أفعل ما تقوله

ʔæ/fɛl/u mæ: tæ/qu:l/u/hu

p1+fait+inacc+ Rel p2m+dit+inacc+p3m

Je fais que tu dis lui

Je fais ce que tu dis.

- 3) *mæ:* peut être utilisé après un (pro)nom, toutefois, celui-ci ne fonctionne pas comme un antécédent vis-à-vis de *mæ:* mais comme sujet et la relative introduite par *mæ:* comme attribut :

[wæ kæ:næ hæ:ðæ mæ: hædæθæ] و كان هذا ما حدث

wæ kæ:n/æ hæ:ðæ mæ: hædæθ/æ
 et est+acc/p3m dém Rel se passe+acc/p3m
 et était il ceci qui s'est passé il
 Et c'était ceci qui s'était passé.

Ici, *hæ:ðæ* exerce la fonction de sujet par rapport à la proposition relative *mæ: hædæθæ* "ce qui s'est passé" qui assure le rôle d'attribut.

4) Il peut être déterminé par le monème *koll* كل "tout" ou par un superlatif. Par exemple :

Ex. 1

[sæʔæfʃælu kollæ mæ: ʔæstætʃi:ʃuhu] سأفعل كل ما أستطيعه
 sæ/ʔæ/fʃæl/u koll/æ mæ: ʔæ/stætʃi:ʃ/u/hu
 futur/p1+fait+inacc tout/cas dir Rel p1+peut+inacc/p3m
 Je ferai tout que je peux lui
 Je ferai tout ce que je peux.

Ex. 2

[hæ:ðæ ʔarwaʃu mæ: ʃendi] هذا أروع ما عندي
 hæ:ðæ ʔa/rwaʃ/u mæ: ʃend/i
 dém superlatif+formidable/nominatif Rel chez/p1
 Ceci plus formidable qui chez moi
 C'est le plus extraordinaire qui existe chez moi.
 C'est la chose la plus formidable que j'aie.

5) Enfin, il ne faut pas confondre le relatif *mæ:* et l'adjectif *mæ:* signifiant "quelconque".
 Par exemple :

[qa:bæltuhu fi: mækæ:nen mæ:] قابلته في مكان ما
 qa:bæl/tu/hu fi: mækæ:n/en mæ:
 rencontre+acc/p1/p3m prép (à) Endroit+cas ind quelconque
 J'ai rencontré lui à un endroit quelconque
 Je l'ai rencontré dans un certain endroit.

- 6) De même, il ne faut pas confondre le relatif *mæ:* et *mæ:* “que” utilisé comme conjonction de subordination.

إن هؤلاء التجار كثيراً ما أوفدوا بعثات للبحث عن الآثار

[ʔennæ hæʔulæ:ʔe ttoʒza:r kæθi:ran mæ: ʔæwfædu: bæʕæθæ:t lelbæħθi ʕæn elʔaθa:r]

ʔennæ hæʔulæ:ʔe t/toʒza:r kæθi:ran mæ:

Que dém+PL déf/commerçant+PL souvent que

ʔæwfæd/u: bæʕæθ/æ:t le/l/bæħθ/i

Envoie+acc+P6m bourse+PL pour/déf/recherche/cas ind

ʕæn el/ʔaθa:r

prép(de) déf+monument+PL

que ces commerçants souvent qu'ils ont envoyé des bourses pour la recherche de les monuments

Ces commerçants ont très souvent financé des bourses afin de chercher des antiquités.

Dans cet emploi, *mæ:* est très souvent précédé d'un adverbe du type *kæθi:ran* “souvent”, *qali:læn* “moins souvent” ou *næ:deran* “rare”, etc.

- 7) Il faudrait également noter que, comme tous les autres relatifs, *mæ:* peut être remplacé par *ʔællæði* dans tous les contextes où il peut être utilisé, tandis que l'inverse n'est pas toujours possible, compte tenu du fait que *mæ:* réfère uniquement à un nom inanimé, alors que *ʔællæði* peut avoir comme référent soit un nom animé, soit un nom inanimé. Par exemple :

[hæ:ðæ mæ: ʔuri:duhu] هذا ما أريده

hæ:ðæ mæ: ʔu/ri:d/u/hu

dém Rel p1+veut+acc/p3m

Ceci que je veux lui

C'est ce que je veux.

Dans cet exemple, *mæ:* peut être remplacé par *ʔællæði*, ce qui n'est pas possible dans l'exemple suivant, où *ʔællæði* renvoie à un nom animé de sexe féminin.

[hejjæ llæti ʔohebbuhæ] هي التي أحبها
 hejjæ llæti ʔo/hebb/u/hæ
 P3f Rel p1+aime+inacc+p3f
 Elle que j'aime elle
 C'est elle que j'aime.

1.2.3.1.2 Forme :

Le relatif *mæ:* ne change pas de forme mais il peut, selon le contexte, être combiné à une préposition ; ce qui peut donner les syntagmes suivants :

1) *memmæ:* مما “de ce que”

Ce syntagme peut être décomposé en la préposition *men* “de” + *mæ:*

Ex. 1

كنت منفعلاً مما ذكر في هذا المقال

[kontu munfæʕelæn memmæ: ðokera fi: hæ:ðæ lmaqa:l]

kon/tu	munfæʕel/æn	<u>mem/mæ:</u>	ðoker/a
est+acc/p1	nerveux/cas dir	prép (de)/Rel	mentionne+acc+passif/p3m
fi:	hæ:ðæ	l/maqa:l	
prép (à)	dém	déf/article	

J'étais nerveux de ce qui a été mentionné au journal

J'étais en colère à cause de ce qui a été dit dans cet article.

Ex. 2

هذا الحل أسهل مما كنا نتوقع

[hæ:ðæ lhællu ʔæshæl memmæ: konnæ nætæwaqqaʕu]

hæ:ðæ	l/hæll/u	ʔæ/shæl
dém	déf/solution/nominatif	comparatif+facile
<u>mem/mæ:</u>	kon/næ	næ/tæwaqqaʕ/u
prép (de)+Rel	est+acc/p4	p4+s'attend+inacc

Cette solution plus facile de que nous étions nous nous attendons
 Cette solution est plus facile que celle à laquelle nous nous attendions.

2) *ʃæmmæ*: “de ce que”

Ce syntagme peut être décomposé en la préposition *ʃæn* “de/à propos de” + *mæ*:

[hæddeθni ʃæmmæ: raʔæjtæhu] حدثني عما رأيته

hæddeθ/ni	<u>ʃæm/mæ:</u>	raʔæj/tæ/hu
parle+impératif+p2m/p1	prép (de)+Rel	voit+acc/p2m/p3m
parle-moi de que tu as vu lui		
Parle-moi de ce que tu as vu.		

3) *lemæ*: “à/pour ce que”

Il peut être décomposé en la préposition *le* “à/pour” + *mæ*:

[ʔæʃkorukæ lemæ: fæʃæltæhu] أشكرك لما فعلته

ʔæʃkor/u/kæ	<u>le/mæ:</u>	fæʃæltæ/hu
p1+remercie+inacc+p2m	prép (pour)+Rel	fait+acc+p2m+p3m
Je te remercie pour que tu as fait lui		
Je te remercie pour ce que tu as fait.		

4) *fi:mæ*: “dans/à/en ce que”

Il peut être décomposé en la préposition *fi*: “à/en/dans” + *mæ*:

تحدثت معها فيما يخص مشروع الزواج

[tæhæddæθtu mæʃæhæ fi:mæ: jæxos^ʃu mæʃru:ʃæ zzæwæ:ʒ]

tæhæddæθ/tu	mæʃæ/hæ	<u>fi:/mæ:</u>
parle+acc/p1	prép (avec)+p3f	prép (à)+Rel
jæ/xos ^ʃ /u	mæʃru:ʃæ	z/zæwæ:ʒ
p3m+concerne+inacc	projet/cas dir	déf/mariage

J'ai parlé avec elle dans (de) concerne projet le mariage

J'ai parlé avec elle au sujet du projet du mariage.

5) *bemæ*: "par/de ce que"

Ce syntagme peut être décomposé en la préposition *be* "par/de" + *mæ*:

[læm tard^sa bemæ: fæʕælæthu] لم ترضي بما فعلته

læm tard^s/a be/mæ: fæʕæl/æt/hu

nég+acc accepte+inacc/p3f prép(de)+Rel fait+acc+p3f+p3m

Elle n'a pas accepté de ce que elle a fait lui

Elle n'était pas satisfaite de ce qu'elle avait fait.

1.2.3.1.3 Comportement syntaxique :

Nous considérons que *mæ:*, comme *ʔællði*, est apte à jouer deux rôles essentiels, à savoir : celui de subordonnant relatif et celui de pronom. Il constitue avec la proposition relative, grâce à son rôle d'introducteur de proposition, un seul syntagme, apte à jouer un rôle syntaxique au sein de la phrase. Ainsi, le syntagme composé de *mæ:* et de la relative peut assumer les rôles syntaxiques suivants :

- 1) Il peut jouer le rôle de prédicat principal de la phrase ; dans ce cas, il peut être actualisé soit par un présentatif, soit par un nom.

Ex. 1

[hæ:ðæ mæ: ʔuri:duhu] هذا ما أريده

hæ:ðæ mæ: ʔu/ri:d/u/hu

dém Rel p1+veut+inacc/p3m

Ceci que je veux lui

C'est ce que je veux.

Ex. 2

[ʔælhɑqqu mæ: tæqu:luhu] الحق ما تقوله

ʔælhɑqqu/ u mæ: tæqu:l/ u/ hu

déf/vrai/nominatif Rel p2m+dit+inacc/p3m

Le vrai que tu dis lui

Le vrai est ce que tu dis. (Ce que tu dis est vrai.)

Dans ces deux exemples, le syntagme introduit par *mæ:* joue le rôle de prédicat à la fois vis-à-vis du présentatif “c’est” *hæ:ðæ* et vis-à-vis du nom *ʔælhɑqqu* “le vrai”.

- 2) Il est capable de jouer un rôle fonctionnel au sein de la proposition dans laquelle il est intégré.

- a) La fonction de sujet

[mæ: tæqu:luhu læ jækfi] ما تقوله لا يكفي

mæ: tæqu:l/ u/ hu læ jæk/ fi

Rel p2m+dit+inacc/p3m nég p3m+suffit+inacc

que tu dis lui il ne suffit pas

Ce que tu dis ne suffit pas.

Dans cet exemple, nous estimons que le syntagme introduit par *mæ:* assure la fonction de sujet vis-à-vis du prédicat *jækfi* “suffit”.

- b) La fonction de sujet réel

[jækfi:ni mæ: qolt] يكفيني ما قولت

jækfi:/ni mæ: qol/ t

p3m+suffit+inacc/p1 Rel dit+acc/2m

il suffit me que tu as dit

Il me suffit, ce que tu as dit. / Ce que tu as dit me suffit.

Nous estimons que la relative *mæ: qolt* “que tu as dit” assure la fonction de sujet réel par rapport au syntagme prédicatif *jækfi:ni* “il me suffit”.

c) La fonction d'objet

[sætæsmæʃu mæ: læ: juʃzɛbəkæ] ستسمع ما لا يعجبك

sæt/tæ/smæʃ/u mæ: læ: ju/ʃzɛb/u/kæ

futur/p2m+écoute+inacc Rel nég p3m+plaît+inacc+p2m

tu entendras qui ne plaît pas toi

Tu entendras ce qui ne te plaira pas.

d) La fonction d'objet indirect

[læm tardʃa bɛmæ: fæʃælæθu] لم ترضي بما فعلته

læm tardʃ/a bɛ/mæ: fæʃæl/æt/hu

nég+acc accepte+inacc+p3f prép (par)+Rel fait+acc/p3f/p3m

Elle n'a pas accepté (de) ce que elle a fait lui

Elle n'était pas satisfaite de ce qu'elle avait fait.

La fonction d'objet indirect est marquée par la préposition *be* "par".

e) La fonction de complément du nom

[hæ:ðihi hæqi:qatu mæ: hædæθæ] هذه حقيقة ما حدث

hæ:ðihi hæqi:qat/u mæ: hædæθ/æ

dém+fém vérité+nominatif Rel se passe+acc/p3m

Ceci la vérité (de) quoi s'est passé

C'est la vérité de ce qui s'est passé.

Ici, *mæ: hædæθæ* "qui s'est passé" assure la fonction de complément du nom à l'égard de *hæqi:qatu* "vérité".

3) Au sein de la proposition relative :

Comme *ʔællæði*, *mæ:* n'a pas vocation à exercer une fonction nominale dans la proposition relative : Par exemple :

[hæ:ðæ mæ: ʔuri:duhu] هذا ما أريده

hæ:ðæ mæ: ʔu/ri:d/u/hu

dém Rel p1+veut+inacc/p3m

Ceci que je veux lui

C'est ce que je veux.

Ici, *mæ:* ne remplit aucune fonction nominale au sein de la relative. La fonction d'objet y est assurée par le pronom personnel *hu* "p3m".

Toutefois, le relatif *mæ:* peut assumer des fonctions nominales au sein de la proposition relative dans les conditions suivantes :

- a) La fonction de sujet vis-à-vis d'un syntagme prépositionnel jouant le rôle de noyau central de la relative. Dans ce type d'énoncé, la relative est composée de deux unités : le relatif en fonction de sujet et le syntagme prépositionnel au rôle de noyau central.

[ʔæxaðæ mæ: felhaqi:bæ] أخذ ما في الحقيبة

ʔæxað/æ mæ: f/el/haqi:bæ

prend+acc+p3m qui prép (dans)+déf+cartable

il a pris qui dans le cartable

Il a pris ce qui est dans le cartable.

- b) La fonction d'objet direct :

Cette fonction ne peut être assurée par *mæ:* que lorsque l'unité qui est supposée jouer le rôle de pronom anaphorique est supprimée. Par exemple :

[sæʔæfʔælu mæ: turi:du] سأفعل ما تريدُ

sæ/ʔæ/fʔælu mæ: tu/ri:d/u

futur/p1+fait+inacc Rel p2m+veut+inacc

Je ferai que tu veux

Je ferai ce que tu veux.

Dans cet exemple, *mæ:* assure la fonction d’objet vis-à-vis du syntagme verbal *turi:du* “tu veux”. Cette fonction aurait pu être assurée par l’unité pronominale *hu* “p3m” qui a été supprimée par économie.

Pour finir, il convient de faire remarquer que le segment *memmæ:* peut correspondre à deux unités différentes qui ne fonctionnent pas de la même manière. Il s’agit de :

- 1) *memmæ:* qui est composée du relatif *mæ:* auquel a été combinée une forme assimilée de la préposition *men* “de” signifie “de ce que”.

كنت منفعلاً مما ذُكِرَ في هذا المقال

[kontu munfæʕelæn memmæ: ðokera fi: hæ:ðæ lmaqa:l]

kon/tu	munfæʕel/æn	<u>mem/mæ:</u>		
est+acc/p1	nerveux/cas dir	prép (de)/Rel		
ðoker/a	fi:	hæ:ðæ	l/maqa:l	
mentionne+acc+passif/p3m	à	dém	déf/article	

J’étais nerveux de ce qui a été mentionné au journal

J’étais en colère à cause de ce qui a été dit dans le journal.

- 2) Et *memmæ:* qui se présente comme étant un seul monème qui signifie “ce qui”, et qui se distingue de *mæ:* par ce qui suit :

Premièrement sur le plan syntaxique :

- 1) *memmæ:* s’utilise toujours au sein d’une phrase, composée de deux propositions. Elle se place au début de la deuxième proposition.

قلت فرص العمل مما أدى إلي زيادة حجم البطالة

[qallæt foras^ʕu lʕæmæl memmæ ʔæddæ ʔelæ zejæ:dæt hægmæ lbet^ʕa:la]

qall/æt	foras ^ʕ /u	l/ʕæmæl	memmæ
diminue+acc/p3f	chance+PL/nominatif	déf+travail	(ce qui)

ʔædd/æ	ʔelæ	zejæ:dæt/i	hæg̃m/e
conduit+acc/p3m prép (à)		augmentation/cas ind	volume+cas ind
l/bet ^ʕ a:la			
déf/chômage			

Les chances de travail ont diminué (ce qui) a conduit à l'augmentation du volume de chômage.

Les offres de travail ont diminué, ce qui a donné lieu à l'augmentation du taux du chômage.

- 2) Les deux propositions en question ne sont pas en rapport de dépendance syntaxique. Autrement dit, aucune des deux propositions n'est impliquée dans une relation de détermination vis-à-vis de l'autre, cf. l'exemple ci-dessus.
- 3) Contrairement à *mæ:*, *memmæ:* ne constitue pas avec la proposition qui la suit un syntagme nominal ; et n'exerce aucune fonction nominale au sein de la proposition qui la précède.
- 3) Quant à la proposition qui la suit, elle doit obligatoirement commencer par un syntagme verbal qui est toujours conjugué à la troisième personne au masculin singulier. Celle-ci a pour référent le fait exprimé par la totalité de la proposition qui précède *memmæ:*.

ارتفعت الأسعار مما أثار غضب الشعب

[ʔertæfæʕæt elʔas^ʕa:ru memmæ ʔaθ:ra ɣad^ʕaba ʃʃæʕb]

ʔertæfæʕ/æt	el/ʔas ^ʕ a:r/u	memmæ
Augmente+acc/p3f	déf/prix+PL/nominatif	(ce qui)
<u>ʔaθ:r/a</u>	ɣad ^ʕ ab/a	ʃʃæʕb
Provoque+acc/p3m	colère/cas dir	déf/people

Elle a augmenté les prix, ce qui a provoqué la colère du peuple

Les prix ont augmenté, ce qui a provoqué la colère du peuple.

- 4) La proposition qui suit *memmæ:* ne peut pas contenir de pronom anaphorique qui renvoie à *memmæ:*, ce qui n'est pas le cas de *mæ:*, cf. ci-dessus.

- 5) Le syntagme introduit par *memmæ*: ne peut pas commuter avec un nom.
- 6) *Memmæ*: peut commuter avec une conjonction exprimant la conséquence, mais à condition que celle-ci soit accompagnée par un démonstratif assurant la fonction de sujet par rapport au verbe de la deuxième proposition : Par exemple :

Ex. 1

memmæ: peut commuter avec *wæ qad* +verbe + *ðæ:lekæ* “et ceci”.

ارتفعت الأسعار و قد أثار ذلك غضب الشعب

[ʔertæfæʕæt elʔasʕa:ru wæ qad ʔaθ:ra ðæ:lekæ ɣadʕaba ʃʃæʕb]

ʔertæfæʕ/æt	el/ʔasʕa:r/u	wæ	qad
Augmente+acc/p3f	déf/prix+PL/nominatif	et	particule

ʔaθ:r/a	ðæ:lekæ	ɣadʕab/a	ʃ/ʃæʕb
Provoque+acc/p3m	dém	colère/cas dir	déf/peuple

Elle a augmenté les prix, et ceci a provoqué la colère du peuple

Les prix ont augmenté, et ceci a provoqué la colère du peuple.

Ex. 2

memmæ: peut commuter avec *fæ* +verbe + *ðæ:lekæ* “et puis ceci”.

ارتفعت الأسعار فأثار ذلك غضب الشعب

[ʔertæfæʕæt elʔasʕa:ru fæ ʔaθ:ra ðæ:lekæ ɣadʕaba ʃʃæʕb]

ʔertæfæʕ/æt	el/ʔasʕa:r/u	fæ
Augmente+acc/p3f	déf/prix+PL/nominatif	particule

ʔaθ:r/a	ðæ:lekæ	ɣadʕab/a	ʃ/ʃæʕb
Provoque+acc/p3m	dém	colère/cas dir	déf/peuple

Elle a augmenté les prix, et ceci a provoqué la colère du peuple

Les prix ont augmenté, et ceci a provoqué la colère du peuple.

Dans ces deux exemples, *wæ qad* et *fæ* exercent un même rôle : celui d’une conjonction mettant en relation deux propositions. Quant au démonstratif *ðæ:lekæ*, il

renvoie, grâce à sa valeur anaphorique, au fait exprimé dans la première proposition et occupe la fonction de sujet vis-à-vis du verbe principal de la deuxième proposition.

La commutation de *memmæ:* avec *wæ qad ... ðæ:lekæ* et *fæ ... ðæ:lekæ* permet de rendre compte du rôle de conjonction ou de simple lien que joue *memmæ:*.

Deuxièmement sur le plan sémantique :

L'emploi de *memmæ:* permet d'exprimer un rapport de conséquence. Autrement dit, *memmæ:* s'utilise dans un énoncé où le fait exprimé dans la proposition qui la précède sert de cause pour celui exprimé dans la proposition qui la suit.

Troisièmement sur le plan formel :

En tant que conjonction *memmæ:* est une unité invariable.

Nous posons deux hypothèses :

Première hypothèse :

Nous pouvons analyser *memmæ:* comme étant une variante du relatif *mæ:* signifiant « ce qui ». En tant que telle, *memmæ:* joue le rôle d'un subordonnant qui met en relation deux propositions. Elle n'exerce pas de fonction nominale au sein de la proposition qui la précède, mais elle assure la fonction de sujet à l'égard du syntagme verbal prédicatif dans la proposition qui la suit, grâce à sa capacité à fonctionner comme pronom et à sa valeur anaphorique qui lui permet de renvoyer au fait exprimé dans la proposition qui la précède.

Deuxième hypothèse :

Nous pouvons considérer *memmæ:* comme une conjonction de subordination dont l'emploi a pour objectif de marquer une relation de conséquence. Ainsi le fait exprimé

dans la proposition qui précède *memmæ*: provoque celui exprimé dans la proposition qui la suit. En tant que tel, *memmæ*: n'est censé exercer de fonction syntaxique ni au sein de la proposition qui la précède, ni au sein de celle qui la suit. Le seul problème que pose cette hypothèse est que l'on ne peut pas accepter que la fonction de sujet au sein de la deuxième proposition soit assurée par *memmæ*:. Mais nous pouvons considérer que cette fonction est assurée par la marque impersonnelle « p3m »¹, amalgamée dans le verbe ; celle-ci, ne désignant pas une personne, renvoie au fait exprimé dans la première proposition précédant *memmæ*:

Nous soutenons la deuxième hypothèse car elle permet de considérer *memmæ*: comme une conjonction.

1.2.3.2 *mæn* “qui”

1.2.3.2.1 Emploi :

Il s'utilise de la manière suivante :

- 1) Pour relativiser un nom animé, quels que soient son genre, son nombre et sa fonction. Comme *mæ*:, *mæn* ne s'utilise jamais avec un antécédent.

[naqu:lɔ lemæn jæʃtæqedu ʔænn] نقول لمن يعتقد أن
 na/qu:lɔ le/mæn jæ/ʃtæqed/u ʔænn
 p4+dit+inacc prép (à)+Rel p3m+croit+inacc que

Nous disons à qui croit que...

Nous disons à celui qui croit que...

- 2) Toutefois, *mæn* peut être utilisé après un (pro)nom qui ne lui sert pas d'antécédent mais de sujet, tandis que la proposition introduite par *mæn* exerce la fonction d'attribut, cf. l'exemple suivant :

¹ Dans ce genre de contexte, le verbe qui suit *memmæ*: est toujours marqué par la troisième personne au masculin que nous considérons comme une marque impersonnelle du fait qu'elle ne désigne personne et qu'elle ne change pas.

و كانت هي من ساعدتني [wæ kæ:næt hejjæ mæn sæ:ʃædætɪni]

wæ kæ:n/ æt hejjæ mæn sæ:ʃæd/æt/ ni
et est+acc/ p3f p3f Rel aide+acc/p3f/ p1

Et elle était elle qui elle a aidé moi

Et c'était elle qui m'avait aidé.

Ici, *hejjæ* “p3f” occupe la fonction de sujet vis-à-vis de la proposition *mæn sæ:ʃædætɪni* “qui m’a aidé” qui lui sert d’attribut.

1.2.3.2.2 Forme :

mæn ne change pas de forme, mais elle peut être affectée par une préposition comme : *men* “de”, *ʃæn* “de”, *fi:* “dans, en ou à” et *be* “par” ou par l’unité *kæ* “comme”.

Ex. 1

هناك سيدتان ممن شاركن في الحفل.....

[honæ:kæ sæjjedætæ:ni memmæn ʃa:rakna felhæfl]

honæ:kæ sæjjedæt/æ:ni mem/mæn

là-bas (il y a) femme+duel+nominatif prép (de)+Rel

ʃa:rak/na f/el/hæfl

Participle+acc+p6 fém prép (à)+déf+fête

Il y a deux femmes de qui ont participé elles à la fête...

Il y a deux femmes parmi celles qui ont participé à la fête...

Ici, *mem* est une forme assimilée de la préposition *mæn* “de”.

Ex. 2

[næqu:lu lemæn læm tæʃtæqedu ʔænn].... نقوا لمن لم تعتقد أن

næ/qu:l/u le/mæn læm tæ/ʃtæqed/u ʔænn

p4+dit+iacc prép (à)+Rel nég+acc p3f+croit+inacc que

nous disons à qui n’a pas cru que ...

Nous disons à celle qui n’a pas cru que ...

1.2.3.2.3 Comportement syntaxique :

En tant que pronom relatif, *mæn* est capable de jouer un rôle fonctionnel :

1) *Au sein de la proposition dans laquelle il est intégré :*

Nous considérons que les fonctions assurées par rapport à l'élément dont il dépend sont assumées par toute la relative introduite par *mæn*, étant donné que ce dernier en fait partie grâce à son rôle d'introducteur de proposition et au fait qu'ils forment ensemble un syntagme nominal. Il convient aussi de noter que la proposition qui suit *mæn* est toujours de type déterminatif, puisque ce relatif s'utilise constamment sans antécédent.

a) La fonction de sujet

[*mæn jæzræʕu jæhs^oodu*] من يزرع يحصد
mæn jæ/zræʕ/u *jæ/hs^ood/u*
Rel p3m+sème+inacc p3m+récolte+inacc+
Qui sème récolte.

Dans cet exemple, *mæn jæzræʕu* “qui sème” assure la fonction de sujet auprès du syntagme prédicatif *jæhs^ood* “récolte”.

b) La fonction de sujet réel :

[*ʒæ:ʔæ mæn tæntæzʕeruhu*] جاء من تنتظره
ʒæ:ʔæ *mæn tæ/ntæzʕer/u/hu*
vient/acc/p3m Rel p2m+attend+inacc/p3m
il est venu que tu attends lui
Il est venu, celui que tu attends.
Celui que tu attends est venu.

c) La fonction d'objet :

[læ: ʔæʒedu mæn jusæ:ʒeduni] لا أجد من يساعدي

læ: ʔæ/ʒed/u mæn ju/sæ:ʒed/u/ni
Nég p1+trouve+acc Rel p3m+aide+inacc+p1

Je ne trouve pas qui aide me

Je ne trouve pas celui qui peut il aider moi.

Ici, le syntagme introduit par *mæn* assure la fonction d'objet vis-à-vis du prédicat *ʔæʒedu* "je trouve".

d) La fonction d'objet indirect :

[læ: ʔæθequ fi: mæn jæʒmælu:næ honæ] لا أثق في من يعملون هنا

læ: ʔæ/θeq/u fi: mæn
Nég p1+a confiance+inacc prép (en) Rel

jæ/ʒmælu:næ honæ
p6+travaille+inacc ici

Je n'ai pas confiance en qui ils travaillent ici.

Je n'ai pas confiance en ceux qui travaillent ici.

e) La fonction de complément du nom :

Ex. 1

[hæ:ðæ ʒæmælu mæn qablækom] هذا عمل من قبلكم

hæ:ðæ ʒæmælu mæn qablæ/kom
dém travail+nominatif Rel avant/p5

Ceci travail (de) qui avant vous

C'est le travail de ceux qui (existaient) avant vous.

Ex. 2

[hæ:ðæ ʒæmælu mæn juʔmenu bellæ:h] هذا عمل من يؤمن بالله

hæ:ðæ ʒæmælu mæn juʔmen/u be/llæ:h
dém travail+nominatif Rel p3m+croit+inacc prép (en)/dieu

Ceci travail (de) qui il croit en Dieu

C'est le travail de celui qui croit en Dieu.

2) *Au sein de la proposition relative :*

Mæn peut assurer :

- a) La fonction de sujet vis-à-vis d'un syntagme prépositionnel qui joue le rôle de prédicat secondaire au sein de la phrase. Par exemple :

[læ: ʔara mæn felħozra] لا أري من في الحجرة

læ: ʔa/ra mæn f/el/ħozra

nég p1+voit+inacc Rel prép (dans)+déf+chambre

je ne vois pas qui dans la chambre.

Je ne vois pas qui est dans la chambre.

- b) La fonction d'objet :

هذه المرأة تختلف عن كل من عرفت

[hæ:ðihe lmarʔætu tæxtælefu ʕæn koll mæn ʕæreftu]

hæ:ðihe l/marʔæt/u tæ/xtælef/u

dém+fém déf+femme+nominatif p3f+diffère+inacc

ʕæn koll mæn ʕæref/tu

prép (de) tout Rel connaît+acc/p1

Cette femme diffère de tout que je connais

Cette femme est différente de toutes celles que j'ai connues.

Dans cet exemple, *mæn* assure la fonction d'objet par rapport au syntagme verbal *ʕæreftu* "je connais" à la place de l'unité pronominale *honnæ* "p6f" qui a été supprimée par économie.

- 3) *Enfin, la relative introduite par mæn peut jouer le rôle de prédicat principal de la phrase. Il peut être actualisé par :*

- a) Un démonstratif :

Ex. 1

[hæʃolæ:ʃ homm mæn juħebbu:næ lxajr] هؤلاء هم من يحبون الخير

hæʃolæ:ʃ homm mæn ju/ħebb/u:næ l/xajr

dém+PL p6m Rel p6m+aime+inacc déf+bien

Ceux-ci eux qui aiment le bien

Ceux-ci sont ceux qui ils aiment le bien. / Ce sont eux qui aiment le bien.

Ici, nous pouvons considérer *homm* “p6m” soit comme une reprise du démonstratif *hæʃolæ:ʃ* “ceux-ci”, soit comme un pronom qui joue un rôle explicatif vis-à-vis du démonstratif *hæʃolæ:ʃ* “ceux-ci”, *homm* “p6m” ne fonctionnant pas comme un antécédent par rapport au relatif *mæn*. *hæʃolæ:ʃ* “ceux-ci” peut être analysé comme remplissant la fonction de sujet par rapport à la proposition *mæn juħebbu:næ lxajr* “qui aiment le bien” qui lui sert d’attribut.

Ex. 2

هناك من عنده المال و النفوذ

[honæ:kæ mæn ʃendæhu lmæ:l wannufu:z]

honæ:kæ mæn ʃendæ/hu l/mæ:l w/an/nufu:z

il y a Rel chez+p3m déf+argent et+ déf+pouvoir

Il y a celui qui a l’argent et le pouvoir

Il y a des gens qui ont de l’argent et du pouvoir.

Dans cet exemple, *mæn ʃendæhu lmæ:l wannufu:z* “qui ont de l’argent et du pouvoir” fonctionne comme prédicat auprès de *honæ:kæ* “il y a” qui fonctionne comme présentatif.

b) Un pronom personnel :

[howwæ mæn ʔaxʃæ:hu] هو من أخشاه

howwæ mæn ʔa/xʃæ:/hu

p3m Rel p1+a peur+inacc/p3m

lui qui j’ai peur lui

C’est lui dont j’ai peur.

Il en va de même dans cet exemple où *mæn* ʔaxfæ:hu “dont j’ai peur” joue le rôle de prédicat à l’égard de *howwæ* “lui” qui occupe la fonction de sujet.

1.2.3.2.4 La valeur du relatif *mæn*

- 1) *mæn* peut avoir une valeur générale, surtout lorsqu’il est utilisé dans des maximes ou des proverbes ou dans des énoncés adressés à un groupe de personnes. Par exemple :

[mæn jæzræʕu jæhs^ʕodu] من يزرع يحصد
 mæn jæ/zræʕ/u jæ/hs^ʕod/u
 Rel p3m+sème+inacc p3m+récolte+inacc

Qui sème récolte.

Dans cet exemple, *mæn* indique « toute personne ».

- 2) Lorsque la proposition relative contient une unité pronominale qui joue le rôle de pronom anaphorique, celui-ci a toujours pour référent l’élément auquel réfère le relatif *mæn* dans le contexte.

Ex. 1

[ʒæ:ʔæt mæn tæntæzʕeruhæ] جاءت من تنتظرها
 ʒæ:ʔæt mæn tæ/ntæzʕer/u/hæ
 vient/acc/p3m Rel p2m+attend+inacc/p3m

elle est venue que tu attends elle

Elle est venue, celle que tu attends.

Celle que tu attends est venue.

Dans cet exemple, le pronom anaphorique *hæ* renvoie à un nom donné par le contexte, qui peut être « la candidate » par exemple.

Ex. 2

[howwæ mæn ʔaxfæ:hu] هو من أخشاه
 howwæ mæn ʔa/xfæ:/hu

p3m Rel p1+a peur+inacc/p3m

lui qui j'ai peur lui

C'est lui dont j'ai peur.

Ici, le pronom anaphorique *hu* renvoie à *howwæ* "p3m", qui à son tour réfère à un nom donné par le contexte.

1.2.3.3 *ʔæjnæ* "où", *ʔæjnæmæ* et *ʔænnæ*.

Il s'agit de trois variantes issues d'un même interrogatif, à savoir *ʔæjnæ* "où". Ces trois unités ont le même sens et peuvent être utilisées comme relatif dans les mêmes conditions.

1.2.3.3.1 Emploi :

- 1) Elles s'utilisent pour relativiser un nom inanimé à valeur spatiale, qui joue un rôle circonstanciel au sein de l'énoncé. Elles n'ont pas d'antécédent. Par exemple :

Ex. 1

[ʃod men ʔæjnæ ʔætæjtæ] عد من أين أتيت

ʃod men ʔæjnæ ʔætæj/tæ

Retourne+impératif+p2m prép Rel vient+acc/p2m

Retourne d'où tu es venu.

Ex. 2

كنت أشعر به بجانبني أينما ذهبتُ

[kontu ʔæʃʊru behi bezæ:nebi ʔæjnæmæ ðæhæbtu]

kon/tu ʔæ/ʃʊr/u behi

Est+acc/p1 p1+sent+inacc prép (par)+p3m

bezæ:neb/i ʔæjnæmæ ðæhæb/tu

prép (à côté de)+p1 Rel va+acc/p1

Je sentais par lui à côté de moi où je suis allé

Je le sentais à côté de moi partout où j'allais.

- 2) Il est à remarquer que la relative suivant ces unités ne contient aucun pronom anaphorique renvoyant au nom relativisé, cf. ci-dessus.
- 3) Ces trois variantes s'utilisent de la même manière et peuvent se substituer l'une à l'autre. Par exemple :

كنت أشعر به بجانبى أنى ذهبْتُ

[kontu ʔæʃʃoru behi bezæ:nebi ʔænnæ ðæhæbtu]

kon/tu ʔæ/ʃʃor/u be/hi

Est+acc/p1 p1+sent+inacc prép (par)+p3m

bezæ:neb/i ʔænnæ ðæhæb/tu

prép (à côté de)+p1 Rel va+acc/p1

Je sentais par lui à côté de moi où je suis allé

Je le sentais à côté de moi partout où j'allais.

Dans cet exemple, ʔænnæ a remplacé ʔæjnæmæ ou ʔæjnæ.

1.2.3.3.2 Forme :

Ces variantes ne changent pas de forme.

1.2.3.3.3 Comportement syntaxique :

Ces trois variantes peuvent assurer, outre leur rôle de marqueur de subordination, une fonction circonstancielle au sein de la proposition relative. En revanche, nous considérons que c'est toute la relative y compris le relatif qui joue un rôle fonctionnel au sein de la proposition dont elle fait partie. Par exemple :

[sæʔæʒedukæ ʔænnæ: tæku:nu] سأجدك أني تكون

sæ/ʔæʒed/u/kæ ʔænnæ: tæ/ku:n/u

futur/p1+trouve+inacc/p2m Rel p1+est+inacc

Je trouverai toi où tu es

Je te trouverai où tu es.

Dans cet exemple, nous considérons que la relative *ʔænnæ: tæku:nu* “où tu es” assure la fonction de complément circonstanciel de lieu vis-à-vis du prédicat principal de la phrase *sæʔæʒedukæ* “je te trouverai”. Quant au pronom relatif *ʔænnæ:*, il assure la même fonction par rapport au syntagme verbal *tæku:nu* “tu es”.

1.2.3.4 *ʔæjju* “lequel / qui”

1.2.3.4.1 Emploi :

- 1) *ʔæjju* ^{أى} s'utilise pour relativiser un nom animé ou inanimé, quels que soient son genre, son nombre et sa fonction.
- 2) L'emploi de *ʔæjju* exprime un choix ou indique un élément au sein d'un groupe.
- 3) Il n'est jamais utilisé après un antécédent.
- 4) En tant que pronom relatif, *ʔæjju* est toujours suivi d'un déterminant (en l'occurrence, un pronom personnel). Par exemple :

[xoð ʔæjjuhom junæ:sebukæ] خذ أيهم يناسبك

xoð ʔæjju/hom ju/næ:seb/u/kæ

prend+impératif+p2m Rel+p6m p2m+convient+inacc/p3m

prends lequel d'entre eux convient toi

Prends celui qui te convient.

Dans cet exemple, *ʔæjju* est combiné au pronom « p6m » qui en dépend. Ils forment ensemble un syntagme pronominal au sein duquel *ʔæjju* joue le rôle de noyau central et le pronom « p6m » celui de déterminant. Il peut référer ici soit à un nom animé, soit à un nom inanimé.

Toutefois, nous pouvons trouver des exemples relevés dans des textes très anciens où ce pronom relatif pouvait être utilisé sans être déterminé par un pronom, comme en arabe classique.

[xoð ʔæjjæ junæ:sebukæ] خذ أَيِّ يَنَاسِبُكَ

xoð	ʔæjjæ	ju/næ:seb/u/kæ
prend+impératif+p2m	Rel	p2m+convient+inacc/p3m
prends lequel il convient toi		
Prends celui qui te convient.		

1.2.3.4.2 Forme :

Nous n'avons pas pu trouver d'exemples qui montrent si *ʔæjju* change ou non de forme lorsqu'il est utilisé comme pronom relatif.

1.2.3.4.3 Comportement syntaxique :

Au-delà de son rôle de subordonnant relatif, *ʔæjju*, comme tous les autres relatifs de l'arabe moderne, est capable de jouer un rôle fonctionnel en tant que pronom.

A) *Au sein de la proposition dans laquelle il est intégré :*

Nous estimons que c'est toute la relative introduite par *ʔæjju* qui joue le rôle fonctionnel au sein de la proposition en question. Par exemple :

1) La fonction de sujet :

[ʔæjjuhæ tæfæ:ʔu lækæ] أَيُّهَا تَشَاءُ لَكَ

ʔæjju/hæ tæ/fæ:ʔ/u læ/kæ

Rel (lequel)/p3f p2m+veut+inacc prép (à)+p2m

Laquelle tu veux à toi

Laquelle tu veux est à toi. / Celle que tu veux est à toi.

La relative *ʔæjjuhæ tæfæ:ʔu* “celle que tu veux” joue le rôle de sujet par rapport au syntagme prépositionnel *lækæ* “à toi” assumant le rôle de prédicat principal de la phrase.

2) La fonction d’objet :

[xoð ʔæjjuhom junæ:sebukæ] خذ أَيُّهُمْ يَنَاسِبُكَ

xoð ʔæjju/hom ju/næ:seb/u/kæ

prend+impératif+p2m Rel+p6m p2m+convient+inacc/p3m

prends celui d’entre eux qui convient toi

Prends celui d’entre eux qui te convient.

Ici, le syntagme *ʔæjjuhom junæ:sebukæ* “celui d’entre eux qui te convient” occupe la fonction d’objet par rapport au syntagme prédicatif principal de la phrase *xoð* “prends”.

3) La fonction d’objet indirect :

يَمَكْنُكَ أَنْ تَعْتَمِدَ عَلَيَّ أَيُّهُمْ تَشَاءُ

[jumkenukæ ʔænn tæʕtæmedu ʕælæ ʔæjjuhom tæfæ:ʔu]

ju/mken/u/kæ ʔænn tæ/ʕtæmed/u

p3m+peut+inacc/p2m que p2m+compte+inacc

ʕælæ ʔæjju/hom tæ/fæ:ʔ/u

Prép (sur) Rel+p6m p2m+veut+inacc

Tu peux compter sur lequel d’eux tu veux

Tu peux compter sur celui d’entre eux que tu veux.

Dans cet exemple, *ʔæjjuhom tæfæ:ʔu* “celui d’entre eux que tu veux” assure la fonction de complément indirect vis-à-vis du syntagme prédicatif *tæftæmedu* “tu comptes”. Cette fonction est marquée par la préposition *ʕælæ* “sur”.

B) *Au sein de la proposition relative :*

Comme tous les autres relatifs, *ʔæjju* peut, dans certains contextes définis précédemment, assurer une fonction nominale, à titre d’exemple :

1) La fonction de sujet

[xoð ʔæjjuhom ʕælæ lmæktæb] خذ أيهم علي المكتب

xoð	ʔæjju/hom	ʕælæ	l/mæktæb
prend+impératif+p2m	Rel+p6m	sur	déf+bureau

Prends lequel d’entre eux sur le bureau

Prends celui qui est sur le bureau.

Dans cet exemple, nous estimons que le syntagme *ʔæjjuhom* “lequel d’entre eux” occupe la fonction de sujet par rapport au syntagme prépositionnel *ʕælæ lmæktæb* “sur le bureau” jouant le rôle de prédicat secondaire au sein de la proposition relative.

2) La fonction d’objet :

Ceci se produit uniquement lorsque l’unité pronominale devant jouer le rôle de pronom anaphorique est supprimée par économie. Par exemple :

[xoð ʔæjjuhom turi:du] خذ أيهم تريدُ

xoð	ʔæjju/hom	tu/ri:d/u
prend+impératif+p2m	Rel+p6m	p2m+veut+inacc

Prends lequel tu veux

Prends celui que tu veux.

Ici, le syntagme relatif *ʔæjjuhom* exerce la fonction d’objet par rapport au syntagme verbal *turi:du* “tu veux” à la place du pronom *hu* “p3m” qui a été supprimé.

1.2.3.5 *ħæjθu* “où” et sa variante *ħæjθumæ* “où”.

حيثما / حيث

1.2.3.5.1 Emploi :

Il s’utilise de la manière suivante :

- 1) Il s’utilise pour relativiser un nom inanimé à valeur spatiale ou temporelle, quels que soient son genre et son nombre, mais qui assume une fonction circonstancielle au sein de la phrase. Par exemple :

Ex. 1

فليذهب إلي قري الريف حيث لا توجد مياه نقية

[fæljæðhæb ʔelæ qora rri:f ħæjθu læ tu:zæd mejæ:h naqejjæ]

fæljæðhæb/u	ʔelæ	qora	r/ri:f
particule (que)+p3m+va+inacc	prép (à)	village+PL	déf+campagne
ħæjθu	læ	tu:/zæd/u	mejæ:h
Rel	nég	p3m+se trouve+inacc	eau
			pur+accord

Qu’il aille aux villages de la campagne où il ne se trouve pas d’eau pure.

Qu’il aille à la campagne où il n’y a pas d’eau potable.

Ex. 2

تعرف بوالدتي في عام 1932 حيث كانت تعمل مدرسة للموسيقى

[tæʕærrafæ bewæ:ledæti fi ʕæ:m 1923 ħæjθu kæ:næt tæʕmæl modærresæ lelmosi:qa]

tæʕærrafæ	be/wæ:ledæt/i	fi	ʕæ:m 1923
connaît+acc/p3m	prép (par)+mère/pl	prép (en)	année 1923
ħæjθu	kæ:n/æt	tæ/ʕmæl/u	
Rel	est+acc/p3f	p3f+travaille+inacc	

modærresæ l/el/mosi:qa
 professeur+fém prép (de)+déf+musique

Il a connu ma mère en 1923 où (quand) elle travaillait professeur de musique.

Il a rencontré ma mère en 1923 au moment où elle travaillait comme professeur de musique.

2) *hæjθu* “où” peut alors avoir une valeur locative ou temporelle.

3) Il peut être utilisé avec ou sans antécédent.

[jæhm̩eluhæ ʔelæ hæjθu jæʕi:fu] يحملها إلي حيث يشاء

jæ/h̩mel/u/hæ ʔelæ hæjθu jæ/ʕi:f/u
 P3m+porte+inacc+p3f prép (à) Rel p3m+vit+inacc

Il porte elle à où il vit

Il la porte (là) où il vit.

4) Enfin, il ne faut pas confondre *hæjθu* utilisé comme un relatif et lorsqu’il fonctionne comme une conjonction à valeur explicative. Par exemple :

و لدي هذا السائق خبرة واسعة بالمجتمع حيث أنه يعيش عملياً في الشارع

[wæ lædæ hæ:ðæ ssa:ʔeq xebra wæ:seʕæ belmoztæmæʕ hæjθu ʔænnæhu jæʕi:fu
 ʕæmælejjæn feʕʕæ:reʕ]

wæ lædæ hæ:ðæ s/sa:ʔeq xebra
 Et prép (à) dém déf+chauffeur expérience
 wæ:seʕæ b/el/moztæmæʕ hæjθu ʔænnæ/hu
 large+accord prép (à)+déf+société (de telle sorte) que+p3m
 jæ/ʕi:f/u ʕæmælejjæn f/eʕʕæ:reʕ
 p3m+vit+inacc pratiquement prép (dans)+déf+rue

et à ce chauffeur une expérience large en la société puisqu’il vit pratiquement dans la rue

Et ce chauffeur a une grande expérience de la société puisqu’il vit pratiquement dans la rue.

En tant que conjonction à valeur explicative, *hæjθu* est très souvent accompagné par *ʔænn* أن “que” ; les deux unités forment ensemble une seule locution qui signifie « puisque » ou « de telle sorte que ».

hæjθu peut également servir à préciser une idée ou une notion ; dans ce cas, il peut être suivi par un ou plusieurs noms. Par exemple :

أضف إلي ذلك ما يعانیه الشباب من مغالاة رهيبية في تكاليف الزواج حيث المهر و الشبكة و الخطوبة

[ʔad^sef ʔelæ ðæ:lek mæ: juʕæ:ni:hu ʃʃæbæ:b men moyæ:læ:h rahi:bæ fi: tækæ:li:f æzzæwæ:ʒ hæjθu lmahr wæʃʃæbkæ wælxot^so:bæ...]

ʔad ^s ef	ʔelæ	ðæ:lek	mæ:	
Ajoute+impératif+p2m	prép à	dém	Rel	
ju/ʕæ:ni:/hu	ʃ/ʃæbæ:b	men	moyæ:læ:h	
p3m+endure+inacc/p3m	déf/jeune+PL	prép de	exagération	
rahi:b/æ	fi:	tækæ:li:f	æz/zæwæ:ʒ	hæjθu
horrible+accord en genre	à	coût+PL	déf/mariage	où (???)
l/mahr	w/æʃʃæbkæ		w/ælxot ^s o:bæ...	
déf/dot	et/déf/cadeau de mariage		et/déf/fiançaille	

ajoute à cela ce que endure le les jeunes des exagérations horribles à propos du coût du mariage....la dot et le cadeau de mariage et les fiançailles...

Ajoute à cela ce que les jeunes devraient endurer afin de faire face au coût élevé du mariage : la dot, le cadeau de mariage et les frais des cérémonies des fiançailles...

1.2.3.5.2 Comportement syntaxique :

- 1) *hæjθu* peut, au-delà de son rôle de subordonnant, assumer, selon le contexte, la fonction de complément circonstanciel de lieu ou de temps au sein de la relative. Il peut également avec la relative qui la suit assumer la même fonction au sein de la proposition dont il fait partie. Par exemple :

[jæhmɛluhæ ʔelæ hæjθu jæʕi:fu] يحملها إلى حيث يعيش
 jæ/hmɛl/u/hæ ʔelæ hæjθu jæ/ʕi:f/u
 p3m+porte+inacc/p3f prép (à/vers) Rel p3m+vit+inacc
 Il porte elle à où il vit
 Il la porte (là) où il vit.

Dans cet exemple, le relatif *hæjθu* assure la fonction de complément circonstanciel de lieu auprès du syntagme prédicatif *jæʕi:fu* “il vit”. En revanche, c’est toute la relative *hæjθu jæʕi:fu* “où il vit” qui assure la fonction de complément circonstanciel de lieu auprès du syntagme verbal *jæhmɛluhæ* “il la porte” qui joue le rôle de prédicat principal de la phrase. Il en va de même dans l’exemple suivant :

[sæʔæzɛdukæ hæjθumæ tæku:nu] سأجذك حيثما تكون
 sæ/ʔæ/zɛd/u/kæ hæjθumæ tæ/ku:n/u
 futur/p1+trouve+inac/p2m Rel p2m+est+inacc
 Je trouverai toi où tu es
 Je te trouverai où tu es. (Je te trouverai où tu seras)

- 2) Lorsque *hæjθu* est précédé d’un élément jouant le rôle d’antécédent, le rôle de *hæjθu* se réduit à servir de marqueur de subordination et à exercer une fonction syntaxique uniquement vis-à-vis du prédicat principal de la relative.

ذهبت معه إلى لندن حيث ستقضي شهر العسل
 [ðæhæbæt mæʕæhu ʔelæ landan hæjθu sætaqd^ʕi ʃahr ælʕæsæɪ]
 ðæhæb/æt mæʕæ/hu ʔelæ landan
 va+acc+p3f prép (avec)+p3m prép (à) Londres
 hæjθu sæ/ta/qd^ʕi ʃahr æl/ʕæsæɪ
 Rel futur/p3f/passe+inacc mois déf+miel
 Elle est allée avec lui à Londres où elle va passer la lune de miel
 Elle est partie avec lui à Londres où elle va passer la lune de miel.

Dans cet exemple, *hæjθu* est utilisé après l’antécédent *landan* “Londres”. Il assure la fonction de complément circonstanciel de lieu au sein de la relative.

1.2.4 Le rôle d'élément anaphorique :

1.2.4.1 Unité et forme :

Le rôle d'élément anaphorique peut être joué par trois types d'unités, à savoir : par un pronom personnel, par la marque personnelle jointe au verbe au sein de la relative ou par le pronom relatif lui-même. Quant au fait que la marque personnelle puisse jouer le rôle d'élément anaphorique au sein de la relative, ceci ne signifie pas qu'elle a le statut d'un pronom. En d'autres termes, nous considérons que la marque personnelle peut avoir la possibilité, dans certains contextes qui seront définis ci-dessous, d'assurer le rôle d'anaphore au sein de la relative en raison de son accord en genre ou en sexe et en nombre avec le nom auquel elle renvoie, mais nous ne la considérons pas comme étant un pronom, du fait qu'elle ne peut pas commuter avec un nom.

Lorsque le rôle d'élément anaphorique est exercé par un pronom personnel, celui-ci peut se présenter de deux manières différentes.

- 1) Il peut avoir la forme d'une désinence qui peut se rattacher à un verbe, à un nom, ou à une préposition (cf. par ex : *læhu* "pour lui").
- 2) Il peut se manifester sous la forme d'un pronom détaché ou isolé. Cet emploi ne concerne que le pronom à la troisième personne, qu'il soit au singulier ou au pluriel. Cf. le tableau suivant :

	Signifié	Forme attachée	Forme détachée
1	P3M	<i>hi, h, hu*</i>	<i>howwæ</i> هو
2	P3F	<i>hæ</i> ها	<i>hejjæ</i> هي
3	P3 Duel (F&M)	<i>homæ</i> هما	<i>homæ</i> هما
4	P6M	<i>hom</i> هم	<i>hom</i> هم
5	P6F	<i>honnæ</i> هن	<i>honnæ</i> هن

* *hi* et *h* sont deux variantes de *hu*.

Il convient de faire remarquer que, dans les contextes où l'élément anaphorique a pour interprétant le pronom relatif (lorsque celui-ci est sans antécédent et a une valeur générale ou indéfinie), l'unité qui s'occupe du rôle d'élément anaphorique se présente sous la forme d'un « p3m ». Ce dernier peut avoir une forme attachée ou détachée. Prenons ces exemples :

Ex. 1

[næffæðæt mæ: t^ʰalæbtuhu menhæ] نفذت ما طلبته منها

næffæð/æt	mæ:	t ^ʰ alæb/tu/ hu	men/hæ
Exécute+acc/p3f	Rel	demande+acc/p1/ p3m	prép (de)+p3f

Elle a exécuté que j'ai demandé lui d'elle

Elle a exécuté ce que je lui ai demandé.

Ici, le rôle d'élément anaphorique est assuré par *hu* "p3m".

Ex. 2

التقليد الأعمى لكل ما هو غربي

[ʔættæqli:du lʔæʕmæ lekolle mæ: howwæ ɣarbi]

ʔæt/tæqli:d/u	l/ʔæʕmæ	le/koll/e
Déf/imitation+nominatif	accord+aveugle	prép (pour)+tout+cas ind

mæ: **howwæ** ɣarbi

Rel **p3m** occidental

L'imitation aveugle de tout qui lui occidental

L'imitation aveugle de tout ce qui est occidental.

Le rôle de pronom anaphorique est rempli dans cet exemple par le pronom *howwæ* "p3m".

Ex. 3

[næffæðæt mæ: t^ʰalæbtu menhæ] نفذت ما طلبت منها

næffæð/æt	mæ:	t ^ʰ alæb/tu	men/hæ
Exécute+acc/p3f	Rel	demande+acc/p1	prép (de)+p3f

Elle a exécuté que j'ai demandé d'elle

Elle a exécuté ce que je lui ai demandé.

Ici, le rôle de pronom anaphorique est assuré par le pronom relatif à la place du pronom *hu* « p3m » qui a été supprimé et qui aurait pu exercer la fonction d’objet par rapport au verbe principal de la relative.

1.2.4.2 Comportement fonctionnel :

Quelle que soit l’unité qui se charge du rôle d’élément anaphorique au sein de la proposition relative, cette unité est capable de remplir tous les types de fonctions nominales. Pourtant, certaines fonctions sont plus souvent assurées par le relatif que par le pronom personnel et vice-versa.

1) La fonction de sujet :

Cette fonction est mieux assurée par la marque personnelle que par le relatif ou par un pronom personnel.

Ex. 1

[mæn jæzræʃu jæhs^oodu] من يزرع يحصد
 mæn jæ/zræʃ/u jæ/hs^ood/u
 Rel p3m+sème+inacc p3m+récolte+inacc
 Qui sème récolte

Nous pouvons considérer ici que la fonction de sujet vis-à-vis du syntagme prédicatif *jæzræʃu* “sème” au sein de la relative *mæn jæzræʃu* “qui sème” est assurée par la marque personnelle *jæ...u* “p3m”.

Ex. 2

[xoð ʔæjjuhom junæ:sebukæ] خذ أيهم يناسبك
 xoð ʔæjju/hom ju/næ:seb/u/kæ
 prend+impératif+p2m Rel+p6m p3m+convient+inacc/p2m
 prends lequel d’entre eux convient toi
 Prends celui qui te convient.

Dans cet exemple, nous estimons également que c'est la marque personnelle *jæ...u* "p3m" qui occupe la fonction de sujet au sein de la relative *ʔæjjuhom junæ:sebukæ* "celui qui te convient".

Ex. 3

التقليد الأعمى لكل ما هو غربي

[ʔættæqli:du lʔæʕmæ lekolle mæ: howwæ ɣarbi]

ʔættæqli:d/u

l/ʔæʕmæ

le/kolle

Déf/imitation+nominatif

accord+aveugle

prép (pour)+tout+cas ind

mæ: howwæ ɣarbi

Rel p3m occidental

L'imitation aveugle de tout qui lui occidental

L'imitation aveugle de tout ce qui est occidental.

Dans cet exemple, c'est le pronom *howwæ* "p3m" qui exerce la fonction de sujet au sein de la relative *howwæ ɣarbi* "il est occidental".

2) La fonction d'objet :

Cette fonction est en principe assurée par un pronom personnel ; mais lorsque ce dernier est supprimé, c'est le relatif qui s'en occupe. Par exemple :

Ex. 1

[hæ:ðæ mæ: ʔuri:duhu] هذا ما أريده

hæ:ðæ mæ: ʔu/ri:d/u/hu

dém Rel p1+veut+acc/p3m

Ceci que je veux lui

C'est ce que je veux.

Ici, la fonction d'objet est assurée par le pronom *hu* "p3m".

Ex. 2

[sæʔæffælu mæ: turi:du] سأفعل ما تريد

sæ/?æ/fʃæl/u mæ: tu/ri:d/u
futur/p1+fait+inacc Rel veut+inacc+p2m
Je ferai que tu veux
Je ferai ce que tu veux.

Dans cet exemple, *mæ:* assure la fonction d’objet vis-à-vis du syntagme verbal *turi:du* “tu veux”.

3) La fonction d’objet indirect :

Cette fonction ne peut être assumée par le relatif que dans un seul contexte : lorsque le verbe qui joue le rôle de prédicat principal et celui qui joue le rôle de prédicat secondaire sont les mêmes. Dans ce cas, la suppression de la préposition qui suit le prédicat secondaire entraîne celle du pronom personnel qui assurait le rôle d’élément anaphorique ; ce qui permet au relatif de remplir la fonction en question. En d’autres termes, cette fonction est presque exclusivement assurée par un pronom personnel et non par un relatif.

Ex. 1

[næħnu næhtæmmu bemæ: tæhtæmmu:n behi] نحن نهتم بما تهتمون به

næħnu næ/htæmm/u be/mæ:

p4 p4+s’intéresse+inacc prép (à)+Rel

tæ/htæmm/u:n be/hi

p5+s’intéresse+inacc prép (à)+p3m

Nous nous intéressons à que vous vous intéressez à lui

Nous nous intéressons à ce à quoi vous vous intéressez.

Dans cet exemple, le syntagme prépositionnel *behi* “à lui” peut être supprimé ; ce qui permet au relatif d’exercer la fonction d’objet indirect au sein de la relative. Ceci donnera l’énoncé suivant :

[næħnu næhtæmmu bemæ: tæhtæmmu:n] نحن نهتم بما تهتمون

næħnu næ/htæmm/u be/mæ: tæ/htæmm/u:n

p4 p4+s'intéresse+inacc prép (à)+Rel p5+s'intéresse +inacc

Nous nous intéressons à que vous vous intéressez

Nous nous intéressons à ce à quoi vous vous intéressez.

Ex. 2

[ʔennæhu ʔæntæ llæði nætæhæddæθu ʕænhu] إنه انت الذى نتحدث عنه

ʔennæ/hu ʔæntæ llæði næ/tæhæddæθ/u ʕæn/hu

Particule (que)+p3m p2m Rel p4+parle+inacc prép (de)+p3m

C'est toi dont nous parlons de lui

C'est toi dont nous parlons.

Ici, la fonction d'objet indirect est assurée par le pronom personnel *hu* "p3m".

La suppression du pronom *hu* "p3m", dans cet exemple, devrait entraîner celle de préposition *ʕæn* « de », ce qui est impossible pour la raison suivante : la préposition *ʕæn* « de », qui marque la fonction d'objet indirect vis-à-vis du pronom *hu* "p3m", ne peut ni exister toute seule sans être suivie de l'élément par rapport auquel elle sert de marque de fonction, ni être supprimée car ceci risque de détruire le sens de la phrase ; d'où l'impossibilité de supprimer le pronom anaphorique *hu* "p3m".

4) La fonction de complément du nom :

Cette fonction est exclusivement exercée par le pronom personnel, et n'est jamais assurée par le pronom relatif. Par exemple :

[ʔælkætæ:bu llæði dæfæʕtu θæmænæhu] الكتاب الذى دفعت ثمنه

ʔælkætæ:b/u llæði dæfæʕ/tu θæmæn/æ/hu

déf/livre+nominatif Rel paye+acc/p1 prix/cas dir/p3m

Le livre que j'ai payé son prix

Le livre dont j'ai payé le prix.

5) La fonction de complément circonstanciel de lieu :

Cette fonction est généralement assurée par le pronom personnel, sauf, dans le cas des relatifs *hæjθu*, *hæjθumæ*, *ʔæjnæ*, *ʔæjnæmæ* et *ʔænnæ* “où”, ces derniers ont prioritairement la vocation à occuper cette fonction. Par exemple :

Ex. 1

[ʔælmæktæbu llæði tæʕmælu fi:hi zæwʒæti] المكتب الذى تعمل فيه زوجتي

ʔælmæktæb/u	llæði	tæʕmælu	fi:/hi
Déf+bureau+nominatif	Rel	p3f+travaille+inacc	prép (à)+p3m
zæwʒæt/i			
mariée+p1			

Le bureau où elle travaille dans lui ma femme

Le bureau où travaille ma femme...

Ici, la fonction de complément circonstanciel de lieu est assurée par le pronom personnel *hu* “p3m”.

Ex. 2

[jæhmæluhæ ʔelæ hæjθu jæʕi:fu] يحملها إلي حيث يعيش

jæhmæluhæ	ʔelæ	<u>hæjθu</u>	jæʕi:fu
P3m+porte+inacc+p3f	prép (à)	Rel	p3m+vit+inacc

Il porte elle à où il vit

Il la porte (là) où il vit.

La fonction est assurée ici par *hæjθu*.

6) La fonction de complément circonstanciel de temps :

Cette fonction est uniquement assurée par *hæjθu* “au moment où”. Par exemple :

[tæʕærrafæ bewæ:ledæti fi ʕæ:m 1923 hæjθu kæ:næt tæʕmælu modærræse lelmosi:qa]

تعرف بوالدتي في عام 1932 حيث كانت تعمل مدرسة للموسيقي

tæʕærrafæ	be/wæ:ledæt/i	fi	ʕæ:m 1923	<u>hæjθu</u>
connaît+acc/p3m	prép (par)+mère/p1	prép (en)	année 1923	Rel/où

kæ:n/æt tæ/ʃmæl/u modærresæ l/el/mosi:qa
 est+acc/p3f p3f+travaille+inacc professeur+fém prép (de)+déf+musique

Il a connu ma mère en 1923 où (quand) elle travaillait professeur de musique.

Il a rencontré ma mère en 1923 au moment où elle travaillait comme professeur de musique.

1.2.4.3 Valeur et interprétant du pronom anaphorique :

Le pronom anaphorique peut avoir comme interprétant :

- 1) Le nom qui joue le rôle d'antécédent lorsqu'il y en a un ;

[wæʒædtu lketæ:bæ llæði ʔæbhæθu ʔænhu] وجدت الكتاب الذى أبحث عنه

wæʒæd/tu l/ketæ:b/æ llæði ʔæ/bhæθ/u ʔæn/hu
 trouve+acc/p1 déf+livre/cas dir Rel p1+chrerche+inacc de+p3m

J'ai trouvé le livre que je cherche de lui

J'ai trouvé le livre que je cherche.

- 2) Le relatif, lorsque celui-ci est utilisé sans antécédent et a une valeur générale ou indéfinie.

[ʔænæ ʔuʰebbū mæ: tuʰebbuhu] أنا أحب ما تحبه

ʔænæ ʔu/ʰebb/u mæ: tu/ʰebb/u/hu
 p1 p1/aime+inacc Rel p2m+aime+inacc/p3m

J'aime que tu aimes lui

J'aime ce que tu aimes.

- 3) Un nom ou une idée qui peuvent être donnés ailleurs dans le contexte.

لكن اللذين دافع عنهم لم ينصروه

[lækennæ llæði:næ dæ:fæʃæ ʃænhom læm jæns^ooru:hu]

lækennæ llæði:næ dæ:fæʃ/æ

mais Rel+PL masc défend+acc/p3m
 ʕæn/hom læm jæ/ns^ʕor/u:/hu
 Prép (de)+p6m nég+acc soutient+inacc+p6+p3m

mais qui il a défendu d'eux ils ne soutenaient pas lui

Mais ceux qu'il avait défendus ne l'ont pas soutenu.

Le pronom *hom* "p6" a pour référent un nom qui n'est pas donné dans l'énoncé, mais est exprimé plus loin dans le contexte.

1.2.5 La relative en arabe moderne :

1.2.5.1 Structure de la relative :

En ce qui concerne la structure syntaxique de la relative, elle peut être :

1. Une proposition à prédicat verbal :

[ʃakartuhæ ʕælæ mæ: qaddæmæthu li] شكرتها علي ما قدمته لي

ʃakart/u/hæ ʕælæ mæ: qaddæm/æt/hu l/i
 Remercie+acc/p1/p3f prép (de) Rel offre+acc/p3f/p3m prép (à)+p1

J'ai remercié elle de qu'elle a offert lui à moi

Je l'ai remerciée pour ce qu'elle m'a offert.

2. Une proposition à prédicat non verbal :

Ceci peut être :

a) Un nom :

[qa:læ lerraʒol ællæði howwæ ʕædowwi:] قال للرجل الذي هو عدوي

qa:l/æ l/er/raʒol/e llæði

dit+acc/p3m prép (à)+déf+homme+cas ind Rel

howwæ fædoww/i:

p3m ennemi+p1

il a dit à l'homme qui il mon ennemi

Il a dit à l'homme qui est mon ennemi.

Dans cet exemple, la relative est composée de deux éléments dont le premier *howwæ* "p3m" occupe la fonction de « sujet » et le deuxième *fædowwi:* est un nom jouant le rôle de noyau principal.

b) Un adjectif :

[hejjæ tæmtæleku kol mæ: howwæ zæmi:l] هي تمتلك كل ما هو جميل

hejjæ tæ/mtælek/u kol mæ: **howwæ** **zæmi:l**

p3f p3f+possède+inacc tout Rel p3m beau

Elle possède tout que il beau

Elle possède tout ce qui est beau.

3. Une proposition constituée du relatif et de l'élément prédicatif ; ce dernier peut être :

a) Un groupe prépositionnel :

Ex. 1

[raymæ lforu:q ællæti bæjnænæ] رغم الفروق التي بيننا

raymæ l/foru:q ællæti bæjnænæ

malgré déf+différence+PL Rel entre+p4

Malgré les différences qui entre nous

Malgré les différences qui existent entre nous.

Ex. 2

[fæhæmtu mæ: fi: resæ:lætikæ] فهمتُ ما في رسالتك

fæhæm/tu mæ: fi: resæ:læt/i/kæ

comprend+acc/p1 Rel prép (dans) message+cas ind/p2m

J'ai compris qui dans message toi

J'ai compris ce qui est dans ton message.

Dans cet exemple, nous considérons comme relative le syntagme *mæ: fi: resæ:lætikæ* "ce qui est dans ton message".

Dans ces deux exemples, nous considérons que la relative est constituée de deux éléments : le relatif qui assume le rôle de sujet et le syntagme prépositionnel qui joue le rôle de prédicat principal de la relative. Ce type de structure se caractérise par le fait que l'on peut assigner le rôle de sujet à un pronom personnel séparément du relatif, ce qui donnera les énoncés suivants :

Ex. 1

[raymæ lforu:q ællæti hejjæ bæjnænæ] رغم الفروق التي هي بيننا

raymæ l/foru:q ællæti hejjæ* bæjnæ/næ

malgré déf+différence+PL Rel p3f entre+p4

Malgré les différences qui elle entre nous

Malgré les différences qui existent entre nous.

* L'accord avec l'antécédent, qui est un nom inanimé au pluriel, se fait à la troisième personne au féminin.

Ex. 2

[fæhæmtu mæ: howwæ fi: resæ:lætikæ] فهمتُ ما هو في رسالتك

fæhæm/tu mæ: howwæ* fi: resæ:læt/i/kæ

comprend+acc/p1 Rel p3m prép (dans) message+cas ind/p2m

J'ai compris qui dans message toi

J'ai compris ce qui est dans ton message.

* L'accord avec le relatif se fait à la troisième personne au masculin.

Après le rétablissement des pronoms dans les deux exemples ci-dessus, chaque proposition relative est désormais formée de deux unités : un pronom au

rôle de sujet et un syntagme prépositionnel au rôle de noyau central. En d'autres termes, nous avons dans chaque exemple, une proposition ayant comme élément prédicatif un syntagme prépositionnel. La structure de la proposition relative dans ce type de relative ne doit pas être altérée suite à la suppression du pronom personnel y assurant le rôle de sujet, étant donné que ce rôle peut être assuré par le pronom relatif ; ce qui donne enfin la structure d'origine dans laquelle n'apparaît aucun pronom.

b) Un adverbe :

Il en va de même dans cet exemple où l'élément prédicatif au sein de la relative peut être un adverbe de lieu.

[xoð ælketæ:bæ llæði honæ:k] خذ الكتاب الذى هناك

xoð æl/ketæ:b/æ llæði honæ:k

prend+impératif+p2m déf+livre/cas dir Rel là-bas

Prends le livre qui là-bas

Prends le livre qui est là-bas.

c) Un syntagme nominal :

Lorsque la proposition relative est introduite par le relatif à valeur locative *hæjθu* "où", elle a comme élément prédicatif le relatif lui-même.

هو يعيش في حي أوكلاند حيث الصعاليك و المجرمين

[howwæ jæʕi:ʃu fi: hæjj oklænd hæjθu s^ss^saʕali:k wælmojremi:n]

howwæ jæ/ʕi:ʃ/u fi: hæjj oklænd

p3m p3m+vit+inacc prép (à) quartier Okland

hæjθu s^s/s^saʕali:k w/ælmojrem/i:n

Rel déf/mésirable+PL et+déf+criminel+PL

Il vit dans le quartier d'Okland où les misérables et les criminels

Il vit dans le quartier d'Okland où se trouvent les misérables et les criminels.

Dans cet exemple, nous estimons que le syntagme nominal *s^ʕs^ʕaʕali:k wælmojremi:n* “les misérables et les criminels” joue le rôle de sujet par rapport au relatif *hæjθu* qui lui sert de prédicat secondaire grâce à sa valeur locative.

1.2.5.2 Comportement fonctionnel de la relative :

Le rôle fonctionnel assuré par la relative varie selon qu’elle est utilisée avec ou sans antécédent.

- 1) Du point de vue syntaxique, lorsque la proposition relative est précédée d’un antécédent, elle peut être de type déterminatif ou explicatif. Lorsqu’elle est explicative, elle joue le rôle d’une apposition par rapport à l’antécédent. Elle ne forme pas avec celui-ci de syntagme nominal. Par exemple :

هذا الرجل الذى يقف أمامكم برئ

[hæ:ðæ rrazolu ʔællæði jæqefu ʔæmæ:mækom bæri:ʔ]

hæ:ðæ	r/razol/u	ʔællæði	jæ/qef/u
dém	déf/homme/nominatif	Rel	p3m+se lève+inacc
ʔæmæ:mæ/kom	bæri:ʔ		
devant/p5	innocent		

cet homme, celui qui se tient debout devant vous innocent

Cet homme, celui qui se tient debout devant vous, est innocent.

En revanche, lorsque la relative est de type déterminatif¹, elle fonctionne comme un adjectif vis-à-vis de l’antécédent. Elle forme avec ce dernier un syntagme nominal. Par exemple :

إشتري القصتين اللتين يحبهما [ʔeʕtæra lqes^ʕs^ʕtæjne llætæjni juħebbuhomæ]

ʔeʕtær/a l/qes^ʕs^ʕt/æjne

¹ Certains linguistes comme Ibn El Farouk préfèrent appeler ce type de relative « relative épithétique », pour montrer l’analogie de fonctionnement avec l’adjectif.

achète+acc/p3m déf/histoire+duel+cas dir

llæt/æjni ju/hebb/u/homæ

que+duel+accord p3m+aime+inacc/p3 duel

Il a acheté les deux histoires qu'il aime elles (deux)

Il a acheté les deux romans qu'il aime.

Dans cet exemple, la relative *llætæjni juhebbuhomæ* “qu'il aime” détermine et précise le sens de l'antécédent *lqes^stæjne* “les deux romans”.

- 2) Du point de vue sémantique, la valeur exprimée par la relative explicative ne joue pas un rôle considérable dans la définitude de l'antécédent mais elle peut y ajouter une information qui pourrait ou non, selon le contexte, être pertinente, mais qui n'est pas toujours nécessaire, cf. l'exemple ci-dessous. Dans le cas de la relative déterminative, celle-ci sert à restreindre le contenu sémantique de l'élément auquel réfère l'antécédent ; et elle joue un rôle important dans la définitude de ce dernier, cf. l'exemple ci-dessus.

Ex. 1

قال للرجل اللذى هو عدوي أن ينصرف

[qa:læ lerrazole llæði howwæ ʕædownwi: ?æn jæns^sarefu]

qa:l/æ l/er/razol/e llæði

dit+acc/p3m prép (à)+déf+homme+cas ind Rel

howwæ ʕædownwi: ?æn jæ/ns^saref/u

p3m ennemi+p1 que p3m/part+inacc

il a dit à l'homme qui il mon ennemi que il part

Il a dit à l'homme qui est mon ennemi de s'en aller.

Dans cet exemple, la relative *ællæði howwæ ʕædownwi:* “qui est mon ennemi” joue, du point de vue syntaxique, le rôle de déterminant à l'égard de son antécédent *errazol* “l'homme”. Du point de vue sémantique, le syntagme composé du relatif et de la relative *ællæði howwæ ʕædownwi:* “qui est mon ennemi” joue un rôle explicatif par rapport à l'antécédent.

3) Lorsque la relative est utilisée sans antécédent, elle peut avoir pour point d'incidence soit l'élément prédicatif de la proposition dans laquelle elle est intégrée, soit un autre élément, comme par ex : un présentatif ou un (pro)nom en fonction de sujet, lorsque le rôle de prédicat principal dans la phrase est assuré par la relative elle-même. Elle peut ainsi jouer un rôle actanciel ou circonstanciel au sein de la phrase. Par exemple :

a) La fonction de sujet :

[mæn jæzræʃu jæhs^ʃodu] من يزرع يحصد
mæn jæ/zræʃ/u jæ/hs^ʃod/u
 Rel p3m+sème+inacc p3m+récolte+inacc
 Qui sème récolte.

Dans cet exemple, la relative *mæn jæzræʃu* “qui sème” joue le rôle de sujet vis-à-vis du syntagme prédicatif *jæhs^ʃodu* “récolte”.

b) La fonction de sujet réel :

[ʒæ:ʔæt mæn tæntæzʃeruhæ] جاءت من تنتظرها
 ʒæ:ʔæt mæn tæ/ntæzʃer/u/hæ
 vient/acc/p3m Rel p2m+attend+inacc/p3m
 elle est venue que tu attends elle
 Elle est venue, celle que tu attends.
 Celle que tu attends est venue.

Ici, la proposition relative *mæn tæntæzʃeruhæ* “que tu attends” occupe la fonction de sujet réel à l'égard du syntagme verbal *ʒæ:ʔæt* “elle est venue”.

c) Le rôle de prédicat principal de la phrase :

[hæ:ðæ mæ: ʔuri:duhu] هذا ما أريده
 hæ:ðæ mæ: ʔu/ri:d/u/hu

dém Rel p1+veut+acc/p3m

Ceci que je veux lui

C'est ce que je veux.

La proposition relative *mæ: ʔuri:duhu* “que je veux” sert de prédicat par rapport au démonstratif *hæ:ðæ* “ceci” qui joue le rôle de présentatif.

d) La fonction d'objet direct :

[*næffæðæt mæ: tʰalæbtuhu menhæ*] نفذت ما طلبته منها

næffæðæt *mæ: tʰalæb/tu/hu* *men/hæ*

Exécute+acc/p3f Rel demande+acc/p1/p3m prép (de)+p3f

Elle a exécuté que j'ai demandé lui d'elle

Elle a exécuté ce que je lui ai demandé.

Ici, nous considérons que la proposition relative *mæ: tʰalæbtuhu menhæ* “que je lui ai demandé” assure la fonction d'objet par rapport au syntagme verbal *næffæzæt* “elle a exécuté”.

e) La fonction d'objet indirect :

[*læm tardʰa bemæ: fæʕælæthu*] لم ترضي بما فعلته

læm *tardʰ/a* *be/mæ:* *fæʕæl/æt/hu*

nég+acc accepte+inacc+p3f prép (par)+Rel fait+acc/p3f/p3m

Elle n'a pas accepté (de) ce que elle a fait lui

Elle n'était pas satisfaite de ce qu'elle avait fait.

Dans cet exemple, la relative *mæ: fæʕælæthu* “ce qu'elle avait fait” remplit la fonction d'objet indirect à l'égard du syntagme verbal *læm tardʰa* “elle n'a pas accepté”. La fonction d'objet indirect est marquée par la préposition *be* “de” combinée au relatif *mæ:*.

f) La fonction de complément circonstanciel de lieu :

[jæhm̩eluhæ ʔelæ hæjθu jæʕi:ʃu] يحملها إلى حيث يعيش

jæ/h̩mel/u/hæ ʔelæ hæjθu jæ/ʕi:ʃu

P3m+porte+inacc+p3f prép (à) Rel p3m+vit+inacc

Il porte elle à où il vit

Il la porte (là) où il vit.

Ici, la relative *hæjθu jæʕi:ʃu* “où il vit” occupe la fonction de complément circonstanciel de lieu par rapport au syntagme prédicatif principal de la phrase *jæhm̩eluhæ* “il la porte”.

g) La fonction de complément de nom :

[hæ:ðih̩i hæqi:qatu mæ: hædæθæ] هذه حقيقة ما حدث

hæ:ðih̩i hæqi:qat/u mæ: hædæθæ

dém+fém vérité+nominatif Rel se passe+acc/p3m

Ceci la vérité (de) qui s’est passé

C’est la vérité de ce qui s’est passé.

Ici, la relative *mæ: hædæθæ* “ce qui s’est passé” assure la fonction de complément du nom à l’égard du nom *hæqi:qatu* “vérité”.

1.3 SYNTHÈSE :

Le système de relativisation marquée en arabe moderne est assuré par la mise en relation des éléments suivants : un antécédent, un relatif, une proposition qui doit absolument contenir un pronom anaphorique. Ces éléments se présentent de la manière suivante :

I. L'antécédent :

Il peut être un pronom, un nom propre ou un nom défini, c'est-à-dire déterminé par un article défini, un possessif ou un démonstratif, qui peut être supprimé, selon le contexte.

II. Le relatif :

Le relatif se caractérise par :

- a) Sa capacité à jouer le rôle de subordonnant relatif vis-à-vis de la relative et vis-à-vis de l'élément qui lui sert de point d'incidence.
- b) Il peut fonctionner comme pronom.
- c) Il peut assurer le rôle de pronom anaphorique au sein de la relative en cas de suppression de l'unité qui devait s'en charger.
- d) Il n'est pas censé, par conséquent, exercer des fonctions nominales au sein de la relative sauf dans certaines conditions que nous avons montrées *supra*.
- e) Il est également capable d'assurer des fonctions nominales au sein de la proposition dans laquelle il est intégré, auquel cas nous préférons considérer que c'est toute la relative qui a vocation à exercer ces fonctions, puisque le relatif en fait partie, grâce à son rôle d'introducteur de proposition et au fait qu'ils forment ensemble un seul syntagme nominal.

Les unités qui jouent le rôle de relatif se présentent de la manière suivante :

1) *ʕællæði* اللذي

Ce relatif se caractérise par ce qui suit :

- a) Il peut être utilisé avec ou sans antécédent.
- b) Il a une forme qui varie selon le genre, le nombre et la fonction (uniquement au duel) du nom auquel il réfère.
- c) Il peut référer à un nom animé ou inanimé.

2) *mæn* من

Ce relatif se caractérise par ce qui suit :

- a) Il s'utilise uniquement sans antécédent.
- b) Il a une forme invariable.
- c) Il s'utilise pour référer à un nom animé.

3) *mæ:* ما

Comme *mæn*, *mæ:* s'utilise sans antécédent et jouit d'une forme invariable. En revanche, elle réfère à un nom inanimé.

4) *ʔæjju* أي

Comme *mæn* et *mæ:*, *ʔæjju* s'emploie sans antécédent, et a une forme invariable. En revanche, il peut référer à un nom animé ou inanimé. Elle peut être utilisée seule ou sous forme d'un syntagme au sein duquel *ʔæjju* peut être déterminée par un pronom. Elle exprime un choix ou une valeur indifférente.

5) *hæjθu, hæjθumæ:* حيث / حيثما

Comme *ƒællæði*, ces deux unités peuvent être utilisées avec ou sans antécédent. Elles ne changent pas de forme et s'utilisent uniquement pour relativiser un nom qui devrait occuper la fonction de complément circonstanciel de temps ou de lieu au sein de la relative. Elles ont une valeur circonstancielle, locative ou temporelle.

6) *ʔæjnæ, ʔæjnæmæ:* et *ʔænnæ* أين / أينما / أي

Ces trois unités issues du même interrogatif *ʔæjnæ* ne changent pas de forme et s'utilisent sans antécédent. Comme *hæjθu* et *hæjθumæ:*, elles ont une valeur locative.

III. La relative :

Elle se caractérise par sa structure qui peut être :

- a) Une proposition à noyau verbal
- b) Une proposition à noyau non verbal
- c) Une proposition réduite à un syntagme prépositionnel, un adverbe de lieu ou à un syntagme nominal. Dans ce cas, le relatif exerce une fonction syntaxique au sein de la relative.

IV. L'élément anaphorique :

Le rôle d'élément anaphorique est en principe assuré par une unité pronominale séparément du relatif, sauf dans certaines conditions qui ont été montrées ci-dessus, où ce rôle peut être joué par le relatif lui-même ou par la marque personnelle jointe au verbe au sein de la relative.

CHAPITRE II

LES RELATIVES NON MARQUÉES

Dans cette partie, nous allons analyser un type de relative dite non marquée, qui se trouve directement après un nom indéfini, comme dans l'exemple suivant :

أخذتُ أقلبُ صفحاتَ مجلةٍ اشتريتها

[ʔaxaðtu ʔuqallebu sʰafaħæ:ta mæzællæten ʔestæræjtuhæ]

ʔaxað/tu	ʔu/qalleb/u	sʰafaħæ:t/a
Prend+acc/p1	p1+tourne+inacc	page+PL+cas dir
mæzællæt/en	<u>ʔestæræj/tu/hæ</u>	
revue+cas ind	achète+acc/p1/p3f	

J'ai commencé à feuilleter les pages d'une revue j'ai acheté elle

J'ai commencé à feuilleter les pages d'une revue que j'ai achetée.

Dans cet exemple, nous estimons que le nom *mæzællæten* "une revue" est déterminé par la proposition *ʔestæræjtuhæ* "je l'ai achetée". Cette détermination n'est marquée par aucun marqueur spécifique, à part la position.

Nous considérons la proposition *ʔestæræjtuhæ* "je l'ai achetée" comme une relative pour les raisons suivantes :

- 1) La commutation de l'indéfini déterminant le nom *mæzællæten* "une revue" avec le défini implique l'emploi d'un relatif devant la séquence *ʔestæræjtuhæ* "je l'ai achetée", ce qui donnera l'énoncé suivant :

أخذتُ أقلبُ صفحاتَ المجلةِ التي اشتريتها

[ʔaxaðtu ʔuqallebu sʰafaħæ:ta lmæzællæte llæte ʔtæræjtuhæ]

ʔaxað/tu	ʔu/qalleb/u	sʰafaħæ:t/a
----------	-------------	-------------

Prend+acc/p1 p1+tourne+inacc page+PL+cas dir

l/mæzællæt/e llæte ʃtæræj/tu/hæ

déf/revue+cas ind Rel achète+acc/p1/p3f

J'ai commencé à feuilleter les pages d'une revue j'ai acheté elle

J'ai commencé à feuilleter les pages d'une revue que j'ai achetée.

- 2) La commutation de la séquence *ʔestæræjtuhæ* “je l'ai achetée” avec un adjectif (par ex : *ʃaransejjæ* “française”) permet de montrer qu'il s'agit d'une unité qui joue le rôle d'un déterminant.
- 3) La pronominalisation du syntagme incluant le nom (*mæzællæten* “une revue”), point d'incidence, et l'expansion (*ʔestæræjtuhæ* “je l'ai achetée”), montre que le segment *ʔestæræjtuhæ* “je l'ai achetée” fait partie d'un syntagme nominal.

[ʔaxaðtu ʔuqallebu s^ʃafahæ:tæhæ] أخذتُ ألقابُ صفحاتها

ʔaxað/tu ʔu/qalleb/u s^ʃafahæ:t/æ/hæ

Prend+acc/p1 p1+tourne+inacc page+PL+cas dir/p3f

J'ai commencé à feuilleter pages elle

J'ai commencé à feuilleter ses pages.

Ici, *hæ* “p3f” correspond au segment *mæzællæten ʔestæræjtuhæ* “une revue que je ai achetée”.

- 4) Et enfin, le fait qu'il y ait dans le segment *ʔestæræjtuhæ* “je l'ai achetée” un élément qui fonctionne comme un prédicat secondaire, en l'occurrence *ʔestæræjtu* “j'ai acheté”, et un autre élément *hæ* “p3f” qui fonctionne comme un pronom anaphorique renvoyant au nom déterminé.
- 5) Ces deux unités forment ensemble un seul syntagme nominal, qui occupe une seule fonction par rapport au nom *s^ʃafahæ:ta* “pages”, à savoir celle de complément de nom.

- 6) L'absence de coupure prosodique entre la séquence *ʔeʃtæræjtuhæ* “je l’ai achetée” et le nom déterminé *mæzællætən* “une revue”, ce qui nous permet de montrer que nous n’avons pas affaire à deux phrases juxtaposées ou différentes.

Il s’agit donc d’une relation de détermination à sens unique qui n’est pas marquée à l’écrit par un élément spécifique, mais uniquement par la position. Un nom indéfini peut ainsi être affecté par une proposition.

Nous allons, dans ce qui suit, présenter ce type de relative selon le schéma suivant :

- 1) La proposition relative
- 2) L’antécédent ou le nom déterminé par la relative
- 3) Le pronom anaphorique

1.1 La proposition relative non marquée :

1.1.1 Identification :

Ce type de proposition relative peut être identifié, du point de vue syntaxique, selon le rôle de déterminant qu’elle exerce par rapport au nom dont elle dépend. Elle forme avec ce dernier un syntagme nominal capable d’assurer des fonctions syntaxiques vis-à-vis du prédicat principal de la phrase ou vis-à-vis d’un des éléments constitutifs de cette dernière. Quant à sa place, elle se trouve immédiatement après le nom qu’elle détermine. Par exemple :

أخذتُ أقلبُ صفحاتَ مجلةٍ اشتريتها

[ʔaxaðtu ʔuqallebu sʃafahæ:ta mæzællætən ʔeʃtæræjtuhæ]

ʔaxað/tu ʔu/qalleb/u sʃafahæ:t/a

Prend+acc/p1 p1+tourne+inacc page+PL+cas dir

mæzællæt/en ʔeʃtæræj/tu/hæ

revue+cas ind achète+acc/p1/p3f

J’ai commencé à feuilleter des pages d’une revue j’ai acheté elle

J'ai commencé à feuilleter les pages d'une revue que j'ai achetée. (...que j'avais achetée)

Dans cet exemple, le nom *mæzællæten* "une revue" est déterminé syntaxiquement par la proposition *ʔeʃtæræjtuhæ* "je l'ai achetée".

1.1.2 Structure de la proposition relative :

Elle peut être constituée de quatre manières différentes :

1) Une proposition à noyau verbal ; ce dernier peut être :

a) Un verbe à l'accompli ou à l'inaccompli : Par exemple :

أخذتُ أقلبُ صفحاتَ مجلةٍ اشتريتها

[ʔaxaðtu ʔuqallebu s^ʕafahæ:ta mæzællæten ʔeʃtæræjtuhæ]

ʔaxað/tu ʔu/qalleb/u s^ʕafahæ:t/a

Prend+acc/p1 p1+tourne+inacc page+PL+cas dir

mæzællæt/en ʔeʃtæræj/tu/hæ

revue+cas ind achète+acc/p1/p3f

J'ai commencé à feuilleter des pages d'une revue j'ai acheté elle

J'ai commencé à feuilleter les pages d'une revue que j'ai achetée. (...que j'avais achetée)

Ici, le rôle de noyau central de la proposition relative est joué par le syntagme verbal *ʔeʃtæræjtu* "j'ai acheté" déterminé par l'accompli.

b) Un verbe affecté par le pronom impersonnel « p3 » :

علي ديون كبيرة يجب أن أسددها بسرعة

[ʕælæjjæ duju:n jæʒebu ʔæn ʔusæddeduhæ besorʕæ]

ʕælæjj/æ duju:n jæ/ʒeb/u

prép (sur)+p1 dette+PL p3m+doit+inacc
 ʔæn ʔu/sædded/u/hæ be/sorʕæ
 que p1+paye+inacc/p3f prép (par)+vitesse
 sur moi des dettes il faut que je paye les vite
 J'ai des dettes que je dois payer rapidement.

c) Un participe actif ou passif :

[ʕælæ læ:fetætən mæktu:bun ʕælæjhæ ʔesmi] علي لافتة مكتوب عليها اسمي
 ʕælæ læ:fetæt/en mæktu:b/un ʕælæj/hæ ʔesm/i
 sur panneau/cas ind écrit+part passif/nominatif sur / p3f nom/p1
 Sur un panneau est écrit sur elle mon nom
 Sur un panneau sur lequel mon nom est écrit.

2) Une proposition à noyau central non verbal ; celui-ci peut être :

a) Un nom :

يخافون من شيء اسمه المسؤولية
 [jæxa:fu:næ men ʕæjʔen ʔesmuhu lmæsʔu:lejjæ]
 jæ/xɑ:f/u:næ men ʕæjʔ/en
 p6m+a peur+inacc prép (de) chose+cas ind
 ʔesm/u/hu l/mæsʔu:lejjæ
 nom/nominatif/p3m Déf/responsabilité
 Ils ont peur de quelque chose son nom la responsabilité
 Ils ont peur de quelque chose dont le nom est « la responsabilité ».

Ici, on pourrait effectivement considérer que la proposition *ʔesmuhu lmæsʔu:lejjæ* “son nom est la responsabilité” est une simple détermination du nom *ʕæjʔen* “une chose”, mais en réalité ça doit être interpréter comme une relative en raison de la présence de l’élément anaphorique *hu* “p3m” qui l’accompagne et qui renvoie au nom dont elle dépend.

b) Un adjectif :

علي لافتة يحملها رجلٌ ملامحه مصرية

[ʕælæ læ:fetætən jæʕmeluhæ ʕazolun mælæ:meħuhu mes^ʔrejjæ]

ʕælæ læ:fetæt/en jæ/ħmel/u/hæ

Prép (sur) panneau+cas ind p3m+porte+inacc/p3f

ʕazol/un mælæ:meħ/u/hu mes^ʔre/jjæ

homme+nominatif trait+PL/nominatif/p3m égyptien/accord

Sur un panneau il porte la un homme ses traits égyptienne

Sur un panneau, il la porte un homme, ses traits sont égyptiens.

Sur un panneau, il le porte un homme, dont les traits sont égyptiens.

(ou) Sur un panneau porté par un homme dont les traits sont égyptiens.

Il en va de même dans cet exemple où la proposition *mælæ:meħuhu mes^ʔrejjæ* “ses traits sont égyptiens” est considérée comme une relative au sein de laquelle l’élément prédicatif est un adjectif, à savoir : *mes^ʔrejjæ* “égyptiens”.

c) Un syntagme prépositionnel :

هو ينظر إلي طريق لا نهاية له

[huwwæ jænz^ʕuru ʔelæ t^ʕari:qen læ nehæ:jætæ læhu]

huwwæ jæ/nz^ʕur/u ʔelæ t^ʕari:q/en

p3m p3m+regarde+inacc prép (à) chemin+cas ind

læ nehæ:jæt/æ læ/hu

nég fin/cas dir prép (à)+p3m

Il regarde en direction d’un chemin pas de fin à lui

Il regarde en direction d’un chemin, pas de fin à lui.

Il regarde en direction d’un chemin qui n’a pas de fin.

3) La proposition relative peut être représentée par un syntagme nominal, adjectival, prépositionnel, etc. Par exemple :

[li fætæ:tun fi senne lmora:haqa] لي فتاة في سن المراهقة

l/i	fætæ:t/un	fi	senn/e	l/mora:haqa
prép (à)+p1	fille/nominatif	prép (à)	âge/cas ind	déf/adolescence

à moi une fille à l'âge de l'adolescence

J'ai une fille à l'âge de l'adolescence.

Dans cet exemple, le nom *fætæ:tun* "une fille" est déterminé par le syntagme prépositionnel *fi senne lmora:haqa* "à l'âge de l'adolescence".

Nous considérons que le segment *fi senne lmora:haqa* "à l'âge de l'adolescence" est la réduction de la proposition *hejjæ fi senne lmora:haqa* "elle (est) à l'âge de l'adolescence"; *hejjæ* "p3f" a été supprimé par effacement. Notre raisonnement tient au fait que la commutation de l'indéfini déterminant le nom *fætæ:tun* "une fille" entraîne l'emploi d'un relatif devant le syntagme *fi senne lmora:haqa* "à l'âge de l'adolescence", cf. ci-dessous.

[ʔælfætæ:tu llæti fi senne lmora:haqa ʔebnæti] الفتاة التي في سن المراهقة ابنتي

ʔælfætæ:tu	llæti	fi	senn/e
déf/fille/nominatif	Rel(qui)	prép(à)	âge/cas ind

l/mora:haqa ʔebnæt/i

déf/adolescence fille/p1

La fille qui à l'âge de l'adolescence ma fille

La fille qui est à l'âge de l'adolescence est ma fille.

Voici un autre exemple :

[lædæjhi ʃaqqatun lelʔiʒa:r] لديه شقة للإيجار

lædæj/hi	ʃaqqat/un	l/el/ʔiʒa:r
prép (à/ en sa possession)+p3m	appartement/nominatif	prép (à)/déf/location

à lui (en sa possession) un appartement à la location

Il a un appartement (qui est) en location.

الشقة التي للإيجار توجد في هذا البيت

[ʔæʃʃaqqatu llæti lelʔiza:r tu:zædu fi: hæ:ðæ lbæjti]

ʔæʃʃaqqat/u

llæti

l/el/ʔiza:r

déf/appartement/nominatif

Rel(qui)

prép(à)/déf/location

tu:/zæd/u

fi:

hæ:ðæ

l/bæjt/i

p3f+se trouve+inacc

prép(à)

dém

déf/maison/cas ind

L'appartement qui à la location se trouve à cette maison

L'appartement qui est en location se trouve dans ce bâtiment.

Il en va de même dans cet exemple où la commutation de l'indéfini avec le défini dans *ʔæʃʃaqqatu* "l'appartement" impose l'emploi d'un relatif *llæti* devant le syntagme prépositionnel *lelʔiza:r* "à la location".

1.2 Le nom déterminé par la relative :

1.2.1 Caractéristiques et identification :

Le nom déterminé par la relative peut être caractérisé essentiellement par le fait qu'il soit indéfini. Par exemple :

Ex. 1

[sæjæʔti jæwmun tæʃrefu fi:h elhæqi:qa] سيأتي يوماً تعرفُ فيه الحقيقة

sæ/jæ/ʔti

jæwm/un

tæ/ʃref/u

futur/p3m+vient+inacc

jour/nominatif

p2m/sait+inacc

fi:/h

el/hæqi:qa

prép (à)+p3m

déf/vérité

Il viendra un jour elle sait dans y la vérité

*Il viendra un jour où elle saura la vérité. Ou (Un jour viendra, elle saura la vérité)

Dans cet exemple, le nom *jæwmun* "un jour" est un nom indéfini déterminé par la proposition *tæʃrefu fi:h elhæqi:qa* "où elle sait la vérité".

Ex. 2

هي تبحث عن وظيفة لا تحتاج وقتاً طويلاً

[hejjæ tæbhæθu ʔæn waz^ʕi:fætæn læ tæhtæ:ʒu waqtæn t^ʕawi:læn]

hejjæ tæ/bhæθ/u ʔæn waz^ʕi:fæt/en læ

P3f cherche+inacc+p3f prép (sur) emploi+cas indir nég

tæ/htæ:ʒu waqtæn t^ʕawi:læn

p3f/a besoin+inacc temps+cas dir long+accord

Elle cherche (sur) un emploi n'a pas besoin du temps long

Elle cherche un emploi qui ne prend pas beaucoup de temps.

Ici, il s'agit du nom *waz^ʕi:fæt/en* "un emploi" qui est affecté par la proposition *læ tæhtæ:ʒu waqtæn t^ʕawi:læn* "elle ne prend pas beaucoup de temps".

Il convient de signaler que le nom est dit « indéfini » lorsqu'il n'est pas affecté par l'article défini *ʔæl* (cf. *ketæ:b* "un livre" vs *ʔælketæ:b* "le livre". En revanche, il peut être annexé par le « tanwin » (ou autrement dit la nounation) qui peut être considéré, dans ce type d'emploi, comme une marque de non définitude¹. Les marques de « tanwi:n » sont : *æn* ou *an* au cas direct, *un* au nominatif et *en* au cas indirect. Par exemple :

[ʔeʃtarajtu ketæ:bæn] اشتريت كتاباً

ʔeʃtaraj/tu ketæ:b/**æn**

Achète+acc+p1 livre+cas direct

J'ai acheté un livre.

Du point de vue syntaxique, le nom est dit « indéfini » lorsqu'il n'est déterminé ni par un déterminant défini *ʔæl*, ni par un pronom personnel qui marque la possession, cf. *ketæ:bi* "mon livre", ni par le démonstratif. Ceci n'empêche pas que le nom indéfini, de même que le nom défini, puisse être déterminé par le nombre et admettre le genre ou la marque du sexe, cf. *ketæ:b* "un livre" vs *kotob* "des livres" et *modærres* "un enseignant" vs *modærresæ* "une enseignante".

¹ En arabe, le « tanwin » ou « nounation » peut servir de marque d'autres phénomènes linguistiques mais nous n'en parlons pas ici, étant donné que ceci est loin de faire partie de l'objet de notre étude.

Il convient de noter qu'en arabe, l'emploi d'un déterminant démonstratif est obligatoirement accompagné par celui de l'article défini, cf. *hæ:ðæ lketæ:b* (ce + le + livre) "ce livre".

1.2.2 Comportement syntaxique :

A) *Au sein de la proposition relative:*

Le nom concerné par ce type de détermination n'est pas censé exercer de fonction syntaxique au sein de la proposition qui le détermine. Il est supposé former avec celle-ci un syntagme nominal à l'intérieur duquel il joue le rôle de noyau central et la relative celui de déterminant.

B) *Au sein de la proposition dite principale :*

Le nom qui joue le rôle d'antécédent est considéré comme étant un des éléments constitutifs de la phrase ; il est donc apte à occuper tout type de fonction syntaxique au sein de celle-ci. Mais il ne peut jamais exister en début de phrase, étant donné qu'en arabe, du point de vue informatif, la phrase ne peut pas commencer par un nom indéfini. Le premier élément dans une phrase est censé jouer le rôle de thème, et par conséquent être connu de l'interlocuteur. C'est pour cette raison que la phrase en arabe commence généralement soit par un syntagme verbal, soit par un nom défini, quel que soit le moyen de sa définitude, et jamais par un nom indéfini sauf dans un énoncé marqué, par exemple :

أبحثُ عن فتاة تتحدث الإنجليزية

[ʔæbhæθu ʕæn fætæ:ten tæ:tæhæddæθu lʔenzeli:zejjæ]

ʔæ/bhæθ/u ʕæn fætæ:t/en tæ/tæhæddæθ/u l/ʔenzeli:zejjæ

p1+cherche+inacc prép(de) fille/cas ind p3f+parle+inacc déf/anglais

Je cherche de une fille elle parle l'anglais

Je cherche une fille qui parle l'anglais.

هناك فتاة تتحدث الإنجليزية دخلت المكتب

[honæ:kæ fætæ:tun tæ:tæhæddæθu lʔenzeli:zejjæ dæxælæt ælmæktæb]

honæ:kæ fætæ:t/un tæ:tæhæddæθ/u lʔenzeli:zejjæ

il y a fille/cas nominatif p3f+parle+inacc déf/anglais

dæxæl/æt æl/mæktæb

entre+acc+p3f déf/bureau

il y a une fille elle parle l'anglais elle est entrée le bureau

Il y a une fille qui parle l'anglais est entrée (dans) le bureau.

Le nom déterminé par la relative peut, avec cette dernière, assurer les fonctions suivantes au sein de la phrase :

1) Il peut assumer la fonction de sujet réel par rapport au prédicat principal de la phrase.

Par exemple :

[sæjæʔti jæwmun tæʔrefu fi:h elhæqi:qa] سيأتي يوماً تعرفُ فيه الحقيقة

sæ/jæʔti jæwm/un tæ/ʔref/u

futur/p3m+vient+inacc jour/nominatif p3f/sait+inacc

fi:/h el/hæqi:qa

prép (à)+p3m déf/vérité

Il viendra un jour elle sait dans y la vérité

*Il viendra un jour où elle saura la vérité.

Dans cet exemple, le nom *jæwmun* “un jour”, déterminé par la proposition *tæʔrefu fi:h elhæqi:qa* “où elle sait la vérité”, joue le rôle de sujet réel vis-à-vis du syntagme verbal *sæjæʔti* “viendra” qui assure le rôle de prédicat principal de la phrase.

2) Un sujet postposé par rapport à une structure prédicative du type *li*: “à moi” ou *ʔændi*:

“chez moi” :

لي صديقة تعمل في مجال التسويق العقاري

[li: s^ʔadi:qatun tæʔmælu fi: mæzæ:le ttæswi:q elʔaqa:rej]

li: s^ʔadi:q/at/un tæ/ʔmælu

prép (à)+p1 ami+fém+nominatif p3f+travaille+inacc
 fi: mæʒæ:l/e t/tæswi:q el/ʕaqa:rej
 prép/dans domaine/cad ind déf/marketing accord/immobilier
 à moi une amie travaille dans le domaine de marketing immobilier
 J'ai une amie qui travaille dans le marketing immobilier.

Nous pouvons, dans le même exemple, remplacer *li*: “j’ai” ou “à moi” par *ʕændi*: “j’ai” ou “chez moi”.

Dans ce type d'énoncé, les deux syntagmes *li*: “j’ai” ou “à moi” et *ʕændi*: “j’ai” ou “chez moi” peuvent être analysés autrement. Ils peuvent être considérés comme étant deux éléments qui fonctionnent comme actualisateurs à l’instar du présentatif *il y a* en français. Ceci s’appuie sur les faits suivants :

- 1) Ils sont en principe utilisés après un pronom personnel « sujet ». Toutefois, ils peuvent occuper, dans ce type d'énoncé, la première place dans la phrase.

[ʔænæ ʕændi moʃkelæ] أنا عندى مشكلة
 ʔænæ ʕændi moʃkelæ
 p1 chez+p1 problème
 Moi chez moi un problème
 Moi, j’ai un problème. (ou, J’ai un problème)

- 2) Ils sont suivis par un nom (indéfini ou défini) qui ne peut pas leur être antéposé.
- 3) Ils expriment l’appartenance et la possession ; comme ils peuvent également introduire très souvent des noms indéfinis, comme dans l’exemple suivant :

[ʔænæ ʕændi moʃkelæ] أنا عندى مشكلة
 ʔænæ ʕændi moʃkelæ
 p1 chez+p1 problème
 Moi chez moi un problème
 Moi, j’ai un problème. (ou, J’ai un problème)

- 4) Ils peuvent commuter avec un syntagme verbal, lorsqu'ils expriment la possession, cf. l'exemple ci-dessous où nous pouvons commuter le syntagme *ʕændi* avec un verbe :

[ʔænæ ʕændi sæjja:ra] أنا عندى سيارَة

ʔænæ **ʕændi** sæjja:ra

p1 chez+p1 voiture

Moi chez moi une voiture

J'ai une voiture.

[ʔænæ ʕæmtæleku sæjja:ra] أنا أملك سيارَة

ʔænæ **ʕæ/mtælek/u** sæjja:ra

p1 p1/possède+inacc voiture

je possède une voiture

J'ai une voiture.

Nous pouvons donc pour toutes ces raisons les considérer comme étant des actualisateurs ; et par conséquent le syntagme composé de l'antécédent et de la relative qui les suit peut être analysé comme étant un prédicat.

- 3) Fonction d'objet :

لم يجدوا أرضاً يلعبون عليها

[læm jæʒedu ʔard^ʕan jælʕæbu:næ ʕælæʒhæ]

læm jæ/ʒed/u ʔard^ʕ/an

nég+acc p6m+trouve+inacc terre+cas dir

jæ/lʕæb/u:næ ʕælæj/hæ

p6m¹+joue+inacc prép (sur)+p3f

ils n'ont pas trouvé un terrain ils jouent sur elle

Ils n'ont pas trouvé un terrain sur lequel/où ils peuvent jouer

¹ Le monème « p6m » qui affecte le verbe à l'inaccompli peut avoir deux formes, à savoir : (jæ---u.) et (jæ---u:næ). Ces deux variantes s'utilisent de la même manière et dans les mêmes conditions.

Le nom *ʔardʿan* “un terrain”, déterminé par la proposition *jælfæbu:næ ʕælæjhæ*, assure la fonction d’objet vis-à-vis du syntagme verbal *læm jæzedu* “n’ont pas trouvé”.

4) Fonction d’objet indirect :

هي تبحث عن وظيفة لا تحتاج وقتاً طويلاً

[hejjæ tæbhæθu ʔæn wazʿi:fæten læ tæhtæ:zu waqtæn tʿawi:læn]

hejjæ	tæ/bhæθ/u	ʔæn	wazʿi:fæt/en	læ
P3f	cherche+inacc+p3f	prép (sur)	emploi+cas indir	nég
tæ/htæ:z/u	waqt/æn	tʿawi:l/æn		
p3f/a	besoin+inacc	temps+cas dir	long+accord	

Elle cherche (sur) un emploi n’a pas besoin du temps long

Elle cherche un emploi qui ne prend pas beaucoup de temps.

Cette fonction est assurée par tout le segment *wazʿi:fæten læ tæhtæ:zu waqtæn tʿawi:læn* “un emploi qui ne prend pas beaucoup de temps”, et est marquée par la préposition *ʔæn* “de”.

5) Fonction d’attribut vis-à-vis d’une unité qui assure la fonction d’objet direct par rapport au verbe principal de la proposition dont elle fait partie :

أعتبرُ عمرًا رجلً يعتمد عليه

[ʔæʕtæberu ʕomaran razolæn ju/ʕtæmædu ʕælæjhi]

ʔæ/ʕtæber/u	ʕomar/an	razol/æn
p1+considère+inacc	Omar+cas dir	homme/accord
ju/ʕtæmæd/u	ʕælæj/hi	
p3m+compte sur+ passif	prép (sur)+p3m	

Je considère Omar un homme on compte sur lui

Je considère Omar comme un homme sur qui l’on peut compter.

Dans cet exemple, *razolæn* “un homme” est un nom indéfini qui joue à la fois le rôle d’attribut vis-à-vis du nom Omar assurant la fonction d’objet auprès du

syntagme verbal *ʔæʕtæberu* “je considère” et celui du nom déterminé par la proposition *joʕtæmædu ʕælæjhi* “sur qui l’on peut compter”. Autrement dit, nous pouvons dire que cette fonction est occupée par tout le segment *razolæn juʕtæmædu ʕælæjhi* “un homme sur qui l’on peut compter”

- 6) Il peut être précédé d’un présentatif et assurer le rôle de prédicat :

هناك آخرون لا يتفقون معه

[honæ:kæ ʔa:xaru:næ læ jættæfequ:næ mæʕæhu]

honæ:kæ ʔa:xar/u:næ læ jæ/ttæfeq/u:næ

là-bas autre/PL+nominatif nég p6m+s’accorde+inacc

mæʕæ/hu

prép (avec)+p3m

Il y a d’autres ils ne s’accordent pas avec lui

Il y a d’autres gens qui ne sont pas d’accord avec lui.

Dans cet exemple, *honæ:kæ* “il y a” sert de présentatif vis-à-vis de *ʔa:xaru:næ* “d’autres” jouant le rôle de prédicat.

- 7) Il peut être un élément qui occupe la fonction d’attribut vis-à-vis du sujet, et par suite assurer le rôle de prédicat. Dans ce cas, la phrase est de type nominal :

[ʔænnæbæ:tu kæ:ʔenun læ ʕaqlæ læhu] النبات كائن لا عقل له

ʔæn/næbæ:t/u kæ:ʔen/un læ ʕaql/æ læ/hu

Déf/plante/nominatif être+accord nég cerveau+cas dir prép (à)+p3m

La plante un être pas de cerveau à lui

La plante est un être qui n’a pas de cerveau.

Ici, le rôle de prédicat est assuré par le segment *kæ:ʔenun læ ʕaqlæ læhu* “un être auquel il n’y a pas de cerveau” qui joue le rôle d’attribut auprès de *ʔænnæbæ:tu* “la plante”, remplissant à son tour le rôle de sujet.

- 8) Un complément de nom :

أخذتُ أقلبُ صفحاتَ مجلةٍ اشتريتها

[ʔaxaðtu ʔuqallebu sʰafaħæ:ta mæzællæten ʔestærajtuhæ]

ʔaxað/tu

ʔu/qalleb/u

sʰafaħæ:t/a

Prend+acc/p1

p1+tourne+inacc

page+PL+cas dir

mæzællæt/en

ʔestæraj/tu/hæ

revue+cas ind

achète+acc/p1/p3f

J'ai commencé à feuilleter des pages d'une revue j'ai acheté elle

J'ai commencé à feuilleter les pages d'une revue que j'ai achetée. (...que j'avais achetée)

Cette fonction est assurée par tout le segment *mæzællæten ʔestærajtuhæ* “une revue que j'ai achetée” par rapport au nom *sʰafaħæ:ta* “des pages”.

1.3 L'élément anaphorique :

La proposition qui détermine le nom indéfini doit absolument contenir un élément anaphorique qui renvoie au nom indéfini.

1.3.1 Forme de l'élément anaphorique :

Cet élément peut se manifester, selon la nature de l'unité qui en assure le rôle, sous trois formes différentes :

1) *Forme indépendante ou isolée :*

Lorsque le rôle d'élément anaphorique est assuré par un pronom personnel, celui-ci peut avoir une forme dite isolée.

في سبيل شئٍ آخر هو في نظره أسمي من الحياة

[fi: sæbi:l/i fæjʔ/en ʔa:xar howwæ fi: nazʰarehi ʔæsmæ men ælhæjæ:h]

fi:

sæbi:l/i

fæjʔ/en

ʔa:xar howwæ

fi:

prép (pour) but+cas ind chose+accord autre p3m prép (à)
 naz^ʃar/e/hi ʔæ/smæ men æl/hæjæ:h

regard/cas ind/p3m comparatif+précieux prép (de) déf/vie

Pour une chose autre, il, à son regard, plus précieux que la vie

Pour autre chose qui, à son regard, est plus précieux que la vie.

Dans cet exemple, le rôle d'élément anaphorique est assuré par le pronom *howwæ* "p3m" qui réfère au nom indéfini *fæjʔen* "une chose".

2) *Forme dite attachée* ¹ضمير متصل :

Il s'agit d'un pronom personnel qui peut se rattacher à un nom, à un verbe ou à une préposition. Ce type de pronom n'est pas une marque personnelle, mais il s'agit d'une forme pronominale que l'on peut commuter avec un nom.

هو ينظر إلي طريق لا نهاية له

[huwwæ jænz^ʃuru ʔelæ t^ʃari:qen læ nehæ:jætæ læhu]

huwwæ	jæ/nz ^ʃ ur/u	ʔelæ	t ^ʃ ari:q/en
p3m	p3m+regarde+inacc	prép (à)	chemin+cas ind
læ	nehæ:jætæ	læ/hu	
nég	fin/cad dir	prép (à/pour)+p3m	

Il regarde en direction d'un chemin pas de fin à lui

Il regarde en direction d'un chemin, pas de fin à lui.

Il regarde en direction d'un chemin qui n'a pas de fin.

Dans cet exemple, le rôle d'élément anaphorique est assuré par le pronom dit attaché *hu* "p3m" qui réfère à l'unité *t^ʃari:qen* "un chemin".

3) *Sous forme de marque personnelle amalgamée au verbe* :

Ceci se produit uniquement lorsque la marque personnelle est chargée de la fonction de sujet auprès du syntagme verbal principal de la proposition relative. La marque

¹ Toutes les formes dites attachées et détachées de l'élément anaphorique ont été citées *supra* (cf. pronom anaphorique, relativisation marquée en arabe moderne).

personnelle joue à la fois le rôle de sujet et celui d'élément anaphorique qui renvoie au nom déterminé par la relative. La marque personnelle n'étant pas pour autant considérée comme un pronom, du fait qu'elle ne peut pas commuter avec un nom.

اشتريت كتاباً يتكلم عن مصر القديمة

[ʔeʃtarajtu ketæ:bæn jætækællæmu ʔæn mesre lqadi:mæ]

ʔeʃtaraj/tu ketæ:b/æn jæ/tækællæm/ʔæn ʔæn

Achète+acc+p1 livre+cas direct p3m+parle+inacc de

mesr/e l/qadi:m/æ

Egypte/cas ind déf/ancien/fém

J'ai acheté un livre parle de l'Egypte ancienne.

J'ai acheté un livre qui parle de l'Egypte ancienne.

1.3.2 Comportement syntaxique de l'élément anaphorique :

Par définition, l'élément anaphorique est le représentant du nom indéfini dans la proposition relative. La relation anaphorique qu'il instaure par rapport à ce dernier est également considérée comme un lien sémantique entre la proposition relative et le nom déterminé.

En revanche, du point de vue syntaxique, l'unité chargée du rôle d'élément anaphorique a vocation à exercer une fonction syntaxique au sein de la relative.

1) La fonction de sujet :

في سبيل شئ آخر هو في نظره أسمي من الحياة

[fi: sæbi:li fæjʔen ʔa:xar howwæ fi: naz^ʕarehi ʔæsmæ men ælhæjæ:h]

fi: sæbi:l/i fæjʔ/en ʔa:xar howwæ fi:

prép (pour) but+cas ind chose+accord autre p3m prép (à)

naz^ʕar/e/hi ʔæ/smæ men æl/hæjæ:h

regard/cas ind/p3m comparatif+précieux prép (de) déf/vie

Pour une chose autre, lui, à son regard, plus précieux que la vie

Pour autre chose qui, à son regard, est plus précieux que la vie.

Dans cet exemple, nous pouvons considérer que le pronom anaphorique *howwæ* “p3m” assure la fonction de sujet vis-à-vis du syntagme adjectival *ʔæsmæ men ælhæjæ:h* “plus précieux que la vie”.

Voici un autre exemple où la fonction de sujet est assurée par la marque personnelle qui renvoie à l’antécédent.

اشتريت كتاباً يتكلم عن مصر القديمة

[ʔeʃtarajtu ketæ:bæn jætækællæmu ʔæn mesre lqadi:mæ]

ʔeʃtaraj/tu ketæ:b/æn jætækællæm/u ʔæn

Achète+acc/p1 livre+cas direct p3m+parle+inacc de

mesr/e l/qadi:m/æ

Egypte/cas ind déf/ancien/fém

J’ai acheté un livre il parle de l’Egypte ancienne.

J’ai acheté un livre qui parle de l’Egypte ancienne.

2) La fonction d’objet :

أخذتُ أقلبُ صفحاتَ مجلةٍ اشتريتها

[ʔaxaðtu ʔuqallebu s^ʕafahæ:ta mæzællæten ʔeʃtæræjtuhæ]

ʔaxað/tu ʔu/qalleb/u s^ʕafahæ:t/a

Prend+acc/p1 p1+tourne+inacc page+PL+cas dir

mæzællæt/en ʔeʃtæræj/tu/hæ

revue+cas ind achète+acc/p1/p3f

J’ai commencé à feuilleter des pages d’une revue j’ai acheté elle

J’ai commencé à feuilleter les pages d’une revue que j’ai achetée. (...que j’avais achetée)

Ici, la fonction d’objet est assurée par le pronom *hæ* “p3f” ayant une forme attachée au syntagme verbal *ʔeʃtæræjtu* “j’ai acheté”.

3) La fonction d'objet indirect :

أعتبرُ عمرًا رجلًا يعتمد عليه

[ʔæʕtæberu ʕomaran razolæn juʕtæmædu ʕælæjhi]

ʔæ/ʕtæber/u	ʕomar/an	razol/æn
p1+considère+inacc	Omar+cas dir	homme/accord
ju/ʕtæmæd/u	ʕælæj/ <u>hi</u>	
p3m+compte sur+ passif	prép (sur)+p3m	

Je considère Omar un homme on compte sur lui

Je considère Omar comme un homme sur qui l'on peut compter.

Cette fonction est occupée par le pronom *hi* "p3m" et marquée par la préposition *ʕæl/æ(j)* "sur".

4) La fonction de complément de temps :

[sæjæʔti jæwmun tæʕrefu fi:h elhæqi:qa] سيأتي يوماً تعرفُ فيه الحقيقة

sæ/jæʔti	jæwm/un	tæ/ʕref/u
futur/p3m+vient+inacc	jour/nominatif	p2m/sait+inacc
fi:/ <u>h</u>	el/hæqi:qa	
prép (à)+p3m	déf/vérité	

il viendra un jour elle sait dans y la vérité

*Il viendra un jour où elle saura la vérité.

Cette fonction est assurée par le pronom *h* "p3m" qui est une forme assimilée de *hu* "p3m" et qui correspond à *fi: hæ:ðæ ljæwmi* "à ce jour".

5) La fonction de complément de lieu :

[læm jæzedu ʔardʕan jælʕæbu:næ ʕælæjhæ] لم يجدوا أرضاً يلعبون عليها

læm	jæ/zed/u	ʔardʕ/an	jæ/lʕæb/u:næ	ʕælæj/ <u>hæ</u>
nég+acc	p6m+trouve+inacc	terre+cas dir	p6m ¹ +joue+inacc	prép (sur)+p3f

¹ Le monème « p6m » qui affecte le verbe à l'inaccompli peut avoir deux formes, à savoir : (jæ---u.) et (jæ---u:næ). Ces deux variantes s'utilisent de la même manière et dans les mêmes conditions.

ils n'ont pas trouvé un terrain ils jouent sur y

Ils n'ont pas trouvé un terrain sur lequel/où ils peuvent jouer

Ici, le rôle d'élément anaphorique est joué par *hæ* "p3f" qui assure la fonction de complément de lieu vis-à-vis du syntagme verbal *jælfæbu:næ* "ils jouent". La fonction est marquée par la préposition *ʃælæ* "sur". *hæ* "p3f" correspond à *ʃælæ hæ:ðihi elʔardʕi* "sur ce terrain".

6) La fonction de complément de nom :

علي لافتة يحملها رجلٌ ملامحه مصرية

[ʃælæ læ:fetæten jæʰmeluhæ razolun mælæ:meħuhu mesrejjæ]

ʃælæ læ:fetæt/en jæ/ħmel/u/hæ

Prép (sur) panneau+cas ind p3m+porte+inacc/p3f

razol/un mælæ:meħ/u/hu mesre/jjæ

homme+nominatif trait+PL/nominatif/p3m égyptien/accord

Sur un panneau il porte la un homme ses traits égyptienne

Sur un panneau, il la porte un homme, ses traits sont égyptiens.

Sur un panneau, il le porte un homme, dont les traits sont égyptiens.

Dans cet exemple, le rôle d'élément anaphorique est assuré par le pronom *hu* "p3m" renvoyant au nom *razolun* "un homme" et occupant la fonction de complément de nom vis-à-vis du nom *mælæ:meħu* "traits".

1.4 SYNTHÈSE :

Les relatives non marquées en arabe moderne se caractérisent par le fait qu'elles ont pour point d'incidence un nom indéfini. Celui-ci n'a pas vocation à exercer de fonction syntaxique au sein de la relative ; son rôle se limite à servir à celle-ci de noyau central et à établir avec elle un syntagme nominal capable de jouer un rôle actanciel ou circonstanciel ainsi que celui de prédicat au sein de la proposition dont il fait partie. Quant à la relative, elle se caractérise par ce qui suit :

1. Du point de vue syntaxique, elle joue le rôle de déterminant vis-à-vis du nom indéfini qui lui sert de noyau.
2. Du point de vue sémantique, elle joue un rôle important dans la définitude du nom qu'elle détermine ; sauf lorsque celui-ci est déterminé par un autre élément (par ex. un adjectif), le rôle joué par la relative paraît complémentaire et non pas indispensable.
3. Du point de vue structural, la relative doit contenir une unité y assurant le rôle d'élément anaphorique ; celle-ci a vocation à exercer tout type de fonction syntaxique au sein de la relative, et elle ne peut pas être supprimée.
4. Quant à la structure de la relative, elle peut être :
 - a) Une proposition à noyau verbal (un verbe ou un participe)
 - b) Une proposition à noyau non verbal (un nom, un adjectif, un adverbe de lieu ou un syntagme prépositionnel)
 - c) Une proposition dont le prédicat secondaire est un syntagme prépositionnel

PARTIE IV

LES RELATIVES EN ARABE ÉGYPTIEN

CHAPITRE I

LES RELATIVES MARQUÉES

Comme en arabe moderne, le système de relativisation en arabe égyptien porte sur deux types de relative : relative marquée par un élément spécifique et relative non marquée. L'arabe égyptien se distingue de l'arabe moderne par le fait qu'il dispose d'un seul relatif ; il s'agit de *ʕelli* اللي. Les relatives introduites par *ʕelli* ont le même comportement syntaxique que les relatives marquées en arabe moderne. Nous les présenterons selon l'ordre suivant :

1.1 L'antécédent :

L'antécédent peut être un nom propre, un pronom ou un nom défini, c'est-à-dire, déterminé par un article défini, par un possessif ou par un démonstratif, mais jamais un nom indéfini.

1. Un nom propre :

[ʔænæ ʔæbelt ʕæ:del elli kællemteni ʕænnu] أنا أبلت عادل إلهي كلمتي عنه				
ʔænæ	ʔæbel/t	<u>ʕæ:del</u>	elli ¹	kællem/te/ni
P1	rencontre+acc+p1	Adel	Rel	parle+acc/p2m+p1
ʕænn/u				
Prép (de)+p3m				
J'ai rencontré Adel que tu as parlé moi de lui				
J'ai rencontré Adel, dont tu m'avais parlé.				

¹ *elli* "que" est une forme assimilée du relatif *ʔelli* ; celui-ci peut, selon l'environnement consonantique qui l'entoure, avoir les formes assimilées suivantes : *elli*, *lli*, *lle* et *ll*.

2. Un nom commun :

[de z^ʕz^ʕoru:f elli marre:t bi:hæ] دي الظروف إللي مریت بيها

de	<u>z^ʕ/z^ʕoru:f</u>	elli	marre:/t	bi:/hæ
Dém	déf+condition+PL	Rel	passe+acc+p1	prép (par)+p3f

Celle-ci les conditions que je suis passé par elle
Ce sont les conditions par lesquelles je suis passé.

3. Un nom déterminé par un possessif :

[howwæ dæ s^ʕaħbe lli kællemtæk ʕænnu] هو ده صاحبي إللي كلمتك عنه

howwæ	dæ	<u>s^ʕaħb/e</u>	lli	kællem/t/æk	ʕænn/u
P3m	dém	ami+p1	Rel	parle+acc+p1+p2m	prép (de)+p3m

lui celui-là mon ami que j'ai parlé toi de lui
C'est, celui-là, mon ami dont je t'ai parlé.

4. Un nom déterminé par un démonstratif :

[howwæ lketæ:b dæ ll ænæ ʕæ:jzu] هو الكتاب ده إللي انا عايزه

howwæ	<u>l/ketæ:b</u>	dæ	lli	ænæ	ʕæ:jz/u
P3m (c'est)	déf/livre	dém	Rel	p1	veut+pat actif+p3m

Il le livre ce que je voulant lui
C'est ce livre que je veux.

5. Un nom déterminé par un nom défini :

[teʕraf s^ʕa:ħeb ettækse lli rekebt mʕæ:h] تعرف صاحب التاكسي الللي ركبت معاه ؟

te/ʕraf	<u>s^ʕa:ħeb</u>	et/tækse	lli
p2m+connaît+inacc	propriétaire	déf+taxi	Rel

rekeb/t mʕæ:/h

monte+acc+p1 prép (avec)+p3m

Tu connais le propriétaire du taxi que je suis monté avec lui
Tu connais le propriétaire du taxi avec qui je suis monté ?

Ici, le nom *sʿa:ħeb* “propriétaire” qui joue le rôle d’antécédent, est déterminé par un nom défini *ettækse* “le taxi”; ce qui lui permet d’être suivi d’une relative introduite par un relatif.

6. Un nom à valeur temporelle :

[ʔænæ fæ:ker eljo:m elli ʔæbeltæk fi:h] انا فاكّر اليوم اللي ابلتلك فيه

ʔænæ fæ:ker el/jo:m elli

P1 se souvient+part actif déf+jour Rel

ʔæbel/t/æk fi:h

rencontre+acc+p1+p2m prép (à)+p3m

Je me souviens le jour où j’ai rencontré toi dans y

Je me souviens du jour où je t’ai rencontré.

7. Un nom à valeur spatiale :

[dæ lmæktæb elli howwæ bejeʃtæyæl fi:h] ده المكتب اللي هو بيشتغل فيه

dæ l/mæktæb elli howwæ

Dém déf+bureau Rel p3m

be/je/ʃtæyæl fi:h

prés/p3m+travaille+inacc prép (dans)+p3m

celui-ci le bureau où il travaille dans lui

Voici le bureau où il travaille.

8. Un pronom personnel :

[ʔelmæfru:dʰ hejjæ lli trod ʃælæjjæ] المفروض هي اللي ترد علي

ʔel/mæfru:dʰ hejjæ lli t/rod ʃælæjjæ

déf+censé p3f Rel p3f+répond+inacc Prép (à)+p1

Le censé elle qui répond à moi

C’est elle qui doit me répondre.

9. Un démonstratif :

[howwæ də ɪl ænæ ʃæ:jzu] هو ده اللي انا عايزه

howwæ də ɪl ænæ ʃæ:jz/u

P3m dém Rel p1 veut+pat actif+p3m

C'est ça que je voulant lui

C'est ce que je veux.

10. Un chiffre :

[konnæ tne:n elli fad^ʕli:n] كنا اتنين اللي فاضلين

kon/næ tne:n elli fad^ʕl/i:n

Est+acc+p4 deux Rel reste+part actif+PL

Nous étions deux qui restons

Nous étions deux qui restions

Enfin, nous avons remarqué que le relatif *elli* peut être utilisé après un interrogatif de type *ʔe:h* “quoi” comme dans l'exemple suivant :

[mæʃrafʃ ʔe:h elli ʔas^ʕal] معرفش ايه اللي حصل

m/æ/ʃrafʃ ʔe:h elli ʔas^ʕal

nég+p1+sait+inacc interrogatif Rel se passe+acc+p3m

Je ne sais pas quoi qui s'est passé

Je ne sais pas ce qui s'est passé.

Il convient de noter que cet énoncé peut aussi être reformulé de trois manières différentes :

1.

[mæʃrafʃ ʔe:h ʔas^ʕal] معرفش ايه حصل

m/æ/ʃrafʃ ʔe:h ʔas^ʕal

nég+p1+sait+inacc interrogatif se passe+acc+p3m

Je ne sais pas quoi s'est passé

Je ne sais pas ce qui s'est passé.

2.

[mæʕrafʃ ʔasʕal e:h] معرفش حصل ايه

m/æ/ʕraf/ʃ ʔasʕal e:h

nég+p1+sait+inacc se passe+acc+p3m interrogatif

je ne sais pas il s'est passé quoi

Je ne sais pas ce qui s'est passé.

3.

[mæʕrafʃ elli ʔasʕal] معرفش اللي حصل

m/æ/ʕraf/ʃ elli ʔasʕal

nég+p1+sait+inacc Rel se passe+acc+p3m

Je ne sais pas qui s'est passé

Je ne sais pas ce qui s'est passé.

Nous considérons que lorsque le relatif est précédé d'un interrogatif, nous pouvons parler soit de redondance, soit de décomposition de deux fonctions, à savoir : celle d'interrogatif qui sera assurée par l'interrogatif et celle de subordonnant qui sera assurée par le relatif. La suppression du relatif n'entraîne aucun changement au niveau des relations établies entre l'interrogatif et la proposition qu'il introduit. En revanche, la suppression éventuelle de l'interrogatif entraîne un changement de valeur quant au relatif ; ce dernier aura une valeur interrogative qui lui sera imposée par celle du syntagme verbal *mæʕrafʃ* "je ne sais pas". Il aura alors un comportement identique à celui d'un interrogatif.

En ce qui concerne le rapport entre l'antécédent et le relatif :

Contrairement à l'arabe moderne, en arabe égyptien l'élément qui joue le rôle d'antécédent ne commande aucun accord, ni en genre ni en nombre, avec le relatif qui, à son tour, dispose d'une forme invariable, quelles que soient les conditions de son utilisation. (cf. ci-dessus)

1.1.1 Le comportement syntaxique de l'antécédent :

1) Vis-à-vis de l'élément prédicatif de la proposition dont il fait partie :

Exactement comme en arabe moderne, l'élément qui joue le rôle d'antécédent en arabe égyptien, peut assurer tout type de fonction syntaxique vis-à-vis de l'élément dont il dépend. Par exemple :

Ex. 1

[ʔænæ ʔæbelʔæ:del elli kællemteni ʔænnu] انا أبلت عادل اللي كلمتني عنه

ʔænæ ʔæbel/t ʔæ:del elli kællem/te/ni ʔænn/u

P1 rencontre+acc+p1 Adel Rel parle+acc/p2m+p1 Prép (de)+p3m

J'ai rencontré Adel que tu as parlé moi de lui

J'ai rencontré Adel, dont tu m'avais parlé.

Dans cet exemple, *ʔædel* "Adel", jouant le rôle d'antécédent vis-à-vis du relatif *elli*, assure la fonction d'objet vis-à-vis du prédicat *ʔæbelʔ* "ai rencontré". Nous pouvons également dire que cette fonction est assurée par la totalité du syntagme nominal *ʔæ:del elli kællemteni ʔænnu* "Adel dont tu m'as parlé".

Ex. 2

[teʔraf s^ʕa:heb ettækse lli bæʔtæyæʔ ʔæle:h] تعرف صاحب التاكسي اللي يشتغل عليه

te/ʔraf s^ʕa:heb et/tækse lli

p2m+connaît+inacc propriétaire déf+taxi Rel

bæ/ʔtæyæʔ ʔæle:/h

présent+p1+travaille+inacc prép (sur)+p3m

Tu connais le propriétaire du taxi que je travaille sur lui

Tu connais le propriétaire du taxi avec lequel je travaille ?

Dans cet exemple, le syntagme *ettækse lli bæʔtæyæʔ ʔæle:h* "le taxi avec lequel je travaille", assure la fonction de complément du nom vis-à-vis de l'élément *s^ʕa:heb* "propriétaire".

Voilà un autre exemple où l'antécédent joue le rôle de l'élément prédicatif dans la phrase.

[d ez^ʕz^ʕoru:f elli marre:t bi:hæ] دي الظروف اللي مریت بيها

d	ez ^ʕ /z ^ʕ oru:f	elli	marre:/t	bi:/hæ
Dém	déf+condition+PL	Rel	passe+acc+p1	prép (par)+p3f

Celle-ci les conditions que je suis passé par elle

Ce sont les conditions par lesquelles je suis passé.

Dans cet exemple, nous pouvons également considérer que c'est tout le syntagme *z^ʕz^ʕoru:f elli marre:t bi:hæ* "les conditions par lesquelles je suis passé" qui exerce la fonction de prédicat vis-à-vis de *d* "celles-ci".

2) Vis-à-vis de la relative :

L'antécédent sert de point d'incidence par rapport à la relative. Lorsque celle-ci est de type déterminatif, elle joue le rôle de déterminant et forme avec l'antécédent un syntagme au sein duquel elle se trouve dans une relation de dépendance unilatérale vis-à-vis de ce dernier. En revanche, lorsqu'elle est de type explicatif, elle se comporte comme une apposition et ne forme pas avec l'antécédent de syntagme nominal.

3) Vis-à-vis du relatif :

L'antécédent n'est pas supposé exercer d'autre rôle syntaxique vis-à-vis du relatif que celui de point d'incidence, vis-à-vis duquel le relatif fonctionne comme marque de subordination.

4) Vis-à-vis du pronom anaphorique :

Comme nous l'avons montré en arabe moderne, l'antécédent peut, selon le contexte, jouer le rôle d'interprétant vis-à-vis de l'élément anaphorique.

Par exemple :

[dez^sz^soru:f elli marre:t bi:hæ] دي الظروف اللي مریت بيها

d ez^s/z^soru:f elli marre:/t bi:/hæ

Dém déf+condition+PL Rel passe+acc+p1 prép (par)+p3f

Celle-ci les conditions que je suis passé par elle

Ce sont les conditions par lesquelles je suis passé.

Dans cet exemple, le rôle d'élément anaphorique est assuré par le pronom *hæ* "p3f" qui a pour interprétant le nom *ez^sz^soru:f* "les conditions", celui-ci fonctionne comme antécédent.

1.2 Le relatif :

Comme nous l'avons mentionné *supra*, le rôle de relatif est assuré par une seule unité *elli* اللي. Il peut jouer les rôles suivants :

- Introduceur de proposition
- Pronom relatif
- Pronom anaphorique (uniquement dans certains contextes)

Nous devons faire remarquer que le relatif *mæ*: "qui/que", qui est normalement utilisé en arabe moderne et en arabe classique, est rarement utilisé en arabe égyptien dans quelques expressions provenant de l'arabe moderne. Par exemple :

[s^saraf ʕæle:hæ kol mæ jemlek] صرف عليها كل ما يملك

s^saraf ʕæle:/hæ kol mæ jæ/mluk

dépense+acc+p3m prép (sur)+p3f tout Rel p3m+possède+inacc

Il a dépensé sur elle tout qu'il possède

Il a dépensé tout ce qu'il possède pour elle.

1.2.1 L'emploi du relatif *ʔelli* اللي

Ce relatif se caractérise par ce qui suit :

1. Contrairement à *ʔællæði*, *ʔelli* a une forme invariable quels que soient le genre, le nombre et la fonction du nom auquel il réfère. En revanche, *ʔelli* peut subir des modifications, uniquement à l'oral, liées à l'environnement phonétique qui l'entoure. Il peut avoir les formes suivantes lors de la transcription des exemples : *ʔelli*, *elli*, *ell*, *ll*, *lli*, ou *ll*.
2. Il s'utilise pour relativiser un nom animé ou inanimé. Par exemple :

Ex. 1

[ʔeddi:n elwæræʔ ell entæ kætæbtu] اديني الورء اللي انت كتبتة

ʔeddi:n/i	<u>el/wæræʔ</u>	ell	entæ
donne+impératif+p2m+p1	déf+papier+PL	Rel	p2m
kætæb/t/u			

écrit+acc+p2m+p3m

Donne-moi les papiers que tu as écrits lui

Donne-moi les papiers que tu as écrits.

Dans cet exemple, le nom relativisé est un nom inanimé.

Ex. 2

[ʔelmoᶞreb ell esmu xæ:led sʰaḥbi] المطرب اللي اسمه خالد صاحبي

<u>ʔel/moᶞreb</u>	ell	esm/u	xæ:led	sʰaḥbi
Déf+chanteur	Rel	prénom+p3m	Khaled	ami/p1

Le chanteur que prénom lui Khaled mon ami

Le chanteur dont le prénom est Khaled est mon ami. Ou (Le chanteur qui s'appelle Khaled est mon ami.)

Dans cet exemple, le nom relativisé est un nom animé *elmoᶞreb* "le chanteur".

3. Il peut être utilisé avec ou sans antécédent. Par exemple :

Ex. 1

[dæ s^ʰaħbi ʔelli kællemtæk ʕænnu] ده صاحبي اللي كلمتك عنه

dæ s^ʰaħb/i ʔelli kællem/t/æk ʕænn/u

Dém ami+p1 Rel parle+acc/p1/p2m Prép (de)+p3m

C'est mon ami que j'ai parlé toi de lui

C'est mon ami dont je t'ai parlé.

Ex. 2

[xod elli jeʕgebæk] خد اللي يعجبك

xod elli je/ʕgeb/æk

Prend+impératif+p2m Rel p3m+plaît+inacc/p2m

Prends qui plaît toi

Prends ce qui te plaît.

Dans cet exemple, le relatif est utilisé sans antécédent.

1.2.2 Comportement syntaxique du relatif ʔelli

1) *Au sein de la proposition relative :*

En principe, le relatif n'a pas vocation à exercer de fonction syntaxique à l'intérieur de la relative. Cependant, il peut occuper uniquement, grâce à sa valeur pronominale, la fonction de sujet lorsque, dans la relative, l'élément prédicatif est :

a) Un nom :

[ʔentæ lli s^ʰaħbi begæd] انت اللي صاحبي بجد

ʔentæ lli s^ʰaħb/i begæd

P2m Rel ami+p1 sérieusement

Toi qui mon ami vraiment

C'est toi qui es vraiment mon ami.

b) Un participe actif :

[ʃæfæ:n elli meʃ fæ:hem jefhæm] عشان اللي مش فاهم يفهم

ʃæfæ:n elli meʃ fæ:hem je/fhæm

Pour que Rel nég comprend+part act p3m+comprend+inacc

Pour que celui qui ne pas comprenant comprend

Pour que celui qui ne comprend pas puisse comprendre.

c) Un adjectif :

[xod eʃfoyl elli gæ:hez bæʃ] خد الشغل اللي جاهز بس

xod eʃ/foyl elli gæ:hez bæʃ

Prend+impératif+p2m déf+boulot Rel prêt seulement

Prends le boulot qui prêt seulement

Prends seulement le boulot qui est prêt (fini).

d) Un syntagme prépositionnel :

[xod elketæ:b elli ʃælmæktæb] خد الكتاب اللي علي المكتب

xod el/ketæ:b elli ʃælmæktæb

Prend+impératif+p2m déf+livre Rel prép (sur)+déf+bureau

Prends le livre qui sur le bureau

Prends le livre qui est sur le bureau.

e) Un adverbe de lieu :

[xod elketæ:b elli hnæ:k] خد الكتاب اللي هناك

xod el/ketæ:b elli hnæ:k

Prend+impératif+p2m déf+livre Rel là-bas

Prends le livre qui là-bas

Prends le livre qui est là-bas.

Dans les exemples précédents, nous estimons que le relatif *ʔelli* assure la fonction de sujet respectivement vis-à-vis du nom *sʿaḥbi* “mon ami”, du syntagme participial *mef fæ:hem* “ne comprenant pas”, de l’adjectif *gæ:hez* “prêt”, du groupe prépositionnel *ʕælmæktæb* “sur le bureau” et de l’adverbe de lieu *hnæ:k* “là-bas”.

2) *Au sein de la proposition dans laquelle il est intégré :*

Lorsque le relatif est utilisé sans antécédent, relatif et relative sont capables d’assurer ensemble tout type de fonction syntaxique au sein de l’élément dont ils dépendent.

a) La fonction de sujet :

[ʔelli ji:gi: kowæjjes] اللّٰي ييجي كويس
ʔelli ji:gi: kowæjjes
 Rel p3m+vient+inacc bien
 Qui vient bien
 Tout ce qui arrive est bien.

Dans cet exemple, la relative *ʔelli ji:gi:* “Ce qui arrive” assure la fonction de sujet vis-à-vis de l’adjectif *kowæjjes* “bien” qui joue le rôle d’attribut.

b) La fonction d’objet :

[xod elli jeʕgebæk] خد اللّٰي يعجبك
 xod elli jeʕgeb/æk
 Prend+impératif+p2m Rel p3m+plaît+inacc+p2m
 Prends qui plaît toi
 Prends ce qui te plaît.

Ici, *elli jeʕgebæk* “ce qui te plaît” fonctionne comme objet vis-à-vis du prédicat *xod* “prends”.

c) La fonction d'objet antéposé :

La relative peut de même jouer le rôle d'objet antéposé vis-à-vis du prédicat. Dans ce cas, il sera repris par un pronom personnel.

[ʔelli jeʕgebæk xodu] اللي يعجبك خده

ʔelli jeʕgeb/æk xod/u

Rel p3m+plaît+inacc+p2m Prend+impératif+p2m/p3m

Qui plaît toi prends lui

Ce qui te plaît, prends-le.

Ici, la proposition relative *ʔelli jeʕgebæk* "Ce qui te plaît" est reprise par le pronom personnel *u* "p3m".

d) La fonction d'objet indirect :

[fakkar felli ʔoltuhu:læk] فكر في اللي أولتهولك

fakkar f/elli ʔol/tu/hu:l/æk

pense+impératif+p2m prép (à)+Rel dit+acc/p1/p3m+prép (à)+p2m

Pense à que j'ai dit lui à toi

Pense à ce que je t'ai dit.

La fonction de complément d'objet indirect est marquée par la préposition *f* "à" par rapport à toute la relative *elli ʔoltuhu:læk* "ce que je t'ai dit".

e) La relative peut également occuper la fonction d'attribut vis-à-vis d'un démonstratif, qui joue le rôle de sujet au sein de la phrase :

[dæ kol elli hasʕal] ده كل اللي حصل

dæ kol elli hasʕal

dém tout Rel se passe+acc+p3m

Ceci tout qui s'est passé

Ceci (est) tout ce qui s'est passé.

C'est tout ce qui s'est passé.

- f) Enfin, le relatif peut être utilisé pour exprimer une mise en valeur. Dans ce cas, il est toujours précédé par l'élément mis en valeur. Par exemple :

[howwæ lli jeʕraf elhæɫ] هو اللي يعرف الحل

howwæ lli jeʕraf elhæɫ

p3m Rel p3m+connait+inacc déf+solution

lui qui connaît la solution

C'est lui qui connaît la solution.

1.2.3 Valeur du relatif ?elli “qui” lorsqu'il est utilisé sans antécédent :

- 1) *Il peut avoir une valeur démonstrative, indéfinie ou générale.*

- a) Valeur démonstrative :

[lekol elli felqa:ʕæ] لكل اللي في القاعة

le/kol elli f/el/qa:ʕæ

Prép (à)+tout Rel prép (dans)+déf+salle

À tous qui dans la salle

À tous ceux qui sont dans la salle.

- b) Valeur indéfinie :

Ex. 1

[welli bejeħsʕal fi felasti:n] و اللي بيحصل في فلسطين

w elli be/je/ħsʕal fi felasti:n

Et Rel présent/p3m+se passe+inacc (prép) en Palestine

Et qui se passe en Palestine

Et ce qui se passe en Palestine.

Ex. 2

[ʔelli gæ:jj æwħæf] اللي جاي أوحش

ʔelli gæ:jj æwħæf

Rel vient+part actif pire

Qui venant pire

Ce qui vient est pire.

c) Valeur générale :

[ʔelli jeʕi:f jæ:mæ jfu:f] اللي يعيش ياما يشوف

ʔelli jeʕi:f jæ:mæ jfu:f

Rel p3m+vit+inacc beaucoup p3m+voit+inacc

Qui vit beaucoup (de choses) voit

Qui vivra verra beaucoup de choses.

2) *Il peut également avoir une valeur interrogative, notamment lorsqu'il est utilisé après un verbe exprimant l'interrogation.*

[mæʕræfʃ elli hejjæ ʕæwzæ:h] معرفش اللي هي عاوزاه

mæʕræfʃ elli hejjæ ʕæwzæ:h

nég+p1+sait+inacc Rel p3f veut+part actif+accord (p3f)+p3m

Je ne sais pas qu'elle voulait lui

Je ne sais pas ce qu'elle veut.

1.3 L'élément anaphorique :

1) Comme en arabe moderne et en arabe classique, le rôle d'élément anaphorique en arabe égyptien est en principe assuré par une unité pronominale indépendamment du relatif. Celle-ci, en revanche, ne peut être supprimée que lorsque la fonction de sujet au sein de la relative peut être occupée soit par la marque personnelle jointe au verbe soit par le relatif lui-même, comme dans les exemples suivants :

a) Par un pronom personnel :

[ʔelmæwd^ʕu:ʕ elli bafakkar fi:h] الموضوع اللي بفكر فيه

ʔel/mæwd^ʕu:ʕ elli b/a/fakkar fi:h
déf+sujet Rel (lequel) présent+p1+pense+inacc prép (à)+p3m

Le sujet que je pense dans y

Le sujet auquel je pense.

Ici, h "p3m" sert de pronom anaphorique qui renvoie à ʔelmæwd^ʕu:ʕ "le sujet".

b) Par la marque personnelle :

[dæ kol elli ḥas^ʕal] ده كل اللي حصل

dæ kol elli ḥas^ʕal
dém tout Rel se passe+acc+p3m

Ceci tout qui s'est passé

C'est tout ce qui s'est passé.

c) Par le pronom relatif :

[ʕæfæ:n elli mef fæ:hem jefhæm] عشان اللي مش فاهم يفهم

ʕæfæ:n elli mef fæ:hem je/fhæm
Pour que Rel nég comprend+part act p3m+comprend+inacc

Pour que celui qui ne pas comprenant comprend

Pour que celui qui ne comprend pas comprenne.

2) En ce qui concerne la valeur que peut exprimer l'élément anaphorique, il peut avoir la même valeur que celle du nom auquel il s'est substitué dans la relative. Sinon sa valeur peut être affectée par celle du verbe dont il dépend ainsi que par celle de la préposition qui le précède. Il peut alors exprimer :

a) Une valeur spatiale :

[ʔeʃʃerkæ lli bæʃtæyæɫ fi:hæ] الشركه اللي بشتغل فيها

ʔeʃʃerkæ lli bæʃtæyæɫ fi:/hæ

déf+entreprise Rel présent/p1+travaille+inacc prép (dans)+p3f

L'entreprise où je travaille dans y

L'entreprise dans laquelle je travaille.

b) Une valeur temporelle :

[ʔelʃatra lli ad^ʃd^ʃethæ henæ:k] الفتره اللي أضتها هناك

ʔelʃatra lli a/d^ʃd^ʃe/t/hæ henæ:k

déf+période Rel p1+passé+acc+p3f là-bas

La période que j'ai passée elle là-bas

La période que j'ai passée là-bas.

c) Une valeur circonstancielle :

[ʔelʃatra ll eʃtæyæɫt fi:hæ] الفتره اللي اشتغلت فيها

ʔelʃatra ll eʃtæyæɫt fi:/hæ

déf+période Rel travaille+acc+p1 prép (dans)+p3f

La période où j'ai travaillé dans y

La période pendant laquelle j'ai travaillé...

1.3.1 Unités et forme de l'élément anaphorique :

Lorsque le rôle d'élément anaphorique est joué par un pronom personnel, celui-ci peut se présenter soit sous une forme isolée, soit sous une forme attachée aux verbes, aux noms et aux prépositions. Il change de forme selon le genre ou le sexe et le nombre du nom auquel il renvoie. Ceci se présente de la manière suivante :

	Forme	Signifié
1	<i>i</i>	p1
2	<i>æk</i>	p2m
3	<i>ek</i>	p2f
4	<i>h, u, hu.</i> ¹	p3m
5	<i>hæ</i>	p3f
6	<i>næ</i>	p4
7	<i>kom, ko</i> ²	p5
8	<i>hom</i>	P6

Par exemple :

[hænæffeð elqara:r elli tæxdu] هنفذ القرار اللي تخده

h/æ/næffeð el/qara:r elli tæ/xd/u

futur+p1+exécute+inacc déf+décision Rel p2m+prend+inacc/p3m

J'exécuterai la décision que tu prends lui

J'exécuterai la décision que tu prends. (que tu prendras)

Dans l'exemple ci-dessus, le pronom *u* "p3m" renvoie à l'antécédent *elqara:r* "la décision" qui est un nom masculin singulier.

Lorsque le rôle d'élément anaphorique est exercé par le pronom (dit attaché) *hu* "p3m", celui-ci peut être soumis à un changement de forme qui n'est pas lié à la fonction

¹ Le changement de la forme du pronom dépend uniquement de l'environnement phonétique qui l'entoure, cf. ci-dessous.

² Il s'agit d'une variante libre qui n'est conditionnée par aucun contexte.

dont il est chargé au sein de la relative, mais à des raisons aussi bien morphologiques que phonétiques, qui dépendent de l’environnement consonantique ou vocalique dans lequel se réalise l’opération d’attachement. Le pronom *hu* “p3m” peut ainsi avoir les formes suivantes :

- 1) *u*, lorsque le pronom est précédé d’une consonne et est de type final (c’est-à-dire lorsqu’il a la dernière place au sein d’un syntagme), cf. *ʕæmæltu* “je l’ai fait”.
- 2) *h*, lorsque le pronom est précédé d’une unité qui se termine par le son [i] ou [æ]. L’opération d’attachement entraîne l’allongement des sons [i] et [æ], cf. *betektebi* “tu écris” qui devient *betektebi:h* “tu l’écris”, et encore *mæʕæ* “avec” qui devient *mʕæ:h* “avec lui”.
- 3) *hu:*, lorsque le pronom fait partie d’un syntagme dans lequel il est placé entre deux sons, cf. *ʔoltuhu:læk* “je te l’ai dit”.

1.3.2 Le comportement syntaxique de l’élément anaphorique :

Il peut assurer les fonctions suivantes :

- 1) La fonction de sujet :

[ʔelmæfru:d^ʕ hejjæ lli turod ʕælæjjæ] المفروض هي اللي ترد عليّ
 ʔel/mæfru:d^ʕ hejjæ lli tu/rod ʕælæj/jæ
 déf+censé p3f Rel p3f+répond+inacc Prép (à)+p1
 C’est censé elle qui répond à moi
 C’est elle qui doit me répondre.

- 2) La fonction d’objet :

[hænæffeð elqara:r elli tæxdu] هنفذ القرار اللي تخده
 h/æ/næffeð el/qara:r elli tæ/xd/u

futur+p1+exécute+inacc déf+décision Rel p2m+prend+inacc/p3m

J'exécuterai la décision que tu prends lui

J'exécuterai la décision que tu prends. (...que tu prendras)

3) La fonction d'objet indirect :

[dæ s^ʰaħbi ʔelli kællemtæk ʕænnu] ده صاحبي اللي كلمتك عنه

dæ s^ʰaħb/i ʔelli kællem/t/æk ʕænn/ʉ

Dém ami+p1 Rel parle+acc/p1+p2m Prép (de)+p3m

Ceci mon ami que j'ai parlé toi de lui

C'est l'ami dont je t'ai parlé.

4) La fonction de complément de nom :

[ʔelmo^ʕreb ell esmu xæ:led] المطرب اللي اسمه خالد

ʔel/mo^ʕreb ell esm/ʉ xæ:led

Déf+chanteur Rel prénom+p3m Khaled

Le chanteur que prénom lui Khaled

Le chanteur dont le prénom est Khaled.

5) La fonction de complément de lieu :

[dæ lmas^ʕnæʕ elli hæʃtæyæ l fi:h] ده المصنع اللي هشتغل فيه

dæ l/mas^ʕnæʕ elli h/æ/ʃtæyæ l fi:/ħ

Dém déf+usine Rel futur+p1+travaille+inacc prép (à)+p3m

Ceci l'usine que je travaillerai dans lui

C'est l'usine où je travaillerai.

6) La fonction de complément de temps :

[ʔænæ fæ:ker eljo:m elli ʔæbeltæk fi:h] انا فاكر اليوم اللي أبلتك فيه

ʔænæ fæ:ker el/jo:m elli

P1 se souvient+part actif déf+jour Rel

ʔæ/bel/t/æk fi:/h
 p1+rencontre+acc/p2m prép (à)+p3m
 Je me souviens le jour où j'ai rencontré toi dans y
 Je me souviens du jour où je t'ai rencontré.

7) La fonction de complément d'adjectif :

Ex. 1

هو ده الشغل اللي ممكن نكون فخورين بيه
 [howwæ də ʃfoyl elli momken neku:n fæxuri:n bi:h]
 howwæ də ʃfoyl elli momken
 p3m dém déf+travail Rel possible
 ne/ku:n fæxur/i:n bi:/h
 p4+est+inacc fier+PL prép (de)+p3m
 c'est ça le travail dont possible nous sommes fiers de lui
 C'est le travail dont nous pouvons être fiers.

Ex. 2

هي دي النتيجة اللي انا راضي عنها [hejjæ de nnæti:gæ ll ænæ ra:dʕi ʃænhæ]
 hejjæ de n/næti:gæ ll ænæ ra:dʕi ʃæn/hæ
 p3f dém déf+résultat Rel p1 satisfait prép (de)+p3f
 c'est celui-ci le résultat dont je satisfait d'elle
 C'est le résultat dont je suis satisfait.

1.4 La proposition relative :

1.4.1 Structure de la proposition relative :

La relative peut être :

1) *Une proposition à noyau verbal : Par exemple*

[hænæffeð elqara:r elli tæxdu] هنفذ القرار اللي تخده

h/æ/næffeð el/qara:r elli tæ/xd/u

futur+p1+exécute+inacc déf+décision Rel p2m+prend+inacc/p3m

J'exécuterai la décision que tu prends lui

J'exécuterai la décision que tu prends. (...que tu prendras)

Ce type de relative se caractérise par ce qui suit :

- a) Elle peut être de type SVO ; dans ce cas, le rôle de sujet est assuré soit par une marque personnelle, soit par un pronom personnel de type détaché. Par exemple :

Ex. 1

[xod elbent elli teʕgebæk] خد البنت اللي تعجبك

xod el/bent elli te/ʕgeb/æk

Prend+impératif+p2m déf+fille Rel p3f+plaît+inacc/p2m

Prends la fille qui plaît toi

Prends la fille qui te plaît.

Ici, c'est la fonction de sujet est assurée par la marque personnelle « p3f » amalgamée au syntagme prédicatif *teʕgebæk* “te plaît”.

Ex. 2

[dæ lfelm elli bæhebbu] ده الفيلم اللي بحبه

dæ l/felm elli b/æ/ħebb/u

dém déf+film Rel présent+p1+aime+inacc/p3m

Ceci le film que j'aime lui

C'est le film que j'aime.

Il s'agit dans cet exemple d'un syntagme verbal composé de la marque personnelle « p1 » en fonction de sujet, du verbe *ħebb* “aime” et du pronom *u* “p3m” en fonction d'objet.

Ex. 3

[hejjæ de nnæti:gæ ll ænæ ʕæ:jezhæ] هي دي النتيجة اللي انا عايزها

hejjæ de n/næti:gæ ll ænæ ʕæ:jez/hæ

p3f dém déf+résultat Rel p1 veut+part actif+p3f

c'est celle-ci le résultat que je veux elle

C'est le résultat que je veux.

Dans cet exemple, le rôle de sujet est assuré par le pronom dit isolé منفصل

ænæ "je" vis-à-vis du participe ʕæ:jez "voulant".

- b) Dans un énoncé marqué, lorsqu'il s'agit d'insister sur le terme qui sert de sujet, ce dernier peut être repris par un pronom personnel soit avant, soit après le syntagme verbal. Nous pouvons également parler de dislocation à gauche ou de dislocation à droite.

Dislocation à droite (en arabe) et à gauche (en français) :

[ʔelkælæ:m elli hommæ bejʔulu:h] الكلام اللي هم بيؤولوه

ʔel/kælæ:m elli hommæ be/j/ʔul/u:/h

déf+parole+PL Rel p6 présent/p6+dit+inacc/p3m

Les paroles que eux ils disent les

Les mots qu'eux, ils disent.

Dislocation à gauche (en arabe) et à droite (en français) :

[ʔelkælæ:m elli bejʔulu:h hommæ] الكلام اللي بيؤولوه هم

ʔel/kælæ:m elli be/j/ʔul/u:/h hommæ

déf+parole+PL Rel présent/p6+dit+inacc/p3m p6

Les paroles qu'ils disent les eux

Les mots qu'ils disent, eux.

Il est à rappeler que le pronom *hommæ* “p6” peut être supprimé dans ces deux exemples.

- c) La relative peut également être de type VOS. Par exemple :

[hæʔollæk ʕælli ʕæmæletu sʕaħbetæk] هؤولك عالي عملته صاحبتك

h/æʔol/l/æk

ʕæ/lli

futur+p1/dit+inacc+prép (à)+p2m

prép (de)+Rel

ʕæmæ/et/u

sʕaħb/et/æk

fait+acc/p3f/p3m

ami+fém+p2m

Je dirai à toi à propos de ce qu’a fait lui ton amie

Je te dirai ce qu’a fait ton amie.

- d) Elle peut être limitée à un syntagme verbal intransitif ; dans ce cas, le rôle de sujet sera assuré par la marque personnelle et la proposition relative sera de type VS. Par exemple :

[dæ kol elli ħasʕal] ده كل اللي حصل

dæ

kol

elli

ħasʕal

dém

tout

Rel

se passe+inacc+p3m

C’est tout qui s’est passé

C’est tout ce qui s’est passé.

- e) Lorsque le verbe principal de la relative est un participe actif ou passé, le rôle de sujet peut être assuré soit par le relatif lui-même, soit par un autre élément (pro)nominal. Par exemple :

Ex. 1

[ʔelli gæ:j sʕaʕb] اللي جاي صعب

ʔelli

gæ:j

sʕaʕb

Rel

vient+part actif

difficile

Qui venant difficile

Ce qui va arriver sera difficile.

Dans cet exemple, la fonction de sujet au sein de la proposition relative *ʔelli* *gæ:j* “Ce qui va arriver” est assurée par le relatif.

Ex. 2

[howwæ dæ ll ænæ ʕæjzu] هو ده اللي انا عايزه
 howwæ dæ ll ænæ ʕæjz/u
 P3m dém Rel p1 veut+pat actif+p3m
 Lui ce que moi voulant lui
 C’est ce que je veux.

Dans cet exemple, la fonction de sujet est assurée par le pronom personnel *ænæ* “je”.

Ex. 3

[ʔeʕmel elli mat^ʕlu:b mennæk] اعمل اللي مطلوب منك
 ʔeʕmel elli mat^ʕlu:b menn/æk
 fait+impératif+p2m Rel demande+part passé prép (de)+p2m
 Fais qui demandé de toi
 Fais ce qu’on t’a demandé.

Dans cet exemple, le relatif assure la fonction de complément d’agent vis-à-vis du participe passé *mat^ʕlu:b* “demandé”.

2) Lorsque la relative est une proposition à noyau non verbal :

A. Le rôle d’élément prédicatif peut être assuré par :

a) Un nom propre :

[ʔelmo^ʕreb ell esmu xæ:led] المطرب اللي اسمه خالد
 ʔel/mo^ʕreb ell esm/u xæ:led
 Déf+chanteur Rel prénom+p3m Khaled

Le chanteur que prénom lui Khaled
Le chanteur dont le prénom est Khaled.

b) Un nom commun :

[ʔelli howwæ sʕaħbæk] اللي هو صاحبك

ʔelli howwæ sʕaħb/æk

Rel p3m ami+p2m

Qui il ton ami

Qui est ton ami...

c) Un adjectif :

[ʔennæ:s elli hejjæ moħtarama] الناس اللي هي محترمه

ʔen/næ:s elli hejjæ moħtaram/a

déf+gens Rel p3f respectueux +accord

Les gens qu'elle respectueuse

Les gens qui sont respectueux.

d) Un adverbe :

[ʔennæ:s elli hejjæ hnæ:k] الناس اللي هي هناك

ʔennæ:s elli hejjæ hnæ:k

déf+gens Rel p3f là-bas

Les gens qui elle là-bas

Les gens qui sont là-bas.

e) Un groupe prépositionnel :

[ʔelʔæhwæ lli hejjæ tæħt elbe:t] الأهوّه اللي هي تحت البيت

ʔelʔæhwæ lli hejjæ tæħt el/be:t

déf+café Rel p3f sous déf+maison

Le café qui elle sous la maison

Le café qui est en bas de chez nous.

B. Dans ce type de proposition, la fonction de sujet peut être occupée soit par un pronom (comme dans les exemples précédents), soit par le pronom relatif lui-même. Par exemple :

a)

[ʔentæ lli tʰajjeb] انت اللي طيب

ʔentæ elli tʰajjeb

p2m Rel bon

Toi qui bon

C'est toi qui es gentil.

b)

[lekol elli felqa:ʕæ] لكل اللي في القاعة

le/kol elli f/el/qa:ʕæ

Prép (à)+tout Rel prép (dans)+déf+salle

À tous qui dans la salle

À tous ceux qui sont dans la salle.

1.4.2 Le mode du verbe principal de la relative :

Nous allons parler de deux formes verbales essentielles, à savoir : la forme marquée¹ et la forme non marquée (autrement dit la forme nue) de l'inaccompli. La forme marquée est la plus utilisée. Par exemple :

¹ Nous utilisons, ici, le terme de *forme non marquée* pour désigner toute forme déterminée uniquement par l'inaccompli et non préfixée, ni par *bæ* ou *be* qui marquent le présent, ni par *hæ* ou *he* qui marquent le futur. De même, nous utilisons le terme de *forme marquée* pour désigner toute forme verbale marquée par l'inaccompli et préfixée soit par *bæ/be*, soit par *hæ/he*. Il convient de remarquer que nous n'avons pas jusqu'ici fait de recherches approfondies sur le syntagme verbal en arabe. Pour cette raison, nous préférons utiliser des termes assez simples que nous définissons nous-même. Par ailleurs, la valeur de l'inaccompli en arabe égyptien a été largement traitée par Amr Helmy Ibrahim dans *Étude comparée des systèmes verbaux de l'Arabe égyptien, de l'Arabe moderne et du Français*, Doctorat d'État, Université Paris VII, Paris, 1979, p. (31-35).

[dæ lfelm elli bæħebbu] ده الفيلم اللي بحبه

dæ lfelm elli b/æ/ħebb/u

dém déf+film Rel présent+p1+aime+inacc/p3m

Ceci le film que j'aime lui

C'est le film que j'aime.

La forme non marquée, en revanche, est utilisée dans les conditions suivantes :

- 1) Lorsque la valeur du verbe de la relative exprime une possibilité et non pas une certitude, comparée à celle exprimée par le même verbe au présent de l'indicatif :

دور علي الشخص اللي يعرف يعمل الشغل ده

[dawwar ʕæʃʃaxs^ʕ elli jeʕraf jeʕmel eʃʃoʔl dæ]

dawwar ʕæʃʃaxs^ʕ elli

cherche+impér+p2m prép (sur)+déf+personne Rel

je/ʕraf je/ʕmel eʃʃoʔl dæ

p3m+sait+inacc p3m+fait+inacc déf+travail dém

Cherche la personne qui sache faire le travail ce

Cherche la personne qui sache faire ce travail.

L'emploi de la forme non marquée de l'inaccompli dans l'exemple ci-dessus permet de comprendre uniquement que la personne en question devrait, en principe, avoir la possibilité de faire ce travail, du point de vue professionnel. Mais le choix de la forme non marquée ne permet pas d'exprimer de certitude soit à propos de l'existence de la personne en question, soit à propos de sa capacité à faire ce travail. En revanche, lorsque le verbe de la relative est au présent (forme marquée par bæ), il exprime plus de certitude à propos de ces deux faits. Le choix d'une forme marquée laisse entendre deux choses : premièrement, que la personne en question est déjà connue des interlocuteurs ; deuxièmement, qu'il est sûr qu'elle sait faire ce travail. C'est-à-dire qu'il s'agit de chercher une personne dont on sait déjà qu'elle existe, et qui est connue par sa capacité à faire ce travail. C'est le cas de l'exemple suivant.

دور علي الشخص اللي بيعرف يعمل الشغل ده

[dawwar ʕæʃʃaxs^ʕ elli bejeʕraf jeʕmel eʃʃoʔl də]

dawwar	ʕæʃʃaxs ^ʕ	elli	
cherche+impér+p2m	prép (sur)+déf+personne	Rel	
<u>be/je/ʕraf</u>	je/ʕmel	eʃʃoʔl	də
présent+p3m+sait+inacc	p3m+fait+inacc	déf+travail	dém

Cherche la personne qui sait faire le travail ce
Cherche la personne qui sait faire ce travail.

- 2) Lorsqu'il s'agit d'exprimer une consigne, un conseil ou un point de vue. Cette forme est utilisée également dans les dictons.

Ex. 1 (Une consigne)

[ʔelli joʔʕod henæ læzem jedfæʕ] اللي يوءد هنا لازم يدفع

ʔelli	<u>joʔʕod</u>	henæ	læzem	je/dfæʕ
Rel	p3m+s'assied+inacc	ici	particule d'obligation	p3m+paye+inacc

Qui s'assied ici il faut il paye
Celui qui veut s'asseoir ici doit payer.

Ex. 2 (Un dicton)

كل واحد ينام علي الجنب اللي يريجه

[kol wæ:hed jenæ:m ʕæggæmb elli jeræjjæħu]

kol	wæ:hed	je/næ:m	ʕæggæmb
tout	personne	p3m+dort+inacc	prép (sur)+déf+côté

elli je/ræjjæħ/u

Rel p3m+soulage+inacc/p3m

Toute personne dort sur le côté qui soulage lui
Chacun fait ce qu'il veut.

Ex. 3 (Un conseil)

اللي يشتغل معايا لازم يكون صبور

[ʔelli jeʃtæʔæl meʕæ:jæ læ:zem jeku:n s^ʕabu:r]

ʔelli	<u>je/ʃtæʔæl</u>	meʕæ:/jæ
Rel	p3m+travaille+inacc	prép (avec)+p1

læ:zem je/ku:n s^habu:r

particule d'obligation p3m+est+inacc patient

Qui travaille avec moi il faut il est patient

Qui travaille avec moi doit être patient.

- 3) Lorsque le relatif est utilisé sans antécédent, la forme non marquée de l'inaccompli peut être utilisée pour insister sur la valeur indéfinie ou générale de l'élément auquel renvoie le relatif ou l'élément anaphorique. En revanche, lorsque le verbe de la relative est marqué par *bæ* qui indique le présent, l'accent est plutôt mis sur le fait que le référent du pronom relatif est déjà connu des interlocuteurs.

[ʔelli teʔu:lʉ ʔænæ mowæ:feʔ ʕæle:h] اللّٰي تؤوله انا موافى عليه

ʔelli te/ʔu:l/u ʔænæ mowæ:feʔ ʕæle:/h

Rel p2m+dit+inacc/p3m p1 d'accord prép (sur)+p3m

Que tu dis lui je d'accord sur lui

Ce que tu dis, je l'accepte.

J'accepte ce que tu dis.

Dans cet exemple, l'énonciateur ne sait pas encore ce que l'interlocuteur va dire, et ce pour quoi il se déclare déjà d'accord. En revanche, lorsque l'élément qui joue le rôle d'interprétant par rapport à l'élément anaphorique est déjà identifié des deux interlocuteurs, le verbe de la relative va avoir une forme marquée par le présent.

[ʔelli beteʔu:lʉ ʔænæ mowæ:feʔ ʕæle:h] اللّٰي بتؤوله انا موافى عليه

ʔelli be/te/ʔu:l/u ʔænæ mowæ:feʔ ʕæle:/h

Rel présent+p2m+dit+inacc/p3m p1 d'accord prép (sur)+p3m

Que tu dis lui je d'accord sur lui

Ce que tu dis, je l'accepte.

J'accepte ce que tu dis.

Il convient de remarquer que, dans le premier exemple, c'est le fait d'être d'accord sur tout ce que dit l'interlocuteur qui est focalisé par le locuteur ; tandis que dans le

deuxième exemple, la focalisation porte plutôt sur l'objet sur lequel il se déclare d'accord (et non sur le fait d'être d'accord).

- 4) La forme non marquée de l'inaccompli est aussi utilisée très souvent dans les proverbes et les maximes :

[ʔelli jeʕi:f jæ:mæ jeʕu:f] اللي يعيش ياما يشوف

ʔelli	<u>je/ʕi:f</u>	jæ:mæ	je/ʕu:f
Rel	p3m+vit+inacc	beaucoup	p3m+voit+inacc

Qui vit beaucoup voit

Qui vivra verra tant.

Qui vivra verra.

- 5) Pour exprimer une valeur générale :

Ex. 1

[ʔeʕmel elli jenæ:sbæk] اعمل اللي يناسبك

ʔe/ʕmel	elli	<u>je/næ:sb/æk</u>
p2m+fait+impératif	Rel	p3m+convient+inacc/p2m

Fais qui convient toi

Fais ce qui te convient.

Ex. 2

[hebb elli teʕmelu] حب اللي تعمله

hebb	elli	<u>te/ʕmel/u</u>
aime+impératif+p2m	Rel	p2m+fait+inacc/p3m

Aime que tu fais lui

Aime ce que tu fais.

Dans le même exemple, le choix de la forme marquée insiste sur le fait que la valeur exprimée par le verbe de la relative est beaucoup moins généralisée et qu'elle désigne un fait lié au présent.

syntaxiques soit avec l'élément prédicatif de la phrase, soit avec un des éléments qui en dépend. Par exemple :

Ex. 1

[dæ ll ænæ ʕæjzu] ده اللي انا عايزه

dæ ll ænæ ʕæjz/u

dém Rel p1 veut+pat actif+p3m

Ceci que moi voulant lui

C'est ce que je veux.

Dans cet exemple, la relative *ll ænæ ʕæjzu* "ce que je veux" assure la fonction d'attribut par rapport au démonstratif *dæ* "ceci" qui remplit la fonction de sujet.

Ex. 2

[ʔeʕmel elli mat^ʕlu:b mennæk] اعمل اللي مطلوب منك

ʔeʕmel elli mat^ʕlu:b menn/æk

fait+impératif+p2m Rel demande+part passé prép (de)+p2m

Fais qui demandé de toi

Fais ce qu'on t'a demandé.

Dans cet exemple, la relative *elli mat^ʕlu:b mennæk* "ce qu'on t'a demandé" assure la fonction d'objet par rapport au syntagme verbal *ʔeʕmel* "fais".

Ex. 2

[ʔændi ʔarbæʔ ʔejæ:l bejæklu: we jeʃrabu:] عندي اربع عيال بيكلوا و يشربوا

ʔænd/i ʔarbæʔ ʔejæ:l be/jæ/kl/u: we

Chez+p1 quatre enfant+PL inacc+p6+mange et

je/ʃrab/u:

p6+inacc+boit

Chez moi quatre enfants ils mangent et ils boivent

J'ai quatre enfants qui mangent et boivent.

Ici, le rôle de « nom déterminé » est assuré par le syntagme nominal ʔarbæʔ ʔejæ:l “quatre enfants”, qui est composé d’un nom déterminé par un numéral.

1.1.1 Comportement syntaxique du nom déterminé par la relative :

Ceci sera étudié sous deux angles différents.

A. *Au sein de la proposition dont il fait partie :*

Nous préférons considérer que ce type de fonction est assuré par l’ensemble du nom déterminé et de la relative, puisqu’ils forment ensemble un syntagme nominal ; celui-ci peut donc assurer les fonctions suivantes :

1) La fonction de sujet réel :

[gætlu wazi:fæ murættæbhæ kowæjjes] جاتله وظيفه مرتبها كويس

gæt/l/u wazi:fæ murættæb/hæ kowæjjes

vient+acc+p3f/prép (à)/p3m emploi salaire/p3f bien

elle est venue à lui un emploi salaire elle bien

Il a eu un emploi dont le salaire est bien.

2) La fonction de complément d’objet :

[ʔexta:ret mæwd^ʕu:ʕ jehem ennæ:s] اختارت موضوع يهم الناس

ʔexta:r/et mæwd^ʕu:ʕ je/hem en/næ:s

Choisit+acc+p3f sujet p3m+inacc+intéresse déf+gens

Elle a choisi un sujet il intéresse les gens

Elle a choisi un sujet qui (pourrait)* intéresser les gens.

* Nous rappelons que lorsque le verbe de la proposition relative est à l'inaccompli, il n'exprime pas une certitude, mais une possibilité ou parfois un doute. En revanche, lorsqu'il est préfixé par *be* qui marque le présent, il exprime une certitude.

3) La fonction de complément d'objet indirect :

كانت بتكلم عن واحد معروفش

[kæ:net betekkællem ʔæn wæ:hed maʔrafu:]

kæ:n/et be/te/kkællem ʔæn wæ:hed
est+acc+p3f présent+p3f+parle +inacc prép (de) quelqu'un

m/a/ʔraf/u:/ʃ

nég+p1+connaît+inacc+p3m

Elle parlait de quelqu'un je ne connais pas lui

Elle parlait d'une personne que je ne connais pas.

4) La fonction de complément de lieu :

كان بيشتغل في صيدليه سمعتها وحشه

[kæ:n bejeʃtæyæl fi s^ʕajdalejjæ somʔethæ wehʃæ]

kæ:n be/je/ʃtæyæl fi
est+acc+p3m présent+p3m+travaille+inacc prép(dans)

s^ʕajdalejjæ somʔet/hæ wehʃæ
pharmacie réputation+p3f mauvais+accord

Il travaillait dans une pharmacie sa réputation mauvaise

Il travaillait dans une pharmacie dont la réputation est mauvaise.

Il travaillait dans une pharmacie de mauvaise réputation.

5) La fonction de complément de nom :

ده موضوع عنوانه يدايئ جداً

[dæ məwd^hu:ʔ ʕenwæ:nu jedæ:jeʔ geddæn]

dæ	məwd ^h u:ʔ	ʕenwæ:n/u	je/dæ:jeʔ	<u>geddæn</u>
dém	sujet	titre/p3m	p3m+contrarie+inacc	beaucoup

Ceci un sujet son titre il contrarie beaucoup

Ceci est un sujet dont le titre contrarie beaucoup.

C'est un sujet dont le titre est très contrariant.

Ici, le syntagme *ʕenwæ:nu jedæ:jeʔ geddæn* “son titre contrarie beaucoup” occupe la fonction de complément de nom par rapport au nom *məwd^hu:ʔ* “un sujet”.

6) La fonction d'attribut (ou élément prédicatif) vis-à-vis d'un démonstratif jouant le rôle de présentatif. :

[dæ məwd^hu:ʔ jedæ:jeʔ geddæn] ده موضوع يدايئ جداً

dæ	<u>məwd^hu:ʔ</u>	je/dæ:jeʔ	<u>geddæn</u>
dém	sujet	p3m+contrarie+inacc	beaucoup

Ceci un sujet il contrarie beaucoup

Ceci est un sujet qui contrarie beaucoup. Ou (C'est un sujet qui est très contrariant.)

B. *Au sein de la relative* :

Comme en arabe moderne, nous considérons que le nom déterminé par une relative non marquée n'est pas censé exercer de fonction syntaxique au sein de celle-ci. Toutefois, lorsqu'il est suivi directement d'un syntagme prépositionnel, nous pouvons hésiter entre deux analyses : soit considérer que le syntagme prépositionnel forme avec le nom déterminé une seule proposition au sein de laquelle ce dernier assure la fonction de sujet, soit considérer le syntagme prépositionnel comme une simple détermination du nom déterminé. Ces deux analyses dépendent de la manière avec laquelle ce segment est énoncé. Par exemple :

كان بيشتغل في أهوه جنب المحطه

[kæ:n bejeʃtæɣæl fi ʔæhwæ gænb elmeħatʰtʰæ]

kæ:n	be/je/ʃtæɣæl	fi
est+acc+p3m	présent+p3m+travaille+inacc	prép (dans)
ʔæhwæ	<u>gænb</u>	<u>el/meħatʰtʰæ</u>
café	prép (à côté de)	déf+gare

Il travaillait dans un café à côté de la gare.

Ici, nous pouvons en effet considérer le syntagme *gænb elmeħatʰtʰæ* “à côté de la gare” comme une simple détermination du nom *ʔæhwæ* “un café”, mais, personnellement, nous préférons le considérer comme une relative, étant donné que, dans ce genre d’énoncé, il suffit que l’élément qui joue le rôle d’antécédent (ou nom déterminé) soit affecté par l’article défini pour que le syntagme prépositionnel en question soit introduit par le relatif, ce qui peut donner l’énoncé suivant :

[kæ:n bejeʃtæɣæl felʔæhwæ lli gænb elmeħatʰtʰæ]

kæ:n	be/je/ʃtæɣæl	f/el/ʔæhwæ
est+acc+p3m	présent+p3m+travaille+inacc	prép (dans)/déf/café
lli	gænb	el/meħatʰtʰæ
Rel	prép (à côté de)	déf+gare

Il travaillait dans le café qui à côté de la gare

Il travaillait dans le café qui (est) à côté de la gare.

1.2 L’élément anaphorique :

Le rôle d’élément anaphorique peut être assuré dans la relative non marquée soit par un pronom qui peut avoir une forme isolée ou attachée à un nom, à un verbe ou à une préposition, soit par la marque personnelle jointe au verbe.

Ex. 1

[ʔændi ʔarbæʔ ʔejæ:l bejæklɔ: we jeʃrabu:] عندي اربع عيال بيكلوا و يشربوا

ʔænd/i ʔarbæʔ ʔejæ:l be/jæ/kl/u: we je/frab/u:
 Chez+p1 quatre enfant+PL inacc+p6+mange et p6+inacc+boit
 Chez moi quatre enfants ils mangent et ils boivent
 J'ai quatre enfants qui mangent et boivent.

Ici, le rôle d'élément anaphorique est assuré par la marque personnelle *jæ...u:* "p6".

Ex. 2

[læʔæ ʔoddæ:mu ʃaxs^ʕe:n mæjeʃrafhomʃi] لأي أدامه شخصين ميعرفهمش
 læʔ/æ ʔoddæ:m/u ʃaxs^ʕ/e:n mæ/je/ʃraf/hom/ʃi
 trouve+acc+p3m devant+p3m personne+duel nég+p3m+connaît+inacc/p6
 Il a trouvé devant lui deux personnes il ne connaît pas eux
 Il a trouvé en face de lui deux personnes qu'il ne connaît pas.

Dans cet exemple, c'est le pronom *hom* "p6", renvoyant à *ʃaxs^ʕe:n* "deux personnes", qui joue le rôle de pronom anaphorique.

1.2.1 Comportement syntaxique de l'élément anaphorique :

L'élément anaphorique peut assurer les fonctions syntaxiques suivantes :

1) La fonction de sujet :

[dæ mæwd^ʕu:ʔ jedæ:jeʔ geddæn] ده موضوع يدايى جداً
 dæ mæwd^ʕu:ʔ je/dæ:jeʔ geddæn
 dém sujet p3m+contrarie+inacc beaucoup
 Ceci un sujet il contrarie beaucoup
 C'est un sujet qui est très contrariant.

La fonction de sujet est exercée ici par la marque personnelle *je* "p3m" incorporée au verbe de la relative *jedæ:jeʔ* "il contrarie".

2) La fonction d'objet :

[læʔæ ʔoddæ:mu ʃaxs^ʕe:n mæjeʃrafhomʃi] لأي أدامه شخصين ميعرفهمش

læʔæ ʔoddæ:m/u ʃaxs^ʕ/e:n
trouve+acc+p3m devant+p3m personne+duel

mæ/je/ʃraf/hom/ʃi

nég+p3m+connaît+inacc/p6

Il a trouvé devant lui deux personnes il ne connaît pas eux

Il a trouvé en face de lui deux personnes qu'il ne connaît pas.

3) La fonction d'objet indirect :

[fi: ketæ:b ʔæjzæ sʔælæk ʔæle:h] في كتاب عايزه اسألك عليه

fi: ketæ:b ʔæjz/æ sʔæl/æk ʔæle:/h
il y a livre veut+part actif+fém p1+demande+inacc+p2m Prép+p3m

Il y a un livre je veux je demande toi sur lui

Il y a un livre sur lequel j'aimerais avoir ton avis.

Ici, la fonction d'objet indirect est marquée par la préposition ʔæle:h "sur".

4) La fonction de complément de lieu :

لا يمكن ادخل بيت الزمالك بيتهان فيه

[læ: jumken ædxol be:t ezzæMaalek bejethæ:n fi:h]

læ: ju/mken æ/dxol be:t ez/zæMaalek
nég p3m+peut+inacc p1+entre+inacc maison déf+Zamalek

be/je/thæ:n fi:/h

présent+p3m+(forme réfléchie)+insulte+inacc prép (dans)+p3m

il n'est pas possible j'entre une maison le Zamalek il se fait insulter dans y

Il n'est pas possible que j'entre dans une maison dans laquelle Ezzamalek se fait insulter.

5) La fonction de complément de temps :

انت فاكر اول مرة اتأبلنا فيها

[ʔentæ fæ:ker ʔæwwel marra tʔæbelnæ fi:hæ]

ʔentæ fæ:ker ʔæwwel marra

P2m se souvient+part actif premier fois

tʔæbel/næ fi:/hæ

se rencontre+acc/p4 prép (à)+p3f

Tu te souviens première fois nous nous sommes rencontrés à elle

Te souviens-tu de la première fois où nous nous sommes rencontrés ?

6) La fonction de complément de nom :

كان بيشتغل في صيدليه سمعتها وحشه

[kæ:n bejeʃtæɣæl fi sʰajdalejjæ somʔethæ weħʃæ]

kæ:n be/je/ʃtæɣæl fi

est+acc+p3m présent+p3m+travaille+inacc prép (dans)

sʰajdalejjæ somʔet/hæ weħʃæ

pharmacie réputation+p3f mauvais+accord

Il travaillait dans une pharmacie sa réputation mauvaise

Il travaillait dans une pharmacie dont la réputation est mauvaise.

Il travaillait dans une pharmacie de mauvaise réputation.

7) La fonction de complément par rapport à un comparatif :

كنت بين اختيارين اسهلهم اصعب من الثاني

[kont be:n extejare:n ʔæshælhom asʰab men ettæ:ni]

kon/t be:n extejar/e:n ʔæshælhom

est+acc+p1 entre choix+duel facile+comparatif+p6

asʰab men et/tæ:ni

difficile+comparatif prép (de) déf+autre

J'étais entre deux choix le plus facile d'eux plus difficile de l'autre

J'avais deux choix dont le plus facile était plus dur que l'autre.

J'avais deux choix, dont l'un était plus difficile que l'autre.

1.3 La proposition relative :

En ce qui concerne la proposition relative, elle ne diffère en rien de celle de l'arabe moderne ni au niveau de la structure, ni au niveau du comportement syntaxique vis-à-vis du nom dont elle dépend. Elle peut être :

1) Une proposition à prédicat verbal :

لأي أدامه شخصين ميعرفهمش

[læʔæ ʔoddæ:mu fæxs^ʕe:n mæjeʕrafhomʃi]

læʔæ ʔoddæ:m/u fæxs^ʕe:n mæ/je/ʕraf/hom/ʃi

trouve+acc+p3m devant+p3m personne+duel nég+p3m+connaît+inacc/p6

Il a trouvé devant lui deux personnes il ne connaît pas eux

Il a trouvé en face de lui deux personnes qu'il ne connaît pas.

2) Une proposition à prédicat non verbal ; dans ce cas, le rôle d'élément prédicatif peut être assuré par :

a) Un nom :

[ʔænæ ʕraf wæ:hed esmu khæ:led] انا اعرف واحد اسمه خالد

ʔænæ ʕ/raf wæ:hed esm/u khæ:led

p1 p1+connait+inacc quelqu'un prénom+p3m Khaled

Je connais quelqu'un prénom lui Khaled

Je connais quelqu'un qui s'appelle Khaled.

b) Un adjectif :

كان بيشتغل في صيدليه سمعتها وحشه

[kæ:n bejeʃtæɣæl fi s^ʕajdalejjæ somʔethæ wehʃæ]

kæ:n be/je/ʃtæɣæl fi

est+acc+p3m présent+p3m+travaille+inacc prép (dans)

s^ʕajdalejjæ somʔet/hæ wehʃæ

pharmacie réputation+p3f mauvais+accord
 Il travaillait dans une pharmacie sa réputation mauvaise
 Il travaillait dans une pharmacie dont la réputation est mauvaise.
 Il travaillait dans une pharmacie de mauvaise réputation.

3) Une proposition réduite à un syntagme prépositionnel :

كان يشتغل في أهوه جنب المحطة

[kæ:n bejeʃtæɣæl fi ʔæhwæ gænb elmeħatˤtˤæ]

kæ:n	be/je/ʃtæɣæl	fi
est+acc+p3m	présent+p3m+travaille+inacc	prép (dans)
ʔæhwæ	<u>gænb</u>	<u>el/meħatˤtˤæ</u>
café	prép (à côté de)	déf+gare

Il travaillait dans un café à côté de la gare.

1.4 SYNTHÈSE :

Dans cette partie, nous avons montré les spécificités du système de relativisation en arabe égyptien, qui n'est pas si éloigné de celui de l'arabe moderne. Pourtant, les deux systèmes diffèrent sur quelques points :

1. En ce qui concerne le relatif :

L'arabe égyptien possède un seul relatif *ʔelli*, qui se caractérise par :

- a. Il a une forme invariable.
- b. Il est capable de fonctionner comme subordonnant.
- c. En principe, *ʔelli* n'est pas supposé avoir vocation à exercer de fonction syntaxique au sein de la relative ; pourtant, il peut, dans certaines conditions, se comporter comme un pronom, et par suite y assurer uniquement la fonction de sujet.

2. En ce qui concerne l'élément anaphorique :

Le rôle d'élément anaphorique peut, en arabe égyptien aussi bien qu'en arabe moderne, être assuré par un pronom personnel, par la marque personnelle jointe au verbe ou par le relatif lui-même. En revanche, en arabe égyptien, lorsque le rôle d'élément anaphorique est assuré par un pronom personnel, celui-ci peut être supprimé uniquement si le rôle d'élément prédicatif au sein de la relative est assumé par un élément non verbal.

SYNTHÈSE

Dans cette partie, nous menons une comparaison entre l'arabe classique, l'arabe moderne et l'arabe égyptien ; nous y exposerons l'évolution de l'emploi des relatifs ainsi que leur spécificité, comparés à ceux du français. Nous montrerons, ensuite, le degré de complexité liée à l'emploi des relatifs en arabe et en français, du point de vue général.

Nous commencerons chaque partie par une présentation de ces éléments en arabe classique et en arabe moderne selon le point de vue des grammairiens arabes. Puis nous présenterons le nôtre. Nous terminerons par une comparaison entre le français et l'arabe.

Ceci étant dit, il nous paraît judicieux de garder le même ordre de présentation que nous avons adopté lors de cette étude, qui est le suivant : l'antécédent, le relatif, l'élément anaphorique, et puis la relative.

1. La notion d'antécédent chez les grammairiens arabes :

A. La position des grammairiens arabes à propos de la notion d'antécédent se résume en ce qui suit :

Dans le chapitre consacré à l'étude des relatifs en arabe, les grammairiens arabes, depuis Alfarahidi jusqu'à aujourd'hui, concentrent leurs analyses sur trois éléments : le relatif, la proposition relative et le pronom dit de rappel. La notion d'antécédent n'a donc jamais été assujettie à l'analyse. Nous pouvons supposer que l'antécédent a moins d'importance en arabe qu'en français pour les raisons suivantes :

- 1) Les grammairiens arabes ne l'incluent pas dans leur analyse ;
- 2) Les relatifs sont définis par les grammairiens comme étant des noms suivis d'une proposition qui les détermine ;

- 3) La conception des relatives en arabe n'est pas liée à l'antécédent comme en français, mais aux relatifs, qui sont organisés de telle façon qu'ils sont capables d'occuper la même place et les mêmes fonctions que les noms.
- 4) L'analyse menée par les grammairiens arabes portaient essentiellement sur des relatives sans antécédent.
- 5) L'emploi des relatifs est fait de telle manière qu'ils sont rarement précédés par un nom ;

Tout cela montre pourquoi les grammairiens arabes ne donnent pas beaucoup d'importance dans leur analyse au rôle joué par le nom qui se trouve devant le relatif, autrement dit l'antécédent. Toutefois, quelques grammairiens comme Ibn Yaïch estiment que la relative détermine le nom qui précède le relatif et que ce dernier n'est qu'un intermédiaire. Ce point de vue tient donc compte de la relation entretenue entre l'antécédent et la proposition relative.

B. Analyse du comportement syntaxique de l'antécédent : points de divergence et de convergence entre l'arabe classique, l'arabe moderne et l'arabe égyptien.

En arabe classique et en arabe moderne :

1. *Le rapport entre l'antécédent et la relative : quel type d'antécédent entraînera quel type de relative ?*

Le degré de définitude de l'antécédent a des incidences sur la structure de la relative :

- a) Si l'antécédent est défini ; c'est-à-dire, déterminé par l'article défini *ʔæl*, le possessif, ou le démonstratif ; ou s'il s'agit d'un nom propre, la relative doit absolument être introduite par le relatif *ʔællæði*.
- b) Si l'antécédent est indéfini, la relative ne peut pas être introduite par un relatif. En revanche, l'emploi d'un pronom anaphorique au sein de la relative devient

obligatoire, chose qui ne s'applique ni aux relatives à antécédent défini, ni aux relatives sans antécédent.

- c) Si l'antécédent est supprimé, ceci n'a pas d'incidence sur la structure interne de la relative, mais sur le choix du relatif. Le locuteur aura un choix large parmi les relatifs ; toutes les unités sont possibles.

2. *En ce qui concerne l'accord entre le relatif et l'antécédent :*

Seul *ʔællæði* peut s'accorder formellement avec l'antécédent en genre, en nombre et au cas (uniquement au duel). L'accord en forme entre l'antécédent et le relatif *ʔællæði* marque le rapport anaphorique entre ce dernier et l'antécédent.

3. *La nature de la relation entretenue entre l'antécédent, le relatif et la relative :*

Deux types de relation sont à considérer selon que le locuteur marque ou non une pause intonative après l'antécédent et également selon le rôle exercé par le relatif :

A. La subordination :

Lorsqu'aucune pause intonative n'est marquée par le locuteur après l'antécédent, nous pouvons estimer que la relation qui relie l'antécédent et le syntagme composé du relatif et de la relative relève de la subordination. Dans ce cas, les trois unités forment ensemble un seul syntagme (pro)nominal au sein duquel le rôle de noyau principal est joué par l'antécédent, celui de subordonnant par le relatif et celui de subordonnée par la relative.

B. L'apposition :

Nous pouvons attribuer au syntagme incluant le relatif et la relative le rôle d'appositif par rapport à l'antécédent lorsque le locuteur marque une pause prosodique après l'antécédent ; cette pause sépare les deux syntagmes et exclut la subordination. Ceci ne se produit que lorsque la relative est introduite par *ʔællæði*, puisque c'est le

seul relatif qui peut avoir un antécédent et qui se caractérise par sa valeur anaphorique par rapport à celui-ci. Dans ce cas de figure, *ʔællæði* est considéré comme un pronom relatif qui reprend l'antécédent, tandis que la relative lui sert de subordonnée. Prenons l'exemple suivant :

إن هذا الرجل اللذي تعرفونه جيداً برئ

[ʔennæ hæ:ðæ rrazolæ llæði tæʔrefu:næhu zæjjedæn bæri:ʔ]

ʔennæ hæ:ðæ r/razol/æ llæðæi

que dém déf/homme/cas dir Rel

tæʔref/u:næ/hu zæjjedæn bæri:ʔ

p5+sait+inacc/p3m bien innocent

que cet homme qui vous connaissez lui bien innocent

Cet homme, qui vous connaissez bien, est innocent.

En arabe égyptien :

L'arabe égyptien se distingue de l'arabe classique et de l'arabe moderne par le fait qu'il ne dispose que d'un seul relatif ayant une seule et unique forme qui ne change guère quel que soit le contexte. Par conséquent, le relatif ne s'accorde pas en forme avec l'antécédent. Quant à la relation reliant l'antécédent, le relatif et la relative, celle-ci peut, exactement comme dans les deux autres variantes d'arabe, relever de la subordination ou de l'apposition.

En français :

Contrairement à l'arabe, en français le degré de définitude de l'antécédent n'a pas d'incidence sur le type de la relative. Autrement dit, le français ne connaît pas de relative sans relatif. En revanche, la suppression de l'antécédent limite le choix des formes des relatifs qui peuvent introduire la relative, à savoir : *qui*, *où*, *quiconque* et *quoi*. Il est à noter aussi que l'antécédent peut, dans certains contextes, se présenter sous une forme nue, c'est-

à-dire sans aucun article, cf. *chose* dans *Maintenant, il peut chanter, chose qu'il ne pouvait pas faire avant*.

Quant à l'accord formel entre l'antécédent et le relatif, ceci peut avoir lieu lorsqu'il s'agit de l'adjectif relatif *lequel* ; celui-ci s'accorde en genre et en nombre avec l'antécédent.

L'antécédent peut également commander un accord en genre et en nombre, non par lui-même mais par l'intermédiaire du relatif, avec le verbe de la relative, uniquement lorsque celui-ci se présente sous une forme composée d'un auxiliaire et d'un participe passé et que le relatif exerce soit la fonction de sujet vis-à-vis d'un verbe à auxiliaire *être*, soit celle d'objet direct auprès d'un verbe à auxiliaire *avoir* au sein de la relative, comme dans les exemples suivants : *Je t'ai apporté les fleurs que je t'avais promises* et *Je t'ai apporté les fleurs qui étaient posées sur la table*. En revanche, l'accord ne peut se produire dans l'exemple suivant : *Je t'ai apporté les fleurs dont je t'ai parlé*.

En ce qui concerne la relation reliant l'antécédent et la relative, cette dernière peut être soit subordonnée, soit appositive selon qu'elle est énoncée après une pause prosodique ou non.

Pour conclure, nous pouvons dire que la notion d'antécédent n'a pas la même conception et par suite, ne reçoit pas non plus la même analyse en arabe qu'en français. En arabe, notamment l'arabe classique, le relatif est principalement utilisé sans antécédent ; tandis qu'en français, il est principalement précédé par un antécédent.

2. Les spécificités des relatifs en arabe classique, en arabe moderne, en arabe égyptien et en français :

Notre analyse se déroulera en deux parties : la première partie sera consacrée à la présentation des unités qui sont utilisées comme relatifs en arabe ; la deuxième partie présentera le comportement syntaxique des relatifs dans les langues en question.

2.1. Les unités utilisées comme relatifs en arabe :

Aperçu des unités utilisées comme relatifs en arabe classique, moderne et égyptien :

Emploi			Selon le point de vue des grammairiens arabes		Selon notre analyse		
			Arabe classique	Arabe moderne	Arabe moderne	Arabe égyptien	
Lorsque le nom à déterminer est du type animé ou inanimé.	Sing	Masculin	الَّذِي ?ællæði , الَّذِ ?ællæð , الَّذِ ?ællæðe , الَّذِي ?ællæðejj , الَّذِي ?ællæðejju , الَّذِي ?ællæðejje	الَّذِي ?ællæði	الَّذِي ?ællæði	اللي ?elli	
		Féminin	الَّتِي ?ællæti , الَّتِ ?ællæt , الَّتِ ?ællæte , الَّتِي ?ællætejz , الَّتِي ?ællætejju , الَّتِي ?ællætejje	الَّتِي ?ællæti	الَّتِي ?ællæti		
	Duel	M	Cas Nom	الَّذَانِ ?ællæðæ:ni , الَّذَانِ ?ællæðæ:nn , الَّذَا ?ællæðæ	الَّذَانِ ?ællæð:ni		الَّذَانِ ?ællæðæ:ni
			Cas dir& ind	الَّذَيْنِ ?ællæðæjni , الَّذَا ?ællæðæ	الَّذَيْنِ ?ællæðæjni		الَّذَيْنِ ?ællæðæjni
		F	Cas Nom	الَّتَانِ ?ællætæ:ni , الَّتِ ?ællætæ	الَّتَانِ ?ællætæ:ni		الَّتَانِ ?ællætæ:ni
			Cas dir& ind	الَّتَيْنِ ?ællætæjni , الَّتِ ?ællætæ	الَّتَيْنِ ?ællætæjni		الَّتَيْنِ ?ællætæjni

	Plur.	Masculin	ʔællæði:næ اللذين (nom animé), ʔællæti اللتى (nom inanimé), ʔæʔæ:li اللى (nom animé et/ou inanimé), ʔællæðu:næ اللذون , ʔællæ:ʔe اللاي, ʔællæ:ʔi اللاتى, ʔællæ:ʔu:næ اللانون (cas nom.), ʔællæ:ʔinæ اللثين (cas dir. et indir.), ʔæʔulæ:ʔi الاولانى	ʔællæði:næ اللذين (nom animé), ʔællæti اللتى (nom inanimé), ʔæʔæ:li اللى (nom animé et/ou inanimé)	ʔællæði:næ اللذين (nom animé), ʔællæti اللتى (nom inanimé)	
		Féminin	ʔællæti اللتى (nom animé), ʔællæ:ti اللاتى, ʔællæ:ʔi اللاتى, ʔællæwæ:ti اللواتى , ʔællæ:t اللات, ʔællæwæ:t اللوات, ʔællæ:ʔæ:ti اللاتى , ʔællæ:ʔæ اللاتى, ʔællæwæ: اللواتى, ʔæʔæ:li اللاتى, ʔællæ:j اللاتى	ʔællæti اللتى (nom animé), ʔællæ:ti اللاتى, ʔællæ:ʔi اللاتى	ʔællæti اللتى (nom animé), ʔællæ:ti اللاتى, ʔællæ:ʔi اللاتى , ʔællæwæ:ti اللواتى	
S'utilise dans des relatives sans antécédent pour référer à un nom du type animé.			Mæn من	Mæn من	Mæn من	
S'utilise dans des relatives sans antécédent pour référer à un nom du type inanimé.			mæ: ما	mæ: ما	mæ: ما	
S'utilise pour relativiser un nom « complément circonstanciel de temps ou de lieu ».			-	-	ħæjθu حيث, ħæjθumæ حيثما , ʔæjnæmæ أينما , ʔænnæ أتى	
S'utilise dans des relatives sans antécédent pour référer à un nom animé ou inanimé parmi un groupe. Le relatif marque un choix ou une indifférence au		ʔæjj أى, ʔæjjæ:n أيان, ʔæjæ:n أيان			ʔæjju أي	-
	Cas nom.	ʔæjju أي	ʔæjju أي			
	Cas dir.	ʔæjjæ أي	ʔæjjæ أي			
	Cas indir.	ʔæjji أي	ʔæjji أي			

sujet de l'élément auquel il réfère.					
S'utilise uniquement après les interrogatifs <i>mæn</i> "qui" et <i>mæ:</i> "que".		ðæ: ذا	ðæ: ذا		-
Lorsque le verbe principal de la relative est un participe.		ʔæl ال	ʔæl ال		-
	Masc. sing	ðu: ذو	ðu: ذو		-
	Fém. sing		ðæ:tæ ذات		
	Pluriel fém		ðæwæ:t ذوات		

Dans ce tableau, nous avons illustré les unités utilisées comme relatifs en arabe classique et en arabe moderne selon la grammaire arabe ; et celles utilisées en arabe moderne et en arabe égyptien, selon notre propre analyse.

2.2. Emploi des unités utilisées comme relatifs en arabe classique, en arabe moderne et en arabe égyptien :

1) Lorsque le nom à déterminer (autrement dit l'antécédent) est de type animé :

L'arabe classique ainsi que l'arabe moderne proposent trois unités : *mæn* qui s'utilise sans antécédent pour renvoyer à un nom animé, *ʔællæði* et *ðu* avec leurs diverses formes qui s'utilisent avec ou sans antécédent.

Le tableau ci-dessus montre l'évolution de l'utilisation de ces unités et notamment de l'unité *ʔællæði* qui a été sujette à de multiples variations formelles. Nous avons bien enregistré la disparition de certaines formes qui s'employaient en arabe classique comme variantes identiques pouvant se substituer les unes aux autres. À titre d'exemple : pour déterminer un nom masculin singulier, l'arabe classique proposait *ʔællæði* اللذي, *ʔællæð* اللذُّ, *ʔællæðe* اللذِّ, *ʔællæðejj* اللذِّي, *ʔællæðejju* اللذِيُّ ou enfin *ʔællæðejje* اللذِيَّ. Toutes ces formes sont équivalentes, on peut utiliser l'une ou l'autre dans les mêmes contextes. En arabe standard moderne, le locuteur se contente d'utiliser une seule unité *ʔællæði* et se passe de toutes les autres formes.

Quant à *ʔæʎ*, les grammairiens arabes considèrent que cette unité peut être utilisée comme relatif, uniquement en arabe classique et en arabe moderne, lorsque le verbe principal de la proposition *ʔæʎsʕsʕela* ou relative, est un participe (actif ou passif). Pour nous, *ʔæʎ* ne fait pas partie des relatifs ni en arabe moderne, ni en arabe égyptien.

Quant à l’arabe égyptien, le locuteur peut sans aucune difficulté utiliser *ʔelli* dans tous les contextes comme la seule et unique forme du relatif.

2) Lorsque l’antécédent est de type inanimé :

La grammaire arabe propose soit *mæ:* qui s’utilise sans antécédent, soit *ʔæʎlæði* et *ðu*. En revanche, cette dernière a disparu de l’arabe moderne.

3) *ʔæjj* “qui/lequel” :

ʔæjj s’emploie aussi bien en arabe classique qu’en arabe moderne pour marquer un choix ou une indifférence à l’égard de l’élément déterminé par la relative. Ce relatif est le seul à avoir subi une modification en ce qui concerne son mode d’emploi. Selon les grammairiens arabes, *ʔæjj* s’utilisait de deux façons différentes : soit en étant annexé par le pronom *u* “p3m”, et, dans ce cas, il prend la forme *ʔæjju* qui ne change pas quel que soit le contexte, soit en ayant une forme variable, auquel cas, il prend la forme *ʔæjju* (au nominatif), *ʔæjjæ* (au cas direct) et *ʔæjji* (au cas indirect). Nous avons remarqué que ce dernier emploi avait disparu en arabe moderne. En arabe égyptien, en revanche, nous avons enregistré la disparition de *ʔæjj* en tant que relatif. Ceci n’empêche pas qu’il est encore utilisé en tant qu’adjectif indéfini ; considérons cet exemple :

[xod ʔæjj ktæ:b entæ ʕæjzu] خذ أى كتاب انت عايزه

xod ʔæjj ktæ:b entæ

prend+impératif+p2m n’importe quel livre p2m

ʕæjz/u

veut+part actif+p2m+p3m

prends n’importe quel livre tu voulant lui

Prends n’importe quel livre tu veux.

Dans cet exemple, *ʔæjj* se comporte comme un adjectif indéfini et non comme étant un relatif. Quant à la séquence *entæ ʔæjzu* “tu le veux” ; elle fonctionne comme une relative non marquée déterminant le nom indéfini *ktæ:b* “livre”.

- 4) Enfin, pour relativiser un nom qui occupe la fonction de complément circonstanciel de lieu ou de temps, l’arabe moderne dispose de *ħæjθu*, *ħæjθumæ*, *ʔæjnæmæ*, *ʔænnæ*. Ces unités ne sont pas analysées comme telles chez les grammairiens arabes.
- 5) Il convient de noter que quelques écrits de la littérature arabe ancienne ont témoigné de l’emploi de *ʔællæði* اللّٰذِي ou *ʔællæðæ* اللّٰذِ à la place de *ʔællæði:næ* اللّٰذِيْنَ ou *ʔællæðæ:ni* اللّٰذِيْنَ، cf. Azzamakhchari et Ebn Yaïch.

2.3. Le comportement syntaxique des relatifs en arabe classique, en arabe moderne, en arabe égyptien et en français :

Le tableau suivant montre un aperçu rapide des caractéristiques syntaxiques des relatifs en français, en arabe classique et moderne (selon l’analyse des grammairiens arabes), et puis en arabe moderne et en arabe égyptien, selon notre analyse.

Langue Critères	Français	L’arabe classique et l’arabe moderne selon les grammairiens arabes	Selon notre analyse	
			Arabe moderne	Arabe égyptien
Statut	Subordonnant + pronom	Nom + adjectif	Subordonnant + pronom dans certains contextes	
Rôle de Subordonnant	+	- (sauf pour Ebn Yaïch : Lien)	+	+
Accord avec l’antécédent en genre et en nombre	- (sauf <i>lequel</i>)	+ Uniquement dans le cas de <i>ʔællæði</i> et <i>ðu:</i>	+ Uniquement <i>ʔællæði</i>	-

Rôle d'élément anaphorique	+	-	- sauf dans certains cas	
Fonction syntaxique dans la relative.	+	-	- sauf dans certains cas	
Changement de forme selon sa fonction dans la relative.	+	- Sauf <i>ʔællæði</i> au duel, celui-ci peut changer de forme selon sa fonction vis-à-vis du verbe principal de la phrase.	- Sauf <i>ʔællæði</i> au duel, celui-ci peut changer de forme selon sa fonction vis-à-vis du verbe principal de la phrase.	-
Emploi parallèle d'un pronom de rappel	-	+	+	+

2.4. Le statut du relatif en arabe et en français :

Point de vue des grammairiens arabes concernant l'arabe classique et l'arabe moderne :

Comme nous l'avons mentionné auparavant, les grammairiens arabes utilisent le terme de *ʔesm ælmæws^ʕu:l* إسم الموصول “Trad. littérale : Le nom auquel est (ou sont) relié(s) un autre (ou d'autres) élément(s)” pour désigner les unités que nous supposons être des relatifs en arabes. Ils les considèrent donc comme étant des noms pour deux raisons : premièrement, ils occupent la même place ainsi que les mêmes fonctions que les noms au sein de la phrase ; deuxièmement, ils sont toujours déterminés par une proposition.

Analyser ces éléments comme étant des noms a entraîné les conséquences suivantes :

- 1) Ils sont considérés actuellement comme faisant partie de la classe des noms.

- 2) Sur le plan fonctionnel, on leur assigne des fonctions nominales, quelle que soit la position qu'ils occupent au sein de la phrase ; et qu'ils soient utilisés avec ou sans antécédent.
- 3) Leur rôle de subordonnant n'a pas pu être identifié.

Compte tenu de l'époque, nous pensons effectivement que le point de vue des grammairiens arabes anciens peut être justifié, du point de vue de l'information, étant donné que ces éléments sont très souvent utilisés sans antécédent et occupaient la même place qu'occuperaient les noms au sein de la phrase. Mais à l'heure actuelle, nous estimons que ces unités se comportent plutôt comme des pronoms et non comme des noms pour les raisons suivantes :

- 1) Tous les relatifs ainsi que la proposition relative qui les affecte peuvent commuter avec des noms ;
- 2) En ce qui concerne *ʔællæði*, il peut changer de forme selon la fonction qu'il exerce, notamment au duel, cf. *ʔællæðæni* (au cas nominatif), *ʔællæðæjni* (au cas direct et indirect);
- 3) *ʔællæði* s'accorde en genre et en nombre avec soit l'antécédent, soit le contexte auquel il renvoie lorsque l'antécédent est supprimé.

En arabe moderne et en arabe égyptien : (Selon notre analyse)

Nous considérons le relatif comme un pronom qui joue le rôle d'introducteur de proposition par rapport à la proposition relative qui le détermine.

En français :

Le relatif a le statut d'un pronom, étant donné qu'il marque par sa forme la fonction qu'il occupe au sein de la relative, cf. *qui* dans *Je prends le livre qui est sur la table*, ici *qui* marque la fonction de sujet qu'il occupe auprès du verbe principal de la relative. Le relatif ne gardera pas la même forme lorsqu'il s'agit de la fonction d'objet indirect comme dans *Je prends le livre que tu as lu*.

2.5. Le rôle de subordonnant :

Point de vue des grammairiens arabes :

La plupart des grammairiens arabes n'accorde pas aux relatifs le rôle de subordonnant, puisqu'ils le considèrent comme un nom. Toutefois, Azzamakhchari et Ebn Ya'ic étaient les seuls à estimer que le relatif doit être considéré comme un lien (ou une liaison) permettant la détermination du nom qui le précède (l'antécédent) par une proposition (la relative). Il explique que les locuteurs font appel aux unités dites *ʔæsmæ:ʔ mawsʔu:læ* (ou relatifs) lorsqu'ils ont besoin de qualifier un nom, déjà défini, par une proposition. Il note, dans son livre intitulé *ʔælmofasʔsʔal* "Le livre le plus détaillé", que « Trad. Littéraire : *ʔællæði* s'utilise comme une liaison (le terme utilisé en arabe est *waʔsla*¹ *وصلة* qui peut signifier un moyen, une liaison ou un lien) permettant la réalisation de l'opération de qualification des noms définis par une proposition² ».

En arabe moderne et en arabe égyptien, selon notre analyse :

Nous pensons que les relatifs en arabe moderne et en arabe égyptien sont des unités syntaxiques qui se caractérisent par leur vocation à fonctionner comme subordonnants qui introduisent la proposition relative et marquent son attachement à l'unité qui lui sert d'antécédent.

En français :

Les relatifs sont analysés comme des subordonnants qui introduisent la relative et marquent sa dépendance syntaxique vis-à-vis de son point d'incidence au sein de la phrase.

¹ Le terme *waʔsla* *وصلة* peut désigner aussi un élément qui se met entre deux autres afin d'en assurer la liaison.

² Azzamakhchari, *ʔælmofasʔsʔal*, (écrit en 514 de l'hégire).

2.6. Rapport du relatif vis-à-vis de l'antécédent :

Point de vue des grammairiens arabes :

1. *En ce qui concerne la valeur anaphorique du relatif :*

Les grammairiens arabes expliquent que les relatifs ont une valeur anaphorique vis-à-vis de l'antécédent ; prenons l'exemple suivant :

[berayme lforu:qe llæti bæjnænæ] برغم الفروق التي بيننا

be/rayme l/foru:q/e llæti bæjnæ/næ
prép+malgré déf+différence+PL+cas ind Rel (prép) entre+p4
Malgré les différences qui entre nous
Malgré les différences qui existent entre nous.

Dans cet exemple, le relatif *ʔællæði* prend la forme de *llæti* au féminin singulier. Ce changement de forme est provoqué par la valeur anaphorique qu'il assure par rapport à l'antécédent *lforu:qe* "les différences" qui commande un accord en « p3f ». En revanche, inversement à *ʔællæði*, *mæn* ne change pas de forme, et peut avoir la même valeur sémantique que le nom auquel il renvoie dans le contexte, cf. l'exemple suivant :

[kæðæbæt mæn ʔaxbaratkæ] كَذَبَتْ من اخبرتك

kæðæb/æt mæn ʔaxbar/at/kæ
mentit+acc/p3f qui informe+acc/p3f/p2m
a menti elle qui a informé elle toi
Elle a menti, (celle) qui t'a informé

Dans cet exemple, nous pouvons dire que le fait que le verbe principal de la phrase *kæðæbæt* "elle a menti" contienne la marque personnelle *æt* « p3f » qui y assure la fonction de sujet grammaticale, prouve que le relatif *mæn* renvoie à un nom féminin.

2. *L'accord formel entre le relatif et l'antécédent :*

Ce phénomène ne concerne que le relatif *ʔællæði* qui s'accorde formellement avec l'antécédent,

Par exemple : (Accord au masculin duel)

[ʔæʕrefu rrazolæjne llæðæjni tæhæddæθæ] أعرف الرجلين اللذين تحدثا

ʔæ/ʕref/u r/razol/æjne llæðæjni

p1/connaît+inacc déf/homme/**duel**+cas dir Rel+**duel**+accord

tæhæddæθæ

parle+acc/p3 duel

Je connais les deux hommes qui ils ont parlé

Je connais les deux hommes qui ont parlé.

3. *Le comportement syntaxique que peut assumer ʔesm ælmæws^ʕu:l ou relatif vis-à-vis de l'antécédent :*

Deux points de vue se présentent :

- 1) Le point de vue le plus considéré par la plupart des grammairiens arabes est d'analyser *ʔesm ælmæws^ʕu:l* ou relatif comme un adjectif qualifiant le nom qui le précède ou antécédent. Nous pensons que la raison de cette analyse tient au phénomène d'accord formel entre *ʔesm ælmæws^ʕu:l* et le nom qui le précède. Azzamakhchari et Ebn Yaïch, quant à eux, estiment que c'est la proposition relative qui doit fonctionner comme adjectif, et que *ʔesm ælmæws^ʕu:l* n'est qu'un moyen permettant la réalisation de l'opération de détermination.
- 2) Un autre point de vue, soutenu par Abbas Hassan et quelques autres linguistes, considère que *ʔesm ælmæws^ʕu:l* ou relatif fonctionne comme appositif par rapport à l'antécédent.

Deuxième hypothèse : nous pouvons considérer que le relatif exerce le rôle de subordonnant vis-à-vis de l'antécédent ; en tant que tel, il introduit la relative et marque sa subordination à l'antécédent.

En français :

Les relatifs ont une valeur anaphorique vis-à-vis de l'antécédent, cf. *qui* dans *C'est moi qui en suis responsable* où *qui* a une valeur anaphorique à l'égard de l'antécédent *moi* qui est prouvée par la conjugaison du verbe *être* à la première personne. En revanche, le relatif ne peut s'accorder formellement avec l'antécédent que dans le cas du relatif *lequel*. Quant à la relation entretenue entre l'antécédent et le relatif, ce dernier joue un seul rôle vis-à-vis de l'antécédent, celui de subordonnant.

2.7. Rapport entre le relatif et la relative

Point de vue des grammairiens arabes :

Tous les grammairiens arabes sont unanimes pour considérer que :

- 1) Le relatif forme avec la relative une seule unité syntaxique au sein de laquelle le relatif est considéré comme un nom et la relative comme un adjectif.
- 2) Le relatif n'exerce aucune fonction au sein de la relative.

En arabe moderne et en arabe égyptien, selon notre analyse :

A. Rapport externe à la relative :

- 1) Lorsque le relatif est utilisé avec un antécédent :

Nous considérons que le relatif peut se comporter de deux manières différentes selon le mode d'énonciation adopté par le locuteur :

- a) Lorsque le locuteur marque une coupure intonative entre l'antécédent et le syntagme introduit par le relatif, celui-ci fonctionne comme appositif vis-à-vis de l'antécédent. Par conséquent, le relatif et la relative fonctionnent comme deux composants d'une seule unité syntaxique : le relatif assure le rôle de noyau principal et la relative celui de subordonnée.
- b) Dans le cas contraire, le relatif ne peut plus fonctionner comme appositif ; mais il se comporte donc comme un simple subordonnant marquant la détermination de l'antécédent par la proposition relative. Dans ce cas, la relative exerce son rôle de subordonnée non vis-à-vis du pronom relatif, mais par rapport à l'antécédent. Le relatif, en revanche, joue un seul rôle par rapport à la relative, celui d'introducteur de proposition.

2) Lorsque le relatif est utilisé sans antécédent :

N'ayant pas d'antécédent, le relatif se comporte comme étant un pronom qui assure les rôles suivants :

- a) Il introduit la proposition relative et marque son attachement au reste de la phrase.
- b) Il joue le rôle de noyau syntaxique d'un syntagme au sein duquel la relative sert de subordonnée.
- c) Il exerce un rôle actanciel ou circonstanciel soit vis-à-vis de l'élément prédicatif dont il dépend, soit vis-à-vis d'un autre élément qui fait partie de la phrase.

Cette analyse s'appuie sur deux points : la capacité du relatif à fonctionner comme pronom ; et le fait que la relative en arabe est complète du point de vue syntaxique ; c'est-à-dire, qu'elle contient généralement une unité syntaxique, en dehors du pronom relatif, qui joue le rôle d'élément anaphorique. Par exemple :

Ex : n°1

[hæ:ðæ mæ: ʔuri:duhu] هذا ما أريده

hæ:ðæ mæ: ʔu/ri:d/u/hu

dém Rel p1+veut+acc/p3m

Ceci que je veux lui

C'est ce que je veux.

Ici, *mæ:* fonctionne comme pronom qui exerce le rôle de noyau syntaxique vis-à-vis de la proposition *ʔuri:duhu* “je le veux” qui lui sert de subordonnée ; *mæ:* ou plutôt le syntagme *mæ: ʔuri:duhu* “que je veux” sert de prédicat par rapport au démonstratif *hæ:ðæ* “ceci” qui joue le rôle de présentatif.

Ex : n°2

[næffæðæt mæ: tʰalæbtuhu menhæ] نفذت ما طلبته منها

næffæðæt mæ: tʰalæb/tu/hu men/hæ

Exécute+acc/p3f Rel demande+acc/p1/p3m prép (de)+p3f

Elle a exécuté que j'ai demandé lui d'elle

Elle a exécuté ce que je lui ai demandé.

Ici, nous considérons que *mæ:* est un pronom déterminé par la proposition *tʰalæbtuhu menhæ* “je le lui ai demandé” ; le syntagme *mæ: tʰalæbtuhu menhæ* “que je lui ai demandé” assure la fonction d'objet par rapport au syntagme verbal *næffæzæt* “elle a exécuté”.

B. Rapport interne à la relative :

En tant que pronom, le relatif est capable d'assurer des fonctions syntaxiques au sein de la relative. Par exemple :

En arabe moderne : À titre d'exemple

[sæʔoqa:belokæ felmækæ:ne llæði toridu] ساقابلك في المكان الذي تريد

sæ/ʔo/qa:bel/o/kæ

f/el/mækæ:n/e

llæði to/rid/u

futur/ p1+rencontre+inacc/p2m à /déf/lieu/cas ind Rel p2m/veut+inacc

je rencontrerai toi dans l'endroit que tu veux

Je te rencontrerai à l'endroit que tu veux (de ton choix).

Ici, le relatif *llæði* exerce la fonction d'objet vis-à-vis du syntagme verbal *toridu* "tu veux".

En arabe égyptien :

Le relatif peut, uniquement dans certains cas, avoir un comportement syntaxique identique à celui d'un pronom, et par suite assurer des fonctions nominales.

À titre d'exemple :

- 1) Lorsque, dans la proposition relative, le rôle d'élément prédicatif est assuré par un verbe qui se présente sous forme de participe actif (sans sujet).

[konnæ tne:n elli fad^lli:n] كنا اتنين اللي فاضلين

kon/næ	tne:n	elli	fad^l/i:n
est+acc/p4	deux	Rel	reste+part actif/PL

Nous étions deux que restant (pluriel)

Nous étions deux qui restions.

Ici, le relatif *elli* exerce la fonction de sujet par rapport au participe actif *fad^lli:n* "restant".

- 2) Lorsque la proposition relative est constituée du relatif et d'un adverbe de lieu qui y exerce le rôle d'élément prédicatif.

[xod elketæ:b elli henæ:k] خذ الكتاب اللي هناك

xod	el/ketæ:b	elli	henæ:k
prend+imp+p2m	déf/livre	Rel	là-bas

Prends le livre qui là-bas

Prends le livre qui est là.

Ici, le relatif *elli* exerce la fonction de sujet par rapport à l’adverbe *henæ:k* “là-bas”.

- 3) Lorsque l’élément prédicatif au sein de la proposition relative est un syntagme prépositionnel.

[lekol et^st^salaba lli felqa:ʕæ] لكل الطلبة اللي في القاعة

le/kol	et ^s /t ^s alaba	lli	f/el/qa:ʕæ
prép (à)+tout	déf/ étudiant /PL	Rel	dans+déf+salle

À tous les étudiants qui dans la salle

À tous les étudiants qui sont dans la salle.

Ici, le relatif *lli* exerce la fonction de sujet par rapport au syntagme prépositionnel *felqa:ʕæ* “dans la salle”.

Dans ces trois exemples, nous estimons que *elli* se comporte comme pronom et assure la fonction de sujet dans la relative.

Il est à noter que le relatif en arabe moderne aussi bien qu’en arabe égyptien ne change pas de forme selon la fonction qu’il est susceptible d’exercer, selon le contexte, au sein de la relative.

En français :

A. Rapport externe à la relative :

- 1) Lorsque le relatif est utilisé avec un antécédent :

Le relatif exerce, dans ce cas, le rôle de subordonnant ; en tant que tel, il introduit la relative et marque sa subordination à l’antécédent.

- 2) Lorsque le relatif est utilisé sans antécédent :

Le comportement syntaxique du relatif change ; il se comporte désormais comme étant un introducteur de proposition et un pronom qui est capable d'assurer des fonctions syntaxiques vis-à-vis de l'élément dont il dépend. La fonction du relatif peut être marquée soit par sa place, soit par la préposition qui le précède (autrement dit, le fonctionnel), cf. *qui* dans *Qui vivra verra*, et dans *Je parle à qui veut m'entendre*. Il convient de noter que nous préférons considérer que, dans les exemples précédents, les fonctions qui sont soi-disant assurées par le relatif sont plutôt assurées par la totalité du syntagme composé du relatif et de la relative. Ainsi, la fonction de sujet dans le premier exemple sera assurée par *Qui vivra* et la fonction d'objet indirect dans le deuxième exemple par *qui veut m'entendre*.

B. Rapport interne à la relative :

Inversement à l'arabe où le relatif n'est pas principalement censé exercer une fonction au sein de la relative, sauf dans certains contextes, en français, une des caractéristiques propres aux relatifs est d'avoir la vocation d'exercer des fonctions syntaxiques dans la relative. Ceci est valable dans tous types de contextes, sans aucune contrainte. En revanche, le relatif change de forme selon la fonction qu'il assure au sein de la relative, comme dans *J'aime le livre que (fonc. d'objet) tu as écrit ; J'aime le livre qui (fonc. de sujet) est sur la table ; J'aime le livre dont (fonc. d'objet indirect (de)) tu parles*.

2.8. Le rôle d'élément anaphorique :

Point de vue des grammairiens arabes :

Selon les grammairiens arabes, *ʔesm ælmæws^fu:l* ou relatif ne peut pas assurer le rôle d'élément anaphorique. Ce rôle est bel et bien assumé par une unité lexicale, séparément de *ʔesm ælmæws^fu:l* ou relatif. Cette unité, appelée *ʕæ:ʔed* "renvoyant" ou *ra:bet^f* "reliant", aura toujours pour interprétant *ʔesm ælmæws^fu:l*, qui, à son tour, renvoie à l'antécédent ou au contexte.

En arabe moderne et en arabe égyptien, selon notre analyse :

Nous pensons que le relatif peut jouer le rôle d'élément anaphorique notamment dans les contextes suivants :

- 1) Lorsque le relatif exerce la fonction de sujet dans la relative vis-à-vis d'un syntagme non verbal qui lui sert d'élément prédicatif.

En arabe moderne :

[raymæ lforu:q ællæti bæjnænæ] رغم الفروق التي بيننا
raymæ æl/foru:q ællæti bæjnænæ/næ
malgré déf+différence+PL Rel entre+p4
Malgré les différences qui entre nous
Malgré les différences qui existe entre nous.

En arabe égyptien :

[lekol et^talaba lli felqa:ʕæ] لكل الطلبة اللي في القاعة
le/kol et^talaba elli f/el/qa:ʕæ
prép (à)+tout déf/ étudiant /PL Rel dans+déf+salle
À tous les étudiants qui dans la salle
À tous les étudiants qui sont dans la salle.

- 2) Lorsque la suppression de l'unité qui assure le rôle d'élément anaphorique relève d'un choix personnel du locuteur : (cas de l'arabe moderne)

[sæʔoqa:belokæ felmækæ:ne llæði toridu] ساقابلك في المكان الذي تريد
sæʔo/qa:bel/o/kæ f/el/mækæ:n/e llæði to/ri:d/u
futur/ p1+rencontre+inacc/p2m à /déf/lieu/cas ind Rel p2m/veut+inacc
je rencontrerai toi dans l'endroit que tu veux
Je te rencontrerai à l'endroit que tu veux (de ton choix).

En français :

Ce rôle syntaxique fait effectivement partie des fonctions principales dont sont chargés les relatifs.

2.9. Le relatif, fait-il partie de la relative ?

Point de vue des grammairiens arabes :

Selon l'immense majorité des grammairiens arabes, *ʔesm ælmæws^ʕu:l* ou relatif ne fait pas partie de la relative, mais ils forment ensemble une seule unité nominale au sein de laquelle *ʔesm ælmæws^ʕu:l* est considéré comme un nom et la relative comme un adjectif.

En arabe moderne et en arabe égyptien, selon notre analyse :

Nous considérons que le relatif fait partie de la relative en raison de son rôle d'introducteur de proposition et de sa valeur (ou nature) pronominale lui permettant d'exercer des fonctions syntaxiques au sein de la relative dans certains contextes.

En français :

Il en va de même pour le français, où le relatif fait essentiellement partie de la relative, étant donné son rôle d'introducteur de proposition et sa vocation à exercer une fonction syntaxique au sein de cette dernière, cf. *dont* dans *Voilà le film dont je t'ai parlé hier* où *dont* occupe la fonction d'objet indirect (de) vis-à-vis du prédicat principal de la relative *ai parlé*.

2.10. Comportement syntaxique du relatif au sein de la proposition dans laquelle la relative est intégrée :

Ceci concerne particulièrement les relatifs sans antécédent.

Rel p3m/ vient+inacc bien

Que il vient bien

Ce qui arrive est bien.

Dans cet exemple, *ʔelli ji:gi*: “ce qui arrive” assure la fonction de sujet vis-à-vis de l’élément *kowæjjes* “bien” jouant le rôle d’attribut, et par suite sert de prédicat principal.

En français :

Il en va de même en français où c’est toute la relative qui remplit tous les types de fonctions nominales au sein de la proposition dans laquelle elle est intégrée, cf. *où tu vas* (fonction du complément circonstanciel de lieu) dans *Je vais où tu vas*.

3. Les spécificités des relatives en arabe et en français :

3.1. Types de relative :

Point de vue des grammairiens arabes :

Les grammairiens arabes n'accordent le nom de *s'ela* صلة "suite" ou relative qu'uniquement à toute unité introduite par *ʔesm ælmæws^{u:l}* اسم الموصول ou relatif. C'est-à-dire que lorsqu'un nom indéfini est déterminé par une proposition, celle-ci n'est pas analysée comme *s'ela* "suite" ou relative, mais comme une simple détermination, autrement dit, comme un adjectif qualificatif par rapport au nom déterminé.

Notre point de vue :

Nous considérons comme étant une proposition relative les deux types de structures suivants :

- 1) Toute unité syntaxique introduite par un relatif.
- 2) Toute proposition, non introduite par un relatif, mais qui détermine un nom indéfini faisant partie d'une autre structure syntaxique externe à celle-ci. Nous considérons que la relative sans relatif est une sorte de proposition subordonnée qui se comporte comme un adjectif vis-à-vis de son antécédent. La relation de dépendance est marquée parallèlement par la position de la relative et par la relation anaphorique assurée à l'égard de l'antécédent. Ainsi seront considérés comme étant des relatives les segments mis en gras dans les exemples suivants :

En arabe moderne :

Ex : N°1

[hæ:ðæ howwæ lketæ:bu llæð eftarajtuhu] هذا هو الكتاب الذي اشتريته

hæ:ðæ	howwæ	l/ketæ:b/u	llæð	eftaraj/tu/hu
dém	p3m	déf/livre/cas nom	Rel	achète+acc/p1/p3m

Ceci lui le livre qui j'ai acheté lui

C'est le livre que j'ai acheté.

Ex : N°2

[hæ:ðæ ketæ:bun eʃtarajtuhu belʔæms] هذا كتاب اشتريته بالأمس

hæ:ðæ ketæ:b/un eʃtaraj/tu/hu b/el/ʔæms
dém livre/N achète+acc/p1/p3m prép (à)/ déf/hier

Ceci un livre j'ai acheté lui hier

C'est un livre que j'ai acheté hier.

En arabe égyptien :

Ex : N°1

[fakkar felli ʔoltohu:læk] فكر في اللي أولتهولك

fakkar f/elli ʔolto/hu:/l/æk
pense+impératif+p2m prép+Rel dit+acc+p1+p3m+prép à +p2m

Pense à que j'ai dit lui à toi

Pense à ce que je t'ai dit.

Ex : N°2

[kæ:net betekkællem ʔæn wæ:hed maʔrafu:f] كانت بتكلم عن واحد معرفوش

kæ:n/et be/te/kkællem ʔæn wæ:hed
est+acc+p3f présent+p3f+parle +inacc prép (de) quelqu'un
m/a/ʔraf/u:/f

nég+p1+connaît+inacc+p3m

Elle parlait de quelqu'un je ne connais pas lui

Elle parlait d'une personne que je ne connais pas.

En français :

Contrairement à l'arabe, le français ne contient pas de relative non introduite d'un relatif. Sera donc considérée comme relative en français toute proposition introduite par un relatif avec ou sans antécédent, comme dans les exemples suivants :

- a) *Le livre **qui est sur la table** ne m'appartient pas.*
- b) *Elle parle à **qui l'écoute**.*

3.2. Statut de la relative :

Point de vue des grammairiens arabes :

Pour les grammairiens arabes, la relative est une proposition qui se comporte comme un adjectif qualificatif.

Notre point de vue :

En arabe moderne, comme en arabe égyptien, nous considérons généralement la relative, qu'elle soit à antécédent ou non, comme une proposition qui se comporte comme un adjectif, quelle que soit la nature de sa structure syntaxique. En revanche, nous préférons analyser le syntagme incluant le relatif et la relative comme étant un syntagme propositionnel qui fonctionne soit comme un adjectif vis-à-vis de l'antécédent, soit comme un nom, lorsque la relative n'a pas d'antécédent. Mais ce syntagme n'est pas un nom car nous faisons la distinction entre la fonction et la classe.

En français :

Il en va de même en français où la relative a le statut d'un adjectif épithète qui détermine l'antécédent. En revanche, lorsque la relative est sans antécédent, nous la considérons comme un syntagme propositionnel ayant un comportement syntaxique identique à celui d'un nom sans en être un.

3.3. Structure de la relative, du point de vue syntaxique :

Point de vue des grammairiens arabes :

Selon l'analyse des grammairiens arabes, *ʔæsʕsʕela* “la suite” ou relative correspond au syntagme suivant le relatif ; elle peut être :

- 1) Une proposition verbale : (VS / VSO / VSOI)
- 2) Une proposition, dite nominale, ou non verbale : c'est-à-dire une proposition au sein de laquelle le rôle d'attribut est assuré par une unité non verbale.
- 3) Un adverbe de lieu : les grammairiens arabes estiment que la proposition *ʔæsʕsʕela* “la suite” ou relative qui suit *ʔesm ælmæwsʕu:l* *إسم الموصول* ou relatif peut être représentée par un adverbe de lieu.

[xoð ælketæ:bæ llæði honæ:k] *خذ الكتاب الذى هناك*

xoð	æl/ketæ:b/æ	llæði	honæ:k
prend+imp+p2m	déf/livre/cas dir	Rel	là-bas

Prends le livre qui là-bas

Prends le livre qui est là.

- 4) Toute proposition au sein de laquelle l'élément prédicatif est un participe introduit par *ʔæl*, par exemple :

[ʔæ:ʔæne dʕdʕa:rebu] *جاءني الضارب*

ʔæ:ʔæ/ne	dʕ/dʕa:reb/u
vient+acc/p3m/p1	qui+frappe+part actif/nominatif

est venu il moi qui frappant

Il m'est venu, celui qui a frappé. / Celui qui a frappé est venu me voir.

Ici, *dʕ* est une forme assimilée de *ʔæl* qui est considéré par les grammairiens arabes comme relatif.

Notre point de vue :

En général, par relative, nous entendons :

- 1) La proposition introduite par le relatif
- 2) La proposition qui détermine directement un nom indéfini faisant partie d'une structure syntaxique externe à celle-ci. Il s'agit de la relative non introduite par un relatif.
- 3) Tout syntagme non verbal dépendant d'un relatif et formant avec celui-ci une proposition.

Par exemple :

En arabe moderne :

Ex : N°1

[hæ:ðæ howwæ lketæ:bu llæð eʃtarajtuhu] هذا هو الكتاب الذى اشتريته

hæ:ðæ howwæ l/ketæ:b/u llæð eʃtaraj/tu/hu
dém p3m déf/livre/cas nom Rel achète+acc/p1/p3m

Ceci lui le livre qui j'ai acheté lui

C'est le livre que j'ai acheté.

Ex : N°2

[fæhemtu zæjjedæn mæ: fi resæ:lætekæ] فهمت جيداً ما في رسالتك

fæhem/tu zæjjedæn mæ: fi resæ:læt/e/kæ
comprend+acc/p1 bien Rel prép (à) message/cas ind/p2m

ai compris je bien que dans message toi

J'ai bien compris ce qui est dans ton message.

Ex. N° 3

أخذت أقلب صفحات مجلة اشتريتها

[ʔaxaðtu ʔuqallebu sʃafahæ:ta mæzællæten ʔeʃtæræjtuhæ]

ʔaxað/tu ʔu/qalleb/u sʃafahæ:t/a

Prend+acc/p1 p1+tourne+inacc page+PL+cas dir

mæzællæt/en ʔeʃtæræj/tu/hæ

revue+cas ind achète+acc/p1/p3f

J'ai commencé à feuilleter les pages d'une revue j'ai acheté elle

J'ai commencé à feuilleter les pages d'une revue que j'ai achetée.

En arabe égyptien :

Ex. N° 1

[dæ ll ænæ ʃæjzu] ده اللي انا عايزه

dæ ll ænæ ʃæjz/u

dém Rel p1 veut+pat actif+p3m

Ceci que moi voulant lui

C'est ce que je veux.

Ex : N° 2

كان يشتغل في صيدليه سمعتها وحشه

[kæ:n bejeʃtæyæl fi sʃajdalejjæ somʔethæ weħʃæ]

kæ:n be/je/ʃtæyæl fi sʃajdalejjæ

est+acc+p3m présent+p3m+travaille+inacc prép (dans) pharmacie

somʔet/hæ weħʃæ

réputation+p3f mauvais+accord

Il travaillait dans une pharmacie sa réputation mauvaise

Il travaillait dans une pharmacie dont la réputation est mauvaise.

Il travaillait dans une pharmacie de mauvaise réputation.

Ex : N° 3

[lekol etʃtʃalaba lli felqa:ʃæ] لكل الطلبة اللي في القاعة

le/kol etʃtʃalaba elli f/el/qa:ʃæ

prép (à)+tout déf/ étudiant /PL Rel dans+déf+salle

À tous les étudiants qui dans la salle

À tous les étudiants qui sont dans la salle.

En français :

La proposition relative peut avoir deux types de structure : soit une proposition à prédicat verbal (cf. *Le livre que tu as pris m'appartient*), soit une proposition à prédicat non verbal (cf. *Le livre qui est sur la table ne m'appartient pas*). En revanche, le français ne connaît pas de relative constituée d'un relatif et d'un seul syntagme non verbal, comme c'est le cas de l'arabe moderne ou de l'arabe égyptien, comme dans l'exemple suivant :

[lekol et^st^salaba lli felqa:ʕæ] لكل الطلبة اللي في القاعة

le/kol	et ^s /t ^s alaba	elli	f/el/qa:ʕæ
prép(à)+tout	déf/ étudiant /PL	Rel	dans+déf+salle

À tous les étudiants qui dans la salle

À tous les étudiants qui sont dans la salle.

3.4. Point d'incidence :

Par point d'incidence, nous entendons l'élément vis-à-vis duquel la relative définit sa fonction au sein de la phrase, du point de vue syntaxique.

Point de vue des grammairiens arabes :

Du point de vue syntaxique, les grammairiens arabes considèrent le relatif comme étant l'élément vis-à-vis duquel la relative définit sa fonction en tant qu'adjectif qualificatif.

Notre point de vue :

Nous estimons que ce rôle peut être assumé par les éléments suivants :

1) L'antécédent :

La relative peut avoir l'antécédent comme point d'incidence dans deux cas : lorsqu'elle est utilisée sans relatif et quand elle est introduite par un relatif qui n'est pas en apposition par rapport à l'antécédent.

2) Le relatif :

Le relatif peut être l'élément vis-à-vis duquel la relative marque sa fonction dans deux cas : lorsqu'il fonctionne comme pronom qui est en apposition vis-à-vis de l'antécédent, et quand la relative n'a pas d'antécédent. Par exemple :

En arabe moderne :

[hæ:ðæ mæ: ʔuri:duhu] هذا ما أريده

hæ:ðæ mæ: ʔu/ri:d/u/hu

dém Rel p1+veut+inacc/p3m

Ceci que je veux lui

C'est ce que je veux.

En arabe égyptien :

[ʔelli beteʔu:lu ʔænæ mowæ:feʔ ʕæle:h] اللي بتؤوله انا موافى عليه

ʔelli be/te/ʔu:l/u

ʔænæ mowæ:feʔ ʕæle:/h

Rel présent+p2m+dit+inacc/p3m

p1 d'accord prép (sur)+p3m

Que tu dis lui je d'accord sur lui

Ce que tu dis, je l'accepte.

J'accepte ce que tu dis.

3) L'élément faisant office de prédicat principal de la proposition dans laquelle la relative est intégrée. Ceci peut avoir lieu uniquement lorsque la relative est considérée comme étant syntaxiquement incomplète et qu'elle n'a pas d'antécédent ; auquel cas le relatif joue le rôle d'élément anaphorique au sein de la relative, ce qui nous permet de considérer que le syntagme composé du relatif et de la relative dépend syntaxiquement du prédicat principal de la phrase. Par exemple :

En arabe moderne :

Ex : 1

[sæʔæfʃælu mæ: turi:du] سأفعل ما تريدُ

sæ/ʔæ/fʃæl/u mæ: tu/ri:d/u

futur/p1+fait+inacc Rel p2m+veut+inacc

Je ferai que tu veux

Je ferai ce que tu veux.

Ici, la relative *mæ: turi:du* “ce que tu veux” a comme point d’incidence l’élément prédicatif *sæʔæfʃælu* “je ferai”.

Ex : 2

[ʔæxaðæ mæ: felhaqi:bæ] أخذ ما في الحقيبة

ʔæxað/æ mæ: f/el/haqi:bæ

prend+acc+p3m qui prép (dans)+déf+cartable

il a pris qui dans le cartable

Il a pris ce qui est dans le cartable.

En arabe égyptien :

Ex : 1

[xod kol elli ʃælmæktæb] خذ كل اللي علي المكتب

xod kol elli ʃ/æ/l/mæktæb

Prend+impératif+p2m tout Rel prép (sur)+déf+bureau

Prends tout qui sur le bureau

Prends tout ce qui est sur le bureau.

- 4) Un des éléments exerçant la fonction de sujet (ou exerçant le rôle de présentatif) et par rapport auquel la relative sert d’élément prédicatif au sein de la phrase. Dans ce cas, nous pouvons dire simplement que la relative est impliquée dans une relation de dépendance mutuelle vis-à-vis de cet élément. Par exemple :

En arabe moderne :

Ex : 1

[hæ:ðæ mæ: ʔuri:du] هذا ما أريد

hæ:ðæ mæ: ʔu/ri:d/u

dém Rel p1+veut+inacc

Ceci que je veux

C'est ce que je veux.

En arabe égyptien :

[dæ kol elli feʃʃantʃa] ده كل اللي في الشنطة

dæ kol elli fe/ʃʃantʃa

dém tout Rel prép (dans)+déf+cartable

Ceci tout qui dans le cartable

C'est tout ce qui est dans le cartable.

En français :

Le rôle du point d'incidence peut être joué soit par l'antécédent comme dans *Voilà le livre que tu m'avais prêté*, soit par le verbe principal de la phrase comme dans *Il parle à qui veut l'écouter*, ou par un présentatif : *Voilà qui est intéressant*.

3.5. Fréquence d'emploi :

Nous pensons que la relative sans antécédent a beaucoup plus d'importance en arabe classique qu'en arabe moderne et en arabe égyptien ou même qu'en français. Nous constatons, de même, que les relatives sans antécédent sont légèrement plus utilisées que celles à antécédent en arabe moderne et en arabe égyptien. Quant à la relative non marquée, elle est en général beaucoup moins utilisée, dans les trois variétés d'arabe étudiées et notamment en arabe égyptien, que celle introduite par un relatif.

4. Les caractéristiques des unités qui exercent le rôle d'élément anaphorique en arabe et en français ?

4.1. Les unités utilisées comme élément anaphorique :

Chez les grammairiens arabes : Ce rôle est dévolu uniquement à des unités pronominales.

En arabe moderne et en arabe égyptien, selon notre analyse : Nous attribuons ce rôle à trois types d'unités :

- 1) Les pronoms personnels qui peuvent rejoindre les verbes, les noms et les prépositions ;
- 2) La marque personnelle incorporée au verbe ;
- 3) Le relatif.

En français : Ce rôle est exclusivement assuré par le relatif.

4.2. L'emploi des éléments anaphoriques :

Chez les grammairiens arabes :

Deux appellations sont réservées dans la grammaire arabe aux unités qui sont susceptibles de jouer un rôle anaphorique au sein de la relative : *ʕæ:ʔed* عائِد signifiant "renvoyant" et *ra:betʕ* رابط signifiant "conjonctif, relateur ou subordonnant, au sens le plus large du terme". Les grammairiens arabes accordent à ces unités le rôle de lien anaphorique dont l'interprétant est le relatif.

Effectivement, si nous observons le comportement syntaxique du relatif sans antécédent, nous pouvons remarquer que celui-ci peut exercer le rôle d'interprétant vis-à-vis de l'unité jouant le rôle d'élément anaphorique. Par exemple :

[kæ:næ jofækkeru fellæði qa:lathu] كان يفكر في اللذي قالته

kæ:n/æ jo/fækker/u fe/llæði qa:l/at/hu
 est+acc/p3m p3m/pense+inacc à +Rel dit+acc/p3f/p3m

Il était il réfléchit à qu'elle a dit
 Il réfléchissait à ce qu'elle avait dit.

Dans cet exemple, nous pouvons considérer *ʔællæði* comme interprétant du pronom anaphorique *hu* “p3m”.

Mais cette analyse ne peut pas être valable dans d'autres contextes, comme par exemple, lorsque le relatif a un antécédent, auquel cas l'élément anaphorique peut renvoyer à l'antécédent et non au relatif, comme dans l'exemple suivant :

[hæ:ðæ howwæ lketæ:bu llæð eftarajtuhu] هذا هو الكتاب الذى اشتريته
 hæ:ðæ howwæ l/ketæ:b/u llæð eftaraj/tu/hu
 dém p3m déf/livre/cas nom Rel achète+acc/p1/p3m

Ceci lui le livre qui j'ai acheté lui
 C'est le livre que j'ai acheté.

Quant au rôle de conjonction ou de subordonnant¹ que les grammairiens arabes accordent à ces unités, cela est dû au lien instauré par la relation d'anaphore elle-même, entre la relative et le relatif.

En ce qui nous concerne, nous estimons que les unités en question n'assurent que la fonction d'anaphore et que le rôle de marque de subordination est principalement assuré par le relatif, sauf dans le cas des relatives sans relatif, où le lien entre la relative et son antécédent est naturellement assuré par la place de la proposition relative ainsi que par la relation anaphorique, elle-même.

¹ Nous pensons que nous pouvons utiliser le terme de « subordonnant », puisque les grammairiens arabes utilisent le terme *ra:beḥ* رابط “conjonctif, relateur ou subordonnant, au sens le plus large du terme” à propos des pronoms anaphoriques et *motæḥalleqa* متعلقة “dépendante” à propos de la subordonnée relative ; ce qui voudrait dire qu'ils étaient conscients de la relation de dépendance qui liait la relative, le relatif et l'antécédent (cf. Sibawayh et les autres).

4.3. L'élément anaphorique en arabe, est-il redondant ?

Selon les grammairiens arabes, le rôle d'élément anaphorique est assuré uniquement par un pronom personnel ; celui-ci peut être supprimé dans certains contextes, à condition que cela n'entraîne aucune confusion au niveau de la compréhension du sens global de la phrase. La suppression du pronom anaphorique, lorsqu'elle est possible, relève très souvent d'un choix libre qui dépend du locuteur et n'est pas obligatoire.

4.3.1. Cas où l'emploi d'un pronom personnel dans le rôle d'élément anaphorique peut être redondant :

L'emploi d'un pronom anaphorique en arabe classique et en arabe moderne peut être redondant, puisque ce rôle, selon notre analyse, peut être exercé dans certains contextes par le pronom relatif. Nous pensons alors que, quelles que soient les conditions dans lesquelles le pronom personnel occupant la fonction anaphorique peut être supprimé, cette suppression est liée en quelque sorte à la valeur anaphorique que possède le relatif en arabe. C'est ce trait linguistique caractérisant le relatif qui permet aux locuteurs de ne pas avoir besoin de marquer l'anaphore deux fois dans le même contexte. Considérons cet exemple :

[hæ:ðæ howwæ lketæ:bu llæð eʃtarajtuhu] هذا هو الكتاب الذى اشتريته
hæ:ðæ howwæ l/ketæ:b/u llæð eʃtaraj/tu/hu
dém p3m déf/livre/cas nom Rel achète+acc/p1/p3m
Ceci lui le livre qui j'ai acheté lui
C'est le livre que j'ai acheté.

Dans cet exemple, le pronom *hu* "p3m" qui assure le rôle anaphorique peut être supprimé sans aucune altération du sens de la phrase ; le rôle d'élément anaphorique est désormais assuré par le relatif..

4.3.2. Cas où l'emploi d'un pronom personnel comme élément anaphorique est obligatoire :

L'emploi d'un pronom personnel dans le rôle d'élément anaphorique peut être obligatoire dans les conditions suivantes :

- 1) Lorsque le pronom assure la fonction de sujet vis-à-vis d'un élément prédicatif de type non verbal, sauf si ce dernier est un syntagme prépositionnel, cf. les exemples suivants :

التقليد الأعمى لكل ما هو غربي

[ʔættæqli:du lʔæʕmæ lekolle mæ: howwæ ɣarbi]

ʔæt/tæqli:d/u l/ʔæʕmæ le/kolle mæ:

Déf+imitation+nominatif accord+aveugle prép (à) +tout Rel

howwæ ɣarbi

p3m occidental

L'imitation l'aveugle de tout qui lui occidental

L'imitation aveugle de tout ce qui est occidental.

Dans cet exemple, *howwæ* "p3m" sert de pronom anaphorique qui renvoie directement au relatif *mæ:* ما. La suppression du pronom *howwæ* "p3m", dans ce genre de contexte, n'est pas possible, étant donné que la représentation concrète de l'unité qui occupe la fonction de sujet dans une proposition non verbale est obligatoire en arabe classique et en arabe moderne. En revanche, lorsque le rôle d'élément prédicatif au sein de la relative est assuré par un syntagme prépositionnel, la fonction de sujet peut être occupée par le relatif lui-même et le pronom personnel devant l'assumer peut être supprimé, comme dans l'exemple suivant :

[raymæ lforu:q ællæti hejjæ bæjnænæ] رغم الفروق اللتى هى بيننا

raym æl/foru:q **ællæti** hejjæ **bæjnæ/næ**

malgré déf+différence+PL Rel p3f entre+p4

Malgré les différences qui elle entre nous

Malgré les différences qui existent entre nous.

Ici, le pronom personnel *hejjæ* “p3f” assurant le rôle de pronom anaphorique peut être supprimé et le relatif *ællæti*, grâce à sa valeur anaphorique par rapport à l’antécédent, peut assurer ce rôle, ce qui donne l’énoncé suivant :

[raymæ lforu:q ællæti bæjnænæ] رغم الفروق اللتى بيننا

raym æl/foru:q **ællæti** **bæjnænæ**

malgré déf+différence+PL Rel entre+p4

Malgré les différences qui entre nous

Malgré les différences qui existent entre nous.

- 2) Lorsque le pronom personnel doit assurer la fonction de complément du nom au sein de la relative. Dans ce cas, la suppression du pronom personnel (anaphorique) risque d’altérer le sens de l’énoncé. Dans ce cas, le relatif ne peut pas assumer le rôle d’élément anaphorique.

[ʔælkætæ:bu llæði dæfæʃtu θæmænæhu] الكتاب الذى دفعت ثمنه

ʔæl/kætæ:b/u llæði dæfæʃ/tu θæmæn/æ/**hu**

déf/livre+nominatif Rel paye+acc/p1 prix/cas dir/p3m

Le livre que j’ai payé son prix

Le livre dont j’ai payé le prix.

- 3) Lorsque le pronom personnel est utilisé dans une relative non introduite par un relatif, où la présence d’un pronom en vue d’assurer la fonction anaphorique devient indispensable, compte tenu du rôle que joue l’anaphore dans l’attachement de la relative au nom dont elle dépend, cf. cet exemple :

[hæ:ðæ ketæ:bun eʃtarajtuhu belʔæms] هذا كتاب اشتريته بالأمس

hæ:ðæ ketæ:b/un eʃtaraj/tu/**hu** b/el/ʔæms

dém livre/N achète+acc/p1/**p3m** prép (à)/ déf/hier

Ceci un livre j’ai acheté lui hier

C’est un livre que j’ai acheté hier.

La non-utilisation d'un relatif dans cet exemple a rendu obligatoire la présence du pronom personnel qui exerce le rôle d'élément anaphorique. Il convient de noter que lors de la production d'un tel exemple, aucune pause n'est marquée entre *ketæ:bun* "un livre" et *estarajtuhu belʔæms* "j'ai acheté hier".

4) Enfin, lorsque le pronom est attaché à une préposition :

Selon la structure syntagmatique de la phrase en arabe, une préposition ne peut ni être déplacée, ni se manifester toute seule dans un énoncé sans être suivie d'une autre unité syntaxique dont elle marque la fonction.

[felfarʕe llæði tæʕmælu fi:hi zæwʒæti] في الفرع الذى تعمل فيه زوجتي

f/el/farʕ/e	llæði	tæʕmælu	
Prép (à) /déf/filiale/cas ind	Rel	p3f /travaille+inacc	
Fi:/hi		zæwʒæti	
prép (à) +p3m		femme+p1	

Dans la filiale que elle travaille dans lui ma femme

Dans la filiale où travaille ma femme.

Dans ces quatre exemples, l'impossibilité de supprimer le pronom personnel devant occuper la fonction anaphorique est liée à des contraintes de type structural ou syntagmatique (cas des pronoms assurant la fonction de sujet vis-à-vis des unités non verbales, ceux qui occupent la fonction de complément du nom, ceux qui sont précédés par une préposition et ceux qui sont employés au sein d'une relative non marquée). L'examen de ces exemples montre que l'emploi des pronoms personnels dans le rôle de pronom anaphorique en arabe classique ou en arabe moderne peut être redondant dans certains contextes, et obligatoire dans d'autres.

En ce qui concerne l'arabe égyptien :

L'emploi des pronoms anaphoriques en arabe égyptien ne pose pas les mêmes problèmes qu'en arabe classique ou qu'en arabe moderne car ceci est indispensable, sauf dans quelques contextes où la non-utilisation de ces pronoms est souvent provoquée par à

la fois la valeur anaphorique du relatif et l'absence d'une unité verbale qui doit servir de support permettant le marquage de la personne (comme en arabe moderne). En bref, nous pouvons dire que le système des pronoms anaphoriques en arabe égyptien paraît beaucoup plus stable comparé à celui de l'arabe classique ou de l'arabe moderne.

En français

Contrairement à l'arabe (classique, moderne et égyptien), en français, la fonction anaphorique est complètement assurée par le pronom relatif lui-même.

CONCLUSION :

L'emploi de la proposition relative en tant qu'unité pouvant déterminer un nom est fondamental en français et en arabe, mais elle ne fonctionne pas de la même manière. La construction d'une proposition relative résulte de plusieurs opérations linguistiques au cours desquelles le locuteur doit faire des choix afin de pouvoir formuler correctement le message qu'il souhaiterait transmettre à son interlocuteur. Ces choix se présentent de la façon suivante :

En français :

1. *En ce qui concerne l'antécédent :*

- a) Le genre et le nombre de l'antécédent déterminent la forme du relatif, lorsqu'il s'agit d'utiliser l'unité *lequel*. Le locuteur doit choisir entre les formes suivantes : *lequel, lesquels, laquelle et lesquelles*.
- b) Lorsqu'aucun antécédent n'est utilisé, le locuteur doit choisir entre les trois unités *qui, quoi* et *quiconque*. Le choix entre ces trois unités sera basé sur la valeur + / - humaine exprimée par le relatif : *qui* et *quiconque* (+ humain) et *quoi* (- humain).

2. Le relatif :

Le choix de la forme du relatif dépend tout d'abord de la présence ou de l'absence d'un antécédent, et ensuite de la fonction qu'exerce le relatif au sein de la relative :

A) Lorsque le relatif n'a pas d'antécédent

Le relatif sera choisi selon les critères suivants :

- a) Fonction de sujet : *qui* (+ animé), par ex : *Qui aime bien châtie bien.*
- b) Fonction de sujet/objet : *quiconque* (+ valeur indéfinie), par ex : *Quiconque a les moyens peut le faire facilement.*
- c) Fonction d'objet direct : *qui* (+ animé), par ex : *Admire qui tu voudras.* et *lequel* (- animé), par ex : *Prenez lequel vous voulez.*
- d) Fonction d'objet indirect (de, à, avec, etc.) : *quoi* (- animé), par ex : *Il a enfin trouvé à quoi s'accrocher.*
- e) Fonction de complément circonstanciel de lieu : *où*, par ex : *Je serai où tu voudras.*

B) Lorsque le relatif a un antécédent

Les critères pourraient changer :

- a) Fonction de sujet :
 - *qui* (+/- animé), par ex : *La personne qui vient, le livre qui vient de sortir*
- b) Fonction d'objet direct :
 - *que*, par ex : *Voilà le livre que tu veux.*
- c) Fonction d'objet indirect (à) :

- *qui* (+ animé) : *Je connais la personne à qui tu dois t'adresser ;*
- la forme composée *auquel*, avec ses diverses formes, (- animé) : *Voici les images auxquelles je tiens beaucoup,*
- *où* (- animé + valeur locative et/ou temporelle) : *Il va à l'école où s'est passé l'accident et L'époque où on a travaillé ensemble...*

d) Fonction d'objet indirect (de) :

- *qui* (+ animé) : *Qui est ce Jacques de qui tu es amoureuse ?*
- *dont* (+ / - animé) *C'est la fille (de qui) dont je t'ai parlé hier ;*
- la forme composée *duquel* (avec ses diverses formes) (- animé), *C'est le projet à propos duquel on a parlé ce matin*

3. *La relative :*

Le locuteur doit prendre en compte deux changements possibles pouvant affecter la structure interne de la relative, selon les choix qu'il fait lors de la conception de celle-ci.

A) En ce qui concerne le mode du verbe principal de la relative qui est généralement l'indicatif, le locuteur aura à choisir, en outre, entre le subjonctif et l'infinitif :

- Le subjonctif est utilisé dans deux cas :
 1. Si l'antécédent du relatif comprend un superlatif ou les termes suivants *premier*, *dernier* et *seul* : *C'est la plus belle chose qui me soit arrivée ;*
 2. Et lorsque le verbe principal de la relative exprime un fait douteux à propos de l'antécédent : *Je cherche quelqu'un qui puisse faire ce travail.*
- L'infinitif : lorsque le prédicat secondaire et le prédicat principal de la phrase partagent le même sujet : *Heureusement, il avait quelqu'un sur qui compter.*

B) L'ordre des mots au sein de la relative peut changer uniquement lorsque le relatif n'y occupe pas la fonction de sujet, auquel cas le verbe peut être antéposé au sujet, *Je m'occuperai du dossier qu'a laissé Cécile.*

En arabe moderne :

1) *En ce qui concerne l'antécédent :*

A) L'emploi ou non d'un antécédent détermine d'entrée le type de relatif qui va introduire la relative. En d'autres termes, l'emploi d'un antécédent peut être compatible soit avec la non utilisation d'aucun relatif (cas des relatives non marquées), soit avec l'emploi des deux relatifs suivants : *ʔəllæði*, (*ħæjθu*, *ħæjθumæ:*). En revanche, lorsque le locuteur n'utilise pas d'antécédent, il peut avoir le choix entre les unités suivantes : *ʔəllæði*, *mæ:*, *mæn*, *ʔæjju*, *ʔæjnæmæ:*, *ʔənnæ:* et (*ħæjθu*, *ħæjθumæ:*).

B) Le degré de définitude de l'antécédent agit sur le type de relative que l'on peut utiliser. Autrement dit, lorsque l'antécédent est défini aussi bien syntaxiquement (par l'article défini, le possessif ou le démonstratif) que sémantiquement (un nom propre), l'emploi d'un relatif devient indispensable ; en revanche, si l'antécédent est un nom indéfini, aucun relatif ne pourra être utilisé devant la relative.

2) *Le relatif :*

Les choix qui se présentent au locuteur lors de l'utilisation d'un relatif sont beaucoup plus simples, qu'en français. Ces choix ne dépendent pas de la fonction dont est chargé le relatif au sein de la relative, étant donné qu'il n'est pas censé en exercer.

Premièrement : lorsque le relatif a un antécédent

 Tout d'abord, il s'agit d'un seul choix portant sur la valeur sémantique du relatif :

I) *ħæjθu, ħæjθumæ*: (+ valeur locative et/ou temporelle)

فليذهب إلي قري الريف حيث لا توجد مياه نقية

[fæljæðhæb ʔelæ qora rri:f ħæjθu læ tu:zæd mejæ:h naqejjæ]

fæljæ/ðhæb/u

ʔelæ

qora

particule (que)+p3m+va+inacc prép (à) village+PL

r/ri:f

ħæjθu

læ

tu:/zæd/u

déf+campagne Rel

nég

p3m+se trouve+inacc

mejæ:h naqejjæ

eau pur+accord

Qu'il aille aux villages de la campagne où il ne se trouve pas d'eau pure.

Qu'il aille à la campagne où il n'y a pas d'eau potable.

II) *ʔællæði* (pour toute valeur)

Quant à l'emploi de *ʔællæði*, le locuteur doit choisir entre les différentes formes de ce dernier selon l'accord en genre, en nombre et au cas (uniquement lorsque le relatif est marqué par le duel) avec l'antécédent.

a) Au masculin singulier : *ʔællæði* الذي

b) Au féminin singulier : *ʔællæti* التي

c) Au masculin pluriel : *ʔællæðinæ* اللذين (+ animé), *ʔællæti* التي (+ inanimé)

d) Au féminin pluriel : *ʔællæti* التي, *ʔællæ:ti* اللاتي et *ʔællæ:ʔi* اللاتي, qui s'utilisent au même titre

e) Au masculin duel :

1. Au cas nominatif : *ʔællæðæ:ni* اللذان

2. Au cas direct et indirect : *ʔællæðæjni* اللذابين

f) Au féminin duel :

1. Au cas nominatif : *ʔællæ:tæ:ni* اللتان

2. Au cas direct et indirect : *ʔællæ:tæjni* اللتين

Deuxièmement : lorsque le relatif n'a pas d'antécédent

Les choix qui s'offrent au locuteur deviennent beaucoup plus riches ; ils dépendent soit de la valeur sémantique de l'élément auquel renvoie le relatif, soit de la valeur sémantique exprimée par celui-ci.

- a) *ʔællæði* اللذي (+ / - animé, + indéfinie)
- b) *mæn* من (+ animé)
- c) *mæ:* ما (+ inanimé)
- d) *ʔæjju* أي (+ / - animé), l'emploi de ce relatif marque l'indifférence et le choix.
- e) *ʔæjnæmæ:* أينما, *ʔænnæ:* أيّ (+ animé, + valeur locative)
- f) *ħæjθu* حيث, *ħæjθumæ:* حيثما (+ animé, + valeur locative et temporelle)

3) La relative :

Aucun choix ne se présente au locuteur. La relative se construit de la même manière qu'une proposition indépendante en arabe.

4) L'élément anaphorique :

En ce qui concerne la forme sous laquelle se manifeste l'élément anaphorique, deux choix seront proposés au locuteur : une forme dite détachée ou isolée *howwæ* (p3m), *hejjæ* (p3f), *homæ* (p3m/f au duel), *hom* (p3m au pluriel), *honnæ* (p3f au pluriel) ; et une forme dite attachée *hi*, *h*, *hu* (p3m), *hæ* (p3f), *homæ* (p3m/f au duel), *hom* (p3m au pluriel), *honnæ* (p3f au pluriel). Le changement de forme de certaines de ces unités est lié à la fonction qu'elles exercent au sein de la proposition relative.

A) La forme attachée :

Le pronom dit attaché se présente sous la forme d'une désinence qui peut se joindre à un verbe, un nom, une préposition, notamment lorsqu'il exerce les fonctions suivantes :

1) La fonction de complément d'objet direct :

[næffæzæt mæ: t^ʰalæbtuhu menhæ] نفذت ما طلبته منها

næffæz/æt mæ: t^ʰalæb/tu/**hu** men/hæ

Exécute+acc/p3f Rel demande+acc/p1/**p3m** prép (de)+p3f

Elle a exécuté que j'ai demandé lui d'elle

Elle a exécuté ce que je lui ai demandé.

2) La fonction de complément d'objet indirect :

[næħnu næhtæmmu bemæ: tæhtæmmu:n behi] نحن نهتم بما تهتمون به

næħnu næ/htæmm/u be/mæ:

p4 p4+s'intéresse+inacc prép (à)+ Rel

tæ/htæmm/u:n **be/hi**

p5+s'intéresse+inacc prép (à)+p3m

Nous nous intéressons à que vous vous intéressez à lui

Nous nous intéressons à ce à quoi vous vous intéressez.

3) La fonction de complément du nom :

[ʔælkætæ:bu llæði dæfæʃtu θæmænæhu] الكتاب الذى دفعت ثمنه

ʔæl/kætæ:b/u llæði dæfæʃ/tu θæmæn/æ/**hu**

déf/livre+nominatif Rel paye+acc/p1 prix/cas dir/p3m

Le livre que j'ai payé son prix

Le livre dont j'ai payé le prix.

4) La fonction de complément circonstanciel de lieu :

[ʔælmæktæbu llæði tæʃmælu fi:hi zæwʒæti] المكتب الذى تعمل فيه زوجتي

ʔæl/mæktæb/u llæði tæ/ʃmælu fi:**hi**

Déf+bureau+nominatif Rel p3f+travaille+inacc prép (à)+p3m

zæwʒæt/i

mariée+p1

Le bureau où elle travaille dans lui ma femme

Le bureau où travaille ma femme...

B) La forme détachée :

Cette forme peut être utilisée lorsque le pronom est censé assurer la fonction de sujet vis-à-vis d'une unité non verbale :

[ʔættæqli:du lʔæʕmæ lekollə mæ: howwæ ɣarbi] التقليد الأعمى لكل ما هو غربي

ʔættæqli:d/u

lʔæʕmæ

le/koll/e

Déf/imitation+nominatif

accord+aveugle

prép (pour)+tout+cas ind

mæ: **howwæ** ɣarbi

Rel **p3m** occidental

L'imitation aveugle de tout qui lui occidental

L'imitation aveugle de tout ce qui est occidental.

En revanche, lorsque l'élément prédicatif au sein de la relative est un verbe, la fonction de sujet est occupée par la marque personnelle amalgamée au verbe et non par un pronom détaché.

[howwæ lwæhi:du llæði fæ:zæ] هو الوحيد الذى فاز

howwæ

l/wæhi:d/u

llæði fæ:z/æ

P3m

déf/seul/nominatif

Rel

gagne+acc/**p3m**

Il le seul qui a gagné il

Il est le seul qui ait gagné.

En arabe égyptien :

La construction d'une relative en arabe égyptien se montre beaucoup moins compliquée qu'en arabe moderne ou qu'en français. Ceci se vérifie par l'emploi d'un seul relatif *ʕelli*, accompagné obligatoirement d'un élément de rappel, sauf lorsque la relative

est privée d'un support verbal ou que le rôle de prédicat principal y est assuré par un syntagme non verbal.

1. *Les choix imposés par l'antécédent :*

Le choix imposé par l'antécédent dépend uniquement de sa définitude : si celui-ci est défini, la relative sera introduite par le relatif *ℓelli*, sinon on aura affaire à une relative sans relatif.

2. *Les choix imposés par l'emploi du relatif ℓelli :*

Aucun choix ne se présente au locuteur.

3. *Les choix imposés par l'emploi de l'élément anaphorique :*

L'emploi d'un élément anaphorique paraît très simple ; le locuteur aura à utiliser une seule forme, celle des pronoms dits attachés qui peuvent occuper tous types de fonctions, sauf celle de sujet qui sera assurée par la marque personnelle amalgamée au verbe de la relative. En revanche, lorsque le rôle de prédicat principal de la relative est assuré par une unité non verbale, le rôle d'élément anaphorique sera exercé par le relatif lui-même. À titre d'exemple :

Ex : 1

[howwæ dæ ll entæ ʕæ:jez teʔu:lu] هو ده اللي انت عايز تؤوله

howwæ	dæ	ll	entæ	ʕæ:jez	te/ʔu:l/u
p3m	dém	Rel	p2m	veut+part actif	p2m+dît+inacc/p3m

c'est ceci que tu voulant tu dis lui

C'est ce que tu veux dire.

Ici, le rôle d'élément anaphorique est assuré par le pronom *u* "p3m".

Ex : 2

[xod elli jeʕgebæk] خد اللي يعجبك

xod	elli	je/ʕgeb/æk
Prend+impératif+p2m	Rel	p3m +plaît+inacc/p2m
Prends qui plaît toi		
Prends ce qui te plaît.		

Ici, le rôle d'élément anaphorique est assuré par la marque personnelle "p3m".

Ex : 3

[xod elketæ:b elli ʕælmæktæb] خذ الكتاب اللي علي المكتب

xod	el/ketæ:b	elli	ʕælmæktæb
Prend+impératif+p2m	déf+livre	Rel	prép (sur)+déf+bureau
Prends le livre qui sur le bureau			
Prends le livre qui est sur le bureau.			

Le rôle de pronom anaphorique est assuré dans cet exemple par le pronom relatif.

Après cet exposé des trois modèles des relatives en français, en arabe moderne, et en arabe égyptien, nous pouvons en conclure que l'arabe égyptien présente le modèle le moins complexe, du point de vue syntaxique, comparé à celui du français et à celui de l'arabe moderne. Toutefois, un francophone peut avoir du mal lors de la construction d'une relative en arabe, au niveau de l'emploi d'un pronom de rappel ou au niveau des règles d'accord entre le relatif *ʕællæði* et l'antécédent, car ces opérations linguistiques ne lui sont pas familières en français. Ce problème sera moins important lorsqu'il s'agit de l'arabe égyptien où le relatif possède une seule forme invariable. En revanche, un arabophone pourrait avoir beaucoup plus de difficultés lors de l'emploi des relatives en français au niveau du choix du relatif approprié et de l'identification de sa fonction, de l'accord de celui-ci avec le verbe de la relative, et également au niveau du marquage de l'anaphore au sein de la relative.

Cette étude paraît alors offrir de nouvelles perspectives pour des apprenants arabophones et francophones dans leur apprentissage de l'utilisation des relatives en français et en arabe.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le présent travail avait deux objectifs principaux : porter un regard nouveau sur la description du système de relativisation en arabe moderne et en arabe égyptien, et établir une comparaison entre le fonctionnement des relatives dans les langues arabes en question et en français. Notre étude porte sur quatre parties essentielles :

- a) Une étude détaillée exposant et critiquant l'analyse qui a été menée sur les relatives en français depuis la Grammaire de Port-Royal jusqu'aujourd'hui. Cette partie nous a permis d'une part, de montrer l'évolution de l'analyse des relatives en français, et d'autre part, de dégager les caractéristiques des relatifs et des relatives dans cette langue. Ceci a permis de nous guider dans la description du système des relatives en arabe, du point de vue syntaxique.
- b) Une présentation de différents points de vue des grammairiens arabes, depuis Alfarahidi jusqu'aujourd'hui, sur l'analyse des relatives en arabe classique et en arabe moderne. Il en va de même dans cette partie qui nous a aidé à montrer l'évolution dans l'analyse des relatives en arabe classique et en arabe moderne, du point de vue diachronique.
- c) Une description du système des relatives en arabe moderne et en arabe égyptien ;
- d) Enfin, une étude contrastive soulignant les points de convergence et de divergence entre le système des relatives dans les trois langues arabes concernées et celui du français.

Nous avons essayé d'examiner certains points d'analyse que nous avons arrêtés au début de cette étude. Notre recherche a abouti à ce qui suit :

1. En ce qui concerne le relatif :

Nous avons montré que les langues arabes examinées dans cette étude disposent d'unités syntaxiques qui peuvent être analysées comme étant des relatifs. Elles peuvent selon le contexte assumer les deux rôles fondamentaux qui peuvent être assurés par les

relatifs en français, à savoir : celui de marqueur de subordination et celui de pronom capable d'exercer des fonctions nominales au sein de la proposition relative, uniquement dans certains contextes. Nous avons essayé également de dégager les propriétés syntaxiques de chaque unité et les conditions dans lesquelles elle peut être employée.

2. En ce qui concerne les relatives :

- 1) Un des objectifs de cette recherche était de vérifier l'existence d'une proposition relative en arabe et d'examiner le statut d'un type de proposition qui se rattache à un nom indéfini sans aucune marque morphologique. Notre analyse a pu alors confirmer l'existence de deux types de relatives en arabe : relative avec relatif et relative sans relatif ; ce dernier type concerne les propositions non précédées de relatif et se rattachant au nom indéfini. Selon notre corpus, ce type de relative (dite non marquée) est généralement beaucoup moins utilisée, dans les trois variétés d'arabe examinées et notamment en arabe égyptien, que celle introduite par un relatif.

Cette recherche a permis donc de préciser les propriétés syntaxiques des relatives (avec ou sans relatif) dans les trois langues arabes étudiées, et de trancher la question des relatives dites participiales, celles introduites par *ʔæl*. Nous avons montré que *ʔæl* ne fait pas partie des relatifs en arabe moderne, ni en arabe égyptien, contrairement à ce qui a été montré par les grammairiens arabes et par R. Blachère¹.

- 2) Quant à la structure de la relative, nous avons affirmé l'existence en arabe des relatives, formées uniquement du relatif et d'un élément prédicatif de type non verbal (représenté par un syntagme prépositionnel, par un adverbe de lieu, par un nom ou par un adjectif).
- 3) Après avoir montré les spécificités des relatives en arabe moderne et en arabe égyptien, notre étude a ainsi permis de confirmer une opposition nette entre proposition relative, introduite ou non d'un relatif, et proposition complétive qui doit être introduite par un élément autre que les relatifs, à savoir : *ʔænnæ* "que" ou *ʔænn* "que" en arabe moderne et *ʔenn* "que" en arabe égyptien.

¹ R. Blachère et M. Gaudefroy-Demombynes, 2004, première édition 1939, *Grammaire de l'arabe classique*, Maisonneuve & Larose, Paris, §424 / p. 424.

La comparaison avec le français a montré certaines ressemblances et différences concernant les points suivants :

1. Le statut de relatif.

Contrairement à ce qui a été montré par Houreya Bouarich¹ selon qui le relatif en arabe standard se comporte syntaxiquement de la même manière que celui du français, nous avons montré que le relatif en arabe standard moderne ainsi qu'en arabe égyptien ne fonctionne pas de la même manière que celui du français, du point de vue syntaxique.

2. La vocation du relatif à assurer un rôle fonctionnel au sein de la proposition relative.
3. Le rôle d'élément anaphorique.
4. La structure syntaxique de la proposition relative ainsi que son statut.
5. La fréquence d'emploi des relatives sans antécédent en arabe et en français.

Sur un plan général, cette thèse révèle deux points essentiels quant à l'analyse de l'arabe. Elle souligne l'importance d'étudier les unités syntaxiques à partir d'un corpus suffisamment large, et met l'accent sur la difficulté à séparer les niveaux d'analyse (informatif, sémantique et syntaxique), compte tenu du fait que la linguistique arabe s'est largement basée sur l'analyse logique. Ce dernier point est alors essentiel pour entreprendre toute analyse syntaxique en arabe.

Par la suite, il s'agirait de voir si à partir d'une démarche analogue, on pourrait comparer les différentes variétés d'arabes (égyptien, syrien, jordanien, marocain, tunisien, algérien, etc.) pour voir si l'évolution est la même dans chacune de ces langues par rapport à l'arabe standard, et par ailleurs, s'il y a également une incidence directe ou indirecte sur le plan de l'enseignement des langues : le français, l'arabe standard et ses différentes variétés.

Nous espérons enfin que l'analyse que nous avons menée lors de cette thèse a pu contribuer à l'avancement de la recherche en linguistique arabe.

¹ Houreya BOUARICH, 1988, *Les propositions relatives en français comparées à celles de l'arabe*, thèse de doctorat, sous dir. J. C. CHEVALIER, université Paris VII, p. 111.

BIBLIOGRAPHIE

ABULMAKAREM Ali, 2007, *Alʒomlæ lfeʃlejjæ* الجملة الفعلية, Moʔæssæset ælmoxta:r, Le Caire.

AL-ANBARI, (513/577) de l'hégire vers la fin du 12^{ème} siècle selon le calendrier grégorien, *Asra:ru lʃarabejjæ* أسرار العربية “Les secrets de la langue arabe”, édition vérifiée et présentée par Dr. Mohammed Elbitar, *Almʒammaʃ alʃelmi ælʃarabi* “Le conseil scientifique arabe”, Damas.

AL-ANSARI Ebn Hicham, (708 / 761) de l'hégire, (au 14^{ème} siècle selon le calendrier grégorien), *ʃuðu:r eððæhæb* شذور الذهب.

ALGHALAYINI Mostafa, 1912, *ʒæ:meʃ æddurous ælʃarabejjæ* جامع الدروس العربية “Le recueil des cours d'arabe”, Beyrouth, Manchourat Al-Askandarejja Alʃasrejja.

ALFARAHIDI, (100 – 175 de l'hégire) (716 – 789), [1^{ère} éd. 1985] (Édition vérifiée et présentée par Fakhr eddin Qabawæ), *Alʒomæl fennæħw* الجمل في النحو “La conclusion en grammaire”, Beyrouth, Moʃæssæset Arresæ:læ.

ARNAUD Antoine et **LANCELOT** Claude, 1810, 2^{ème} éd. [1^{ère} éd. 1660] *La grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Paris, éd. Bossange et Masson.

ALJERJAANI Abdel Qaaher, (mort en 471 de l'hégire, c'est-à-dire entre la fin du 11^{ème} siècle et le début du 12^{ème} siècle selon le calendrier grégorien), *Aljomal* الجمل “La conclusion”.

AZZAJJAJ, mort en 340 de l'hégire, *Aljomal* الجمل “La conclusion”, édition vérifiée et présentée par Dr. Ali Tawfiq Mohammed.

AZZAMAKHCHARI, (il vécu entre 467 et 538) de l'hégire (1074/1143 selon le calendrier grégorien), *Almofassal* المفصل “le livre le plus détaillé”.

- BALLY** Charles, 1965, 4^{ème} éd *Linguistique générale et linguistique française*, Paris.
- BENVENISTE** Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.
- BLACHERE** Régis et **GAUDEFROY-DÉMOMBYNES** Maurice, 2004, première édition 1939, *Grammaire de l'arabe classique*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- BLOOMFIELD** Leonard, 1933, *Le langage*, Paris, Payot.
- BOUARICH** Houreya, 1988, *Les propositions relatives en français comparées à celles de l'arabe*, thèse de doctorat, sous dir. J. C. CHEVALIER, université Paris VII.
- BUREAU** Conrad, 1976, *Linguistique fonctionnelle et stylistique objective*, Paris, Puf.
- BUREAU** Conrad, 1978, *Syntaxe fonctionnelle du français*, Les presses de l'université Laval, Québec, le Canada.
- CHETRIT** Joseph, 1976, *Syntaxe de la phrase complexe à subordonnée temporelle*, Paris, Édition Klincksieck.
- COHEN** David, 1984, *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique*, Paris, Société de linguistique de Paris.
- CREISSELS** Denis, 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris, Puf.
- CREISSELS** Denis, 2006, *Syntaxe générale, une introduction typologique 2, la phrase*, Paris, Lavoisier.
- DAMOURETTE** Jacques & **PICHON** Édouard, 1911-1940, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, éd. d'Artrey.
- EBN JENNI**, né entre 300 et 322 et mort en 392 de l'hégire, *Allæmæf fennæħw* في اللّمع في النحو "L'excellence en grammaire", édition vérifiée et présentée par Dr. Samih Abo Maghli, éd. Dar Magdelawi, 1988, Le Caire.

EBN MAALEK, (600/672) de l'hégire (entre la fin du 13^{ème} et le début du 14^{ème} siècle selon le calendrier grégorien, *farḥ ettæshi:l* شرح التسهيل "L'explication la plus facile", édition vérifiée et présentée par Dr. Abdel Rahman Essayed et Dr. Mohammed Badawi Almakhtoun, édition Hajar, 1990, Le Caire.

EBN YAÏCH, mort en 643 (au 13^{ème} siècle selon le calendrier grégorien), *Charḥ Almofassal* شرح المفصل "Une interprétation du livre *Almofassal*".

EBN OSFOUR a vécu entre 597 et 669 de l'hégire (entre la fin du 13^{ème} et le début du 14^{ème} siècle selon le calendrier grégorien, *farḥ jomal Azzajjaaj* شرح جمل الزجاج "Un commentaire sur le livre d'Azzajjaaj", édition vérifiée et présentée par Dr. Saheb Abu Janah.

FASSI FEHRI Abdelkader, 1982, *Linguistique arabe : forme et interprétation*, publication de la faculté des lettres et sciences humaines, Rabat.

FEUILLARD Colette, 1989, *La syntaxe fonctionnelle dans le cadre des théories linguistiques contemporaines*, Université Paris V, Doctorat d'Etat es-Lettres.

FEUILLARD Colette, 1995, *L'économie linguistique cumul et mise en facteur commun*, La Linguistique, vol. 32, Fasc. 1, Colloque de liège, p. 91-102.

FEUILLET Jack, 1994, *Problèmes terminologiques et typologiques des unités supérieures d'analyse linguistique*, in *Société de la mémoire de la linguistique de Paris*, Paris, Tome II.

FEUILLET Jack, 1988, *Introduction à l'analyse morphosyntaxique*, Paris, PUF.

GARY-PRIEUR Marie-Noëlle, 1985, 2^e édition *De la grammaire à la linguistique, l'étude de la phrase*, Paris, A. Colin.

HAGEGE Claude, 1982, *La structure des langues*, Que sais-je, Paris, BUF.

HASSAN Abbas, 1999 [14^{ème} édition] (la date de la 1^{ère} éd. n'a pas été mentionnée), *Annæhw Alwæ:fi* "La grammaire complète", Dar Almæfæ:ref, Le Caire.

HAZAËL-MASSIEUX Marie-Christine, 1994, *Société de la mémoire de la linguistique de Paris*, Tome II, *Problèmes terminologiques et typologiques des unités supérieures d'analyse linguistique*, Paris.

IBN EL FAROUK Abdelhamid, 2006, *Grammaire fonctionnelle de l'arabe littéral contemporain*, thèse de Doctorat d'ÉTAT, Université Hassan II, Mohammedia, Maroc, sous la direction de Monsieur le Professeur Ferdinand Bentolila, p. 64-66.

IBRAHIM Amr Helmy, 1979, *Étude comparée des systèmes verbaux de l'Arabe égyptien, de l'Arabe moderne et du Français*, Doctorat d'État, Université Paris VII, Paris.

JESPERSEN Otto, 1969, *La syntaxe analytique*, Paris, éd. De Minuit.

KLEIBER Georges, 1987, *Relatives restrictives/Relatives appositives : Dépassement (s) autorisé(s)*, in *Langages* 88, p. 41-63.

LAZARD Gilbert, 2001, *Études de linguistique générale, Typologie grammaticale*, Leuven-Paris, éd. Peeters.

LE GOFFIC Pierre, 1993, (édition), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.

LEEMAN Danielle, 2002, *La phrase complexe : les subordinations*, Bruxelles, De Boek & Larcier.

MAROUZEAU Jules, 1969, [1^{ère} éd. 1933, 3^{ème} éd. augmentée et mise à jour 1951], *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris, Paul Geuthner.

MARTINET André, 1960, *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin.

MARTINET André, 1985, *Syntaxe générale*, Paris, A. Colin.

MARTINET André (sous la dir. de), 2000, 3^{ème} éd., [1^{ère} éd. 1979] *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Crédif.

MEILLET Antoine, 1903, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris.

MULLER Claude, 1996, *La subordination en français, le schème corrélatif*, Paris, Armand Colin.

MULLER Claude, 2006, *Sur les propriétés des relatives*, publié dans : Cahiers de grammaire, 30, p. 319-337.

NEEMA Fouad, 1973, *ملخص قواعد اللغة العربية المولخاسف قاوا:فد elloyæ lʕarabeyjæ* “un résumé des règles de la grammaire arabe”, Le bureau scientifique de composition et de traduction, Le Caire.

RIEGEL Martin, **PELLAT** Jean-Christophe, **RIOUL** René, 2009, [1^{ère} éd.1994], *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.

(de) SAUSSURE Ferdinand (de), 1972, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

SIBAWAYH Abi Bechr Amru, (140 – 180) de l'hégire / (760 – 796), *Alketab الكتاب* “Le livre”.

TESNIERE Lucien, 1965, 2^{ème} éd., 1^{ère} éd. [1959], *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

TOURATIER Christian, 2005, *Analyse et théorie syntaxique*, Paris, Pup.

TOURATIER Christian, 1980, *La relative, Essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck.

INDEX DES NOTIONS

A

Accompli · 6, 133, 186, 189, 195, 300
Appositif · 47, 72, 73, 176, 203, 213, 371, 383,
384, 386
Apposition · 73, 241, 288, 329, 354, 371, 372,
402
Appositive · 70, 73, 373

C

Circonstanciel · 66, 266, 268, 274, 275, 281, 282,
290, 292, 295, 319, 375, 378, 386, 394, 412,
417
Circonstancielle · 10, 16, 17, 43, 63, 69, 209, 267,
272, 295, 339
Conjonction · 36, 107, 248, 257, 258, 259, 273,
274, 406
Copule · 59, 66, 77, 219

D

Détermination · 4, 13, 18, 19, 71, 74, 144, 145,
155, 169, 174, 183, 203, 208, 216, 218, 256,
297, 299, 301, 306, 357, 360, 361, 381, 383,
386, 395
Déterminative · 16, 30, 45, 51, 71, 73, 289, 354

Ð

ðu · 115, 138, 142, 162, 171, 213, 214, 376, 377,
378

E

Élément prédicatif · 14, 19, 67, 100, 102, 104,
106, 190, 204, 209, 210, 219, 285, 287, 290,
302, 328, 329, 332, 347, 355, 360, 365, 367,
386, 388, 389, 391, 398, 403, 408, 418, 422

Explicative · 16, 30, 51, 55, 273, 274, 288, 289,
354

F

Fréquence · 404

I

Inaccompli · 6, 13, 300, 310, 317, 349, 350, 352,
353, 359
Introducteur · 16, 36, 64, 65, 69, 107, 174, 212,
231, 251, 261, 293, 330, 354, 380, 386, 390,
392

M

mæ: · 91, 141, 182, 219, 247, 248, 249, 254, 255,
258, 291, 330, 408
mæn · 140, 264, 265, 382
mubtædæʔ · 79, 107, 113, 147, 157, 158, 183, 198,
201

N

Noyau · 14, 15, 43, 47, 64, 68, 69, 71, 106, 107,
110, 118, 141, 165, 169, 175, 179, 183, 193,
201, 203, 211, 220, 241, 254, 269, 285, 287,
295, 300, 301, 306, 319, 343, 347, 371, 384,
386, 387

P

Parenthétique · 47, 55, 72
Participe actif · 6, 132, 138, 139, 154, 167, 168,
185, 186, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 202,
301, 333, 346, 388
Participe passé · 6, 105, 190, 191, 202, 347, 373
Phrase nominale · 81, 83, 100, 102, 103, 104, 426

Point d'incidence · 18, 20, 47, 53, 64, 65, 68, 69,
209, 228, 241, 290, 293, 298, 319, 329, 381,
401, 402, 403, 404

254, 263, 270, 271, 280, 286, 287, 295, 302,
303, 304, 319, 333, 360, 361, 366, 389, 408,
422

R

ra:bet^f · 108, 110, 131, 146, 148, 174, 197, 405,
406
Relativisation · 18, 19, 20, 24, 25, 52, 57, 66, 105,
112, 169, 207, 293, 314, 323, 367, 421, 434
Restrictive · 30, 45, 55, 70, 71, 73

ʔ

ʔæjj · 116, 122, 123, 125, 133, 134, 141, 142, 154,
162, 163, 164, 167, 170, 171, 174, 175, 177,
181, 184, 185, 268, 269, 270, 271, 272, 278,
294, 375, 377, 378, 414, 416

ʔæl · 114, 118, 126, 133, 134, 138, 143, 149, 156,
185, 213, 224, 228, 240, 241, 242, 244, 245,
370, 371, 382, 383, 420

ʔællæðæ:ni · 118, 137, 150, 160, 172, 174, 175,
180, 213, 224, 229, 238, 239, 240, 241, 374,
378, 415

ʔællæðæjni · 119, 160, 172, 180, 213, 224, 239,
374, 380, 383, 415

ʔællæði · 17, 114, 118, 120, 138, 143, 149, 156,
172, 173, 177, 209, 210, 211, 213, 218, 228,
234, 241, 242, 244, 245, 370, 371, 382, 383,
388, 420

ʔællætæ:ni · 118, 161, 172, 213, 225, 243, 374,
415

ʔællæti · 20, 22, 23, 117, 120, 123, 135, 136, 137,
140, 156, 159, 160, 161, 172, 180, 190, 210,
211, 212, 213, 215, 223, 226, 227, 235, 236,
237, 238, 242, 249, 285, 286, 303, 304, 307,
374, 375, 382, 391, 408, 409, 415

S

Subordination · 29, 32, 33, 36, 38, 42, 47, 48, 53,
57, 68, 69, 105, 107, 111, 182, 218, 228, 248,
258, 267, 275, 329, 371, 372, 385, 389, 406,
422, 429

Subordonnant · 6, 16, 17, 23, 36, 42, 44, 53, 207,
218, 220, 228, 229, 241, 251, 258, 269, 274,
293, 327, 367, 371, 378, 380, 381, 385, 386,
389, 405, 406

Subordonnée · 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39,
40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 51, 52, 53, 68, 71,
231, 371, 372, 373, 386, 387, 395, 426

Sujet grammatical · 95, 99, 104, 118, 382

Sujet réel · 95, 99, 104, 118, 175, 177, 180, 209,
210, 224, 225, 229, 233, 239, 243, 252, 261,
290, 308, 358

Syntaxe prépositionnel · 22, 67, 101, 102, 103,
105, 121, 128, 130, 157, 168, 219, 220, 236,

INDEX DES AUTEURS

A

Abulmakarem · 79
Al-anbari · 135, 434
Alfarahidi · 24, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 120,
121, 122, 172, 173, 369, 421, 434
Alghalayini · 79, 159, 162, 167, 171, 172, 173,
183, 435
Aljerjaani · 132, 133, 434
Arnaud et Lancelot · 29, 30
Azzajjaaj · 124, 126, 127, 150, 174, 427, 434
Azzamakhchari · 80, 134, 136, 172, 173, 174, 195,
378, 381, 383, 434

B

Bentolila · 53, 95, 428
Blachère · 19, 422
Bouarich · 423

C

Creissels · 52, 53, 433

E

Ebn Osfour · 150, 154, 155, 197, 201, 435
Ebn Yaïch · 79, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142,
143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 157, 165,
172, 173, 178, 183, 197, 220, 378, 383, 435

F

Fassi Fehri · 95
Feuillard · 14, 53

H

Hassan Abbas · 79, 95, 105, 164, 165, 166, 167,
168, 171, 172, 173, 183, 197, 200, 383, 428,
435

I

Ibn El Farouk · 95, 288
Ibrahim · 349

K

Kleiber · 70

M

Martinet · 13, 14, 46, 47, 53, 433

P

Pellat · 48, 49, 50, 51, 53, 54, 433

R

Riegel · 48, 49, 50, 51, 53, 54, 433
Rioul · 48, 49, 50, 51, 53, 54, 433

S

Saussure · 13
Sibawayh · 24, 77, 112, 122, 123, 124, 126, 171,
172, 173, 175, 183, 195, 201, 202, 406, 434

T

Tesnière · 8, 42, 43, 44, 45, 46, 54, 55, 433
Touratier · 71, 72

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	7
1.1 <i>Corpus</i> :	8
1.1.1 Caractéristiques phonétiques et graphiques de l'arabe standard :	10
1.1.2 La transcription des exemples :	12
1.1.3 Présentation des exemples arabes :	12
1.2 <i>Cadre théorique</i> :	13
1.2.1 La phrase :	13
1.2.2 La proposition :	14
1.2.3 Le prédicat et le prédicatoïde :	14
1.2.4 Problématique :	16
1.3 <i>Structuration de la thèse</i> :	24
PARTIE I : LES RELATIVES EN FRANÇAIS	27
CHAPITRE I	
LES RELATIVES CHEZ LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS	29
1.1 <i>La grammaire de Port-Royal</i> :	29
1.1.1 Le relatif :	29
1.1.2 La relative :	30
1.2 <i>Damourette & Pichon</i> :	31
1.2.1 Les subordonnées :	31
1.2.2 L'analyse des relatives chez Damourette et Pichon :	36
1.3 <i>Tesnière</i> :	42
1.3.1 Le pronom relatif :	43
1.3.2 Les relatives :	45
1.4 <i>Martinet & alii</i> :	46
1.4.1 Les relatifs :	46
1.4.2 Les relatives :	47
1.5 <i>Riegel, Pellat et Rioul</i> :	48
1.5.1 Le relatif :	48
1.5.2 Les relatives :	48
1.6 <i>Denis Creissels</i> :	52
1.7 <i>SYNTHÈSE</i> :	53
1.7.1 Le relatif :	53

1.7.2	La relative :	54
CHAPITRE II		
SPÉCIFICITÉS DES RELATIVES EN FRANÇAIS		57
1.1	<i>Le relatif :</i>	57
1.1.1	Formes et emploi :	58
1.1.2	Le comportement syntaxique du relatif en français :	64
1.2	<i>La proposition relative :</i>	65
1.2.1	La structure de la relative, du point de vue syntaxique :	66
1.2.2	La structure de la relative, du point de vue sémantique :	70
PARTIE II : STRUCTURE DE LA PHRASE EN ARABE ET LES RELATIVES CHEZ LES GRAMMAIRIENS ARABES		75
CHAPITRE I		
STRUCTURE DE LA PHRASE EN ARABE CLASSIQUE ET EN ARABE MODERNE		77
1.1	<i>Types de phrases dans la grammaire arabe :</i>	77
1.2	<i>La phrase en arabe classique et en arabe moderne :</i>	81
1.2.1	La phrase dite verbale :	82
1.2.2	La fonction de sujet dans la phrase verbale :	85
1.2.3	La phrase dite nominale :	101
1.3	<i>CONCLUSION :</i>	104
CHAPITRE II		
LES RELATIVES EN ARABE CLASSIQUE ET EN ARABE MODERNE CHEZ LES GRAMMAIRIENS ARABES		105
1.1	<i>INTRODUCTION</i>	105
1.2	<i>L'analyse du système de relativisation chez les grammairiens arabes :</i>	112
1.3	<i>EN ARABE CLASSIQUE :</i>	112
1.3.1	Alfarahidi Alxalil Ibn Ahmæd :	112
1.3.2	Sibawayh (140 – 180) de l'hégire / (760 – 796)	122
1.3.3	Azzajjaaj (mort en 340 de l'hégire) :	124
1.3.4	Ebn Jenni (300/322 – 392) de l'hégire :	129
1.3.5	Abdel Qaaher Aljerjaani	132
1.3.6	Azzamakhchari :	134
1.3.7	Al-anbari :	135
1.3.8	Ebn Yaïch	136
1.3.9	Ebn Osfour Al-echbili	150

1.3.10 Ebn Maalek :	156
1.4 EN ARABE MODERNE :	159
1.4.1 Mostafa Alghalayini	159
1.4.2 Abbas Hassan :	164
1.5 SYNTHÈSE :	169
1.5.1 L'antécédent :	169
1.5.2 Les éléments qui correspondent à ce que nous pouvons désigner comme relatifs en arabe :	171
1.5.3 L'élément anaphorique ou <i>ʕæʔ:ed</i> "renvoyant" :	195
1.5.4 La relative ou <i>ʔæsʕsʕela</i> "la suite" :	200
PARTIE III : LES RELATIVES EN ARABE MODERNE	205
CHAPITRE I	
LES RELATIVES MARQUÉES	207
1.1 INTRODUCTION :	207
1.2 LA RELATIVE MARQUÉE PAR UN ÉLÉMENT SPÉCIFIQUE	209
1.2.1 L'antécédent :	209
1.2.2 Les relatifs :	218
1.2.3 Les relatifs issus des interrogatifs	246
1.2.4 Le rôle d'élément anaphorique :	276
1.2.5 La relative en arabe moderne :	284
1.3 SYNTHÈSE :	293
CHAPITRE II	
LES RELATIVES NON MARQUÉES	297
1.1 <i>La proposition relative non marquée :</i>	299
1.1.1 Identification :	299
1.1.2 Structure de la proposition relative :	300
1.2 <i>Le nom déterminé par la relative :</i>	304
1.2.1 Caractéristiques et identification :	304
1.2.2 Comportement syntaxique :	306
1.3 <i>L'élément anaphorique :</i>	313
1.3.1 Forme de l'élément anaphorique :	313
1.3.2 Comportement syntaxique de l'élément anaphorique :	315
1.4 SYNTHÈSE :	319
PARTIE IV : LES RELATIVES EN ARABE ÉGYPTIEN	321

CHAPITRE I

LES RELATIVES MARQUÉES	323
1.1 <i>L'antécédent :</i>	323
1.1.1 Le comportement syntaxique de l'antécédent :	328
1.2 <i>Le relatif :</i>	330
1.2.1 L'emploi du relatif <i>ʔelli</i>	331
1.2.2 Comportement syntaxique du relatif <i>ʔelli</i>	332
1.2.3 Valeur du relatif <i>ʔelli</i> "qui" lorsqu'il est utilisé sans antécédent :	336
1.3 <i>L'élément anaphorique :</i>	338
1.3.1 Unités et forme de l'élément anaphorique :	340
1.3.2 Le comportement syntaxique de l'élément anaphorique :	341
1.4 <i>La proposition relative :</i>	343
1.4.1 Structure de la proposition relative :	343
1.4.2 Le mode du verbe principal de la relative :	349
1.4.3 Comportement syntaxique de la proposition relative :	354

CHAPITRE II

LES RELATIVES NON MARQUÉES	357
1.1 <i>Le nom déterminé par la relative :</i>	357
1.1.1 Comportement syntaxique du nom déterminé par la relative :	358
1.2 <i>L'élément anaphorique :</i>	361
1.2.1 Comportement syntaxique de l'élément anaphorique :	362
1.3 <i>La proposition relative :</i>	365
1.4 <i>SYNTHÈSE :</i>	367

SYNTHÈSE	369
-----------------	------------

CONCLUSION GÉNÉRALE	421
----------------------------	------------

BIBLIOGRAPHIE	425
----------------------	------------

INDEX DES NOTIONS	430
--------------------------	------------

INDEX DES AUTEURS	432
--------------------------	------------